NTE-QUATRIEME ANNEE — Nº 10 226 — 40 PAGES — VENDREDI 16 DÉCEMBRE 1977

HEC DES NÉGOCIATIONS A E.D.F.

JUPURES DE COURANT ndredi de 9 à 11 heures

LIRE PAGE 37



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 35

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

dénouement de l'affaire des otages du Polisario

Des pions r l'échiquier...

ur les familles des otages, arrachés à leur cauchemar, l'opinion française, pour ceux qui refusent par prin- que des hommes soient enle- séquestrés et parfois tués à s de querelles où ils n'ont le part, les libérations annon- à Alger sont une si bonne elle que les modalités de ration passent au second . Après tout, à cheval donné, ne regarde pas les dents ! tant, une analyse un peu poussée fait apparaître, dans affaire, quelques aspects peu ants.

bout en bout, sept hommes ne femme — ainsi que tous qui s'intéressaient à leur — *auront été manœuvrés* ne des pions sur un échiquier itique. Politique étrangère ord, lorsque le Front Polisario, faire pression sur Paris, les va et n'en donna plus de non- s dans l'espoir que l'angoisse l'exaspération de leurs fa- es contraindraient le gouver- ent français à revenir sur ses lyses de la situation au Sahara dental, à modifier ses allian- et à reconnaître un partenaire avait décidé d'ignorer. Poli- intérieure ensuite, lorsque le d'un parti français d'oppo- n, après avoir vigoureusement ncé à l'étranger la politique n pays, espère tirer un béné- évidemment électoral de la e manière qui lui est faite un chef d'État désireux d'in- r un *camouflet au président* a République française et de forter ses adversaires à Paris. ette mise en scène, qui montre r le moins la synchronisation e l'agenda du président algé- et les décisions d'un protégé raoui réputé autonome, suscite es et déjà en France de émentes réactions. De toute ience, elles ne sont pas toutes pirées par le souci de la « di- té nationale » et des bons ges diplomatiques. Mais la fleur » faite à M. Marchais, simultanément, mais de façon ins éclatante, à M. Mitterrand, ès que l'émissaire de l'Elysée ait épuisé en vaines négocia- s, traduit surtout une nou- e et alarmante dégradation relations franco-algériennes. durcira dans leur incompré- sion et leur animosité ceux à Paris, redoutent qu'elles éliorent. Nombre de Français se laisseront pas aisément aincre de la « magnani- » du Polisario et du carac- « militaire » de l'activité des es qu'il détient. On risque etenir surtout de cette affaire M. Marchais a été associé qu'il faut bien appeler un nt au président de la Répu- e.

s relations franco-algériennes ient-elles pris ce tour si s, qui soutient le Maroc et Mauritanie tout en rendant hommage platonique au à l'autodétermination des aouis, dont ces deux pays nt partagé le territoire, avait du moins trouver un ton re à sauvegarder l'essen- Tel n'était pas le cas, une de plus, dans la confé- e de presse de M. Giscard aing.

mment souhaiter sérieuse- que les rapports tumultueux assionnels entre les deux passent sagement « par le usage des relations inter- nales », pour devenir « cor- s ? « Vous n'avez pas trouvé ma plume et dans ma bouche oindre polémique, jamais ! », lame le président de la Répu- e. Les Algériens n'ont jamais é de sa bonne éducation, ils auraient peut-être été sensibles à un mot de sym- ie à propos des odieux es racistes qui se commettent rance.

las ! le sort des individus, vie ou leur détresse, ne sont on le voit une fois de plus, ui préoccupe le plus les gou- ants. Pris en otages de façon daleuse, menacés dans leur mal protégés, ils passent bien s ce « jeu normal des inté- entre pays indépendants » le président de la République lle à « ne pas transformer roblème politique ».

• Les huit prisonniers seraient remis avant Noël à un émissaire de l'ONU
• M. Giscard d'Estaing dénonce les « interférences » dans la politique française

La libération prochaine des huit otages français détenus par le Polisario a été confirmée mercredi 14 décembre par un communiqué du « ministère sahraoui de la défense » publié à Alger. On croit savoir dans la capitale algérienne qu'elle interviendrait la semaine prochaine, c'est-à-dire « avant Noël », *comme l'avait indiqué M. Marchais avant son retour, mercredi, à Paris.*

Dans l'interview qu'il a accordée mercredi soir 14 décembre à TF 1 et à Antenne 2, M. Giscard d'Estaing s'est félicité de la prochaine libération des otages, mais s'est élevé contre l'affirmation du Polisario selon laquelle il s'agit « d'agents de l'impérialisme ». *Après avoir mis en garde Alger contre les « interférences » dans la politique française, le président de la République a critiqué implicitement M. Marchais, le président Boumediène et les responsables du Polisario, affirmant :* « On ne fait pas de politique avec des otages. » *Jeudi matin, on affirmait, de source officielle, que M. Waldheim avait annoncé, il y a deux jours déjà aux autorités françaises, la décision du Polisario.*

A Alger, le quotidien El Moudjahid *fait état de la « magnanimité » du Polisario et estime que la politique française au Sahara occidental vient de perdre un « alibi ». Aucune réaction officielle aux déclarations de M. Giscard d'Estaing sur l'évolution des relations franco-algériennes n'était toutefois intervenue jeudi, en fin de matinée.*

Dans sa conférence de presse, M. Giscard d'Estaing a également abordé la situation en Europe et l'évolution de la crise au Proche-Orient.

Sans doute pour donner plus de hauteur à ses propos et ne pas paraître réagir aux dernières informations en provenance d'Algérie, M. Giscard d'Estaing avait demandé d'entamer ce tour d'horizon international par les affaires européennes. Le président de la République n'avait pourtant pas grand-chose à dire sur un sujet qui se prête peu au sensationnel. Qu'avons-nous appris ? Essentiellement qu'en ces « *temps difficiles* » pour l'Europe et le monde, la situation pourrait être pire puisque « *l'Europe a supporté la tempête et ce n'est pas si mal* » même si « *elle continue à progresser à un rythme trop lent* », dans les domaines économique et monétaire, aussi bien que politique.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR
MERCI, MERCI

Les six Français retenus par le Polisario vont avoir l'embarras du choix pour savoir qui remercier de leur libération.

Vont-ils témoigner leur reconnaissance au gouvernement français, qui a envoyé à plusieurs reprises un émissaire particulier ? Vont-ils remercier le président Tito, qui avait transmis au président Boumediène un message du président Giscard d'Estaing ? Vont-ils remercier le parti socialiste, qui a fait savoir qu'il a fait ce qu'il a pu ? Vont-ils remercier le gouvernement algérien, qui a permis à M. Marchais d'annoncer que les « prisonniers » seraient libérés avant Noël et de déclarer, au passage, que le gouvernement français n'y était pas pour grand-chose ? Vont-ils remercier l'ONU, à qui ils seront remis comme un colis de fin d'année ?

Après tout, peut-être les six otages se contenteront-ils de remercier le Polisario, sans lequel ils n'auraient jamais eu personne à remercier.

BERNARD CHAPUIS.

La limitation des ventes d'armes

L'U.R.S.S. et les États-Unis ont ouvert des discussions à Washington

Des discussions entre représentants des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. ont commencé mercredi 14 décembre à Washington avec une discrétion exceptionnelle. Elles porteront sur la limitation des ventes d'armes à l'étranger. Ce poste a une importance non négligeable dans le commerce extérieur des deux pays.

A Moscou, les projets de plan et de budget pour 1978 ont été présentés au Soviet suprême. Une réduction de la croissance économique est prévue. On a remarqué l'absence, à cette séance, de M. Brejnev, qui a par ailleurs annulé un rendez-vous avec M. Brandt. (Lire page 8.)

De notre correspondant

Washington. — La négociation américano-soviétique qui a commencé mercredi 14 décembre pourrait devenir un jour, par ses conséquences, plus importante encore que les pourparlers sur les armements stratégiques (SALT). Le département d'Etat n'a annoncé qu'au dernier moment qu'une « *rencontre préalable* » s'était ouverte avec une délégation soviétique pour entamer un « *échange de vues général* » sur le problème des ventes d'armes dans le monde. Les Soviétiques, une douzaine en tout, sont dirigés par M. Khlestov, ancien chef de la délégation de l'U.R.S.S. aux négociations de Vienne pour une réduction des forces en Europe ; les Américains par M. Leslie Gelb, ancien journaliste, directeur des affaires politico-militaires au département d'Etat.

Du côté américain, on se garde bien de baptiser « négociation » cette première rencontre, qui devrait durer trois à quatre jours seulement. On ne parle même pas de « groupe de travail », alors que les entretiens avaient été annoncés sous cette forme en mars dernier, après la première visite de M. Vance à Moscou. Parmi les huit groupes de travail dont la création avait alors été décidée, certains ont obtenu des résultats (sur l'arrêt des expériences nucléaires ou la limitation des armements dans l'océan Indien), d'autres n'ont pas encore vu le jour (sur la défense civile par exemple ou la protection des satellites). Celui qui vient de se réunir à Washington devait, comme M. Carter l'avait expliqué le 30 mars, « *jeter les bases d'un contrôle d'ensemble des livraisons d'armes classiques à des pays tiers, en particulier aux pays en voie de développement* ».

Les rares indications recueillies ici confirment que l'échange de vues portera sur les ventes d'armes aux pays du tiers-monde : les livraisons aux alliés européens des deux Grands en sont exclues, du moins pour le moment. Du côté américain, il est jugé prématuré, semble-t-il, de parler d'une limitation des livraisons par région. Il ne sera pas question du Proche-Orient ou de l'Afrique, mais plutôt de limitations qualitatives générales. Les Etats-Unis aimeraient, par exemple, parvenir à un accord interdisant les fournitures de missiles sol-sol d'une certaine portée — du type Scud soviétique, — ces armes servant généralement aux représailles, donc favorisant l'escalade des conflits.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 10.)

Le Portugal ou la reconstruction menacée

La crise gouvernementale au Portugal intervient au moment même où se déroulent des négociations avec le Fonds monétaire international pour l'octroi d'un crédit de 50 millions de dollars. De leur issue dépend le déblocage d'un prêt international de 750 millions de dollars.

Or les exigences du Fonds, qui visent à réduire les déficits de la balance des paiements courants du pays, apparaissent très dures, dans la mesure où elles peuvent mettre en péril la reprise de l'activité économique et la résorption du chômage.

La solution des difficultés portugaises est liée à l'élaboration d'un plan à plus long terme, comme le note Danièle Gervais dans l'enquête dont nous commençons la publication page 9.

Le dollar atteint ses cours les plus bas

Dans l'attente de la réunion hebdomadaire du conseil de la Bundesbank, qui pourrait peut-être diminuer encore son taux d'escompte, déjà très bas (3,5 %), le dollar a légèrement repris sur les marchés des changes, mais ses cours s'inscrivent, tant à Francfort et Zurich qu'à Tokyo, à leur niveau le plus déprimé qu'on ait encore jamais enregistré.

Il valait 2,1350 DM à Francfort (après être descendu jusqu'à 2,1180 DM dans la journée de mercredi), soit 2,0650 francs suisses. A Paris, son cours s'établissait à 4,7960 F (après être tombé mercredi à 4,7880 F). A Tokyo, il était coté 237 yens.

Des informations publiées officiellement ou recueillies auprès du marché ce jeudi 15 décembre dans la matinée, ressortaient deux faits essentiels. Le premier est l'ampleur des interventions auxquelles les Banques centrales se sont livrées pour corriger, comme elle disent, les « *fluctuations erratiques* » du dollar : en réalité, pour essayer d'enrayer sa baisse. Le deuxième est l'inquiétude grandissante qu'inspire aux autorités monétaires et aux milieux financiers internationaux le déclin de la devise américaine.

La décision prise à Bruxelles, mercredi après-midi, de relever de deux points le taux de l'escompte pour le porter à 9 % est le signe des graves tensions dont fait l'objet le « serpent » européen. Jeudi matin, le franc belge avait cessé d'être à son « plancher »; mais les incertitudes que fait peser la faiblesse du dollar sur le maintien des parités actuelles au sein du « serpent », sinon même sur la survie de ce dernier, restent entières.

Pour soutenir ses partenaires de l'accord monétaire européen (outre le franc belge, le florin néerlandais et les couronnes danoise et norvégienne), et surtout pour accompagner le dollar dans son mouvement de recul en essayant en quelque sorte de le retenir, la Bundesbank a, du 1er octobre au 9 décembre, acheté l'équivalent de 9 milliards de deutschemarks en devises, soit de 4,6 milliards à 4,7 milliards de dollars. C'est là un montant considérable qui dépasse la totalité des interventions annuelles des banques centrales à l'époque où fonctionnait le système des taux de change fixes. Pendant les années 60, on dénonçait pourtant déjà l'effet inflationniste de telles opérations de soutien...

Au cours des seuls neuf premiers jours de décembre, la Bundesbank aurait acquis l'équivalent en dollars de 2 milliards de deutschemarks.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 38.)

Vouloir rompre pour changer

par PHILIPPE HERZOG (*)

M. Philippe Herzog, membre du comité central du parti communiste et l'un des responsables des équipes économiques du P.C.F., donne ci-dessous le point de vue de son parti sur les solutions à mettre en œuvre pour redresser la situation française. Il donne à cette occasion une interprétation très libre des prises de position du P.S. sur le même sujet.

Le chômage massif, la pauvreté qui s'étend, l'inflation chronique, la croissance zéro, la dépendance économique, monétaire, militaire et politique de notre pays : pourquoi ? Parce que nos entreprises ont des « charges » salariales excessives ? Parce que la France ne peut faire mieux à cause des difficultés des autres pays ? Allons donc.

Ce sont là que les arguments dont se servent le patronat et le pouvoir pour tenter de masquer leur responsabilité.

En réalité, notre société est malade parce qu'elle est devenue l'empire du grand capital. Une telle concentration de la propriété, une telle puissance de l'argent, une telle mainmise sur l'Etat, aboutissent, après près de trente ans, à des privations sans nombre, aux bas salaires de la majorité des travailleurs, à la dilapidation du potentiel économique national, à une politique d'abandon national digne de celle des émigrés de Coblence.

Il y a cinq ans, le parti socialiste et les radicaux de gauche signaient un programme de gouvernement à rompre avec cette domination et avec cette politique.

Aujourd'hui, ils préconisent un « retour à la raison » (1), et ils font écho à la propagande de la droite : « *La première tâche est d'améliorer la compétitivité des entreprises françaises* ». C'est pourquoi : « *Il ne peut être question d'en mettre en cause la bonne santé par un excès de charges* » (2). Or : « *les entreprises auront comme charge nouvelle principale de verser des salaires plus élevés aux travailleurs du bas de l'échelle* » (2). Concluez. Observez tous ces politiciens de droite déconsidérés, qui se réjouissent de ces propos.

(Lire la suite page 16.)

(*) Membre du comité central du P.C.F.

VINGT-CINQ ANS DE LIVRES DE POCHE
Une édition à part entière

Amour de poche, argent de poche, culture de poche, livre de poche... L'appellation s'accompagne, dès ses origines d'un « a priori » : quelque chose de « rétréci », de rabougri, d'appauvri, *de dimensions réduites* et de qualité inférieure qui ne pouvait convenir qu'à des sous-consommateurs de livres, dont les besoins et les aptitudes étaient également réduits et limités...

Ces positions pessimistes et élitistes ont fait leur temps. Les collections de poche se sont taillé aujourd'hui une place royale dans l'édition puisqu'elles représentent, en nombre d'exemplaires, le quart de la production annuelle de livres ; on en compte plus d'une vingtaine et il en naît toujours de nouvelles.

Cette diversité est si grande qu'il a fallu des instruments pour s'y retrouver. Tous les deux ans, le Cercle de la librairie publie un épais « Catalogue des livres au format de poche ». Un premier « Guide pratique de la lecture en poche » vient de *paraître* (Guy Authier édit.) où l'auteur, Bruno de Latour, présente en de brèves notices cinq cents des auteurs publiés dans le petit format.

L'ambition de la qualité a crû avec celle de l'étendue. Plusieurs collections amplifient l'édition originale, l'enrichissent de notes, de préfaces, de documents ; « Folio junior » adapte sa typographie et ses illustrations aux divers âges de *l'enfance. En littérature, il ne s'agit* plus seulement de répercuter des best-sellers, mais de faire découvrir des auteurs restés trop méconnus qui courent ainsi une nouvelle chance.

Plus modiques dans leur prix de fabrication, les collections de poche — ou les « paperbacks » qui *viennent d'apparaître* — permettent aux éditeurs des rééditions qui, hors ce canal, seraient trop coûteuses. Pour les libraires, elles contribuent à approvisionner le fonds littéraire, puisque souvent les titres épuisés ne sont pas réédités. Enfin, par leur faible prix de vente, elles mettent le livre à la portée de tous. Et souvent, par rapport à tout ce qui paraît, elles représentent un choix.

Diversifiée, répertoriée, parfois originale, souvent triée, l'édition de poche *représente aujourd'hui* une édition à part entière. Et à petit prix.

(Voir l'enquête de NICOLE ZAND en pages 22 et 23.)

idées

JUSTICE

Le point de vue de...
Roland KESSOUS

Merci Monique Guemann

M. Roland Kessous est magistrat à l'administration centrale.

EN 1966 Casamayor était suspendu pour avoir écrit que le garde des sceaux était le maître du non-lieu. Cette mesure nous apparaît, avec le recul du temps, invraisemblable, et ne pourrait intervenir aujourd'hui dans les mêmes conditions.

Monique Guemann, substitut, déclare à l'audience qu'elle est inquiète devant une atteinte portée aux droits de la défense. Elle est aussi suspendue. Nous devinons déjà le jugement que l'histoire portera sur une telle décision. L'évolution de la magistrature de ces dix dernières années est tout entière résumée dans ces deux faits. D'un côté, un pouvoir qui n'accepte pas la liberté d'écrire et de parler des juges ; de l'autre, des magistrats qui essaient de donner un contenu concret au mot liberté — la leur et celle des citoyens.

Monique Guemann n'a pas critiqué une décision de justice, n'a manqué ni à l'honneur, ni à la délicatesse, ni à la dignité, puisque de tels manquements constituent, au regard de notre statut, une faute professionnelle. Bien au contraire, son attitude nous a permis de nous sentir moins honteux d'être magistrats. L'affaire Croissant intervient après une série d'affaires judiciaires qui ne sont pas à mettre au crédit de la magistrature. Dans la grisaille de nos vies professionnelles, notre collègue nous a redonné, pour un temps, confiance dans le rôle que nous pouvons jouer.

Les membres du parquet sont, en toutes circonstances, soumis à l'autorité hiérarchique de leurs chefs, sauf à l'audience, où la parole est libre. Cette exception n'a de signification que si elle laisse une indépendance absolue au parquetier, dégagé du lien de subordination de faire connaître son sentiment dans les affaires dont il est saisi.

Peut-on aller au-delà ? La réponse ne peut être qu'affirmative, lorsqu'il apparaît que des atteintes exceptionnellement graves sont portées aux principes essentiels d'une société démocratique concernant les libertés. Et cette tradition existe déjà dans nos pratiques. Souvenons-nous, lorsque la magistrature a été qualifiée de lâche, dans sa quasi-unanimité elle s'était drapée dans sa dignité, et les membres du parquet avaient publiquement dénoncé à l'audience, en dehors de toute affaire, l'offense faite au corps. Il est vrai qu'en ce temps l'initiative venait de la hiérarchie. Une liberté tronquée n'en est plus une, et toute autre conception de la liberté de parole conduirait à la restreindre tandis qu'une démarche logique doit, au contraire, tendre à l'élargir. Il n'appartient pas aux magistrats de s'auto-censurer et de limiter leurs pouvoirs dès lors que ceux-ci s'exercent dans le sens du bien de la justice et de l'intérêt général.

Monique Guemann a su dire, dans le cadre professionnel, ce qu'elle pouvait exprimer sans risque dans le cadre syndical. C'est pourquoi elle a été sanctionnée. Le pouvoir ne peut tolérer la contradiction en son sein, et n'admet la liberté que lorsqu'elle ne lui porte pas ombrage. Mais comme elle est vice-présidente du Syndicat de la magistrature, les poursuites exercées contre elle visent également son organisation professionnelle. Depuis sa création, le Syndicat de la magistrature défend les libertés, car le juge doit être un rempart contre l'arbitraire. Est-ce pour cette raison que presque tous les gardes des sceaux, avec une constance inquiétante, l'ont réprimé et ont cherché à minimiser son audience ? Lorsque des juges paraissent oublier leur mission constitutionnelle et que l'autorité politique désavoue ceux qui veulent s'y conformer, nous avons l'obligation de nous interroger sur la nature d'un Etat qui tolère de telles pratiques.

Quelques phrases au début d'une audience, une mesure de suspension, et nous voilà confrontés à la réalité que connaissent des milliers de citoyens dans notre pays : la liberté est un combat.

Pour nous magistrats, garants des libertés en application de l'article 66 de la Constitution, cela signifie que nous devons comprendre et ne pas entraver les luttes de tous ceux qui, à des titres divers, se battent sur leur lieu de travail et à l'endroit où ils vivent pour donner un contenu concret aux libertés.

Battons-nous sans réserve pour Monique Guemann, car à travers elle nous défendons toutes les libertés.

TÉMOIGNAGE

Deux jeunes artisans, apparentés, mariés, pères de famille, se connaissant depuis leur enfance, sont propriétaires de leurs maisons qui se font vis-à-vis dans la même rue. Un jour, la femme de l'un d'eux fait irruption chez sa voisine d'en face et lui reproche violemment d'avoir regardé chez elle avec une paire de jumelles. Le mari de la prétendue coupable survient et la met à la porte d'un coup de pied dans l'arrière-train.

Les gendarmes, alertés par un voisin, arrivent, enquêtent, calment. Lorsqu'ils se retirent, ils pensent que l'incident n'aura pas d'autre suite. La femme molestée est vue les jours suivants circulant, comme de coutume, dans sa voiture. Mais, quelques jours après la bagarre, elle produit à la gendarmerie un certificat de son médecin habituel prescrivant huit jours d'arrêt de travail, puis, encore quelques jours plus tard, un second certificat, toujours de son médecin, prescrivant une prolongation d'arrêt de travail de huit jours. Dès lors, les gendarmes sont dans l'obligation de transmettre la plainte au tribunal d'instance.

L'affaire passe en correctionnelle. Le tribunal ne dispose donc que du rapport de gendarmerie. Dans de tels cas, aucun avis n'est demandé au maire qui n'a d'ailleurs pas même connaissance du rapport de gendarmerie. Les seuls éléments complémentaires d'appréciation sont les certificats médicaux établis par le médecin de la plaignante et payés par elle. Au soir d'une longue audience qui a vu défiler et régler de nombreuses affaires mineures, le tribunal, fatigué, prononce son verdict et condamne le mari, auteur du geste regrettable, à deux mois de prison avec sursis.

L'indignation suscitée par cette condamnation est générale dans le village. Le grand-père du condamné, ancien artisan jouissant de l'estime générale et du respect unanime, confirmés par ses longues années de conseiller municipal et d'adjoint, a ses nuits hantées par l'idée que son petit-fils a été injustement condamné à une peine de prison, donc infamante. Le condamné, ayant perdu toute confiance dans la justice, refuse de faire appel.

Pourquoi saisir un tribunal lointain, qui juge un banal litige de voisinage dans une magistrale ignorance des circonstances mêmes du délit ? Pourquoi ignorer délibérément l'avis du maire, alors que celui-ci, dans le cas présent, connaît parfaitement les acteurs de la bagarre et que, selon le code municipal et le code de procédure pénale, le maire est officier de police judiciaire et chargé d'assurer dans sa commune rurale la sécurité et la tranquillité ?

Pourquoi aussi ne pas assermenter des médecins qui pourraient être appelés à établir des certificats à la demande de la gendarmerie, mais qui ne devraient pas être rémunérés par les intéressés ?

DOCTEUR BIANQUIS,
médecin
inspecteur général honoraire
de la santé publique

Un mal profond

par PIERRE MARCILHACY (*)

LA justice n'est pas un problème comme les autres. On peut analyser sa finalité et ses moyens, affirmer l'évidence, à savoir que les juges doivent appliquer les lois de leur pays et qu'ils ne peuvent, en aucune manière, substituer leur volonté à celle du législateur, proclamer et constater que les mêmes juges n'ont jamais l'excuse de céder à la vénalité, que leurs ambitions légitimes ne peuvent s'exprimer qu'après leur devoir accompli.

On peut dire tout cela et bien d'autres choses encore et n'avoir ni posé ni, bien sûr, résolu le problème de la justice.

Il faut d'abord, et avant tout, que la nation ait confiance dans la justice qui est rendue en son nom. En dépit de ses lois et de l'indiscutable qualité professionnelle et morale de ceux qui les appliquent, la France n'a plus confiance dans sa justice et elle en vient à l'accuser de péchés qu'elle n'a pas toujours commis.

Le mal est profond. Il ne vient pas du fond des âges mais il se révèle lentement. L'affaire du *Canard enchaîné*, celle d'Abou-Daoud ou celle de Mᵉ Croissant ne sont que des accidents qui éclairent les malaises obscurs. Bien plus, jadis, seuls tendaient leurs poings vers la symbolique balance, les plaideurs mécontents, les condamnés ou les avocats dont le devoir est de n'être jamais satisfaits.

Voici qu'à ce concert traditionnel et humainement inévitable, vient se joindre la voix des magistrats les plus activistes comme les plus modérés. Que dire d'une Eglise dont les prêtres proclament ouvertement qu'ils ne croient plus en Dieu ?

Dieu n'est pas plus mort que n'est morte la justice. Seulement, on croit de moins en moins au premier et plus du tout à la seconde. Or, les hommes ont besoin pour vivre et espérer du premier comme de la seconde.

Cet état de fait actuel, redoutable et scandaleux — malheur à celui par qui le scandale arrive, — qui donc en est responsable ?

Chacun d'entre nous porte sa petite part, car la justice est un idéal sinon un mythe et ceux-ci ne vivent que par la foi.

Cependant, nous devons noter que idéal et mythe sacrés n'existent que si on les maintient hors du contact avilissant des hommes. Or, voici plus de vingt ans que les gouvernements considèrent les mécanismes de la justice comme partie intégrante de ce qui assure la cohésion de l'Etat. On a refusé à la justice d'être le pouvoir judiciaire. Elle n'a que la qualité d'autorité judiciaire. La nuance verbale insensiblement a conduit au point où nous sommes. Même si elle ne reçoit pas d'ordres directs, la justice est dépendante d'un pouvoir exécutif qui ne représente — et encore — que la moitié des citoyens et justiciables français.

On peut objecter, à ce qui précède, que tout cela n'est pas nouveau, que déjà les Grecs, les Latins et même La Fontaine ont tonné ou daubé contre la dépendance des magistrats. Il est vrai, mais en ces temps d'une part le pouvoir, s'il n'était pas toujours respectable, était respecté, et d'autre part ce qui faisait question c'était moins la justice que quelques décisions.

Le mal était maladie. Le corps paraissait sain ; la situation est aujourd'hui inversée, et d'aucuns supplient d'accepter que le corps soit malade. Le résultat, c'est qu'aux yeux d'un peuple de plus en plus éclairé, curieux et inquiet qui ne croit ni aux sources du pouvoir, ni à Dieu ni à diable ni peut-être, aux hommes, la justice ravalée au rang des poids et mesures ou des contributions, n'a même plus le crédit dont disposent ces honorables institutions.

Il n'est, dès lors, d'autre remède que d'assurer la séparation de la justice et de l'Etat pour éviter qu'aux yeux de l'opinion publique, la première ne pâtisse du discrédit qui atteint le second.

« Alors, direz-vous, *gouvernement des juges ? »* Nous ne le pensons pas, mais nous croyons fermement que mieux vaudrait encore un gouvernement des juges que des juges attachés à un gouvernement.

La justice n'est pas un problème comme les autres. Je n'en veux d'autre preuve que quand elle est calomniée ou bafouée, l'homme, l'avocat, l'élu que je suis en souffre comme il souffre quand il voit son pays sans idéal et sans gouvernement...

(*) Sénateur de la Charente (non inscrit).

Le glaive et le poignard

par PIERRE VÉRON (*)

LORSQUE parmi les lambris des chambres d'apparat des cours d'appel et sous l'œil ému de leur famille les avocats stagiaires prêtent le serment « *d'exercer la défense et le conseil avec dignité, conscience, indépendance et humanité* », ils ne comprennent pas toujours qu'il leur est demandé de le faire « *dans le respect des tribunaux, des autorités publiques et des règles de leur ordre, ainsi que de ne rien dire ni publier qui soit contraire aux lois, aux règlements, aux bonnes mœurs, à la sûreté de l'Etat et à la paix publique* ».

Un décret de 1972 impose pourtant à celui qui veut consacrer sa vie à la défense de prendre de tels engagements. S'il vient à y manquer, il s'expose à des poursuites disciplinaires devant le conseil de l'ordre du barreau dont il relève.

Jusqu'à présent, les autorités n'avaient mis en œuvre de telles poursuites que pour faire sanctionner des manquements commis par les avocats à leur devoir de respect à l'égard du tribunal devant lequel ils plaidaient ou à l'égard d'une décision de justice critiquée, par exemple, par voie de presse.

Voici qu'aujourd'hui le procureur général de Versailles s'émeut de propos visant l'« *institution judiciaire* » tenus par un avocat lors du congrès de l'organisation syndicale d'avocats à laquelle il appartient.

Prélude ordinaire à une poursuite disciplinaire, la demande d'explications adressée au bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour de Versailles, ne peut laisser indifférent ceux pour qui les droits de la défense sont plus et mieux qu'une formule creuse de banquets de comices judiciaires.

Il est, en effet, reproché à notre confrère d'avoir déclaré « *l'institution judiciaire est l'institution qui réprime. Nous avons peur de cette institution, nous avons peur des magistrats* ».

La première affirmation est cependant parfaitement exacte en droit en tant qu'elle vise les juridictions pénales (qui n'ont d'autre fonction que d'infliger des peines aux personnes convaincues d'avoir commis une infraction : les mandements de citation émanant des parquets utilisent toujours les mots « fait prévu et réprimé » pour relier le fait incriminé au texte de loi qui le punit.

∴

Ce ne sont donc pas tant les mots qui sont en question qu'une certaine idée de la défense : tant qu'il se cantonne à plaider l'indulgence, l'avocat sera toléré, car sa présence discrète rassurera les esprits soucieux du respect des formes garantissant les libertés individuelles.

Mais qu'il vienne à sortir du prétoire et à exprimer sa frayeur devant une institution dont le rôle organique est la répression et il encourra les foudres des représentants du pouvoir exécutif auprès de cette institution.

Il faut le dire tout net : le rôle de l'avocat dans les murs des prétoires ou hors ces murs n'est pas de plaire au pouvoir. L'avocat doit parfois lutter contre lui lorsqu'il outrepasse ses droits, car il représente le contre-pouvoir de la défense.

Il doit souvent démontrer devant le juge administratif l'excès ou le détournement de pouvoir commis par l'administration et critiquer devant la cour d'appel la décision d'instance dont il demande la réformation.

Qu'on ne compte pas sur les avocats pour se laisser enfermer dans les prétoires et qu'on sache que, garants des droits de la défense, ils dénonceront partout leur violation. Et que l'on médite, avant de poursuivre un avocat, l'apostrophe lancée par Michel de Bourges à la cour des Pairs : « *Un accusé sans défenseur n'est plus qu'une victime abandonnée à l'erreur ou à la puissance du juge. Celui qui condamne un homme sans défense cesse d'être armé du glaive de la loi, il ne tient plus dans sa main qu'un poignard.* »

(*) Avocat au barreau de Lyon, président de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats.

Qui parlera pour Jessica ?

par le docteur PIERRE STRAUS (*)

LA cour d'assises de Paris vient de juger un couple de parents accusés du meurtre successif de deux jeunes nourrissons (1). Ils ont été lourdement condamnés, au maximum de la peine, le jury leur refusant les circonstances atténuantes. L'émoi créé par ce crime sera de courte durée. La société a bonne conscience puisque ces faits odieux ont été justement sanctionnés.

Cependant, pour les médecins et les travailleurs sociaux qui se penchent comme moi-même depuis longtemps sur le douloureux problème des jeunes enfants victimes de sévices, une telle affaire ne peut se clore avant qu'il ne soit répondu de façon claire à un certain nombre d'interrogations. D'après les renseignements fournis par la presse, les faits seraient les suivants :

Des parents amènent à l'hôpital en 1973 un nourrisson moribond de deux mois. L'autopsie pratiquée révèle une série de lésions ayant entraîné la mort, en particulier une fracture du crâne, qui ne peuvent être que d'origine traumatique.

Une procédure judiciaire est engagée. Il n'y a, bien entendu, comme toujours aucun témoin, mais il apparaît que les parents, le père en particulier, reconnaissent avoir pratiqué sur l'enfant certaines manœuvres, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles témoignent de manipulations particulièrement brutales.

Comment se fait-il alors qu'aucune inculpation n'ait été déclenchée à l'égard de ces parents, qu'aucune détention préventive n'ait été ordonnée, qu'aucune sanction pénale pour négligences graves ou manque de soins n'ait été prononcée et que l'affaire se soit soldée par un non-lieu. Comment se fait-il qu'aujourd'hui la même justice impute à crime la mort de cet enfant ? Sur quels éléments nouveaux, sur quels aveux s'appuie-t-elle aujourd'hui pour remettre en cause son jugement et comment peut-elle dans ces conditions couvrir la première procédure ?

Trois ans plus tard, la mère vient accoucher d'un nouveau bébé, Jessica, dans une maternité parisienne. Cette femme en est à sa quatrième grossesse. Deux enfants de pères différents ont été confiés à l'Aide sociale à l'enfance, un troisième enfant est décédé de manière suspecte. Tout le passé de cette femme, son comportement, devraient attirer l'attention. Or rien n'est entrepris au départ de cette maternité pour exercer sur ce nouveau-né une surveillance ou un contrôle et pour aider cette mère à assumer sa nouvelle maternité. En particulier, il semblerait qu'aucune travailleuse sociale, qu'aucune puéricultrice n'ait visité cette femme après son retour au domicile.

A ces diverses interrogations, je m'efforcerai d'apporter quelques éléments de réponses qui figurent d'ailleurs dans un rapport actuellement dans les mains du ministère de la santé.

Plusieurs nourrissons, des dizaines sans doute, décèdent chaque année à la suite de sévices exercés par leurs parents.

Dans ce rapport, on peut dénombrer sept décès d'enfants survenus dans ces conditions dans un hôpital parisien. Sur ces sept décès, trois ne firent l'objet d'aucune enquête, ni sociale ni judiciaire. Trois firent l'objet d'une instruction qui aboutit à un non-lieu ; un seul décès, à notre connaissance, aboutit à une condamnation en cour d'assises.

Il apparaît curieusement que pour les cas les plus graves et particulièrement pour les enfants arrivant mourant ou décédés à l'hôpital, il existe comme une loi du silence. Lorsqu'il n'y a pas flagrant délit, lorsque le décès n'est suspect que par le caractère des lésions cliniques et les contradictions ou les invraisemblances fournies par l'interrogatoire des parents, la gravité des faits et la crainte de déclencher à tort une procédure judiciaire conduisent souvent le personnel hospitalier à « méconnaître » plus ou moins inconsciemment l'origine de la mort.

On peut discuter les motivations et les conséquences de ce comportement médical, mais il n'est pas impossible que la sévérité des sanctions pénales édictées par la loi n'agisse comme un frein au signalement. Ce ne fut pas ici le cas. Il n'en est que plus troublant de constater que le même phénomène peut se produire au niveau judiciaire.

Une autre réflexion découle de cette affaire. C'est l'absence totale de prise en considération des problèmes psycho-sociaux dans les consultations prénatales et plus particulièrement dans les maternités.

Protéger les futures mères

Si la surveillance des grossesses à haut risque, l'amélioration de la qualité technique des accouchements et le développement de services de soins intensifs pour les nouveau-nés prématurés ou malades sont considérées comme des priorités et font l'objet d'investissements massifs, en revanche, rien, absolument rien, n'est fait pour prendre en charge les difficultés sociales des femmes durant leur grossesse et pendant leur accouchement. Rien n'est fait pour aider une future mère ou une jeune accouchée à résoudre les problèmes posés par sa maternité, par l'avenir de son bébé, sa protection médicale et sociale et son mode de gardiennage. Rien n'est fait pour encourager les mères à exprimer une demande d'aide concernant leurs difficultés psychologiques éventuelles.

Il règne, au contraire, actuellement, dans les consultations prénatales, les maternités et les cliniques d'accouchement, un esprit de médicalisation à outrance associé à une attitude nataliste, moralisatrice et parfaitement intolérante non seulement vis-à-vis des situations dites de « marginalité » ou d' « inadaptation sociale » mais encore vis-à-vis de toutes les difficultés relationnelles mère-enfant.

Cette carence dramatique en formation de l'équipe soignante et en personnel psycho-social conduit à négliger les signes d'alarme qui pourraient permettre de mettre en œuvre une aide spécifique en faveur de certaines mères par l'intermédiaire des structures de protection maternelle et infantile : services sociaux, travailleuses familiales et puéricultrices visiteuses.

Encore faut-il que ces structures disposent d'un personnel suffisant en nombre et en qualification. Ce nombre est non seulement insuffisant, mais il est proprement dérisoire au regard des besoins. Sait-on que les puéricultrices visiteuses, dont le rôle est justement d'aider les mères en difficulté et de surveiller à leur domicile les nouveau-nés et les nourrissons, sont moins de trente à Paris, c'est-à-dire moins d'une pour cent mille habitants. Les causes de cette insuffisance numérique sont multiples. L'aide médico-sociale à domicile est une tâche difficile, lourde de responsabilités et souvent peu gratifiante, mais en outre elle est sous-rémunérée, comme le sont d'ailleurs toutes les activités de prévention. Une puéricultrice attachée à un service hospitalier touche actuellement, en raison des primes, indemnités et heures supplémentaires, près d'un tiers de plus que les puéricultrices visiteuses de même qualification. Il n'y a donc rien d'extraordinaire à ce que ces jeunes femmes se détournent de cette spécialisation.

Deux enfants, William et Jessica, sont morts à trois ans d'intervalle. S'il le meurtre de William était peut-être inévitable, celui de Jessica aurait sans doute pu être évité si les structures de protection de l'enfance n'avaient pas fait la preuve de leur insuffisance dramatique. Mais qui parlera pour Jessica ?

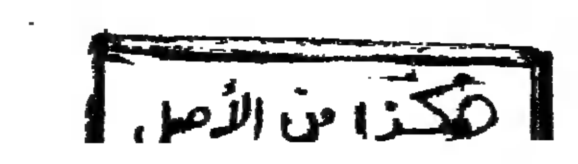
(*) Secrétaire général de l'Institut de pédiatrie sociale.

(1) *le Monde* des 16 et 17 novembre.

RECTIFICATIF. — Une coupe malencontreuse a faussé la pensée de Rudolf Steiner dans la réponse de M. Henri Nouyrit à Henri Laborit (*le Monde* du 13 décembre, p. 2). Il fallait lire : « *Ainsi, pour assurer la liberté, il convient d'abord d'éliminer toute subordination des forces spirituelles à l'Etat et à l'économie ; pour réaliser l'égalité il faut faire de l'Etat, dégagé des engagements économiques qui altèrent son indépendance, le garant de l'application équitable des lois ; pour la fraternité, il convient de la réaliser dans le domaine économique* », etc.







هكذا من الأصل

Le Monde

politique étrangère

L'INTERVIEW TÉLÉVISÉE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'Europe s'est révélée beaucoup plus solide qu'on ne le croyait

Voici le texte intégral de l'interview accordée, mercredi 14 décembre, par le président de la République à TF 1 et à Antenne 2. Le débat était animé par Roger Gicquel (TF 1) ; y participaient, Max Clos (« le Figaro »), Jean Daniel (« le Nouvel Observateur »), Maurice Delarue (« le Monde ») et Roland Faure (« l'Aurore »).

M. D. — *Monsieur le président, l'Europe apparaît comme une succession d'initiatives quelquefois excellentes, mais qui ont presque toutes avorté et qui sont accueillies avec de plus en plus de scepticisme. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1975 on a parlé d'une Europe de l'énergie ; il y a eu quelques parlotes et ça n'a rien donné ; vous-même, au début de cette année, vous aviez projeté de relancer l'Union économique et monétaire ; vous en aviez parlé avec Schmidt, vous aviez dit qu'à la fin de l'année, au conseil européen de décembre, vous feriez des propositions, et il n'y a pas eu de propositions. On a eu aussi des choses plus anecdotiques, comme le passeport européen, on en a parlé pendant deux, trois ans, puis ça a disparu. Quand vous parlez maintenant de l'espace judiciaire européen, eh bien ! on trouve..., enfin, c'est accueilli comme étant un petit truc pour accaparer l'attention pendant un peu de temps. On parle, je m'excuse d'être irrévérencieux, de l'Europe des gadgets et on n'y croit pas.*

» Qu'est-ce qu'on peut faire ou qu'est-ce que vous pourriez faire pour que ces initiatives soient prises au sérieux et aboutissent ?

— Monsieur Delarue, nous vivons des temps difficiles dans le monde. Et donc l'Europe vit des temps difficiles dans un monde difficile. Je crois qu'il faut se garder de jugements trop tranchés. Nous avons parlé de cette question au conseil européen, il y a quelques jours, et c'est le chancelier de l'Allemagne fédérale qui a fait la remarque suivante. Il a dit : « On » critique beaucoup l'état actuel » de l'Europe, mais si on la » compare à la manière dont » l'Europe a fait face à la crise » des années 30, on s'aperçoit » que le Marché commun a tenu » le coup, que nous ne sommes » pas entrés les uns vis-à-vis » des autres dans des querelles » commerciales ou monétaires, » que nous recherchons des solu- » tions de solidarité dans cer- » tains domaines et que nous y » parvenons. Par exemple, dans » quelques jours, je le souhaite, » nous parviendrons à une » solution européenne pour la » sidérurgie. Donc, face à des » difficultés, on peut dire que » l'Europe s'est révélée beaucoup » plus solide qu'on ne le croyait. »

» Je citerai un exemple : pendant cette période de crise, nos échanges à l'intérieur de l'Europe ont augmenté dans des proportions considérables, nos échanges avec la Grande-Bretagne, cette année, vont augmenter sans doute — vous étiez à Londres avec moi — de quelque chose de l'ordre de 35 % ; malgré les difficultés, l'Europe se fait.

L'UNITÉ DE COMPTE EUROPÉENNE

C'est le 6 décembre que le Conseil européen a pris les décisions nécessaires pour que l'unité de compte européenne (U.C.E.) puisse être utilisée dans l'établissement du budget de la Communauté à partir de 1978. Cette U.C.E. existait déjà : elle est utilisée pour les comptes du Fonds européen de développement, de la banque européenne d'investissements et de la CECA. Sa valeur est définie par rapport à un « panier » de monnaies. Il s'agit, bien sûr, des monnaies des Neuf. La part relative de chacune des monnaies ***du panier est pondérée en fonc-*****tion de la part de chacun des Etats membres dans le commerce international. La valeur de l'U.C.E. varie chaque jour. Elle est actuellement de 5,75 F. L'extension de l'U.C.E. au budget de la Communauté permettra de neutraliser les conséquences budgétaires des variations intervenues sur le marché des changes et de permettre que les contributions des Etats membres soient plus aujourd'hui en relation avec leur poids économique respectif.**

L'unité de compte (U.C.), actuellement utilisée pour le budget, est l'ancienne U.C. qui servait primitivement pour toutes les opérations comptables de la C.E.E. Elle est définie par un ***poids d'or. Pour traduire l'U.C.*** **dans les différentes monnaies nationales, on établit les parités déclarées au Fonds monétaire international avant la crise. C'est dire que l'U.C. est anachronique. Grâce à elle, la contribution au budget européen des monnaies faibles, surtout celle du Royaume-Uni, est très inférieure à ce qu'elle devrait être normalement.**

Les prix agricoles européens sont libellés en U.C. Mais à une différence près : les taux de conversion en monnaies nationales ont été partiellement actualisés. C'est ce qu'on appelle la dévaluation du franc vert, de la livre verte, de la lire verte, ou la réévaluation du mark vert, etc.

Ph. L.

» Deuxième remarque, nous prenons des décisions importantes, et, par exemple, nous avons décidé de passer le 1er janvier prochain à l'unité de compte européenne. C'est une mesure un peu technique, mais qui signifie que les comptes de l'Europe, au lieu de se faire comme jadis en dollars, puis ensuite en monnaie extérieure à l'Europe, se feront en monnaie européenne ; nous avons pris d'autres décisions importantes. Souvent, ce sont les délais d'application qui sont excessifs, et vous auriez pu parler, par exemple, de l'élection de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel. Je crois qu'on peut dire, si vous voulez, que d'abord, l'Europe a supporté la tempête, et ce n'est pas si mal, et, ensuite, qu'elle continue à progresser à un rythme que je juge trop lent.

Un retard regrettable

R.F. — *Monsieur le président, vous étiez hier à Londres, vous avez quitté Londres après vos entretiens avec M. Callaghan et, ce matin, en vous réveillant, vous avez eu une mauvaise nouvelle : c'est le vote des Communes, qui finalement aboutit à repousser l'élection du Parlement européen au suffrage universel à l'année 1979. Encore une mauvaise nouvelle ! Alors, cette Europe politique, est-ce qu'on va la faire ?*

— Vous savez que les Anglais ont voté deux fois dans cette affaire. Ils ont d'abord voté sur le principe de l'élection au suffrage universel de l'Assemblée parlementaire européenne ; ils ont voté « oui », à une majorité d'ailleurs plus large qu'on ne s'y attendait.

Le vote auquel vous faites allusion, c'est un vote sur le mode de scrutin. Il y avait un débat... les partisans de la proportionnelle... les partisans d'une espèce de scrutin d'arrondissement... et finalement ce sont les partisans du scrutin d'arrondissement qui l'ont emporté, ce qui d'ailleurs n'est pas extraordinaire, puisque ce sont les *conservateurs* qui sont, au total, souvent les plus favorables à la cause européenne. Et c'est parce qu'il est difficile de mettre en place ce scrutin d'arrondissement, avec des dimensions nouvelles, qu'il va y avoir un retard regrettable. Enfin, nous trouvons ce retard regrettable et, ensuite, je vous indique que, bien entendu, les élections n'auront lieu que lorsque la Grande-Bretagne pourra y participer à la même date que les autres.

R. G. — *Justement, mes confrères ont souvent le sentiment — c'est ce qu'ils viennent de dire d'ailleurs — que les retards s'accumulent. Et quelquefois on se demande : mais, où va être l'initiative, avec un grand I, qui fera ce remarquable progrès, en tout cas aux yeux des citoyens européens ?*

J. D. — *Les élections auront bien lieu en 1978 ?*

En fonction de l'attitude britannique, ce sera 1978 ou 1979, puisqu'il faut attendre la loi électorale britannique. Il n'est pas encore certain que cela ne pourra pas être en 1978, peut-être à l'automne, mais nous n'avons pas la certitude que la Grande-Bretagne sera prête ; par contre, les huit autres, y compris le Danemark, qui avait fait des réserves, seront prêts au printemps 1978.

Il faut voir le monde comme il est. D'ailleurs, de temps en temps, vous dites, et peut-être même vous écrivez : « *Il faut faire l'Europe des hommes.* » Mais, l'Europe des hommes, c'est cela ! Est-ce que vous croyez que l'opinion française accepterait qu'il y ait un criminel accusé d'un crime grave — il ne s'agit pas d'activité politique — qui serait de l'autre côté du Rhin ou de l'autre côté de la frontière belge, et qui narguerait la justice française ? Est-ce qu'on l'accepterait ? Je ne le crois pas. Avec l'évolution actuelle, le rapprochement des modes de vie, en réalité ce problème des crimes, et, je le répète, pas du tout le problème du droit d'asile, est un *problème qu'il faut poser à* l'échelon européen ; d'autant plus que, dans tous les pays en question, il y a des garanties judiciaires très sérieuses. Ce sont les pays qui ont, à l'heure actuelle, les systèmes judiciaires les plus élaborés. Si on proposait de le faire avec des pays qui ne donnent pas des garanties judiciaires appropriées, sans tribunaux d'appel, sans Cour suprême, on pourrait se poser des questions. Mais à l'intérieur d'une Europe qui est, en réalité, avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, le Benelux, à la pointe des garanties judiciaires, c'est une question tout à fait différente.

R. G. — *Peut-être une dernière question sur l'Europe, parce que le temps tourne déjà ?*

M. D. — *C'était justement la suite de celle-ci :*

— Comment pourrait-on avoir un espace judiciaire européen où l'extradition serait quasi automatique si les législations pénales ne sont pas semblables ? La France, par exemple, pratique la peine de mort et nos partenaires n'accepteront pas d'extrader des personnes qui risqueraient la peine de mort en France alors qu'elle n'est pas pratiquée chez eux !

— Vous vous trompez... enfin je veux dire qu'ils le feraient peut-être puisqu'à l'heure actuelle nous avons des accords d'extradition bilatéraux. Donc, il ne faut pas inquiéter les Français sur ce sujet, il faut voir la réalité : c'est simplement de définir de façon plus régulière, plus systématique, le problème de la compétence des tribunaux par rapport au crime car, je vous le répète, *dans un continent qui* s'organise, l'idée *que* quelqu'un, jugé criminel, et non pas coupable d'activités politiques, pourrait s'installer à quelques dizaines de kilomètres et narguer les autorités judiciaires, est une idée qui ne correspond pas à l'état de développement de la vie judiciaire européenne.

— Il y a des moments où la distinction est difficile.

— Je ne le crois pas, mais c'est un problème à traiter avec beaucoup de sérieux. Toutes les instances compétentes vont se mettre au travail et nous n'allons pas précipiter les choses.

— Les prises d'otages, c'est un des problèmes cruciaux actuellement dans toutes les sociétés occidentales. Quand vous avez fait la proposition d'un espace judiciaire européen pensiez-vous à ce problème ?

— Pas uniquement, je vous le dis franchement. Je ne veux pas donner à l'Europe une allure répressive. Je ne crois pas que ce soit une bonne image pour elle, donc je pensais aux crimes. Le terrorisme est un crime, mais il y a d'autres formes de crimes qui doivent être traitées par les tribunaux dans des conditions identiques. Donc ceci s'appliquerait aux crimes terroristes, mais je ne veux pas que ce soit l'unique angle par lequel le problème soit posé.

— Ce n'est pas l'Europe des polices ?

— Je l'ai dit ailleurs, ce n'est pas l'Europe des polices, c'est l'Europe des justices.

L'espace judiciaire

J. D. — *Monsieur le président, mon confrère a traité de « gadget » votre thèse sur l'espace judiciaire ; j'ai trouvé que c'était une thèse très intéressante, et à certains égards peut être un peu grave. Vous savez qu'elle a été contestée, qu'elle est très discutée. Elle l'est d'autant plus, dans une grande partie de l'opinion française — je ne sais pas si vous l'avez ressenti de cette manière — qu'il semble que les Espagnols nous aient donné une dure leçon en refusant d'accéder à notre demande d'extradition.*

Est-ce que vous n'avez pas eu l'impression, en définissant cet espace judiciaire, de rompre avec certains usages, avec une tradition, bref avec tout un passé juridique ?

— Il faut bien séparer deux choses que l'on mélange volontiers.

Il y a les problèmes de droit d'asile politique. La France pratique le droit d'asile politique à l'heure actuelle, je vous l'indique, plus que quiconque ; et, de mon temps, plus que quiconque. Vous savez, par exemple, que, de tous les pays du monde, c'est la France qui a accueilli le plus de réfugiés chiliens, et je n'ai pas entendu dire qu'ils connaissent, dans leur vie en France, la moindre difficulté. Donc, il y a l'asile politique.

Et puis, il y a le *droit d'extradition* en ce qui concerne les crimes. A partir du moment où nous vivons les uns tout près des autres, avec des moyens de communication constants, une vie économique qui s'interpénètre, une vie culturelle de plus en plus semblable, lorsqu'il y a un crime commis chez l'un, celui qui est supposé l'avoir commis ne peut pas se réfugier chez l'autre et ne pas être jugé par un tribunal compétent.

Donc, l'idée d'espace judiciaire, ce n'est pas du tout l'idée d'un espace qui traiterait du problème des activités politiques, pas du tout ; il s'agit des crimes, et de donner un caractère plus régulier, plus systématique à des dispositions qui existent et qui sont les *problèmes de compétences en* ce qui concerne les crimes d'une certaine gravité.

L'intérêt de tous les pays du Proche-Orient, c'est la paix

R. G. — *Passons au Proche-Orient, si vous voulez bien, messieurs. La conférence du Caire fait suite à l'initiative courageuse et très applaudie du président Sadate, quand il est allé à Jérusalem. A ce moment-là, on s'est dit tout de même que la politique de la France à l'égard de ce geste était d'une grande timidité. A-t-elle changé et, si oui, pourquoi ?*

— Je voudrais revenir un peu en arrière. Je voudrais dire deux ou trois choses simples sur les problèmes du Proche-Orient, des choses qui semblent mal connues.

La politique française est dominée par une idée depuis que j'exerce la présidence — car je *crois que, dans ces affaires, il faut* parler de ses responsabilités, de ce qu'on fait, — cette idée, c'est que l'intérêt de tous les pays du Proche-Orient, c'est la paix. C'est ma conviction.

D'autres pays ou d'autres analyses peuvent conduire à des attitudes différentes, par exemple mettre l'accent sur la sécurité d'abord et ensuite sur la paix. Je considère, pour ma part, que l'intérêt de toutes les parties en présence, c'est la paix. Et j'ai trouvé dans la visite du président Sadate à Jérusalem l'illustration de cette conviction. Car que s'est-il passé ? Ce n'est pas l'échange de discours qui a été le plus significatif ; c'est la réaction humaine des populations devant ce que serait un état de paix. Et, pour ma part, le plus important a été cette espèce de prise de conscience qu'il pourrait *y avoir la paix au Proche-Orient.*

(Lire la suite page 4.)

Il faut restaurer des relations normales avec l'Algérie

(Suite de la page 3.)

Deuxième *élément, que je voudrais souligner*, c'est que la politique de la France, contrairement à ce qu'on a décrit souvent, *pas tellement en France*, mais parfois, hélas ! à l'extérieur, n'est pas du tout dictée par des considérations d'intérêt et encore *moins d'intérêts pétroliers*. Pour une raison très simple : c'est que nous achetons notre pétrole au prix international, et que, s'il y avait *une crise ou un embargo*, aucun pays ne pourrait se protéger tout seul ; nous avons très bien vu, au moment des événe*ments de l'automne 1973, qu'il y* a unité, en réalité, de marché européen ou international du pétrole. Donc, l'idée que nous rechercherions des avantages, soit de prix, soit d'approvisionnement, par notre politique au Proche-Orient est totalement inexacte.

Enfin, il y a un élément important, nous y reviendrons tout à l'heure, c'est la sensibilité de ce problème pour ce qui est d'Israël. Et je crois qu'à côté des éléments rationnels qui sont à prendre en considération — nous en parlerons — il y a les éléments de sensibilité : parce que le peuple israélien est un peuple qui a connu un martyre historique et, je peux le dire d'autant plus que j'ai été le premier chef d'Etat du monde à avoir pris la parole à Auschwitz pour évoquer sur placé le martyre du peuple juif.

Donc, dans tous les problèmes du Proche-Orient, à côté des éléments rationnels, il ne faut pas oublier naturellement les éléments de sensibilité.

Vous dites d'abord que nous avons été timides, au moment de la visite...

R. G. — *...du président Sadate à Jérusalem.*

— Nous n'avons pas été timides. Simplement, nous ne nous sommes pas exprimés. Pourquoi ? Il ne *faut pas confondre*, dans le monde actuel, les fonctions de l'information et les fonctions du gouvernement. Ce ne sont pas les mêmes *fonctions*, et je n'ai pas à *m'exprimer comme* un particulier ou un citoyen. Je m'exprime comme un gouvernement.

Vous savez, vous le rappeliez tout à l'heure, j'ai, avec le président Sadate, des rapports étroits, je dirais confiants et, d'ailleurs, je lui ai envoyé un messager personnel au mois de juillet ; il lui a fait part d'un certain nombre d'intentions ; je lui ai envoyé récemment un autre messager personnel, et vous savez que nous avons à Paris le vice-président de l'Egypte, que je reçois d'ailleurs demain matin ; nous avons donc des contacts très fréquents. Or, dans cette circonstance, le *président Sadate* a tenu à agir seul, il n'a consulté personne, il n'a informé personne. C'était donc un acte, si vous voulez, qu'il *a entrepris lui-même.*

Quel était l'essentiel de cet acte ? C'était de faire un discours, puisqu'il allait en réalité à Jérusalem pour parler devant le Parlement israélien. Or, à partir du moment où nous ne connaissions pas le contenu de ce discours, est-ce que c'était le rôle du gouvernement, le rôle de la France, de prendre une position par rap*port à un texte dont, je le répète,* nous ignorions totalement le contenu ?

Donc, il était normal que l'attitude de la France, de la France en tant que gouvernement, soit une attitude de réserve. Par contre, et très normalement, à la première réunion gouvernementale suivante, c'est-à-dire le mercredi suivant, nous avons fait connaître notre sentiment.

Les relations franco-israéliennes

R. F. — *Les relations de la France et d'Israël ne sont pas très bonnes. C'est parfois mal ressenti par l'opinoin française. Ainsi, le premier ministre israélien, M. Begin, est allé récemment en Angleterre ; il est reparti pour la deuxième fois aux Etats-Unis. Son ministre des affaires étrangères, M. Dayan, était en Allemagne, à Bruxelles : ils ne viennent pas en France.*

Est-ce que, par exemple, l'invitation qui avait été faite au premier ministre israélien, lorsque c'était M. Rabin, sera renouvelée ? Est-ce que vous pensez qu'un geste peut être fait pour améliorer ces relations ?

— Vous posez un problème. Il est vrai que, souvent, lorsque l'on pense à la *politique* étrangère de la France au Proche-Orient, on a des préjugés. Or c'est une politique, je le répète. Et je reviens *un peu en arrière pour répondre* à votre question. Je considère que l'objectif, c'est la paix. Et que la paix, pour exister, ne peut être qu'une paix globale. Si la paix n'est pas globale, il n'y aura pas de paix au Proche-Orient. Il y aura un désengagement plus ou moins limité dans une partie du Proche-Orient.

J. D. — *C'est ce que dit le président Sadate.*

— C'est ce que dit le président Sadate.

— *M. Begin l'a dit aujourd'hui aussi.*

— Donc, une paix globale.

Une paix globale doit être acceptable par toutes les parties intéressées, c'est-à-dire d'une part par l'ensemble des pays arabes intéressés, et d'autre part par Israël. Et pour être acceptable, au total, il faut que ce soit une paix juste, c'est-à-dire dans laquelle chacun trouve une réponse à ses préoccupations fondamentales. Et nous n'avons jamais dévié de cette ligne.

Paix globale, c'est-à-dire acceptable par tous et donc paix juste.

Au point de vue des contacts, nous n'avons pas eu récemment *la visite de dirigeants, de chef* d'Etat d'Israël. J'avais invité effectivement le premier ministre d'Israël à venir en France. Il y a eu des élections, un changement de gouvernement et nous avons indiqué que nous maintenions notre invitation. Et je peux vous dire maintenant que, sachant que M. Chaban-Delmas se rendait en Israël, voici quelques semaines, je l'ai chargé, avant son départ, d'une mission personnelle vis-à-vis de M. Begin, pour examiner les conditions de sa visite, de façon qu'elle puisse être ressentie comme une visite utile, parce que, comme ce devait être la première depuis une longue période, il fallait qu'elle donne ce sentiment d'utilité.

Je prends tout de suite un exemple. Il y a eu, en effet, une visite de M. Begin en Angleterre. Que s'est-il passé ? Vous avez vu les comptes rendus de la presse. Pendant cette visite, les autorités britanniques *ont* essentiellement insisté pour que M. Begin fasse un geste, apporte une réponse positive aux demandes, aux initiatives du président Sadate.

Eh bien ! si, par exemple, la visite de M. Begin s'était déroulée ici dans les mêmes conditions, elle aurait été ressentie comme négative en raison des éléments passés des relations franco-israéliennes.

C'est pourquoi, à mon avis, la visite de M. Begin doit être une visite utile, et j'aurai l'occasion, tout à l'heure, de vous dire sur quels sujets, à mon avis, elle pourrait porter.

Le problème palestinien

M. C. — *Apparemment, les deux clefs du Proche-Orient, c'est Israël et les Palestiniens. Du côté israélien, il y a, à la fois, une patrie et un Etat. Du côté palestinien, on a beaucoup parlé de patrie palestinienne.*

— C'est moi qui en ai parlé ; maintenant, c'est le vocabulaire international.

M. C. — *Vous-même en avez parlé. Mais ce qui manque apparemment, c'est un Etat palestinien. Or qu'est-ce que c'est qu'une patrie palestinienne sans Etat palestinien ? Quelle est votre vision de la solution de ce problème ?*

— Remarquez quelque chose : on critique souvent la position du gouvernement français sur ces sujets. Je disais tout à l'heure que j'ai remarqué le discours à la télévision du président Sadate, à la tribune du Parlement d'Israël. J'ai bien écouté ce discours. Le président Sadate, qui a été longuement applaudi à la fin, a tenu des propos qui vont très au-delà de ce que sont les thèses exprimées par le gouvernement français.

Il a dit trois choses :

Le première chose qu'il a dite, c'est : pas question de négocier une paix séparée. Il l'a dit de la façon la plus claire. Quand il le redit maintenant, il confirme ce qu'il a dit à la tribune.

Il a dit ensuite qu'il fallait l'évacuation de tous les territoires occupés, y compris Jérusalem. Vous l'avez entendu comme moi, ce que nous n'avions jamais indiqué.

Et il a dit enfin qu'il fallait la reconnaissance d'un Etat palestinien alors que, comme vous *venez de le dire, nous employons* l'expression de patrie, c'est-à-dire d'un endroit où s'installent, où se reconnaissent les Palestiniens, où, *ensuite, ils s'organisent* suivant une expression politique à définir.

Donc, il est frappant de voir que, lorsque le président Sadate va beaucoup plus loin dans ses thèses que nous n'allons nous-mêmes, il est cependant applaudi.

Donc, je crois que, sur ce sujet, il faut enlever l'élément passionnel et voir quels sont les sujets de fond. C'est un problème sur lequel il y a des droits et si l'on ne connaît pas ces droits, le problème de fond ne sera jamais réglé.

Il y a le droit des Etats arabes à récupérer les territoires occupés. Pourquoi ? C'est parce que la guerre de 1967 n'était pas une guerre d'annexion territoriale. C'était une guerre défensive, en réalité de protection, et donc il n'y a *aucun élément* juridique et moral qui permette de priver les Etats arabes de la récupération de leurs territoires.

Le deuxième élément, c'est le droit, pour les Palestiniens, d'exister, et d'exister suivant la forme moderne de l'existence : *c'est-à-dire qu'une* population doit être organisée, représentée, dotée d'un certain nombre de moyens d'administration et *participer à la vie réelle* de son temps. Si ce droit n'est pas reconnu, il n'y a pas de solution de fond au problème.

Et le troisième élément qui est important, c'est le droit du peuple d'Israël à vivre en sécurité. Dans la visite du président Sadate, il y a, à mon avis, une réponse partielle à cette dernière question, puisque, par cette visite, il a montré qu'on pouvait imaginer un état de rapport qui ne soit pas simplement l'état de rapport de précaution de pays hostiles, mais un certain rapport de cohabitation.

Donc, je pense, comme vous, que c'est sur ces sujets de fond qu'inévitablement la conversation va se nouer.

Alors, dans les initiatives successives du président Sadate, je crois qu'au lieu de voir une tentative pour aboutir à une solution partielle du problème, il faut voir que l'on revient à une idée dont, d'ailleurs, nous avons eu l'occasion de nous entretenir, qui était la préparation de la future réunion d'ensemble, car à partir du moment où il faut qu'il y ait une paix globale, il est évident que toutes les parties intéressées, tous les pays intéressés devront tôt ou tard, y participer. *Et la formule* qui était envisagée, c'est-à-dire d'aller tout de suite à Genève, un Genève non préparé, risquait bien d'être un échec et donc d'aboutir tout à coup à un vide, avec tous les risques d'affrontement qui pourraient recommencer. Donc, l'idée actuelle, c'est de préparer, par des conversations sur la procédure, par des conversations sur le fond qui se déroulent ici ou là, la manière dont une réunion d'ensemble — qu'elle se tienne à Genève ou à l'invitation du secrétaire général des Nations unies — finirait par régler le problème.

La France et les garanties de la sécurité d'Israël

R. G. — *Est-ce qu'il ne peut pas y avoir d'autres réunions, d'autres conférences ? On a laissé entendre une suite à la conférence du Caire, après Genève, et on a même murmuré le nom de Paris.*

— Le point est que la France ne veut pas intervenir dans cette procédure, car nous ne faisons pas partie de cette procédure. Donc nous n'avons à exprimer des positions que sur le fond, mais pas sur la procédure. L'idée, c'est d'élever progressivement le niveau de la discussion. Actuellement, c'est un niveau d'experts, d'experts élevés, mais d'experts. L'étage suivant pourrait être au niveau de ministres des affaires étrangères et l'étage final, c'est-à-dire la réunion d'ensemble, pourrait alors être une réunion « au sommet ».

Alors, je voudrais dire où se *situe, à mes yeux,* depuis le début, la possibilité d'un rôle utile pour la France. Dans les débats précédents, la France a pu exprimer une opinion ; c'est *quelque chose* que nous avons à traiter, mais elle n'a pas d'élément direct à apporter, qu'il s'agisse de l'évacuation des territoires occupés ou qu'il s'agisse du problème des droits et de la patrie du peuple palestinien.

Par contre, il y a un problème qui, d'ailleurs, a *été évoqué* récemment, qui sera central, c'est le problème de la sécurité de la région. Jusqu'à présent, on pose se problème de sécurité en termes de précaution militaire, occupation de terrain, disponibilité d'armements de toute nature, alors que si l'on entre dans une situation de paix, ce sera un réseau de garanties régionales ou internationales qui peut se substituer à ce dispositif de précaution.

Je suis convaincu que la phase finale de la discussion portera sur les garanties, et je pense que la France et l'Europe, en raison de leur puissance industrielle, de leur rôle dans les industries de fabrication des matériels, auront, ... peuvent avoir une contribution importante à apporter à cette définition et peut-être à cette mise en œuvre des garanties. Je vous indique que ce problème des garanties est un problème dont je *souhaiterais d'entretenir* personnellement avec M. Begin.

R.F. — *Le président Sadate a, l'autre jour, au cours d'une interview à laquelle je participais, parlé de la caution de la France dans ces garanties.*

Il a également parlé d'une initiative à laquelle il avait songé avec vous, au lieu de celle qu'il a finalement retenue, de se rendre à Jérusalem. Quelle était-elle ?

— Il vous a parlé à vous-même de ces *questions*. J'ai d'ailleurs suivi avec beaucoup d'intérêt les déclarations qu'il a faites au « Club de la presse ».

Il y a quelque chose que nous n'avons pas évoqué, c'est la présence des super-puissances dans la région. Je crois que c'est essentiel d'éviter que le Proche-Orient ne redevienne un lieu de manœuvre et d'affrontement des super-puissances.

Ne pas ignorer l'U.R.S.S.

— *C'est ce qui se passe actuellement.*

— C'est ce qui se passe sur le plan diplomatique, mais qui ne se passe pas sur le plan des livraisons de matériels, de la constitution de forces, comme cela s'est passé avant 1973.

Donc, je pense qu'il ne faut pas essayer d'ignorer dans cette affaire l'influence et le rôle de l'Union soviétique, et nous considérons que le stade final est un stade qui doit nécessairement associer la participation de toutes les parties qui peuvent être intéressées. D'ailleurs, il ne peut pas y avoir de garanties, il n'y aura pas de garanties si n'y participe pas l'ensemble des puissances susceptibles de modifier l'équilibre au Proche-Orient. Parmi ces puissances figure évidemment l'Union soviétique.

J. D. — *Monsieur le président, jusqu'au moment où la France s'exprime, ce que vous faites à l'heure actuelle, il y avait des ambiguïtés que vous devez comprendre. Je veux dire qu'il ne faut pas en accuser l'opinion. La première, c'est que tout de suite après le président Sadate il n'y a pas eu silence ; il y a eu réserve exprimée par le premier ministre, d'une manière qui n'était pas claire, c'est le moins qu'on puisse dire, aux yeux de certains d'entre nous.*

La chaleur de votre ralliement, ou de votre adhésion, est si grande aujourd'hui que je vous assure que pour un certain nombre de Français, pour un certain nombre d'informateurs en tout cas, cela fait une surprise, pour ma part une très bonne surprise.

De ce point de vue, d'ailleurs, cette tentative extrêmement importante pour faire écouter la France est freinée par un certain nombre d'ambiguïtés qui demeurent, et que vous aurez à vaincre, parce que je me suis toujours demandé comment on s'y prenait pour faire que dans des affaires qui ne nous concernent pas directement, le Proche-Orient, ou le conflit entre l'Algérie et le Maroc, nous passions pour n'être pas neutres. On nous enlève, on vous enlève cette autorité d'arbitre qui devrait être gardée. Vous avez du mal à vous faire entendre d'Israël, vous aurez du mal à vous faire entendre des Algériens. Nous ne savons pas être neutres. Et c'est ce qui donne cette impression d'une certaine incohérente à l'étranger, et dans une partie de l'opinion. Mais il n'y a pas de procès d'intention, il y a un constat.

— Oui, n'est-ce pas, je vous remercie de votre approbation. Il ne s'agit pas de ralliement, il s'agit d'une ligne...

J. D. — *Elle est un peu brisée !*

— Non, elle est très claire. Je l'exprime, lorsque j'estime utile qu'elle s'exprime. Je ne suis pas chargé d'une mission d'information, je suis chargé d'une mission de conduite des affaires et de représentation des grands intérêts de la France. Or il est parfaitement clair, tout le monde le sait très bien, que dans cette ligne politique en faveur de la paix, en particulier d'appui à des initiatives pouvant aller vers une paix globale, nous avons toujours été favorables à cette ligne. Mais il *faut voir l'ensemble* des éléments, c'est-à-dire qu'il faut toujours se souvenir des autres éléments.

Lorsque le premier ministre a parlé l'autre soir *du discours* de M. le président Sadate, il a rappelé quelque chose qui est fon*damental et que l'on voit à l'heure* actuelle, c'est que le problème ne pourra être résolu que si les problèmes de fond sont traités. Et d'ailleurs le président Sadate, parlant à Jérusalem, a énuméré les problèmes de fond. Il faut savoir que, jusqu'à présent, il n'y a pas eu de progrès enregistrés sur les problèmes de fond. On s'est rapproché des circonstances dans lesquelles ces progrès pourraient être enregistrés, mais on ne les a pas jusqu'à présent enregistrés.

Deuxièmement, un élément important que j'ai souligné est que l'ensemble des pays arabes intéressés devaient pouvoir approuver la solution globale. Car sinon ce ne serait pas une solution globale. Donc nous devons faire en sorte de ne pas accentuer par *notre attitude ou* notre interprétation les divisions qui peuvent apparaître, ou que l'on peut creuser, d'ailleurs, entre un certain nombre de pays arabes directement intéressés.

C'est donc ce qui explique notre attitude.

Alors vous direz : il faut être neutre. Il faut faire attention parce que nous verrons tout à l'heure que quand on est neutre on est absent.

J. D. — *Quand on est partisan, on ne peut être présent que d'un seul côté.*

— Il ne s'agit pas d'être partisan, il s'agit d'avoir une conception. Nous avons une conception — qui d'ailleurs finalement apparaît comme étant la conception européenne. A l'heure actuelle, elle est commune aux Neuf — et c'est la priorité donnée à la recherche de la paix globale, de la paix juste et globale sur les *autres approches du problème*. Et je crois qu'aujourd'hui, puisqu'on avance dans cette direction, il est tout à fait normal que la France, sans oublier naturellement l'ensemble des problèmes, participe à cette orientation.

M. D. — *Mais en somme, monsieur le président, si nous souhaitons une paix globale, s'il n'y a pas d'autre solution pour nous qu'une paix globale, nous acceptons... enfin nous trouvons bon qu'il y ait une négociation séparée, parce que c'est le cas maintenant.*

— Il y a une approche séparée. Il n'y a pas la volonté de négociation séparée, même sur des points symboliques, puisqu'au Caire, nous l'avons vu, les places de différents participants restent offertes. Donc, c'est une approche séparée, mais qui, nous en avons reçu à plusieurs reprises l'assurance, n'a de sens que comme approche vers un *règlement* global.

J. D. — *Si vous permettez, monsieur le président, un petit point très technique sur le Proche-Orient, sur nos relations avec l'Irak. M. Chirac, d'abord, M. Barre, ensuite, ont conclu un accord, d'ailleurs très avantageux pour la France, au terme duquel nous devions céder deux centrales nucléaires. Il semble, selon nos informations, que dans les clauses de ce contrat une clause ait été laissée en blanc, c'est celle qui devrait préciser la nature du combustible qui devra alimenter ces centrales nucléaires.*

Si vous permettez, je rappelle pour les téléspectateurs que le combustible, c'est de l'uranium, et que, selon qu'il est plus ou moins enrichi, il sert à des fins civiles ou militaires.

Alors, je voudrais simplement que vous nous rassuriez. Ce n'est pas sous le prétexte que nous n'avons pas signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires que nous allons alimenter l'Irak, je veux dire, en nucléaire militaire ?

— D'abord, pour la clarté du débat, l'Irak ne fait pas partie des pays du champ de bataille. Il n'y a pas de frontière commune avec Israël. C'est une autre question.

> **LE RÉACTEUR OSIRAK**
>
> C'est l'hebdomadaire « Tribune juive » qui avait annoncé dans son numéro publié à la fin d'octobre 1976 que la France vendrait à l'Irak un réacteur nucléaire de recherches du type Osiris. Au début de novembre, il se confirmait que la France allait vendre un tel réacteur, *rebaptisé Osirak*, ainsi que sa charge d'environ 12 kilogrammes d'uranium enrichi à 93 % et divers matériels d'expérimen*tation. En même temps*, on apprenait que Paris renonçait à vendre une usine de retraitement du combustible nucléaire irradié au Pakistan, vente qui avait fait l'objet au cours de l'été 1976 d'une mise en garde de la part des Etats-Unis.
>
> Le réacteur doit être fourni par la société Technicatome, filiale du commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). Tous les matériels fournis seront soumis au contrôle de l'Agence internationale de l'Energie atomique de Vienne, conformément aux dispositions du traité de non-prolifération dont l'Irak est signataire.
>
> *Lors de son voyage à Bagdad*, les 25 et 26 juin dernier M. Barre avait consacré à la coopération entre la France et *l'Irak une large place dans ses* entretiens.
>
> Plusieurs centaines de techniciens français sont déjà à l'œuvre près de Bagdad pour construire le centre de recherches nucléaires qui doit abriter Osirak

Je suis très préoccupé, vous le savez, de la politique française de non-prolifération. D'ailleurs, dans notre prochain entretien, j'espère, avec les mêmes participants, en janvier, je parlerai de ce sujet, des attitudes, des décisions que nous avons à prendre dans ce domaine. Mais je peux vous indiquer, concernant l'Irak, qu'il s'agisse de fournitures, de centrales classiques et de combustible classique, à l'exclusion de toute autre disposition.

J. D. — *La clause en blanc n'existe pas !*

M. C. — *Monsieur le président, je reviens une seconde sur le problème de la solution globale. C'est l'idéal ! Cela suppose : Israël, les pays arabes, les Américains, les Russes... Difficile !*

Si on n'y arrive pas, est-ce qu'il faut vraiment attendre sans rien faire ? Je veux dire, en n'appuyant personne, en ne bougeant pas nous-mêmes ? Ou est-ce qu'on ne peut pas essayer de soutenir, au moins d'encourager même les solutions séparées ? Enfin, je ne dirai pas « séparées », puisque tout le monde élimine la paix séparée, bien sûr, mais en tout cas des solutions partielles, disons ?

— Quand on dit solution globale, cela ne veut pas dire qu'il y a une solution dans laquelle l'Union soviétique et les Etats-Unis doivent être participants. La solution globale, c'est une solution acceptable par les parties en cause, c'est-à-dire par les pays du Proche-Orient.

Il est souhaitable que cette solution soit jugée bonne par l'ensemble des autres parties intéressées, c'est-à-dire Etats-Unis, Union soviétique et Europe. C'est la solution globale, c'est la solution entre les intéressés.

Alors, que faire si on n'aboutit pas ? Si on n'aboutit pas, la situation sera très dangereuse. Dans une situation très dangereuse, faut-il gagner du temps ? Au fond, ce qu'on fait ou ce qu'on cherche, c'est un troisième accord de désengagement, ce n'est rien de plus. Eh bien, je crois qu'à l'heure actuelle il vaut mieux, je crois, ne pas explorer cette voie. Il faut considérer qu'il y a un certain mouvement qui a été créé, ce mouvement va dans la direction d'un règlement global, et donc l'activité des parties concernées doit être d'encourager et, si possible, de contribuer à ce règlement.

Donner un réseau de garanties aux Etats du Proche-Orient

R. F. — *Le règlement global exclut-il un règlement par étapes, c'est-à-dire, maintenant par exemple, est-ce qu'il peut y avoir un troisième accord intérimaire de désengagement qui dégagerait l'ensemble du Sinaï, c'est-à-dire un accord entre Israël et l'Egypte, et ensuite, deuxième étape, peut-être la Jordanie ?*

J. D. — *Vous avez dit quelque chose de très important : vous voudriez vous entretenir avec M. Begin. De quoi ?*

— Du problème des garanties. Parce que vous savez que dans la contestation, telle qu'elle est présentée, le problème juridique, du fait que ce sont des territoires qui étaient effectivement jordaniens pour une partie et égyptiens pour une autre, n'est contesté par personne. Mais la thèse qui est souvent exprimée par les gens d'Israël, c'est qu'il s'agit de problèmes de sécurité : ces problèmes de sécurité nous amènent à rechercher des dispositions sur le terrain.

هكذا من الأصل

TERVIEW TÉLÉVISÉE

normales avec l'Alg

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

pour créer les conditions de relations cordiales

C'est donc une manière de ser le problème des garanties. ais il y a une autre manière de poser, qui est de savoir quelle ut être la nature des engage- ents conjoints que pourraient endre l'ensemble des grandes issances qui disposent des ma- riels et qui garantissent la sécu- té de façon à donner un réseau garanties qui soit suffisam- ent solide, et je dirai automa- que, pour les États de la région. ; c'est de ce sujet que je vou- ais m'entretenir avec M. Begin.

M. D. — *Est-il toujours invité ou non, M. Begin. Parce que M. de Guiringaud a laissé entendre qu'il n'était plus invité ?*

— Il est invité. Et je répète e j'avais même envoyé quel- 'un examiner les modalités ssibles de sa visite pour que lle-ci, je vous le répète, soit ne visite utile. Et d'ailleurs, si ministre des affaires étrangères raélien venait ou passait par aris, bien entendu, il serait reçu.

J. D. — *Monsieur le président, en 1975, en avril 1975, vous avez fait un voyage en Algérie qui s'est terminé, je peux dire, triomphalement. Je me souviens même que l'émotion était telle que le président Boumediène est allé à l'ambassade de France (je crois que s'était Jean-Marie Soutou qui était ambassadeur et qui est actuellement secrétaire général du Quai d'Orsay) pour aller voir les « pieds-noirs » d'Alger. Et un certain nombre d'assurances d'échanges ont été données.*

Depuis, les rapports n'ont pas cessé de se dégrader dans les esprits, dans les faits, à tous les points de vue. Depuis, surtout, nous avons été supplantés du point de vue économique et, la surprise est assez grande, non pas par un pays progressiste mais par les États-Unis.

En ce moment, ils sont les premiers clients. Nous sommes le troisième après l'Allemagne. Comment expliquez-vous cela ? Qu'est-ce qui a été fait ? Comment, surtout, triompher de cet état de choses ?

— Vous vous rappelez, en effet, e je suis allé en 1975 en Algérie je vous dirai que j'ai eu le érite d'aller en Algérie. Ce était pas facile d'être le pre- ier président de la République ançaise à aller dans ce pays. Je i fait pour montrer qu'à mes ux et aux yeux de la France y avait une page qui était finitivement tournée, qui était lle des conditions dans les- elles l'Algérie et la France taient séparées.

J'ai parlé au président Bou- ediène. Je lui ai dit mon sen- nent ; mon sentiment c'est que rsque deux pays ont été très roitement mêlés pendant cent ente ans, lorsque ensuite leur paration se fait dans un déchi- ment avec des épreuves de part t d'autre, ce n'est pas facile l'établir tout de suite des rela- ions sur des bases qui soient ormales, *cordiales* ; et, lui i-je dit, nous devons avoir un uide simple : c'est d'appliquer ntre nous les règles de bonnes lations internationales, c'est- -dire d'une part de respecter otre indépendance réciproque. est ensuite de respecter notre térêt réciproque, c'est enfin de specter nos dignités réciproques. je lui ai dit : si nous le fai- ns pendant un certain temps, us aurons des relations nor- ales et puis, quand nous aurons pendant un certain temps des ations normales, compte tenu notre passé, de notre culture, us aurons des relations cor- les.

Eh bien! Je peux vous dire que, uis 1975, en ce qui me cerne, j'ai traité tous les pro- mes qui concernent l'Algérie ne manière conforme aux nes règles des relations inter- ionales. Vous n'avez pas uvé, sous ma plume ou dans bouche, la moindre polémi- , jamais. Lorsque nous avons à traiter de questions écono- ques, nous les avons traitées is le respect de l'Algérie, mais is le respect, d'abord, du nôtre. exemple, nous avons auto- , il y a quelques semaines. compagnie nationale à signer accord pour des achats de role en Algérie. Nou- n'avons pu nous mettre d'accord sur tes les questions économiques. is jamais personne n'a consi- é le fait de discuter comme entatoire à de bonnes rela- s. *Je vous citerai*, par exem- le cas d'un autre pays, ion soviétique, avec qui nous ns de très bons rapports. bien, nous avons eu des dis- sions, il y a *quelques mois*, les taux de crédit à l'Union iétique, et personne n'a consi- é le fait de discuter comme ntoire à de bonnes relations. 'ai fait savoir à deux reprises président Boumediène que s étions disposés à faciliter stallation de Renault, pour — me vous le savez — une nou- e importante usine...

L'USINE AUTOMOBILE D'ORAN

Le projet algérien de construire près d'Oran une usine automobile d'une capacité de production annuelle de cent mille véhicules est vieux de quatre ans. Plusieurs constructeurs avaient été contactés parmi lesquels Datsun (Japon), Volkswagen (Allemagne de l'Ouest), Fiat (Italie) et Renault.

Deux projets ont, semble-t-il, été retenus par les Algériens : celui de Fiat et celui de Renault. Le 17 novembre dernier M. Umberto Agnelli, vice-président du groupe italien, affirmait que « Fiat avait plus de 80 % de chances de décrocher le contrat algérien », confirmant ainsi des rumeurs qui circulaient avec insistance depuis plusieurs mois.

Au-delà de la détérioration du climat politique entre la France et l'Algérie, les négociations avec Renault auraient achoppé sur les conditions financières de la réalisation de ce contrat dont le montant est estimé généralement à environ 8 milliards de francs et plus particulièrement sur le montant de l'acompte que devraient verser les Algériens, le nouveau taux d'intérêt des prêts consentis et le report des annuités.

Le groupe Fiat a sollicité, avec succès, l'aide du gouvernement italien. Celui-ci prendrait en effet à sa charge l'essentiel du coût du financement, l'Algérie payant « cash » 15 % du montant du contrat.

J. D. — *C'est probablement Fiat qui va l'emporter, du moins je le crains.*

— Vous dites : c'est Fiat qui va l'emporter. Nous verrons bien.

J. D. — *Je le redoute*

— Oui... Or, j'observe que l'Algérie a donné une certaine préférence à Fiat, mais qu'elle n'a pas conclu, et que les conditions de crédit qui sont faites par Fiat ne sont pas si faciles non plus à obtenir. Donc, il ne faut pas transformer en problèmes politiques ce qui est le jeu normal des intérêts de pays indépendants.

Alors, je vous répète mon idée, c'est que nous ayons des relations marquées par le bon usage des relations internationales entre pays indépendants qui se respectent, et si nous le faisons nous préparerons une deuxième étape, que je souhaite voir venir, et qui est celle de relations cordiales.

R. G. — *Le président Boumediène et M. Marchais, d'un même cœur, ont dénoncé la détérioration continue des relations franco-algériennes...*

— Oui, on a dit beaucoup de choses, et de choses curieuses. J'ai lu dans une déclaration...

J. D. — *On pourrait faire un petit inventaire, pour vous permettre de répondre.*

Il y a, par exemple, le reproche algérien qui est, à mon avis, le plus émouvant — si le mot ne vous paraît pas trop sentimental C'est un refus sur un accroissement de la coopération, c'est-à-dire de l'enseignement de la langue française, de la formation, etc. Cela, c'est une demande qui est faite, qui a été formulée au moins cinq fois, et il semble que le redéploiement, puisque c'est l'expression, je crois, employée dans la diplomatie française, nous empêche d'augmenter cette coopération.

— Vous avez dit un « catalogue »...

J. D. — *Oui... enfin, un catalogue que je vous propose, si vous voulez bien. Il y a une renonciation...*

— La réponse est très simple. Actuellement, c'est en Algérie que nous avons le plus grand nombre d'enseignants français ; vous savez bien que nous avons des problèmes budgétaires, des problèmes d'enseignement en France, et donc nous ne pouvons pas augmenter, à l'heure actuelle, dans une période budgétairement et économiquement serrée, les moyens que nous consacrons partout à notre action de coopération. Mais, malgré les difficultés que vous indiquez, nous n'avons budgétairement jamais réduit notre effort et nous avons, au total...

J. D. — *Comme il est le même depuis quelques années, on peut estimer qu'il est réduit !*

— Oui, mais enfin...

M. D. — *Monsieur le président, la renonciation aux achats de gaz et de pétrole pour un certain volume...*

— Pas du tout. Nous avons, au contraire, une négociation très importante, mais très difficile, qui est la construction d'un grand tuyau qui partirait de l'Ouest algérien, qui s'enfoncerait dans la Méditerranée, malheureusement assez profondément parce qu'il ne peut pas passer par la partie marocaine — donc il serait obligé de s'enfoncer dans la Méditerranée — pour gagner ensuite l'Espagne et la France, et c'est un projet dont nous avons toujours poursuivi la discussion et auquel nous sommes favorables.

Autrement dit, ce qu'il faut bien voir, c'est que les attaques ne sont pas le fait de la France. Vous avez cité des exemples dans lesquels vous craignez que l'attitude de la France n'ait pas été positive ; moi, je vous citerai un autre exemple : l'année dernière, nous avons conduit Djibouti à l'indépendance, nous l'avons fait de manière pacifique et finalement, avec l'appui de la communauté internationale. Quel est le pays africain qui, dans les instances internationales, a dénoncé l'action de la France à Djibouti et a dit que ce serait une fausse indépendance ? L'Algérie. Pourquoi ? Recherchez les actions de notre diplomatie. Lorsque l'Algérie s'est trouvée en difficulté, jamais nous n'avons pris d'initiative de cette nature.

Donc, je le répète, compte tenu de notre histoire et compte tenu du fait que je sais que le peuple algérien a conservé beaucoup d'amitié — je ne sais pas quel est le terme... vous disiez « affection » — pour la France, je souhaite que les relations soient des relations cordiales.

Mais il faut apprendre à établir des relations cordiales en commençant par avoir de bonnes relations respectueuses des droits réciproques.

Une visite en Guinée au début de 1978

R. F. — *Quelques éléments des usages internationaux ont été singulièrement malmenés aujourd'hui par M. Boumediène, apparemment. Nous avons appris une très bonne nouvelle : la prochaine libération des otages français du Polisario. Nous l'avons apprise de la bouche du secrétaire général du parti communiste français, qui se sentait, sans doute, investi d'une mission nationale, et je voudrais vous demander comment vous avez ressenti le fait que cette information ait été donnée par ce canal et si vous considérez qu'il est normal que M. Boumediène ait donné cette priorité au parti communiste ?*

J. D — *Ce n'est pas Boumediène qui l'a donnée, je m'excuse.*

R. F. — *Je crois que le Polisario a des relations très intimes avec le gouvernement algérien.*

J. D. — *Je m'excuse, monsieur le président, c'est vous qu'on a envie d'écouter, mais ce n'est pas Boumediène qui a donné le communiqué à M. Marchais.*

— D'abord, première question. Je reviens un peu en arrière, mais c'est lié à ces déclarations, et j'ai lu toutes les déclarations qui ont été faites. Le président de la *République française serait soi-disant* fondamentalement hostile à l'option politique interne de l'Algérie. Ceci était dit par un haut dirigeant français qui se trouvait en Algérie, mais qui n'est pas qualifié pour le savoir, parce que s'il rend visite à M. Boumediène, il ne rend pas visite au président de la République française !

Mais je vous indique qu'en Afrique, il y a des pays qui ont toutes sortes d'options politiques, et avec lesquels j'ai rétabli des relations confiantes. Un exemple parmi d'autres : la Guinée. La Guinée a des options politiques qui vont au-delà des options politiques de l'Algérie, et vous savez que, personnellement, d'ailleurs au prix de négociations qui ont été longues avec le président Sékou Touré, j'ai rétabli les relations et je compte me rendre, au début de l'année prochaine, en Guinée. Donc ceci est totalement inexact. Nous n'avons pas à nous préoccuper de l'option politique interne de l'Algérie, pas plus que nous ne nous occupons de celle d'autres pays. Mais nous demandons, en sens inverse, qu'il n'y ait pas d'interférence algérienne dans la politique intérieure de la France, car les Français ne l'acceptent de personne.

J. D. — *Est-ce que vous pensez que c'est le cas ?*

— Alors, j'en viens à la question des otages. D'abord, je me réjouis que ces otages puissent être bientôt libérés. Première chose, je m'en réjouis. Vous savez que depuis que je suis président de la République, j'ai eu à faire face à plusieurs situations d'otages : un cas d'otage dans le Tibesti, au Tchad, ensuite un cas en Algérie d'ingénieurs français qui avaient été arrêtés, qui ont été libérés, que j'ai reçus, et puis il y a un peu plus d'un an déjà, deux Français, MM. Dieff et Ségurro, qui avaient été arrêtés par le Polisario. Ils ont tous été successivement libérés. Je me réjouis de la libération prochaine des otages français et j'ai noté à cet égard les indications du secrétaire général des Nations unies, *M. Waldheim, qui vient de faire paraître* un communiqué. Vous savez que nous n'avons pas cessé d'être en contact avec lui pour aboutir à ce résultat. Donc, je m'en réjouis.

Deuxième point : ceci montre que c'était bien des otages. Car la manière dont cela se passe, la manière dont cela est annoncé, ce n'est pas la manière dont on traiterait soit des criminels, soit des prisonniers de guerre; c'était des otages. Car lorsqu'on fait des manœuvres politiques à propos de la libération de quelqu'un, on apporte la démonstration, la confirmation que c'était un otage.

Dans le communiqué qui a été publié — *je ne peux pas l'accepter* — il est indiqué que c'était des agents de l'impérialisme qui travaillaient à des constructions militaires en Mauritanie ! Il n'en est pas question. J'ai sous les yeux la liste de ces otages, je l'ai apportée : c'était une dessinatrice, un instituteur, un agent technique, un cartographe, le chef du centre de téléphone de l'endroit, un ingénieur ; et puis il y avait également deux cheminots qui travaillaient sur une voie de chemin de fer à l'intérieur de la Mauritanie. Ce n'étaient pas des agents de l'impérialisme, c'étaient des otages.

Qu'est-ce que nous avons fait pour obtenir leur libération ? Dès l'origine, nous avons saisi les instances internationales, car nous voulions obtenir leur libération sans céder au chantage. Alors, ces instances, c'était d'abord le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, qui, dès l'origine, a été actif et qui s'est occupé de ce problème ; puis les institutions internationales telles que la Croix-Rouge. Nous n'avons obtenu aucune réponse. Les otages ont été capturés, je vous le rappelle, le 1er mai dernier. Nous n'avons *obtenu aucune réponse jusqu'au* mois d'octobre, et on ne savait pas s'ils étaient vivants ou morts.

Voilà donc des otages qui étaient traités d'une manière telle que les usages, je veux dire du droit international, les plus élémentaires, c'est-à-dire prévenir les familles, permettre un échange de correspondance, tout ceci n'était pas respecté.

Lorsque le maréchal Tito est venu à Paris, dans cette pièce, en face, ici, je lui ai dit que c'était pour moi une question fondamentale, car je suis respectueux des droits de l'homme, mais j'estime que les droits de l'homme cela comprend aussi les droits des Français. Et que puisqu'il y avait huit Français qui avaient disparu, je lui demandais, puisqu'il se rendait à Alger, d'intervenir directement pour avoir de leurs nouvelles et, si possible, pour obtenir leur libération. Je lui ai demandé cela le 13 octobre dernier.

Le maréchal Tito est allé à Alger, a parlé de la question au président Boumediène et m'a fait les deux réponses suivantes :

Première réponse : « *Ils sont en vie, vous pouvez en donner l'assurance aux familles* », ce que j'ai fait. Et ensuite : « *Il suffit que le gouvernement français entre en rapport avec les organismes humanitaires, Croix-Rouge, Croissant-Rouge, et, si vous le faites, la libération pourra être décidée.* »

J'ai reçu dans le même temps la visite, vous vous en souvenez, du premier ministre de Libye, qui m'a dit : « *Mais comment se fait-il que vous n'utilisiez pas les organismes humanitaires, car j'ai l'assurance que, si vous le faites, ils seront libérés.* »

Qu'à cela ne tienne ! Nous avons envoyé aussitôt un représentant voir les représentants du Croissant-Rouge algérien et du Croissant-Rouge du Polisario. Vous savez qu'il a fait deux séjours en Algérie et qu'on lui a présenté des demandes inacceptables. La première demande était en cinq points ; je cite pour mémoire le dernier point : c'était le départ immédiat de tous les Français de Mauritanie — ils sont entre trois mille et quatre mille — et le départ des Français du sud du Maroc pour libérer les otages. Alors, nous avons fait savoir que, bien entendu, il n'en était pas question. Et nous avons, à ce moment-là, adopté une attitude qui était de créer des conditions internationales telles que l'intérêt des parties en cause soit la libération des otages. Nous en avons parlé avec tout le monde : j'en ai parlé à *M. Brejnev — je veux* dire par correspondance ; — j'en ai parlé aux États-Unis, qui sont intervenus ; à l'Allemagne fédérale, qui est intervenue ; à nos partenaires *européens* ; aux Libyens ; à la plupart des pays arabes, qui sont tous intervenus et qui ont fait valoir que c'était une situation en effet inacceptable.

Alors, le dernier point, qui est important, c'est que la France n'a pas cédé. Car sur l'affaire du Polisario il y a un problème — celui du peuple sahraoui — qui n'est pas de la compétence de la France. Je vais, si vous voulez, peut-être le montrer aux téléspectateurs, car je ne suis pas sûr qu'ils connaissent tous les éléments de ce problème.

Dans cette région, il y a la Mauritanie. La Mauritanie, c'est une ancienne colonie française qui a accédé à l'indépendance il y a dix-sept ans, qui est un pays pauvre, digne, faible et respecté dans le monde islamique. Sa population est concentrée vers le sud de la Mauritanie.

Et puis il y a l'ancien Sahara espagnol, sur lequel la France n'a jamais exercé la moindre autorité coloniale. C'était une possession espagnole, et c'est là que se pose le problème du Polisario. C'est le sort de cette région et de sa population qui est en discussion.

Or le sort du Sahara espagnol, c'est un problème africain. C'est *un problème qui est traité* par les instances internationales, l'ONU, l'Organisation de l'unité africaine La France participe à certaines de ces délibérations.

(Lire la suite page 6.)

M. Dominique Gallet, délé- national de l'Union des gaul- s de progrès : « *Après cet etien télévisé, l'impression de et même d'incohérence qui ort de la politique étrangère rdienne n'aura certainement disparu de l'opinion publi-* »

L'INTERVIEW TÉLÉVISÉE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

(Suite de la page 5.)

Et d'ailleurs nous avons voté à l'ONU les deux résolutions qui ont été présentées sur ce sujet et notamment celles touchant aux droits à l'autodétermination du peuple sahraoui (1).

Voici, sur la carte, ce territoire. Par contre, les Français ont été enlevés en Mauritanie, c'est-à-dire dans un pays dont toutes les frontières sont reconnues par tout le monde, y compris l'ensemble des pays arabes, où les Français sont employés à des tâches parfaitement pacifiques de développement. Vous voyez le chemin de fer dont on parle — cette petite ligne noire sur la carte, — il a été construit dans des conditions telles qu'il ne pénètre pas au Sahara ex-espagnol d'un bout à l'autre ; donc, lorsqu'on attaque ce chemin de fer ou les gens qui y travaillent, on attaque les gens qui travaillent en Mauritanie. La position de la France a été de penser que le problème du Polisario est un problème international et africain, que la France participe aux délibérations internationales; oui, mais elle n'acceptera pas que par des moyens de chantage ou de pression on l'amène à prendre une politique ou à définir une attitude qui ne soit pas celle qu'elle a la responsabilité de prendre. Pour ce qui est de la Mauritanie, j'ai lu que nous l'aidions militairement dans le passé... Monsieur Daniel, c'est un pays très respectable, la Mauritanie...

J. D. — Je le respecte beaucoup, il se trouve en plus que son président est un ami d'enfance.

— Oui, mais pourquoi l'attaque-t-on chez lui ?



(Dessin de KONK.)

La Mauritanie défend son droit à exister

J. D. — Si vous permettez, puisque vous m'avez fait l'honneur de me citer, j'ai rappelé deux choses : la première, c'est que nous avons été partie prenante dans un accord secret, pas vous. Le 10 janvier 1958, il y a eu une opération baptisé Ouragan où nous avons fait un accord secret avec les Espagnols et où les Français et les Espagnols ont écrasé l'armée de libération qui était faite de toutes ces tribus aux confins mauritaniens, aux confins du Sahara espagnol, aux confins de l'Algérie, ce qui prouve que ces régions sont très turbulentes et que cette Mauritanie est extrêmement divisée, comme d'ailleurs tous les pays d'Afrique, faite d'ethnies différentes, les Noirs du Sud, ensuite, en haut, il y a des Blancs berbérisés qui se disent maintenant Arabes. Alors, c'est une situation un petit peu plus complexe.

Vous avez dit tout à l'heure une chose importante. La France, par votre voix, je crois, a été d'accord pour l'autodétermination, mais, en même temps, elle s'est inclinée devant le comportement marocain, qui a nié ce droit, d'où conflit, d'où problème aujourd'hui.

— Non, la France a voté — nous n'allons pas entrer dans l'aspect juridique compliqué du problème, — la France a voté les deux résolutions des Nations unies, c'était en 1976, nous avons voté les deux résolutions qui prévoient en fait dans certaines conditions l'expression du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ; mais vous savez que la question qui se pose depuis l'origine est de savoir comment ce vote est organisé, par qui, et c'est là-dessus qu'il y a affrontement et qu'il y a opposition.

En tout cas, je le répète, c'est un problème dans lequel la France n'a aucune responsabilité, aucun intérêt d'aucune sorte. On avait raconté au début que nous voulions nous intéresser aux mines de phosphate ou je ne sais quoi. Nous n'avons aucun intérêt. Et d'ailleurs, dans cette région, il n'y a pas de Français. C'est pourquoi nous ne pouvions pas accepter de céder à un chantage par des otages. C'est pourquoi nous n'avons rien cédé.

Ainsi la Mauritanie, je le répète, est un pays pauvre, respectable, qui défend son droit à exister et son indépendance à l'intérieur de ses frontières. Et, à l'intérieur de ses frontières, il y a, à l'heure actuelle, trois mille ou quatre mille Français qui travaillent, qui sont principalement des enseignants, qui sont des cadres de développement rural. Et nous ne pouvons pas accepter qu'ils soient attaqués, maltraités ou emmenés en otage. Ceci n'a rien à voir avec le sujet du Sahara espagnol. Et l'on nous dit que la France avait pris parti militairement ? Je puis vous dire ceci : au 1er mai, qui est la date à laquelle nos otages ont été enlevés, combien croyez-vous qu'il y avait de coopérants militaires français en Mauritanie ?

J. D. — Une trentaine, je crois.

— Il y en avait quatorze, qui étaient dans des écoles. Donc, il n'y avait aucune intervention militaire française dans le conflit à propos du Polisario. Par contre, nous souhaitons naturellement que les Français de Mauritanie soient protégés. Nous avons à cet égard des obligations, car je considère que le président de la République française a en charge la sécurité des Français. Et lorsqu'ils sont dans un État indépendant et souverain qui nous demande de contribuer à la sécurité des Français chez lui, nous le faisons.

J. D. — Partout où il y a des coopérants français dans le monde ?

— Je ne vais pas envoyer l'armée française partout, ce n'est pas cela, M. Daniel, c'est sérieux. Nous sommes un pays pacifique, mais nous ne sommes pas un pays faible. Et la France, dont je suis le président, est un pays qui veut avoir la réputation d'être un pays pacifique, mais qui ne veut pas avoir la réputation de faiblesse. Et l'idée qu'on peut venir, malgré les autorités locales, s'emparer de quelques Français, ensuite les faire disparaître pendant six mois, c'est une situation que je n'accepte pas.

J.D. — Mais si, au Liban, où il y a des Français qui coopèrent, ils étaient en danger, vous n'enverriez pas une armée pour intervenir, alors qu'il y a conflit ? Est-ce que vous niez l'existence d'un conflit entre l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie ?

— C'est tout à fait différent. Qu'il y ait en effet conflit ou tension entre le Maroc, la Mauritanie et l'Algérie, c'est un autre problème.

J. D. — Grave conflit.

— C'est un grave conflit, une grande tension.

M. D. — Qui s'aggrave même !

— ...qui persiste. Et la France est un pays qui a de très bons rapports avec la Mauritanie et avec le Maroc, et qui souhaite avoir des rapports, je l'ai dit, normaux et cordiaux, avec l'Algérie.

Nous avons avec le Maroc des accords qui existent depuis toujours, et vous savez que l'essentiel de l'équipement militaire marocain était un équipement américain, ce n'était pas un équipement français. Et avec la Mauritanie... la Mauritanie n'avait même pas d'armée, elle avait deux mille hommes, et c'est un pays vraiment pacifique, qui avait supprimé tout accord de défense. C'est seulement il y a quelques mois, devant les attaques insistantes sur le sol mauritanien, que la Mauritanie nous a demandé de l'aider à organiser sa défense. Mais quand un État faible...

J. D. — Si on l'aide, on prend parti !

— On ne prend pas parti à l'intérieur de ses frontières. Il ne s'agit pas de combattre aux frontières. Vous avez vu où se trouvent les centres vitaux de la Mauritanie, ils ne sont pas sur la frontière et pas sur le territoire contesté par le Polisario. Ils sont à l'intérieur du pays reconnu par tous les États africains que la France a conduits à l'indépendance.

M. C. — Il y a une différence, monsieur le président, dans tout cela: c'est qu'après tout les attaques du Polisario, nous savons tous très très bien qu'elles partent du territoire algérien ; j'ai moi-même des reporters qui sont partis de Tindouf avec les troupes du Polisario. Alors, quand on nous parle d'un pays ami avec la France, je trouve que c'est une curieuse façon de témoigner son amitié.

J. D. — Je ne comprends pas du tout, mais cela ne fait rien.

M. C. — C'est très clair.

— C'est en effet très clair. Je vous dirai simplement ceci ; cela, c'est la situation de la région, et cette situation peut appeler, en effet, des jugements tels que ceux que vous formulez. Mais je dirai que la France, en tant que telle, n'est pas dans cette région, n'a pas de responsabilité dans cette région, et donc pourquoi intervient-elle ? Enfin, je veux dire pourquoi est-elle concernée ? Elle est concernée parce que la Mauritanie est un pays indépendant avec lequel nous avons de bonnes relations, où travaillent des Français et où ces Français doivent pouvoir travailler dans la sécurité.

On ne fait pas de politique avec les otages

R. F. — Je voudrais simplement demander à M. le président si, à la lumière de ce qui s'est passé aujourd'hui, du comportement de M. Marchais, il trouve normal le comportement de certains responsables de l'opposition qui vont dans les pays étrangers, qui s'instituent négociateurs. Il y a eu M. Kanapa, il y a eu M. Jospin. Je voudrais vous demander, M. le président de la République, si, à leur retour de voyages identiques, ils sont venus, s'ils ont pris contact soit avec vous, soit avec quelqu'un du gouvernement, ne serait-ce que pour vous informer de ce qu'ils ont appris et, disons, de la situation telle qu'ils l'ont vue sur place.

— Je vous dirai qu'aucun de ceux qui sont revenus d'Algérie au cours des derniers mois n'a jugé utile d'informer le gouvernement français des résultats de leur visite. Ensuite, je vous dirai que je suis persuadé que les Français sont capables de juger eux-mêmes. Et je vous dirai enfin qu'on ne fait pas de politique avec des otages

J. D. — Monsieur le président, si vous permettez, une question. Je voulais vous dire que, pendant que vous parliez, je réfléchissais à un souvenir : quand Henry Kissinger est passé à Paris, il a confié à certains d'entre nous qu'il regrettait de ne pas être intervenu en Angola, qu'il vous l'avait dit, ce qui était important, et que c'était un sujet de discussion et de réflexion. Me penchant sur votre tentation libanaise, votre intervention au Zaïre, votre engagement en Mauritanie depuis la base de Dakar, sans la juger et en la séparant des affaires des otages, pour lesquelles mon accord est total avec vous, bien entendu, mais il ne faut pas confondre les deux plans, je me suis demandé s'il n'y avait pas chez vous une tentation interventionniste, qui peut s'expliquer, mais sur laquelle nous ne saurions pas tout.

Est-ce que vous ne pensez pas, au fond, et ce serait bien de le savoir pour l'opinion française, qu'il y a une présence soviétique inquiétante, que des services secrets anglais, étrangers, américains ou chinois nous concurrencent ? Est-ce que vous ne sentez pas le besoin d'affirmer la France par d'autres moyens ? Est-ce qu'il n'y a pas un dessein français politique en Afrique, et je cherche le fil d'Ariane de votre politique. Il m'avait semblé le deviner par là. Cela peut s'expliquer, mais encore faut-il le dire... Est-ce que vous ne voulez pas prendre le relais des Américains absents, voilà, au fond ?

— Quelles sont les caractéristiques lorsque la France est présente ? Elle est présente dans quelles conditions et où ? Elle est présente d'abord uniquement dans les États qui sont, qui ont été proches d'elle et vis-à-vis desquels elle a conservé un certain nombre d'obligations ou de liens, que ce soit des liens juridiques ou que ce soit des liens politiques.

Deuxièmement, la France n'agit jamais contre l'avis des gouvernements souverains. Chaque fois qu'un gouvernement change ou modifie son attitude, la France n'impose en aucune manière son action, et, si ceci se passait dans tel ou tel État d'Afrique, il n'y aurait jamais aucune interférence de la part de la France.

Par contre, j'estime que, dans ce monde où il y a les grandes puissances et puis les petites puissances, il ne faut pas que les faibles se sentent abandonnés par leurs amis, car, s'ils sont abandonnés par leurs amis, ils ne croient plus à rien et ils se livrent à toutes les aventures.

Ce qui est frappant, c'est que la France, malgré ou à cause de cette politique que vous décrivez, conserve à l'heure actuelle, en Afrique, le réseau le plus solide d'amitiés. Je dirai que nous sommes le seul pays du monde, aujourd'hui, à avoir ce réseau d'amitiés en Afrique, parce que les Africains savent très bien que nous n'agissons jamais — le mot « intervenir » va au-delà, — sauf le cas du Zaïre, nous n'intervenons jamais contre leur autorité ou contre leur responsabilité, mais uniquement à leur demande, lorsqu'ils se trouvent dans une situation d'injuste faiblesse. Eh bien, je trouve que, pour la France, assurer la sécurité de ceux qui sont dans une situation d'injuste faiblesse, à l'intérieur de leurs droits, c'est une certaine tradition de la France.

J. D. — Vous ne voulez pas terminer sur un mot d'ouverture sur l'Algérie ? J'insiste beaucoup.

— Nous en avons parlé longuement tout à l'heure, et je vous ai dit ce qui était mon sentiment. Et je souhaite que ce sentiment soit entendu à la fois du peuple algérien — car je sais que le peuple algérien se préoccupe de ce que nous pensons de lui — et aussi des autorités algériennes. Si nous pouvions, en deux étapes, restaurer d'abord des relations normales, c'est-à-dire actives, de part et d'autre, traitant objectivement des problèmes et respectant naturellement les intérêts réciproques, et la dignité réciproque, nous créerions les conditions de relations cordiales qui seraient naturelles entre deux pays qui ont partagé longtemps le même passé.

R. F. — L'intervention du Zaïre n'a-t-elle pas été très importante et même décisive à un moment ? Je crois que c'est très important et je voudrais terminer là-dessus, parce qu'il me semble que cela a été très important : on a bloqué une offensive contre un pays désarmé, une offensive venant de l'extérieur, de l'Angola, appuyée par l'Union soviétique et Cuba. Il faut le rappeler, même aux amis de l'Algérie.

J. D. — Le président est peut-être capable de le dire à votre place.

— Ce sont des sujets très sérieux et je vous remercie de ce que vous m'avez dit, parce que je souhaite que l'opinion française soit bien informée de ces sujets difficiles. Chaque fois que j'agis, naturellement je le fais au nom de la France, c'est-à-dire en connaissant sa diversité, ses préoccupations, en faisant en sorte que la politique de la France la représente telle qu'elle est, et nous aurons à reparler d'un autre aspect essentiel, qui est l'aspect des relations Est-Ouest, désarmement, problème nucléaire, au début du mois de janvier.

(1) Les deux résolutions dont parle le président ont été adoptées par les Nations unies le 10 décembre 1975, c'est-à-dire entre l'accord de Madrid, transférant provisoirement l'administration de l'Espagne au Maroc et à la Mauritanie, et l'évacuation des troupes espagnoles. Si elles ne sont pas contradictoires à la lettre, elles le sont par leur inspiration. Toutes deux « *réaffirment le droit inaliénable à l'autodétermination* » des populations du Sahara occidental. Cependant, la première, d'inspiration algérienne, demande à l'Espagne « *de prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires* » pour que les populations « *exercent pleinement et librement* » ce droit, « *sous la supervision des Nations unies* ». (Résolution adoptée par 88 voix, dont la France, et 41 abstentions) ; la seconde, d'inspiration mauritanienne et marocaine, demande à « *l'administration intérimaire* », c'est-à-dire au Maroc et à la Mauritanie, d'organiser « *une consultation libre avec le concours d'un représentant des Nations unies* » « *pour faire en sorte* » que les populations exercent leur droit à l'autodétermination (résolution adoptée par 56 voix, dont la France, contre 42 et 34 abstentions). — *N.D.L.R.*

M. Giscard d'Estaing dénonce les « interférences »

(Suite de la première page.)

Dernière illustration de la lenteur de ce processus : le vote de la Chambre des Communes de mardi soir, qui va retarder l'élection au suffrage universel du Parlement européen peut être de six mois, mais plus probablement d'un an. « *Retard regrettable* », a noté M. Giscard d'Estaing.

En quoi la dernière proposition du chef de l'État sur la création d'un « *espace judiciaire européen* » pourrait-elle relancer la consolidation européenne ? Le président de la République n'a guère été convaincant dans ses explications, qu'il a voulu pourtant rassurantes : certes, il ne veut pas « *donner à l'Europe une allure répressive* », et il n'est question ni de créer « *l'Europe des polices* » ni d'abolir le droit d'asile. Il n'en demeure pas moins que la notion d'extradition automatique restera dangereuse pour les libertés démocratiques tant que celle de « crime » sera maniée avec autant de vague par le premier personnage de l'État. De quels « crimes » entraînant une telle emsure a voulu parler le président de la République ? Du terrorisme seulement ? Il assure que non. Des crimes de sang ? D'activités politiques « criminelles » ? Il est vraiment dommage que M. Giscard d'Estaing ait escamoté une question sur la difficulté qu'il peut y avoir à établir une distinction claire et nette dans ce domaine. En attendant d'en savoir davantage, la meilleure garantie contre un empiètement sur nos libertés traditionnelles réside encore dans les réticences qu'a soulevées la proposition du président de la République dans plusieurs pays membres de la C.E.E., à commencer par le Danemark et les Pays-Bas.

A propos du Proche-Orient, M. Giscard d'Estaing a choisi de camper sur les position générales qui sont celles de la France depuis plusieurs années. La France, a-t-il dit, est pour une « *paix globale, c'est-à-dire acceptable par tous et donc juste* ». Personne ne trouverait à redire à cette formule passe-partout si les importants événements déclenchés par le président Sadate n'avaient profondément modifié le paysage diplomatique et politique du Proche-Orient. Peut-on en rester là, alors qu'une formidable partie est en train de se jouer même si, comme a pris soin de le rappeler le président de la République, le chef de l'État égyptien n'a pas encore « *enregistré de progrès* » ? Est-ce bien le meilleur moyen de ne pas être « *absent* », puisque M. Giscard d'Estaing répugne à être « *neutre* » ?

Que fera (ou dira) en particulier la France si les négociations du Caire aboutissent, dans une première étape, à un accord séparé entre Israël et l'Égypte ? Nous contenterons-nous de porter une excommunication mineure, puisqu'« *à l'heure actuelle*, a dit le président de la République, *il vaut mieux ne pas explorer la voie d'un troisième accord de désengagement* » ? Envisageons-nous, au contraire, d'utiliser les bonnes relations que nous entretenons avec certains pays arabes et avec l'U.R.S.S. — dont, a dit le président, « *il ne faut pas essayer d'ignorer dans cette affaire l'influence et le rôle* » — pour tenter de rapprocher les vues des parties concernées sur les problèmes de fonds dont M. Giscard d'Estaing a eu raison de rappeler l'importance ? Autant de questions qui demeurent sans réponse.

Que penser, dans ces conditions, de l'offre faite par le président de la République, de ses « bons offices » en ce qui concerne les garanties de la sécurité d'Israël ? Le geste est positif, mais nous n'en sommes pas là. D'abord parce que M. Giscard d'Estaing se trompe quand il dit qu'Israël s'oppose pour des questions de sécurité à l'évacuation de la Cisjordanie. M. Begin, qui parle toujours de Judée et de Samarie, n'invoque pas, en effet, des raisons conjoncturelles pour refuser cette évacuation, mais se réfère aux droits « historiques » d'Israël. Là réside d'ailleurs l'un des plus grands obstacles à des progrès substantiels.

Seconde objection : est-il bien judicieux, au moment où l'on propose à M. Begin de venir parler de ces problèmes à Paris, de rappeler au premier ministre israélien qu'il sera le bienvenu s'il s'engage à l'avance à faire de sa visite une « *visite utile* » ? Peut-on vraiment parler d'invitation dans ces conditions ?

Dernière remarque, d'ordre psychologique, mais la psychologie, après tout, devrait avoir sa place en diplomatie : M. Giscard d'Estaing ne craint-il pas d'irriter bien des gens en multipliant les *manifestations* d'autosatisfaction ? Apparemment pas, car sa prestation sur le Proche-Orient en a été, une fois de plus, émaillée. « *J'ai été le premier chef d'État du monde à avoir pris la parole à Auschwitz* », nous a-t-il rappelé. « *C'est moi qui ai parlé* [le premier] *de patrie palestinienne* », a-t-il fait remarquer un peu plus tard.

L'irritation mal contenue du président de la République pour traiter de la prochaine libération des otages du Polisario n'était surprenante, même si on peut la juger imprudente dans la mesure où elle pourrait encore retarder la mise en liberté de nos compatriotes. « *On ne fait pas de politique avec des otages* », a dit non sans raison M. Giscard d'Estaing à l'adresse de M. Marchais, *mais* aussi du président Boumedienne. Ce qui ne réduit pas pour autant, d'ailleurs, les ambiguïtés de la position française sur l'afafire du Sahara occidental.

JACQUES AMALRIC.

Alger estime que les vrais problèmes n'ont pas été abordés

De notre correspondant

Alger. — Il n'y avait encore aucune réaction officielle à la conférence de presse de M. Giscard d'Estaing, ce jeudi matin 15 décembre, à Alger, ce qui, d'ailleurs, n'a rien de surprenant, les dirigeants et les organes de presse ayant l'habitude de se donner un délai de réflexion avant de faire des commentaires sur des sujets jugés sérieux, importants ou délicats.

Toutefois, tant les responsables que beaucoup de simples citoyens, de même que les membres de la communauté française, s'étaient mis à l'écoute. Dès l'annonce de la prochaine libération des Français, nombre d'Algériens ont eu l'impression que M. Georges Marchais avait coupé « *l'herbe sous le pied* » du chef de l'État.

D'une façon générale, les auditeurs algériens n'ont pas été surpris, mais ils ont été déçus. Ils estiment que le chef de l'État a éludé les vraies questions et n'a pas répondu aux problèmes de fond. Ainsi, alors qu'à l'occasion de sa visite en Algérie en 1975 le président Boumedienne lui avait proposé une coopération très poussée et quasi exemplaire des relations bilatérales, M. Giscard d'Estaing a parlé hier de relations normales. De ce point de vue, il ne fait pas de doute que le ton « *gaullien* » de M. Marchais dans ses propos sur la coopération entre Paris et Alger répondait plus au vœu des Algériens. En outre, ils ne comprennent pas que l'on mette la dégradation des relations entre les deux pays sur le compte des mauvaises manières internationales.

De même, pour ce qui est du conflit du Sahara, ils ont eu le sentiment que M. Giscard d'Estaing a cherché à scinder les problèmes, alors que pour eux ils sont liés : si les Sahraouis lancent des attaques en Mauritanie et dans le Sud marocain, c'est parce que Rabat et Nouakchott les ont chassés de chez eux. De même, ils ne comprennent pas que la « *neutralité* » de la France se borne à voter à l'O.N.U. deux résolutions sur l'autodétermination, tout en livrant des armes au Maroc et à la Mauritanie, ce qui ne peut que favoriser le « *fait accompli* » et ne constitue pas le meilleur moyen de faire respecter les décisions de l'Organisation internationale.

La déception est certaine aussi dans la communauté française. Elle a été surprise d'entendre le chef de l'État affirmer qu'il y a plus de coopérants en Algérie que dans tout autre pays. Si l'on s'en tient aux seuls enseignants, ils sont, en effet, 6 899 au Maroc contre 3 013 en Algérie. Il est vrai, en revanche, que les missions techniques sont plus nombreuses dans ce pays et que le nombre de coopérants techniques y est de 1 806 contre 500 au Maroc. Ce dernier bénéficie toutefois d'un nombre de bourses nettement plus important que l'Algérie. D'après les statistiques du Quai d'Orsay, il y avait en 1976, 8 883 coopérants au Maroc contre 5 694 en Algérie, et l'on estimait que ce dernier chiffre risquait de baisser encore en 1977.

P. B.

LA PROCHAINE LIBÉRATION DES OTAGES DU POLISARIO

Les huit Français qui vont être libérés par le Front Polisario seront remis aux Nations unies, probablement à Alger, déclarait-on, mercredi soir, à l'ONU. Un haut fonctionnaire des Nations unies pourrait se rendre sur les lieux de cette libération, mais il est possible aussi que le représentant à Alger du programme des Nations unies pour le développement soit chargé de recevoir les Français avant de les remettre aux autorités françaises.

Commentant, mercredi soir, l'annonce de la libération des huit Français, le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a déclaré que le Polisario avait répondu « de façon positive » à ses instances. M. Waldheim, dont la déclaration a été lue par un porte-parole, a précisé qu'il avait eu plusieurs entretiens récemment à New-York, avec M. Hakim Ibrahim, représentant du Front, en vue d'obtenir la libération des huit ressortissants français.

Le Front Polisario, indique M. Waldheim, a souligné, au cours de ces pourparlers, que ces « huit ressortissants français avaient été mêlés à une action hostile aux intérêts du peuple sahraoui et à sa lutte pour son autodétermination ».

● Annonçant, mercredi, cette prochaine libération, quelques minutes après M. Georges Marchais, le secrétariat national du parti socialiste avait déclaré dans un communiqué : « Le Front Polisario a informé François Mitterrand, par l'intermédiaire d'un message, que les huit ressortissants français détenus sont en bonne santé, bien traités et que le principe de leur libération est arrêté par le Front Polisario. Cette libération devrait intervenir prochainement. Le parti socialiste a informé l'avocat des familles. »

Interrogé, pour sa part, mercredi soir à son arrivée à Orly, M. Georges Marchais avait déclaré : « Dès hier, le président Boumediène avait pu m'assurer que les huit Français enlevés à Zouérate et sur le train minéralier étaient vivants et en bonne santé. » « Nul n'aurait pu comprendre que, en tant que secrétaire général du P.C.F. et aussi en tant qu'homme, je ne me sois pas préoccupé du sort des Français détenus par le Front Polisario. » « Mon opinion, a-t-il ajouté, est que le gouvernement français devrait maintenant prendre ses responsabilités, entrer en contact avec le Front Polisario pour discuter avec lui des mesures à prendre. »

« Il reste en effet, a ajouté M. Marchais, des ressortissants français dans les zones de combat, et nous risquons à chaque instant de nous trouver devant une situation identique, avec même des morts... »

Après avoir rappelé le soutien du P.C.F. à l'autodétermination du peuple sahraoui, il a ajouté qu'il avait « acquis à Alger la certitude que le gouvernement français était engagé militairement aux côtés du Maroc et de la Mauritanie contre le peuple sahraoui ». Qualifiant cette politique d'« irresponsable et dangereuse », il a conclu qu'il était « urgent que le gouvernement décide que les ressortissants français ne devront plus séjourner dans cette région ».

A Alger, dans un article publié mercredi, le quotidien « El Moudjahid » affirme qu'il existe un « accord secret de défense liant Rabat, Paris et Nouakchott » conclu fin octobre et prévoyant « la mise en place en Mauritanie et dans les territoires sahraouis avoisinants d'un dispositif militaire franco-mauritano-marocain ». Selon le journal gouvernemental, cet accord « fixe la contribution des armées de chacun des trois pays concernés et détermine leurs zones d'évolution ».

Le communiqué du Front

Le sort des prisonniers n'a été soulevé que pour servir d'alibi à l'intervention militaire française

Voici le texte du communiqué du « ministère sahraoui de la défense » publié mercredi soir 14 décembre à Alger :

« L'Armée populaire de libération sahraouie (A.L.P.S.) mène chaque jour les combats contre les forces expansionnistes du Maroc et de la Mauritanie pour faire respecter la souveraineté de notre peuple et l'intégrité territoriale de notre pays.

» Les forces ennemies laissent chaque fois sur le champ de bataille des dizaines de prisonniers et de morts, ainsi que des quantités considérables d'armement et de matériels de guerre.

» Parmi les centaines de prisonniers capturés par l'Armée populaire de libération sahraouie, se trouvent huit ressortissants français qui ne se sont pas conformés aux appels répétés que le Front Polisario a lancés partout dans le monde pour l'évacuation des zones de guerre en raison du danger couru par les personnes qui s'y aventurent.

» Il est parfaitement établi que ces prisonniers ont participé de diverses façons et pour le compte de la Mauritanie à la réalisation de divers ouvrages militaires de défense, ainsi qu'au montage, au fonctionnement et à l'entretien d'engins et de matériels militaires.

» Conscient de ses responsabilités et respectueux des conventions internationales, le Front Polisario a veillé à ce que ces prisonniers soient parfaitement bien traités, conformément aux conventions de Genève.

» Malgré les blessures que laisse dans le cœur de chaque Sahraoui leur participation au crime et au génocide perpétré contre notre peuple, le Front Polisario a accepté que des discussions s'engagent avec le gouvernement français.

» Malgré les bonnes dispositions manifestées par le Front Polisario, le représentant du gouvernement français a rompu unilatéralement les discussions, contrairement à l'engagement qu'il a pris de revenir dans le délai qu'il s'est fixé pour poursuivre ces entretiens.

» Il est ainsi apparu clairement que la libération de ces prisonniers n'était pas la préoccupation réelle du gouvernement français, et que leur sort n'a été soulevé que pour servir d'alibi et de couverture à l'intervention militaire directe française dans une nouvelle guerre coloniale.

» Le Front Polisario, quant à lui, en toute responsabilité politique et soucieux de maintenir les liens d'amitié, d'estime et de solidarité avec le peuple français, a décidé du principe de la libération des huit prisonniers et du processus y conduisant. »

La réaction du Quai d'Orsay

Le porte-parole du ministère français des affaires étrangères a déclaré pour sa part mercredi soir :

« Dès le premier enlèvement en mai dernier, nous n'avons pas cessé d'intervenir auprès de toutes les organisations internationales, tous les gouvernements et toutes les personnalités susceptibles d'agir pour obtenir la libération de nos compatriotes

» Nous ne pouvons que nous réjouir de ce que nos efforts aient, semble-t-il, amené le Polisario à comprendre le caractère inacceptable de la détention de personnes innocentes, détention que l'opinion française et internationale a unanimement condamnée. »

Les dirigeants sahraouis ont réservé à M. Marchais la primeur de la nouvelle

Alger. — *C'est M. Georges Marchais qui, le premier, a annoncé, mercredi 14 décembre, avant de regagner Paris, que les huit Français capturés à Zouérate, le 1er mai et le 25 octobre, seront prochainement libérés par le Front Polisario.*

De notre correspondant

(Dessin de CHENEZ.)

Les dirigeants sahraouis ont réservé au *secrétaire général du P.C.F.* la primeur du communiqué qu'ils ont publié à ce sujet en fin d'après-midi. Dans le même temps, ils ont fait part de sa teneur à M. François Mitterrand.

A son arrivée mardi en Algérie, M. Marchais ne prévoyait pas de s'entretenir avec les dirigeants sahraouis. Il leur aurait fait savoir qu'à la suite de la mission effectuée à Alger, les 23 et 24 novembre, par deux membres du comité central, MM. Denis et Mignot (*le Monde* des 25 et 26 novembre), une telle rencontre n'aurait pas de raison d'être s'il n'y avait pas d'élément nouveau (1). Les dirigeants sahraouis l'ayant informé qu'ils comptaient faire une importante déclaration, il les a alors rencontrés. Dans la conférence de presse qu'il a tenue à l'aéroport, M. Marchais a expliqué que ses interlocuteurs sahraouis lui avaient demandé son avis sur la procédure à suivre. « *J'ai répondu*, a-t-il dit, *qu'il serait souhaitable que le gouvernement français prenne lui-même en charge la responsabilité de cette libération et en profite pour discuter avec le Front Polisario des ressortissants français qui se trouvent dans les zones de combat. Néanmoins, dans l'hypothèse probable où le gouvernement s'y refuserait, il serait bien que cette libération soit assurée par les organisations humanitaires que sont la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge.* »

Le dirigeant communiste a souligné que ce problème réglé, il en resterait deux autres : le premier est celui de l'aide militaire accordée par la France au Maroc et à la Mauritanie. Il a demandé qu'elle cesse parce qu'elle « *constitue une ingérence inadmissible dans les affaires intérieures du peuple sahraoui et crée une tension aux frontières d'un pays ami, l'Algérie* ». La seconde concerne les ressortissants français se trouvant dans les zones de combat : M. Marchais demande leur retrait.

On ignore, pour le moment, où, quand et comment les huit Français seront libérés. On laisse cependant entendre qu'ils devraient être chez eux pour les fêtes. Il ne fait pas de doute que la gauche a largement contribué à la décision sahraouie en faisant valoir que la prolongation de la détention des Français contribuait à isoler le Polisario, alors que leur libération clarifierait la situation et mettrait le gouvernement français face à ses responsabilités dans la crise du Sahara occidental.

M. Marchais a insisté pour que l'heureuse nouvelle ne masque pas l'importance de la visite de la délégation communiste en Algérie, tant pour ce qui est de la collaboration entre le F.L.N. et le P.C.F. que pour ce qui est de la coopération bilatérale.

« *Nous voulons passionnément*, a-t-il dit, *que s'établisse entre la France et l'Algérie — une Algérie libre et indépendante — une coopération fructueuse, une coopération modèle qui ne peut exister avec aucun autre pays, car nous sommes la France et vous êtes l'Algérie, et qu'il existe entre nous une histoire commune.* » Il a également affirmé que le P.C. « *et les autres forces démocratiques ne cesseront de faire effort pour imposer au gouvernement français de prendre ses responsabilités pour juger les crimes racistes et condamner sévèrement les coupables* ». « *Il va*, a-t-il ajouté, *de l'honneur de notre peuple et de notre pays, qu'il soit mis fin à ces crimes abominables.* »

Le communiqué commun précise d'ailleurs ce que devrait être la coopération bilatérale dans tous les domaines. On ne cache pas, du côté algérien, que l'attitude adoptée par « *les forces de gauche, les éléments démocratiques et des hommes de bonne volonté, comme le professeur Mandouze* », est le meilleur garant de la coopération souhaitée ardemment par l'Algérie tout en constituant un frein à la dégradation des relations enregistrée depuis deux ans entre Paris et Alger.

PAUL BALTA.

(1) Tout en réaffirmant son soutien à la lutte du peuple sahraoui, le P.C. n'a cessé de demander la libération sans condition des huit Français.

Les réactions

M. KANAPA : un comportement parfaitement inquiétant.

M. Kanapa, membre du bureau politique du P.C. :

» Les Français attendaient (...) la réponse de Giscard d'Estaing à la question posée par Georges Marchais à son retour d'Alger : oui ou non, le gouvernement français va-t-il immédiatement entrer en contact avec le Polisario pour examiner les modalités du retour des Français détenus, dont les autorités sahraouies ont annoncé la libération prochaine? Giscard d'Estaing n'a pas répondu. Oui ou non, va-t-il rapatrier les coopérants français qu'il a envoyés dans les zones de combat et cesser son appui militaire au Maroc et à la Mauritanie pour éviter que d'autres drames se produisent? Giscard d'Estaing a, au contraire, affirmé, avec une dangereuse insistance, sa volonté de poursuivre ce qui est, en fait, une intervention militaire dans cette région et plus généralement en Afrique. Ce comportement, qui s'accompagne d'un sabotage persistant des possibilités de coopération franco-algérienne et du refus de condamner les crimes racistes, est profondément inquiétant. Décidément, la France a aussi besoin d'une autre politique extérieure. »

LE P.S.U. : une politique qui pousse à la haine.

Le bureau national du P.S.U. estime qu'au Proche-Orient, « le président de la République s'est contenté (...) de la défense et illustration de la politique américaine dans cette région ». Au sujet de la libération des Français par le Polisario, M. V. Leduc, secrétaire national du parti, a dit : « *Le président de la République n'a pas hésité à réaffirmer sa volonté de poursuivre une politique d'intervention militaire en Mauritanie. (...) En réalité, c'est M. Giscard d'Estaing qui fait de la politique avec des otages et la pire des politiques. Celle qui là-bas s'oppose au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et ici pousse à la haine et au crime raciste.* »

Les enlèvements et les disparitions de Français au Sahara

1975

25 DECEMBRE. — Deux coopérants français en poste à Agadir, MM. Pierre Seguro et Jean-Paul Dief, disparaissaient dans le Sud marocain.

1976

2 JANVIER. — Six jeunes gens, dont cinq Français, qui avaient quitté Rabat le 27 décembre, disparaissent dans le Sud marocain, près de la frontière de l'ex-Sahara espagnol. Les Français sont Jean et Béatrice Guyot, enfants du conseiller politique près l'ambassade de France, Colette Blanchot, Nadine et Gilles Pascon (ces deux derniers ayant la double nationalité française et marocaine).

13 JANVIER. — Le Polisario annonce à Paris que MM. Seguro et Dief, « considérés comme prisonniers de guerre », seront jugés par un « tribunal militaire ».

14 FEVRIER. — Alger annonce que les cinq jeunes Français disparus le 2 janvier ont été tués le 3 janvier au nord d'El Aioun, dans une embuscade du Polisario.

16 FEVRIER. — Rabat conteste cette version des faits et affirme que les cinq jeunes Français ont été enlevés par un groupe armé et sont « entre les mains du Polisario ».

6 MAI. — TF 1 diffuse une interview de MM. Dief et Seguro, qui affirment être « bien traités ».

18 AOUT. — Mme Seguro révèle qu'elle a pu, grâce à des démarches de la Croix-Rouge internationale, rendre visite à son mari, le 8 mai, non loin de Tindouf.

27 OCTOBRE. — Libérés par le Polisario, après des entretiens entre représentants du Front et M. René Lenoir, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, MM. Dief et Seguro arrivent à Paris.

1977

1er MAI. — Deux Français, le docteur et Mme Fichet, sont tués lors d'un raid du Polisario contre Zouérate. Six autres sont portés disparus : MM. Morvan, Langrène, Dumaine, Haristoy, Ballande et Mme Foulon.

7 MAI. — Paris demande à la Croix-Rouge d'intervenir en faveur des six Français enlevés à Zouérate.

21 MAI. — M. Lamine, premier ministre sahraoui, affirme que les prisonniers du Polisario sont en bonne santé, mais qualifie de « mercenaires » les Français travaillant en Mauritanie.

22 MAI. — M. de Guiringaud s'indigne des déclarations du Polisario et affirme que la France ne cédera pas à un « chantage ».

30 MAI. — M. Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., réaffirme le soutien des communistes au peuple sahraoui et accuse le gouvernement de ne pas se soucier du sort des Français prisonniers.

8 JUIN. — Au Parlement, M. de Guiringaud affirme que la France refuse de prendre parti dans le différend entre Alger, Rabat et Nouakchott.

12 OCTOBRE. — M. Chayet, directeur des conventions administratives et consulaires au Quai d'Orsay, déclare : « Nous avons de bonnes raisons de penser que les six Français enlevés par le Polisario sont sains et saufs. »

25 OCTOBRE. — Deux techniciens français des chemins de fer, MM. Raymond Bacle et Claude Miguet, sont enlevés par le Polisario à 60 kilomètres de Zouérate. En représailles, Paris expulse huit militants du Polisario.

1er NOVEMBRE. — Désigné comme négociateur, M. Claude Chayet se rend à Alger pour rencontrer des représentants du Polisario. Les négociations seront suspendues le 7 novembre.

7 NOVEMBRE. — M. Giscard d'Estaing déclare à Brest avoir l'assurance que les six otages français sont sains et saufs.

10 NOVEMBRE. — M. Lionel Jospin, en visite à Alger, déclare que le parti socialiste ne veut pas interférer dans les négociations avec le Polisario.

16 NOVEMBRE. — M. Claude Chayet reprend à Alger ses conversations avec les représentants du Polisario.

19 NOVEMBRE. — Paris remet à la Croix-Rouge internationale le dossier des Français enlevés en Mauritanie.

24 NOVEMBRE. — Le P.C.F. demande « la libération sans conditions et sans délai » des Français enlevés par le Polisario.

28 NOVEMBRE. — Le Polisario libère trois pêcheurs espagnols faits prisonniers le 14 novembre au large de Dakhla.

LES HUIT OTAGES

Voici la liste des huit otages détenus par le Polisario. Six d'entre eux avaient été capturés lors de l'attaque contre le centre minier de Zouerate le 1er mai dernier (au cours de cette attaque, deux Français, le docteur René Fichet et son épouse, avaient été tués). Il s'agit de :

M. Jean Morvan, trente-neuf ans, originaire du Finistère, habitant Carhaix, spécialiste des télécommunications.

M. Thierry Langrene, vingt-huit ans, né à Metz et y habitant, ingénieur.

M. Jean-Yves Dumaine, vingt-deux ans, du Finistère, habitant Spézet, secrétaire.

M. Yves Haristoy, vingt-huit ans, né à Dax, habitant Floirac (Gironde), chef cartographe.

M. Daniel Ballande, vingt-sept ans, originaire de la Marne, instituteur.

Mme Nicole Foulon, trente-deux ans, née à Meknès (Maroc), habitant Paris, secrétaire.

Les deux autres avaient disparu lors d'un raid du Polisario aux environs de Zouerate, le 25 octobre dernier. Il s'agit de :

M. Raymond Backlé, quarante et un ans, demeurant à Riedisheim.

M. Claude Miguet, trente ans, demeurant à Lunéville.

Tous deux étaient détachés par la S.N.C.F. auprès des Chemins de fer mauritaniens.

● *Le quotidien d'Alger « El Moudjahid »* écrit ce jeudi 15 décembre : « *En dépit de tonitruantes déclarations destinées à abuser l'opinion publique, le gouvernement français ne s'est pas préoccupé véritablement du sort des huits prisonniers français, comme en fait foi sa rupture unilatérale des discussions engagées le mois dernier par son négociateur, M. Chayet. En vérité, il est parfaitement clair que la question des prisonniers n'était pour Paris qu'un alibi et un prétexte à son intervention néo-colonialiste dans la région.*

» Grâce à la grande maturité du Front Polisario, ce prétexte est ôté au gouvernement français, cet alibi sur lequel il avait construit toute sa campagne anti-algérienne et qu'il a invoqué faussement pour tenter de justifier son soutien fracassant aux régimes de Rabat et de Nouakchott, jusques et y compris par son intervention directe au Sahara occidental. » — (A.F.P.)

Dans la presse parisienne

L'AURORE : la muflerie après le chantage.

« Les élections approchant en France, et les deux grands partis de la gauche unie multipliant les gracieusetés à son égard, Boumediène a conçu la manœuvre à la fois machiavélique et infantile dont Georges Marchais s'est fait hier à Alger le héraut. Là où les négociateurs dépêchés de Paris avaient échoué, Marchais, lui, en un tournemain a réussi : les huit otages regagneront la France... Ulcérés, les socialistes, qui ont, eux aussi, « négocié », revendiquent le mérite du succès... Vexés, les gens du Quai d'Orsay objectent que sans leurs efforts secrets et habiles...

» M. Giscard d'Estaing se réjouit de l'annonce de la libération de nos compatriotes, mais les modalités de publication de la nouvelle, cette « fleur » faite par Boumediène à Marchais, semblent l'avoir indigné. Car il s'agit d'une muflerie (le mot n'est pas de lui, mais il affleurait dans ses réponses) qui clôt un « chantage », et sur ces notions, qui rejoignent le plus sordide droit commun, le président a été on ne peut plus clair. »

(J. VAN DEN ESCH.)

LE FIGARO : l'indécence a ses limites.

« La joie des Français a été ternie, pour la plus grande majorité d'entre eux, par un désagréable relent de nausée.

» Que des Français, les dirigeants communistes et socialistes, aient cherché à tirer à leur façon les marrons du feu en tentant d'exploiter cet heureux événement sur le terrain d'une basse opération de politique intérieure dépasse, en effet, l'entendement. Qu'un chef d'Etat étranger, Houari Boumediène, se soit fait complice d'une telle opération — sans lui, elle n'était pas concevable — leur est apparu, peut-être, plus odieux encore. Qu'enfin le Polisario ait osé, dans son communiqué magnanime, justifier une injustifiable prise d'otages en qualifiant ces huit civils captifs d'« agents de l'impérialisme », voilà qui était trop. L'indécence a ses limites. »

(J. JACQUET-FRANCILLON.)

LE MATIN : bien joué, Marchais !

» Georges Marchais est rentré à Paris auréolé d'un succès qui pèse sur deux plans. Pour l'opinion publique, le leader communiste restera celui qui a réussi une opération humanitaire. Tous les Français lui en sauront gré. Au niveau purement politique, il a damé le pion au président de la République, qui s'apprêtait hier soir à la télévision à tenir des propos « musclés » sur le Polisario. Marchais a pris de vitesse Giscard et ôté toute justification à une éventuelle escalade française dans le conflit du Sahara occidental.

» Bien joué, Marchais! Sans doute. Mais le secrétaire général du P.C. a bénéficié d'un concours de circonstances et d'intérêts qui ne sont pas liés directement à l'action des communistes français dans cette affaire. »

(HERVÉ CHABALIER.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : le P.C. complice d'un affront à la France.

« Il n'est pas certain que le parti communiste tire le bénéfice qu'il escompte du marchandage qu'il vient de conclure avec Boumediène et le Polisario. Du moins espère-t-on que les électeurs communistes auront assez de sens moral pour apprécier à sa juste valeur l'affront qui vient d'être fait au gouvernement français, donc à la France, par le Polisario et le gouvernement algérien, avec la complicité active du parti communiste français.

(PHILIPPE TESSON.)

EUROPE

Grande-Bretagne

Malgré le vote des Communes sur le scrutin « européen »

Les libéraux reconduisent leur accord avec les travaillistes

De notre correspondant

Londres. — Après une journée agitée, M. Steel, le leader du parti libéral, qui avait rencontré M. Callaghan trois fois en vingt-quatre heures, a réussi finalement mercredi 14 décembre à convaincre les parlementaires libéraux de reconduire l'alliance avec les travaillistes. Mais dans la soirée, à la télévision, il n'a pas caché que l'avenir du « pacte Lib-Lab » était sérieusement compromis. Les douze députés libéraux sont seulement divisés sur la date à laquelle cette alliance doit prendre fin, certains recommandant janvier, d'autres la fin d'avril. M. Steel pourra difficilement éviter la réunion, au début de janvier, d'un congrès extraordinaire de son parti. La première réaction des libéraux, au lendemain du vote des Communes où une forte proportion du groupe travailliste avait défié M. Callaghan en votant contre la représentation proportionnelle aux élections européennes, avait été violente. Mercredi, en fin de matinée, les libéraux, par 8 voix contre 4 — M. Steel étant dans la minorité — déclaraient dans un communiqué que les travaillistes avait délibérément voulu « *détruire* » le « pacte Lib-Lab ». Aussitôt, dans les couloirs des Communes, le bruit courait que la rupture était consommée.

Apparemment, M. Steel a réussi à renverser la majorité, d'abord en agitant une menace de démission, puis en soulignant qu'il serait peu sage de rompre l'alliance avec le Labour au risque de précipiter des élections générales, à propos d'un problème aussi ardu et d'un intérêt secondaire pour le public que le mode de scrutin « européen ». Le leader libéral considère que le problème essentiel est le redressement économique du pays et que, sur ce terrain, le parti libéral peut exercer une influence déterminante.

M. Callaghan se sent dans une position de force relative. Il est convaincu que les libéraux hésiteront à prendre la responsabilité d'une rupture et à provoquer ainsi des élections générales où ils risquent d'être « massacrés ». Aux Communes, les quatorze nationalistes écossais et gallois et les douze députés de l'Ulster pourraient, d'ailleurs, dans l'immédiat, compenser la défection des libéraux en appuyant le gouvernement, qui soutient les projets de dévolution de pouvoirs à leurs régions. Cependant, l'abandon du « pacte Lib-Lab » compliquerait la tâche du gouvernement, qui n'est assuré que d'une majorité précaire aux Communes, où le Labour ne détient que 308 sièges, contre 322 pour l'ensemble des autres partis.

HENRI PIERRE.

Turquie

M. DEMIREL PERD LA MAJORITÉ ABSOLUE A LA CHAMBRE

(De notre correspondant.)

Ankara. — M. Suleyman Demirel, chef du gouvernement, a perdu la majorité absolue dont il disposait au Parlement turc, à la suite des démissions de six députés de sa propre formation, le Parti de la justice. Quatre l'avaient quitté le 11 décembre, le jour même des élections municipales et provinciales. Deux autres ont effectué la même démarche dans la soirée du 14 décembre.

La coalition gouvernementale se compose donc à présent de 183 membres du Parti de la justice, 24 du Parti du salut national (islamiste) et 16 du Parti de l'action nationaliste. Soit au total 223 députés sur 450. L'opposition pourrait se coaliser autour du Parti républicain du peuple, qui a 214 députés.

Son leader, M. Ecevit, ne semble pourtant pas encore en mesure de regrouper une majorité suffisante. Les députés démissionnaires se sont fait qualifier d'« indépendants », mais sont évidemment en situation de formuler des conditions. M. Demirel n'a pas encore posé la question de confiance.

A. U.

Union soviétique

Le plan prévoit pour 1978 un ralentissement de la croissance économique

M. Brejnev n'a pas assisté à la séance du Soviet suprême

Moscou. — M. Brejnev est-il de nouveau malade ? Son absence, le mercredi 14 décembre, à la session du Soviet suprême a relancé les rumeurs sur son état de santé. C'est la première fois que le secrétaire général du P.C. soviétique, qui est en outre, depuis le mois de juin, président du présidium du Soviet suprême, n'assiste pas, au moins en partie, à une session de cet organisme.

Les spéculations sur une éventuelle maladie de M. Brejnev, qui fêtera son soixante et onzième anniversaire le 19 décembre, ont été renforcées par l'annulation de la visite de M. Willy Brandt à Moscou. Le président du parti social démocrate allemand devait s'arrêter ce jeudi dans la capitale soviétique, alors qu'il se rend au Japon pour assister à une conférence des dirigeants de l'Internationale socialiste. M. Brandt devait avoir, vendredi matin, un entretien avec le secrétaire général du P.C. soviétique. Mercredi, M. Falin, ambassadeur d'Union soviétique à Bonn, a annoncé à M. Brandt que M. Brejnev ne pourrait pas le recevoir. Aucune raison n'a été publiquement avancée. Lundi, la réunion du présidium du Soviet suprême qui a préparé la session parlementaire était dirigée par M. Kouznetsov, premier vice-président. Ce poste a justement été créé pour décharger M. Brejnev non seulement d'obligations protocolaires, mais aussi de tâches administratives.

La télévision et la presse soviétiques citent les noms des membres du bureau politique qui ont assisté à la séance du Soviet suprême dans l'ordre alphabétique, mais ne font pas mention de M. Brejnev. Lorsque M. Souslov, souffrant, n'avait pas assisté au défilé militaire du 7 novembre ni à la réception officielle des invités, la presse avait cité son nom parmi les personnes présentes, bien qu'aucun témoin ne l'ait aperçu.

Cependant, mardi, M. Brejnev a, selon l'agence Tass, prononcé un *« grand discours »* lors de la séance plénière du comité central.

De notre correspondant

Devant le Soviet suprême, M. Baïbakov, président du Gosplan, a présenté les résultats des deux premières années du dixième plan quinquennal (1976-1980) et le projet de plan pour 1978 adopté la veille par le comité central.

Ce projet prévoit, pour l'année prochaine, un taux de croissance de 4,5 %, alors qu'en 1977 il a été de 5,8 %. Ce ralentissement de l'expansion économique, perceptible depuis plusieurs années déjà, et la relative modestie des objectifs fixés pour 1978, semblent indiquer que les responsables de l'économie soviétique veulent privilégier la qualité et la productivité du travail plutôt qu'un développement extensif de la production.

L'intensification de la production

Depuis le vingt-cinquième congrès du parti communiste, toutes les déclarations des dirigeants vont dans ce sens. M. Baïbakov a encore dit que « *l'objectif majeur, en 1978, serait l'intensification de la production* ». Les investissements de l'État seront consacrés en priorité à la modernisation des entreprises existantes (8,7 milliards de roubles sont prévus à cet effet, soit 26 % de plus que cette année), et non à l'ouverture de nouveaux chantiers. Un effort particulier sera fait dans le domaine de l'énergie, qui paraît être un nouveau sujet de préoccupation pour les Soviétiques. La production d'électricité devrait augmenter globalement de 4,8 %, mais de 13 % pour les centrales hydrauliques et de 21 % pour les centrales nucléaires.

On savait déjà que la récolte avait été bien moyenne cette année, mais le chiffre cité par M. Baïbakov est légèrement supérieur à celui avancé par M. Brejnev au début de novembre : 195,5 millions de tonnes de céréales au lieu de 194 millions. C'est beaucoup moins qu'en 1976, année record avec 223,8 millions de tonnes, mais beaucoup mieux que la récolte catastrophique de 1975 (140 millions de tonnes). Néanmoins, l'U.R.S.S. devra importer des États-Unis plus que les 6 millions de tonnes qu'elle s'est engagée à acheter jusqu'en 1980. M. Baïbakov a fixé pour 1978 l'objectif de 220 millions de tonnes de céréales. Les investissements dans l'agriculture progresseront de 3,4 %.

M. Baïbakov a annoncé d'autre part que le revenu moyen par habitant augmenterait de 3 % par rapport à cette année. Cette croissance sera de 2,2 % pour les ouvriers et les employés, dont le salaire mensuel moyen atteindra 159 roubles, mais de fortes disparités existent au sein de cette catégorie, les ouvriers étant généralement beaucoup mieux payés que les employés en vertu du mythe du « travail productif ». Les revenus des kolkhziens devraient augmenter de 4 % pour atteindre une moyenne de 107 roubles par mois.

Bien qu'une « grande attention » doive être portée à la production et à l'amélioration de la qualité des biens de consommation, les investissements dans l'industrie légère augmenteront moins vite que dans l'industrie lourde, conformément d'ailleurs aux objectifs généraux du plan quinquennal (4,3 pour le secteur B contre près de 5 % pour le secteur A, et même 7,7 % pour les constructions mécaniques et la métallurgie).

Pour sa part, le ministre des finances, M. Garbouzov, a présenté le projet de budget pour l'année prochaine. Avec 17,2 milliards de roubles, a-t-il dit, les dépenses d'armement restent stables par rapport à 1977. Cependant, ces dépenses représentent dans les dépenses de l'État une proportion légèrement plus élevée que le ministre a bien voulu l'admettre : 7,4 % et non 7 % comme il l'a annoncé.

DANIEL VERNET.

Pays-Bas

LA CONDAMNATION DE PIETER MENTEN EST ACCUEILLIE AVEC CALME PAR L'OPINION

(De notre correspondant)

Amsterdam. — Le riche collectionneur Pieter Menten, soixante-dix-huit ans, a été condamné le 14 décembre à quinze ans de prison ferme pour avoir participé en 1941, aux côtés des Allemands, à des exécutions de juifs à Podhoroce, près de Lvov, en Pologne, village maintenant situé en U.R.S.S. Le procureur avait requis la prison à perpétuité, mais le tribunal spécial d'Amsterdam, présidé par M. Schroeder, ne l'a pas suivi, compte tenu de l'âge de Menten et aussi du fait que ces faits ont eu lieu il y a maintenant trente-six ans.

L'opinion publique avait vivement réagi à cette affaire, surtout après la fuite de Menten, il y a un an, en Suisse. A l'époque, l'affaire Menten avait failli provoquer la chute du ministre de la justice, M. Van Agt, qui est aujourd'hui le nouveau premier ministre désigné.

On ne saura probablement jamais dans quelle mesure le tribunal a été influencé par l'opinion. Menten a, en effet, été condamné sur des bases juridiques assez fragiles.

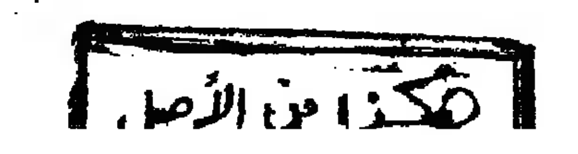
On peut s'attendre au renvoi de l'affaire devant la Cour de cassation. Comme il s'agit du droit pénal spécial concernant les crimes de guerre, l'appel est impossible.

L'affaire remonte à la découverte de fosses communes contenant les restes de cent soixante habitants des deux villages polonais. Menten fut mis en cause par un journaliste israélien qui, ayant lu une interview accordée par le collectionneur néerlandais au journal *De Telegraaf*, l'avait soupçonné d'être responsable de l'exécution des membres de sa famille.

M. Hans Knoop, rédacteur en chef du magazine néerlandais *Accent*, entreprit des recherches à la suite desquelles il découvrit en Union soviétique des témoins qui identifièrent Menten comme l'homme en uniforme allemand qui avait dirigé les exécutions.

L'opinion publique a réagi très calmement au verdict, point final d'une affaire qui avait, une fois de plus, réveillé aux Pays-Bas le fantôme de l'occupation allemande.

MARTIN VAN TRAA.



EUROPE

Le Portugal ou la reconstruction menacée

I. — La myopie du F.M.I.

De notre envoyée spéciale DANIÈLE GERVAIS.

Lisbonne. — Le 8 décembre, fé- au Portugal, a vu le gouverne-nt de M. Soares chuter à ube. Ce jour-là, Castanheira--Pera, l'un des trois centres de ıdustrie textile portugaise, pe-e ville perdue au cœur d'un ıssif montagneux, à 230 kilo-tres au nord de Lisbonne, s'est ɛillée tard, après une longue it d'écoute de la radio. Malgré ıt, quelque quatre cents per-ınes se sont rendues, dans près-midi, à une réunion syn-cale.

La tradition de lutte est an-nne dans cette ville de six lle habitants où treize petites atures (restées privées après le avril) emploient au total deux lle ouvriers. La première ques-n posée aux responsables de ıtersyndicale venus de Lis-nne est la suivante : *« Quelle urra être, selon vous, l'issue des gociations du Portugal avec le nds monétaire international ? »*

Dans la salle pauvre, glaciale, ɪplie de gens humbles, dont cer-ins sont analphabètes, une telle ıestion a quelque chose d'irréel. est pourtant autour d'elle que st nouée la dernière crise poli-ɪue portugaise, aussi bien sur ; bancs de l'Assemblée des dé-ıtés que dans les villes et les ımpagnes. L'enjeu en est très airement perçu : c'est le prix à ıyer, par les Portugais, pour ɔbtention du prêt international ɛcessaire à l'équilibre de leur ılance des paiements.

Après avoir, pendant des an-ées, accumulé des réserves d'or ıxquelles il ne donnait aucun nploi productif, le Portugal se ouve être aujourd'hui l'un des ıys *européens qui connaissent le* us fort déficit de leurs paie-ents courants : 1,23 milliard de ɔllars en 1977, comme en 1976, it 47 % de ses exportations.

Certes, des indices traduisent ne confiance retrouvée dans la ıabilité politique portugaise : les ɛcettes du tourisme ont été supé-ieures de 45 % (en dollars) à ılles de 1976, et les envois de ɔnds des émigrés ont augmenté e 35 % (toujours en dollars). outefois, ces résultats ne peu-ınt compenser le déficit de la ılance commerciale, qui atteindra cette année environ 2,4 milliards de dollars (contre 2,1 en 1976), les importations devant s'élever à 4,4 milliards (3,9 milliards en 1976) et les exportations à 1,9 milliard, à peine plus qu'en 1976 (1,8). De 46 % en 1976, le taux de couverture des achats par les ventes est revenu à 44 %.

Le recours aux emprunts

Le rapport économique qui vient d'être préparé à la demande du président Eanes met clairement en évidence les causes du déficit. Celui-ci n'est pas dû aux importations destinées à la consommation, *« au contraire de ce que la droite dit et de ce que la gauche pense sans le dire »*, précise l'un des auteurs du rapport, M. Joao Cravinho (qui fut ministre de l'industrie du quatrième gouvernement provisoire). Le volume des importations a, en effet, diminué de 10 % depuis 1973, malgré l'augmentation de 7 à 8 % de la population. Cependant la part relative des importations destinées à la consommation n'a pas varié depuis 1970, représentant moins de la moitié du *total* des achats.

En valeur, les importations ont plus que doublé de 1973 à 1977, en partie à cause de la hausse des prix du pétrole et des matières premières et de la détérioration de 25 % des termes de l'échange. Toutefois, selon les responsables portugais, la sous-facturation des exportations et la surfacturation des importations masquent des sorties illégales de capitaux et ont coûté au pays plus de 200 millions de dollars par an.

En revanche, les exportations ont une responsabilité bien plus directe dans la détérioration commerciale. A prix constants, elles n'ont progressé que de 2,3 % entre 1970 et 1976 ; cette année-là elles ont même très légèrement diminué par rapport à 1973. En valeur, les ventes ont augmenté de 75 % entre 1973 et 1977.

La stagnation réelle des exportations a de multiples raisons dont les principales sont la perte des marchés protégés d'Afrique et la baisse de la compétitivité. La désorganisation économique et l'augmentation des coûts de production après 1974 ont été largement aggravées par l'absence d'investissements nouveaux et le manque d'intérêt pour l'exportation (la moitié des ventes portugaises à l'étranger est le fait d'une centaine de firmes seulement et beaucoup d'entreprises dépendent d'un seul marché). Enfin, la crise internationale, au moment même où se produisait la révolution portugaise, n'a sans doute pas accru la *bonne volonté* de l'extérieur à l'égard du nouveau Portugal.

Pour faire face à la dégradation commerciale, le Portugal a, dans un premier temps, entamé ses réserves. Il lui reste aujourd'hui 801 tonnes d'or, dont un peu moins de la moitié sert de gage aux divers emprunts extérieurs contractés jusqu'ici. L'autre moitié représente, au prix du marché, un peu plus de 2 milliards de dollars ; mais il s'agit d'un montant théorique, qui se détruirait lui-même si l'on y faisait trop appel. Les réserves en devises sont, quant à elles, tombées à des niveaux généralement inférieurs à 300 millions de dollars au cours des deux dernières années.

Il a donc fallu recourir aux emprunts extérieurs. La dette totale — 4 milliards de dollars — est jugée inférieure au niveau dangereux par rapport aux réserves. Les dirigeants portugais estiment toutefois que le rythme d'endettement deviendra insupportable à bref délai, alors que le déficit des transactions courantes atteint déjà 8 % du P.N.B. En outre, depuis 1973, le Portugal a réussi à obtenir divers concours financiers, mais toujours à court terme. Ainsi la Banque centrale a-t-elle dû vendre, fin octobre, 60 tonnes d'or, dont 46 tonnes étaient destinées au remboursement des 300 millions de dollars prêtés, fin janvier, par les Etats-Unis.

Une médication radicale

Dans ce contexte, la négociation en cours avec le F.M.I. est à double détente. Elle porte sur la deuxième tranche (environ 50 millions de dollars) que le Portugal veut prélever sur les 170 millions de D.T.S. (droits de tirage spéciaux) dont il dispose au Fonds monétaire. Mais l'octroi de cette deuxième tranche conditionne, en fait, le déblocage des 750 millions de dollars qu'un consortium de pays (dont la France) a accepté de prêter au Portugal (prêts bilatéraux, sans caution, payables en dix ans, avec un taux d'intérêt normal).

A ce pays en pleine reconstruction sociale et économique (le caractère archaïque des industries léguées aux nouveaux dirigeants du Portugal a été maintes fois dénoncé (1), souffrant d'un déficit des paiements courants lié à des déséquilibres structurels très longs à corriger — et non à la consommation, — les financiers internationaux conseillent une médication pour le moins radicale. En substance : *« Réduisez votre niveau d'activité économique, dévaluez, n'investissez pas, diminuez le revenu des travailleurs... »*

Déjà, la négociation menée avec le F.M.I. pour l'utilisation de la première tranche de crédits « stand by » avait conduit au programme d'austérité et à la dévaluation de l'escudo (15 %) décidés le 25 février dernier. Il s'agissait de diminuer du tiers le déficit de la balance des transactions courantes — afin qu'il ne dépasse pas 800 millions de dollars — par des mesures à très court terme, visant notamment à freiner la reprise amorcée en 1976.

Des résultats positifs avaient pourtant été enregistrés. Ainsi, selon le dépouillement effectué pour la première fois d'une enquête permanente sur l'emploi qui tient compte du chômage de ceux qui sont à la recherche d'un premier travail, le pourcentage de chômeurs par rapport à la population active est très inférieur au chiffre de 15 % avancé jusque-là. Il serait de l'ordre de 8 %. Le Portugal a d'ailleurs su absorber et intégrer les réfugiés des colonies : de la fin de 1975 à la fin du premier semestre 1977, 120 000 nouveaux emplois ont été créés.

Le programme de février se traduit en tout cas par un échec. *« Un ajustement du taux de change était sans doute nécessaire*, estime M. Vitor Constancio, gouverneur adjoint de la Banque du Portugal, chargé des négociations avec la C.E.E. et le F.M.I. (2). *Mais l'erreur a été de croire que les agents économiques prendraient la dévaluation comme un fait donné une fois pour toutes. Les industriels ont eu peur et ont décidé, au lendemain de la dévaluation, de renouveler tout de suite leurs équipements et d'augmenter leurs stocks. Quant à la spéculation par le jeu des facturations avec l'étranger, elle est repartie de plus belle. »*

« L'excès des liquidités bancaires, considérable en mai, avait fondu en juillet, poursuit-il. *Et les mesures prises pour faciliter le refinancement à moyen terme de certains crédits à l'investissement ont surtout servi à financer les stocks et la spéculation. »* L'augmentation de 43 % en termes réels de l'investissement en 1977 recouvre donc surtout le renouvellement d'équipements et de stock bien plus que la création de capacités productives nouvelles.

Le ministre du plan et de la coordination économique du gouvernement démissionnaire, M. Sousa Gomes, est encore plus critique à l'égard de la dévaluation de février. *« Certes, cette mesure a eu quelques effets positifs*, dit-il; *on assiste actuellement à une relance de nos exportations, dans un contexte extérieur pourtant défavorable. Nos prix sont si bas que nous parvenons à vendre... Mais le F.M.I. ne croit qu'à une stricte orthodoxie monétaire. Il veut contenir l'expansion par des mesures monétaires, et cette vision à court terme, qui a commencé à être appliquée, ne s'est accompagnée d'aucun projet économique à moyen terme, du moins de façon explicite. »*

Le gouvernement devait proposer, à l'Assemblée de la République, à partir du 12 juillet, l'examen du « plan de développement économique et social à moyen terme 1977-1980 » dont les documents préparatoires représentent d'ailleurs la meilleure analyse jamais publiée de l'économie portugaise. Cet examen a été reporté, par le gouvernement lui-même, aux calendes grecques..., tandis que commençait, le 19 juillet, la négociation avec le F.M.I. pour la deuxième tranche de crédit.

Prochain article :

UNE VISION DU POSSIBLE

CORRESPONDANCE

« M. Lopez Cardoso a trahi le parti socialiste »

Après la publication (le Monde 9 décembre) *d'une tribune internationale de M. Antonio Lopes Cardoso, ancien ministre de l'agriculture du Portugal, nous avons reçu de M. A. Gonçalves Ferreira, maire de la commune de Cascais, la lettre suivante :*

Dans ma jeunesse, au bord du age, dans la province de Ribatejo, on bavardait souvent avec ɛs petits gitans qui, dans leurs aravanes, se dirigeaient vers la plaine de l'Alentejo, aujourd'hui tristement célèbre par sa réforme agraire si mal menée, et presque détruite, par le sectarisme communiste. Chaque petit gitan voulait *nous impressionner et se* vantait d'avoir, dans son pays, es énormes troupeaux, des orangers à l'infini... Enfin, l'imagination féconde masquait, par orgueil de race, la triste réalité. Et nous, petits garçons du village, restions émerveillés par ces « princes de la route ». Quelques escapades aient même tentées pour suivre le *mythe que représentait pour* ous la caravane.

L'article de M. Lopes Cardoso fait remonter dans ma mémoire ces petits gitans. Vraiment, le *petit « club » qu'il a créé* il y a quelques mois sous le nom de Fraternité *ouvrière*, pour « reprendre le projet socialiste initial », a entraîné au maximum deux centaines *de vrais militants socialistes*, certainement déjà repentis en ce moment, compte tenu des tendances élitistes et divisionnistes démontrées à satiété par M. Cardoso et son *clan*.

Telle est la vérité sur le « grand nombre de militants socialistes » trouvés parmi les membres de cette micro-association de culture (!) de M. Cardoso, d'ailleurs is connue sous le surnom : « Fragilité ouvrière ».

M. Cardoso joue donc le rôle du petit gitan gonflant un ballon qui éclatera, piqué par la dure *réalité*. C'est lui qui a vraiment trahi le parti socialiste, dont la direction, démocratiquement élue, a la confiance absolue des militants.

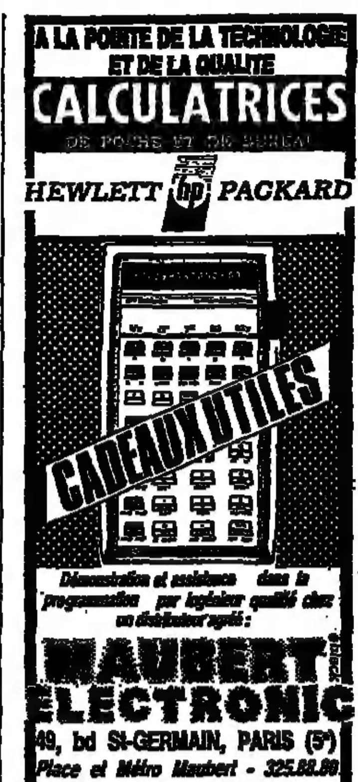
C'est lui qui a voulu créer des structures parallèles et fermées à la grande masse. Il a ainsi mené une révolution de palais, donnant raison à la plupart des socialistes, pour lesquels il était « un vrai sous-marin ».

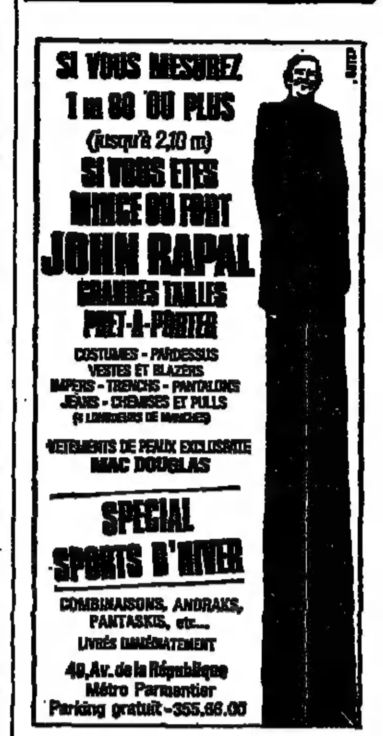
Ils jugent ainsi son travail négatif au ministère de l'agriculture, où il a mené la politique destructive des communistes.

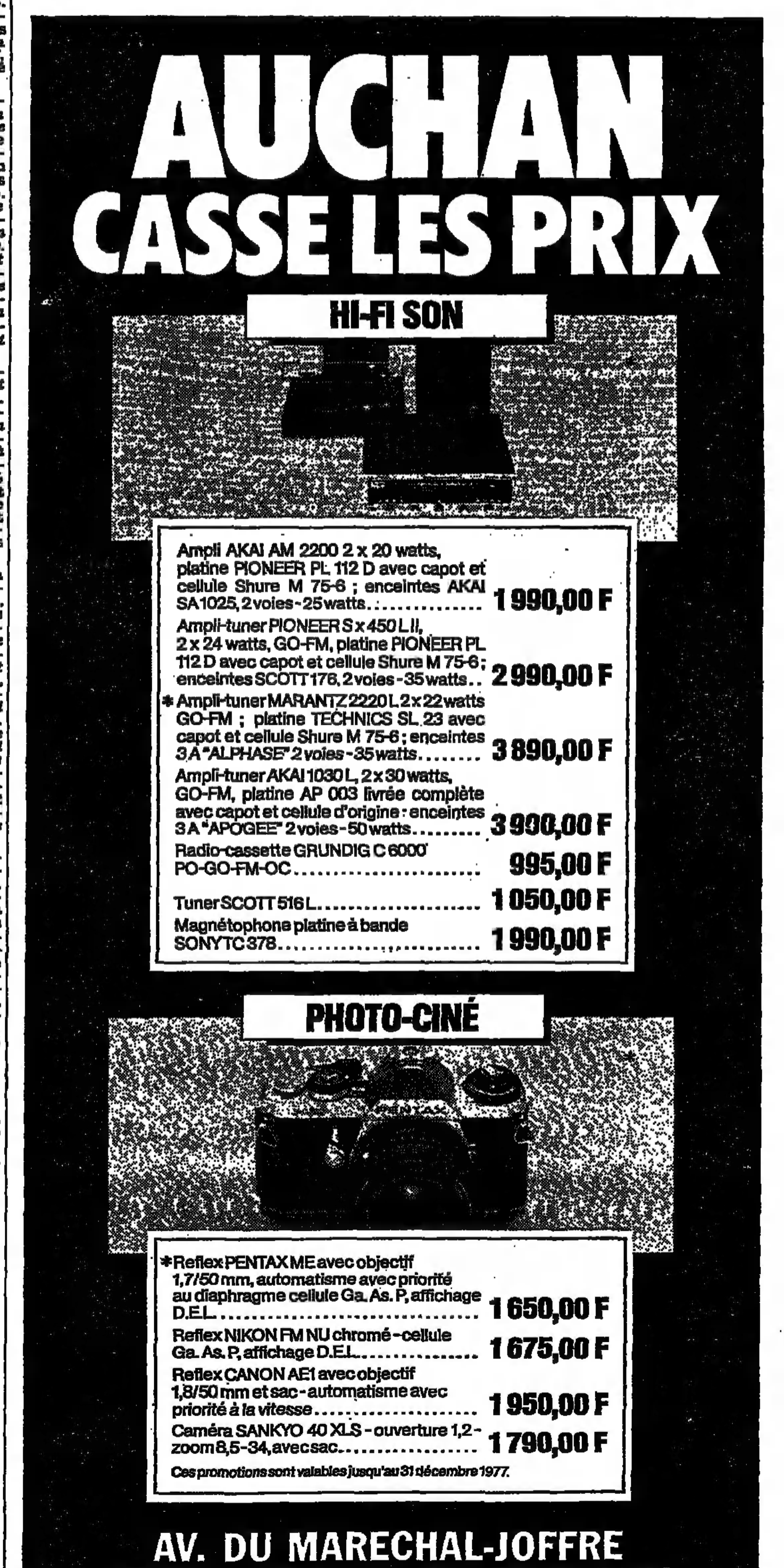
Il restera donc comme un des grands responsables de la crise économique, politique et sociale portugaise qu'il annonce dans un article de pure *publicité* personnelle, destiné à l'extérieur du pays (à l'intérieur il est bien connu !).

Le prestige de M. Mario Soares gêne *depuis toujours* M. Lopes Cardoso. Celui-ci se réfugie donc dans son mythe. Elu député par le parti socialiste et ayant perdu la confiance de ses électeurs directs, il devrait honnêtement démissionner.









AMÉRIQUES

Argentine

SELON L'AMBASSADE DE FRANCE

Les deux religieuses ont été arrêtées par des policiers en civil

Buenos-Aires (*A.F.P., Reuter*). — Les deux religieuses françaises « enlevées » les 8 et 10 décembre dernier (*le Monde* du 14 décembre) dans la capitale argentine ont été arrêtées par des policiers en civil, indique-t-on mercredi 14 décembre à l'ambassade de France à Buenos-Aires. « *Cette affaire est très grave et nous considérons le gouvernement argentin responsable du sort des deux religieuses* », précise-t-on à l'ambassade.

Une note de protestation a été *remise mardi soir au ministère* argentin des affaires étrangères par l'ambassadeur de France, M. François de La Gorce. Celui-ci a rappelé à ses interlocuteurs que l'Argentine a signé la convention de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires, qui fait obligation aux pays signataires d'informer une ambassade dont l'un des ressortissants est arrêté.

A Paris, le Mouvement des radicaux de gauche proteste dans un communiqué « *contre l'enlèvement des deux religieuses et de nombreuses mères de famille les 8 et 10 décembre à Buenos-Aires. La dictature militaire, non satisfaite d'assassiner et de torturer, s'attaque désormais à celles ou ceux qui oseraient protester et demander des nouvelles sur leurs proches disparus* », ajoute le communiqué. L'Association internationale des juristes démocrates, à Bruxelles, demande également la libération immédiate des vingt femmes, pour la plupart mères de prisonniers, arrêtés alors qu'elles se réunissaient comme chaque semaine devant le siège du gouvernement pour tenter de s'informer sur le sort des disparus.

D'autre part, Mgr Bernard Panafieu, évêque auxiliaire d'Annecy et membre du Comité épiscopal français d'Amérique latine (CEFAL) quitte Paris ce jeudi pour Buenos-Aires. Il compte aller dans les différents diocèses d'Argentine, où se trouvent des religieuses et des prêtres français.

La limitation des ventes d'armes

(*Suite de la première page.*)

Leurs partenaires attendront sans doute qu'ils donnent l'exemple en limitant leurs livraisons de matériels perfectionnés, tels les avions ultra modernes vendus à l'Iran.

On voit encore très mal, y compris parmi les responsables américains, quelle forme pourrait prendre un accord et même si une entente est possible. Du côté soviétique, les livraisons d'armes sont devenues un des tout premiers *instruments de la politique* étrangère. Elles commencent même à jouer un rôle économique puisqu'elles représenteraient, selon un rapport de la C.I.A. récemment publié, 10 % des rentrées de l'U.R.S.S. en devises fortes. Il en va de même chez les Américains, avec deux différences : d'une part en raison de l'ancienneté et de la diversité des liens avec l'extérieur, les engagements sont encore *plus massifs*; d'autre part, les bonnes intentions de certains présidents et la vigilance du congrès, font pousser des cris d'alarme à l'occasion, voire *donner* quelques coup de frein. Après quoi les choses reprennent leur cours normal, et les courbes statistiques leur ascension...

Le cas de M. Carter est à cet égard édifiant. Le 19 mai dernier, le président annonçait que les ventes d'armes ne seraient plus qu'un « *moyen exceptionnel de la politique étrangère des Etats-Unis, à n'utiliser que lorsqu'il aura été clairement démontré que telle livraison contribue à notre sécurité nationale* ». La valeur en dollars des fournitures devait baisser d'une année à l'autre — dans l'entourage du président, on parlait d'une baisse de 10 % dès l'an prochain. Les Etats-Unis, promettait-il, « *ne seraient pas les premiers à introduire dans une région des systèmes d'armes récents et avancés* ». La coproduction de ces armements serait également interdite, de même que leur transfert du pays destinataire à d'autres. Ces dispositions étaient valables pour tous pays, sauf pour ceux de l'OTAN, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et, dans une certaine mesure, Israël.

Il y a bien eu quelques coups de frein : en juin dernier, la vente de cent dix avions A-7 au Pakistan et de deux cent cinquante F-18 à l'Iran a été interdite par la *Maison Blanche (il s'agissait*, dans ce dernier cas, d'un avion très avancé, dont l'armée de l'air américaine n'a même pas encore passé commande). Israël s'est vu *empêcher de vendre* des avions Kfir — équipés d'un moteur américain — à l'Equateur. Celui-ci s'est tourné vers le Mirage français, ce qui montre déjà les limites de l'entreprise : sans un accord multilatéral, et même si les Etats-Unis « *font le premier pas* », comme le voulait en mai M. Carter, le but recherché n'est pas atteint. On peut donc penser, dans l'hypothèse encore très lointaine où les Deux Grands parviendraient à un *accord*, que les autres gros vendeurs, telle la France, seront invités à s'y joindre.

Sur un plan général, d'ailleurs, les pesanteurs économiques et diplomatiques ont vite réduit à peu de chose les bonnes intentions de M. Carter. Comme le note un rapport publié en septembre par la bibliothèque du *Congrès*, à l'initiative du sénateur Humphrey, pas moins de quarante-cinq contrats de fournitures d'armes, portant sur dix-huit pays et plus de 4 milliards de *dollars*, ont été soumis au Congrès pendant les quatre mois qui ont suivi le « *changement de politique* » du 19 mai. Encore ne s'agit-il que des *achats importants, dépassant* 7 millions de dollars pour le matériel lourd, seuls contrats qui, depuis 1976, doivent être présentés au législateur. On s'est aperçu, en outre, que les statistiques avaient été plus ou moins délibérément truquées par certains *responsables du Pentagone*.

Les contrats de livraisons d'armes conclus au cours de l'année budgétaire 1976-1977 ne se sont pas montés à 9,9 milliards de dollars, *comme on le croyait*, mais à 11,3 milliards, soit plus de la moitié du total mondial (estimé pour la même période à *20 milliards*) et plus du double des livraisons soviétiques. Le même rapport fait valoir que, contrairement à une idée répandue, la France et la *Grande-Bretagne ne sont pas* plus tributaires des ventes d'armes que les Etats-Unis, en ce qui concerne leur P.N.B. Le commerce des armements représentait en *1975 0,32 % du P.N.B. américain*, contre 0,18 % des P.N.B. anglais et français.

Les gros clients des États-Unis

Le plus gros client des Etats-*Unis reste l'Iran, qui a absorbé* 18,2 milliards de dollars d'armements américains depuis 1972 et la moitié de toutes les fournitures américaines en 1976. Ce chiffre *devrait être plus élevé encore* l'an prochain, les sept avions Radar Awacs déjà commandés par Téhéran n'ayant pas été comptabilisés cette année, à quoi s'ajouteront peut-être les cent quarante F-16 (3 milliards de dollars), demandés par le chah, mais non encore sou*mis à l'agrément du Congrès*. L'Arabie Saoudite et Israël sont les deux autres gros clients de Washington, surpassant l'Europe occidentale, qui n'absorbe que 10 % des livraisons *américaines*, l'Amérique latine (1 %) et l'Afrique.

Sur ce dernier continent, les Etats-Unis ont multiplié leurs ventes par cent au cours des quatre dernières années, mais l'U.R.S.S. n'en reste pas moins en tête en *fournissant* 35 % des armes livrées, devant la France (24 %). Encore ces chiffres ne tiennent-ils pas compte de l'arrêt des livraisons américaines à l'Ethiopie qui s'approvisionne maintenant à Moscou. On remarque à ce propos que les entretiens de Washington s'ouvrent moins de deux jours après que le département d'Etat a dénoncé publiquement le pont aérien par lequel les Soviétiques acheminent — par des voies pas toujours légales, selon les Etats-Unis — du matériel de guerre vers Addis-Abeba.

MICHEL TATU.

[Le département d'Etat a fait savoir, *le 13 décembre, que les Etats-*Unis « avaient exprimé, par la voie directe, leur souci au gouvernement soviétique » à propos du pont aérien qui, d'U.R.S.S., ravitaillerait en matériel militaire *les forces éthiopiennes* pour les aider à monter une contre-offensive visant à repousser les « mouvements sécessionnistes ». C'est principalement à Aden que les cargos soviétiques feraient escale, après avoir survolé l'Egypte « sans permission ». D'autres « couloirs » mettraient en cause la souveraineté aérienne de la Yougoslavie, de la Libye, du Soudan, ainsi que celle du Pakistan.]

ONU

L'ASSEMBLÉE A ADOPTÉ QUATORZE RÉSOLUTIONS CONTRE L'APARTHEID

(*De notre correspondant.*)

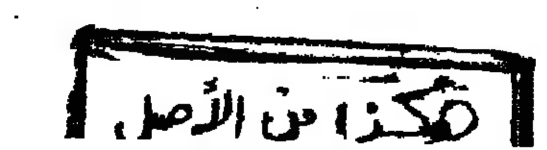
Nations unies (New-York). — Au terme d'un long débat, au cours duquel plus de cent orateurs ont pris la parole, l'Assemblée générale a adopté, mercredi 14 décembre, quatorze résolutions concernant l'apartheid.

Les interventions ont été, dans l'ensemble, modérées, et tiennent compte des efforts déployés par les Occidentaux dans la région, qui seront jugés à leurs résultats.

Les résolutions adoptées renforcent le « quadrillage » juridique destiné à isoler l'Afrique du Sud. Elles *sont plus nombreuses et plus* dures que celles de l'année dernière. Cela tient au rôle du comité spécial contre l'apartheid et à l'impulsion des mouvements de libération. Parmi les idées nouvelles exprimées, il convient de citer celle qui porte sur la prise *du pouvoir par la force* et celle qui reconnaît le « *mouvement de résistance* », formulation destinée à éviter que ne se produisent des clivages entre divers groupes, *comme cela fut le cas pour* la Namibie.

Les résolutions adoptées marquent un glissement vers l'assimilation de la situation en Afrique du Sud à une situation de type colonial.

Les puissances occidentales ont voté contre ou se sont abstenues sur les projets les plus importants (coopération nucléaire militaire, coopération économique, investissements étrangers, mouvements de libération, programme de travail du *comité spécial*), parce qu'ils portent, affirment-elles, sur des questions relevant du Conseil de sécurité, qui est saisi de la question de l'Afrique du Sud. — L. W.



PROCHE-ORIENT

LA CONFÉRENCE DU CAIRE

L'ouverture, mercredi 14 décembre, de [redacted] du [redacted] des réactions [redacted] plusieurs [redacted].

■ A BEYROUTH, [redacted] contingent [redacted] la force de dissuasion arabe chargés de protéger [redacted] l'Egypte a été renforcé, tandis que des mouvements de grève étaient [redacted] plusieurs quartiers musulmans [redacted] capitale libanaise [redacted] dans [redacted]. [redacted] manifestations de protestation ont [redacted] lieu dans [redacted] palestiniens de la capitale libanaise et [redacted] région [redacted].

■ A DAMAS, étudiants, professeurs [redacted] personnel administratif de l'université [redacted] cessé [redacted].

■ A ALGER, le quotidien « El Moudjahid » [redacted] la conférence « égypto-israélienne » [redacted] « [redacted] d'avance [redacted] ». Le journal affirme que [redacted] convaincues qu'elle [redacted] que « la partie [redacted] plan [redacted] l'impérialisme visant [redacted] du monde [redacted] ».

■ A BAGDAD, le quotidien « Al Houmhouriya » [redacted] que la conférence du Caire [redacted] que « la poursuite [redacted] entamés [redacted] le félon Sadate [redacted] Israël » et que [redacted] mis tout leur poids dans la balance pour soutenir Sadate afin qu'il puisse [redacted] un « règlement [redacted] ».

● A RABAT, en revanche, [redacted] roi [redacted] II du Maroc a adjuré, mercredi, [redacted] d'Etat [redacted] pas laisser « leur frère » Sadate seul dans la bataille pour la paix. « Le Maroc, [redacted] dit, [redacted] tout [redacted] avec le chef de l'Etat égyptien. Si [redacted], nous l'applaudirons ; [redacted] échoue, nous demeurerons à ses côtés et aux côtés des autres pays arabes [redacted] récupérer [redacted] moyens appropriés. » Le souverain marocain [redacted] affirmé par ailleurs qu'il avait été « surpris » par l'initiative [redacted] président [redacted], qui ne l'avait [redacted] consulté et qui avait désiré prendre seul [redacted] responsabilité [redacted] sa mission.

● A RYAD, un porte-parole du département [redacted] qui accompagnait M. [redacted] au Proche-Orient, a affirmé que le [redacted] d'Etat américain, [redacted] tions avec le roi Khaled et les autres dirigeants saoudiens, estimait que l'Arabie Saoudite « joue et entend jouer un rôle [redacted] en [redacted] pacifique [redacted] au Proche-Orient ». M. Vance a quitté Ryad ce jeudi matin pour Washington.

« L'Arabie Saoudite ne saurait être [redacted] déployés en vue de parvenir [redacted] un règlement [redacted] la crise du Proche-Orient que s'ils donnent [redacted] escomptés, [redacted] le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés, [redacted] compris Jérusalem, [redacted] la reconnaissance [redacted] du peuple palestinien, [redacted] compris son droit à l'autodétermination », indique un communiqué publié ce jeudi par le ministre saoudien des affaires étrangères.

Selon ce document, l'émir Saoud Al Faysal, ministre saoudien des affaires étrangères, [redacted] expliqué [redacted] M. Vance que « l'Arabie Saoudite évalue un événement [redacted] la lumière [redacted] ses résultats et qu'il est, par conséquent, prématuré de juger les [redacted] développements de la situation au Proche-Orient ».

« Les entretiens de M. Vance [redacted] dirigeants [redacted] ont, il est vrai, fait naître un certain optimiste, mais il ne s'agit que d'un optimisme prudent », souligne [redacted] communiqué.

● A MOSCOU, l'Union soviétique [redacted] une [redacted] fois, [redacted] du Caire. Dans un commentaire, l'agence Tass écrit que « ce qui se passe actuellement dans la capitale égyptienne [redacted] plus finalement qu'une rencontre entre Israé[redacted] Egyptiens et Américains (...). Son caractère même vient démentir [redacted] de Sadate selon lesquelles il [redacted] profiter de [redacted] pour rechercher un règlement global au Proche-Orient ». [redacted] de quel « règlement global » il peut [redacted] s'agir, puisque « la plupart des [redacted] arabes qui [redacted] à l'agression israélienne et l'O.L.P. » sont absents des négociations. « D'autre part, [redacted] l'agence, pour un règlement de ce [redacted], [redacted] existe un mécanisme approprié [redacted] spécialement [redacted] effet, [redacted] savoir la conférence [redacted] Genève. »

● [redacted] NEW-YORK, M. Begin, qui s'entretiendra vendredi avec M. Carter, a déclaré [redacted] la chaîne de télévision américaine C.B.S. qu'il espérait [redacted] rencontrer [redacted] président égyptien « dans un proche avenir ». De son côté, le président Sadate [redacted] déclaré, dans une interview à la même chaîne [redacted], qu'il « [redacted] pas » un prochain voyage [redacted] Washington. Après avoir confirmé qu'il [redacted] reçu du président Carter une invitation à se rendre [redacted] Washington, M. Sadate a dit qu'il n'avait [redacted] l'heure actuelle aucun plan pour une [redacted] aux Etats-Unis. « Attendons [redacted] voir ce qu'apporte le [redacted] Begin [redacted] Washington et ce qui se passera [redacted] la conférence du Caire », a-t-il dit. — (A.F.P., U.P.I., Reuter, A.P.)

Les incidents des chaises vides et des drapeaux ont rappelé l'ampleur des divergences

De notre envoyé spécial

Le [redacted] — [redacted] un profond soulagement que [redacted] négociateurs égyptiens [redacted] la nouvelle [redacted] la prochaine [redacted] Carter-Begin. Les escarmouches, qui ont marqué la « conférence [redacted] la paix » [redacted] qu'elle ne débute n'en [redacted] en [redacted] bon. Les [redacted] parties n'ont [redacted] que [redacted] positions respectives demeuraient [redacted] inconciliables qu'elles l'étaient [redacted] la visite du président [redacted] Jéru[redacted].

[redacted] incidents qui [redacted] produits successivement [redacted] sujet [redacted] « [redacted] » attribuée [redacted] l'O.L.P. par la délégation égyptienne, [redacted] du [redacted] palestinien hissé dans [redacted] jardin [redacted] (1) l'ont [redacted] de façon symbolique. En [redacted] possibilité [redacted] compromis, on [redacted] la difficulté : [redacted] pancartes [redacted] gnant [redacted] sièges [redacted] Syrie, Jordanie, Liban, Palestine et U.R.S.S.) furent [redacted] et les drapeaux de [redacted] les parties concernées par un règlement global au Proche-Orient [redacted] Du même coup, [redacted] du Caire, présentée [redacted] une préfiguration de [redacted] conférence [redacted] perdait [redacted] « façade » un peu [redacted] justification.

La [redacted] M. Kurt Waldheim [redacted] réduire le [redacted] son repré[redacted] à celui d'un simple « observateur », [redacted] accroître l'embarras du gouvernement égyptien, qui n'a rien [redacted] de [redacted] que [redacted] des déclarations du [redacted] général [redacted] l'ONU [redacted] général [redacted] membre à part entière de [redacted] Il n'en [redacted] que le [redacted] n'a [redacted] présidé, [redacted] on [redacted] ici, la [redacted] inaugurale, la [redacted] la-quelle il [redacted] depuis le [redacted], il [redacted] quarante-huit [redacted].

[redacted] « techniques » [redacted] Egyptiens [redacted] Israéliens, le plus sou[redacted] avec la participation [redacted] Américains, [redacted] multipliées mardi et mercredi, [redacted] régler, disait-on, [redacted] problèmes de procédure, en [redacted] quels figurait [redacted] l'agenda. [redacted] n'ayant été dégagé, une [redacted] devait [redacted] ce jeudi matin pour définir [redacted] tions [redacted] que l'ordre [redacted] lequel [redacted] devaient être [redacted].

Les difficultés de procédure qui, selon [redacted] président [redacted], faisaient [redacted] à la [redacted] de la [redacted] de Genève, [redacted] sont révélées [redacted] Caire, [redacted] ardues que les problèmes de fond auxquels elles [redacted] organiquement liées. Les plénipotentiaires [redacted] pour [redacted] l'on [redacted] en [redacted] priorité [redacted] question de la « nature de [redacted] paix », [redacted] qu'elle a [redacted] mercredi lors de la [redacted] inaugurale [redacted] Eliahou [redacted] Elissar, [redacted] que [redacted] M. Menahem Begin dans [redacted] discours [redacted] le [redacted] le [redacted] dernier. En revanche, les représentants de Jéru[redacted] qu'ils [redacted] pas [redacted] pour [redacted] des « aspects territoriaux » d'un règlement, [redacted] qui [redacted] le Sinaï, compte tenu [redacted] belligérants [redacted].

[redacted] Egyptiens, [redacted] leur part, [redacted] tiennent à leur triptyque : [redacted] les territoires occupés (pour [redacted] de [redacted] règlement), respect [redacted] droits légitimes [redacted] peuple palestinien, [redacted] compris [redacted] fonder un [redacted] indépendant en Cisjordanie [redacted] Gaza, et, enfin, [redacted] modalités [redacted] la paix, ce [redacted] volet, selon [redacted], [redacted] pouvant [redacted] la conclusion logique [redacted] deux premiers.

Un double monologue

Le dialogue, [redacted] à l'accoutumée, [redacted] pris la forme d'un [redacted] monologue. M. [redacted] allocution, [redacted] la [redacted] inaugurale, [redacted] l'accent [redacted] qui remonteraient, [redacted] lui, à « [redacted] l'Histoire » ; contrairement [redacted] homologue égyptien, il a [redacted] mentionner l'U.R.S.S. en tant [redacted] Genève, [redacted] nom [redacted] l'O.L.P., [redacted] en [redacted] gouvernement [redacted] « délégation appropriée [redacted] palestinienne ». Le [redacted] la [redacted] égyptienne, M. [redacted] Meguid, s'est [redacted] « [redacted] légitimes » [redacted] « peuple palestinien », [redacted] sur le fait que [redacted] paix [redacted] « [redacted] ».

Pour la première fois depuis la [redacted] du président [redacted] à [redacted] lem, la [redacted] égyptienne [redacted] mani[redacted] irritation [redacted] l'intransigeance [redacted] M. [redacted]. Le rédacteur [redacted] d'Al Akhbar, M. [redacted] du [redacted] de [redacted] : « [redacted] en [redacted] négociateur [redacted] », qu'il [redacted] implicitement [redacted] ce [redacted] à [redacted] manœuvres [redacted] toires pour « élever des obstacles sur [redacted] voie de la paix ». M. Salah Mountassar, l'un des principaux commentateurs politiques d'Al Ahram, s'adressant, lui aussi, au « négociateur israélien », s'applique, pour sa part, à démontrer la vanité de la politique de force appliquée par Jérusalem, ainsi que « l'absurdité » [redacted] vouloir [redacted] la sécurité d'Israël par « l'annexion des [redacted] ».

Cependant, la plupart des observateurs, ici, conviennent que les deux parties poursuivront coûte que coûte leurs tractations. Pour des raisons différentes, ni le [redacted], ni M. [redacted] ne [redacted] de décevoir leurs opinions [redacted] respectives. [redacted] parvenant pas [redacted] s'entendre, les deux hommes d'Etat placent [redacted] leurs espoirs [redacted] la médiation du président [redacted]. L'ironie de la situation [redacted] pas [redacted] un diplomate [redacted] en [redacted] Caire, qui déclarait [redacted] la [redacted] dans les couloirs [redacted] : « Israël, qui n'a [redacted] de prôner [redacted] des [redacted] puissances de [redacted] négociation, fait [redacted] l'arbitrage des Etats-Unis dès la première rencontre [redacted] avec un pays arabe... »

ERIC ROULEAU.

(1) [redacted] de l'ouverture de la [redacted] drapeaux [redacted] avaient [redacted] la première [redacted] que le [redacted] lien [redacted] hissé en Egypte. Mais la [redacted] n'a [redacted] appré[redacted] à côté du drapeau palestinien, et elle en a fait la remarque à la direction [redacted] aux [redacted] égyptiennes. [redacted] l'après-[redacted] été enlevés.

Selon « Haaretz »

LE MAROC SERAIT DEVENU LE LIEU PRIVILÉGIÉ DES RENCONTRES SECRÈTES ISRAÉLO-ÉGYPTIENNES

Tel-Aviv (A.F.P.). — [redacted] Maroc serait [redacted] lieu privi[redacted] secrètes israélo-égyptiennes en [redacted] négociations [redacted] Caire, rapporte, jeudi, de la capitale égyptienne, l'un [redacted] envoyés spéciaux [redacted] l'indépendant « [redacted] ».

Selon les sources auxquelles [redacted] correspondant, le roi [redacted] II, qui [redacted] l'initiative [redacted] paix du président [redacted] encouragerait ces [redacted] vous [redacted] Le dernier en [redacted] aurait eu lieu [redacted] le chef de [redacted] diplomatie [redacted] M. [redacted] le vice-premier [redacted] égyptien chargé des questions présidentielles, M. Hassan Touhami, l'un [redacted] plus proches collaborateurs du président [redacted] Il y aurait [redacted] question [redacted] à donner [redacted] la conférence du Caire.

Le correspondant politique [redacted] de « [redacted] » croit savoir que M. Dayan se serait [redacted] d'Israël pendant vingt-quatre [redacted] pour [redacted] rendez-[redacted] Touhami, effectuant le trajet Jérusalem-Rabat [redacted] bord d'un avion privé.

M. Begin pourrait proposer un « partage fonctionnel » de la Cisjordanie et du territoire de Gaza

estime-t-on à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — La voyage-surprise du premier ministre, M. [redacted] Begin, [redacted] le jour [redacted] du [redacted] spéculations auxquelles on [redacted] réduit à [redacted] d'informations [redacted] sur [redacted] développements politiques [redacted] la région. Jamais [redacted] n'avaient [redacted] gardés depuis [redacted] création [redacted] l'Etat d'Israël.

Tenant [redacted] prémunir [redacted] la plaie [redacted] qui [redacted] périodiquement [redacted] où les travaillistes [redacted] pouvoir, [redacted] compte tenu également d'un trait [redacted] caractère autocratique, gaullien, pourrait-on [redacted] M. [redacted] n'élabore [redacted] politique qu'en [redacted] petit comité [redacted] les ministres [redacted] étrangères et de [redacted] défense peuvent se targuer [redacted] dans le secret [redacted].

[redacted] à la [redacted] étrangères et de la défense de [redacted] qui [redacted] une [redacted] d'informations [redacted] pour les journalistes, [redacted] plaignent [redacted] de [redacted] plus être informés de [redacted] « grande politique [redacted] ».

[redacted] les prochaines étapes [redacted] processus de paix sont [redacted] à prévoir, [redacted] grandes lignes [redacted] la politique [redacted] se dégagent [redacted] à peu. [redacted] trois non : « [redacted] retour [redacted] de 1967 ; [redacted] palestinien ; pas de négociation [redacted] l'O.L.P. », [redacted] substituer l'axiome « [redacted] négociable ». Apparu au départ [redacted] un slogan démagogique, ce principe, depuis [redacted] opéré [redacted] la [redacted] politique du président Sadate, [redacted] bel [redacted] bien un élément moteur de la dynamique de la négociation.

M. Begin va soumettre au président Carter [redacted] propositions « courageuses [redacted] positives », a [redacted] M. Philip [redacted], l'adjoint au [redacted] taire d'Etat Cyrus [redacted] En recoupant les [redacted] fragments d'informations sérieuses dont on dispose, il semble que ces propositions, qui n'ont pas [redacted] la forme d'un plan [redacted] paix [redacted] suivantes :

— Israël est prêt [redacted] l'Egypte la [redacted] du Sinaï, [redacted] tenu d'« arrangements de sécurité » [redacted] notamment la libre circulation [redacted] Tiran. La [redacted] phrase [redacted] M. [redacted] Dayan, « mieux [redacted] sans la paix [redacted] paix [redacted] Charm-El-Cheikh », [redacted] aujourd'hui [redacted] duque.

[redacted] égyptienne sur la bande [redacted] n'a jamais [redacted] inter[redacted] reconnue, pas plus [redacted] la souveraineté jordanienne [redacted] la Cisjordanie, [redacted] rappelé le [redacted] étrangères, le 1er [redacted] dernier. « Jamais les [redacted] n'accepteront un [redacted] la [redacted] jordanie », devait-il affirmer [redacted] décembre. La solution préconisée par le [redacted] de [redacted] diplomatie [redacted] lienne et adoptée vraisemblablement [redacted] M. [redacted] un [redacted] « fonctionnel » [redacted] Cisjordanie [redacted] du territoire [redacted] Gaza ; en [redacted] termes, l'octroi [redacted] nomie [redacted] à la population [redacted].

On [redacted] que M. [redacted] Dayan du temps [redacted] il exerçait [redacted] de ministre [redacted] opposé [redacted] l'octroi d'une [redacted] Le lien que la population palestinienne pourrait [redacted] avec la [redacted] l'objet d'un [redacted] M. Dayan, [redacted] une [redacted] forme [redacted] juridiction jordanienne, et M. Begin qui [redacted] serait opposé.

— Enfin, même [redacted] de Jéru[redacted] perdu son [redacted] tabou. Le ministre de la [redacted], M. Weizmann, a déclaré [redacted] le gouvernement envisageait une nou[redacted] approche [redacted] ce problème, « sur la [redacted] du [redacted] l'unili[redacted] de [redacted] la [redacted] ».

— [redacted] propos du Golan, Israël est prêt [redacted] repli partiel du plateau. Il faut signaler à ce sujet [redacted] opposition [redacted] un tel projet [redacted] Mme [redacted] qui, par ailleurs, a [redacted] un référendu sur [redacted] sort [redacted] Cisjordanie [redacted] signature d'un accord [redacted] ce propos.

(Intérim.)

La Syrie n'accorde pas la moindre chance de succès à la « négociation de Sadate »

[redacted] envoyé spécial

Damas. — La Syrie refuse de considérer — ne serait-ce qu'à titre de simple hypothèse de travail — que la « négociation de Sadate », comme on l'appelle ici, puisse déboucher sur un règlement du conflit du Proche-Orient ou permettre le moindre progrès dans cette voie.

Aussi, il semble que le président Assad, passé maître en l'art de se ménager des politiques de rechange, n'envisage réellement aucune autre possibilité [redacted] l'échec pur et simple, total et sans appel du président égyptien. Il considérerait en conséquence que, une fois passé ce tragique épisode et effacées ses séquelles, il faudra repartir de zéro.

Telle est l'opinion que l'on recueille de source syrienne bien informée au lendemain de la visite de M. Vance, opinion qui diffère sensiblement de celle exprimée dans l'entourage de M. Vance (*le Monde* du 15 décembre). Il apparaît clairement que s'il a accepté de maintenir le dialogue avec les Etats-Unis, ainsi que l'a annoncé le secrétaire d'Etat, le président Assad a refusé de s'en tenir à une prudente expectative en attendant les résultats de la conférence du Caire. Il est au contraire engagé dans l'épreuve de force, et à chaque rebondissement de la crise du Proche-Orient — ces rebondissements se succèdent à un rythme rapide depuis ce jour du mois dernier où le président Sadate a annoncé son voyage en Israël — le fossé entre Le Caire et Damas s'élargit.

Les espoirs que nourrit M. Vance d'infléchir les positions syriennes, après le voyage de M. Begin à Washington et les propositions « audacieuses et positives » que le premier ministre israélien est censé y faire, paraissent ici parfaitement irréalistes. Quand on demande : « Et si le miracle se produisait ? Si M. Begin adoptait des principes acceptables comme base de négociation par la Syrie ? », la réponse est nette : « D'autre part, c'est impossible, de l'autre, nous refusons toute négo[redacted] qui découlerait [redacted] la capitulation du [redacted] Sadate. »

Outre le voyage à Jérusalem lui-mê[redacted], [redacted] éléments paraissent avoir particulièrement arrêté [redacted] Syriens. Tout d'abord, pour mener leur politique de concert avec l'Egypte, [redacted] plus [redacted] éloignés de tous leurs « [redacted] ».

« [redacted] « sommet » de Tripoli, nos partenaires, et non seulement l'Irak, nous considéraient avec suspicion », a fait remarquer un des négociateurs présents à ces assises. M. Sadate n'a pas hésité à torpiller cette alliance. Ayant pris ses distances, le président Assad avait laissé la porte entrouverte à l'issue [redacted] » de Tripoli. M. Sadate l'a claquée [redacted] rompant ses [redacted] diplomatiques. « Enfin, nous [redacted] en train de négocier sérieusement la mise sur pied de la conférence de Genève et nous avions accepté de discuter de tous les documents de travail y compris les plus tendancieux, tel le document israélo-américain. M. Sadate n'avait donc pas à faire à des partenaires irascibles qui l'auraient obligé à se désolidariser d'eux. L'O.L.P. elle-même envisageait tous les compromis qui lui étaient proposés, fût-ce d'être représentée par un professeur américain. C'est dans ce contexte qu'il a mis tout le monde au pied du mur et abattu toutes ses cartes, en cherchant à nous forcer à abattre les nôtres. »

Un familier du président Assad rapporte que, lors de sa dernière entrevue avec le président Sadate, ce dernier lui avait expliqué qu'il [redacted] « tout essayé » — la guerre, l'alliance soviétique, la solidarité arabe [redacted] finalement l'alliance américaine, sans résultat. Il ne [redacted] plus qu'à [redacted] Après avoir [redacted]quer au président qu'il [redacted] pris lui-même l'initiative [redacted] de bloquer [redacted] premières voies citées, et choisi librement l'alliance américaine dont il déplorait à présent [redacted], le président [redacted] lui [redacted] dit : « Co[redacted] choix : [redacted] israélienne. Quelles contreparties vous êtes-vous assurées avant de [redacted] engager ? — [redacted] », aurait répondu [redacted].

[redacted] si [redacted] contreparties apparaissaient en cours [redacted], [redacted] ralliement syrien serait-il encore possible ? A s'en tenir [redacted] sphère qui [redacted] à Damas après la visite de M. Vance, la réponse est non.

LUCIEN GEORGE.

A travers [redacted]

Équateur

● QUATRE PARTIS POLITIQUES, [redacted] Parti [redacted] progressiste, [redacted] chrétienne, l'Union nationale démocratique et le Front social progressiste, ont constitué mercredi 14 décembre une coalition destinée à offrir un « choix progressiste » au [redacted] lorsque [redacted] militaires, qui gou[redacted] depuis [redacted] 1er septembre 1975, remettront le pouvoir aux civils dans le courant de l'année prochaine. — (A.F.P.)

Espagne

● LE POETE VICENTE ALEIXANDRE, prix Nobel 1977 [redacted] littérature, qui n'a [redacted] se [redacted] à Stockho[redacted] pour recevoir son prix en raison de son état de santé, a été décoré, mercredi soir 14 décembre, à son domicile, par le roi Juan Carlos, de la grand-croix de l'ordre de Carlos III, la plus haute distinction civile espagnole. L'ambassadeur de Suède à Madrid remet, ce jeudi, au poète la médaille d'or du prix Nobel. — (A.P., Reuter.)

Maroc

● LES TROIS GREVISTES DE LA FAIM de la prison de Casablanca, hospitalisés en même temps que Mme Saïda Menhebi, décédée dimanche 11 décembre (*le Monde* du 13 décembre), se trouvent dans le coma depuis mercredi 14 novembre au matin, annonce un communiqué, publié à Paris par les comités de lutte contre la répression au Maroc. Mmes Fatima Oukacha et Rabea Ftouh, et M. Abraham Serfaty, ancien responsable de la revue *Souffle*, protestent contre leurs conditions de détention.

Mexique

● M. OSCAR FLORES SANCHEZ, ministre de la justice, a démenti mercredi 14 décembre les informations fournies par Amnesty International selon lesquelles il y aurait cent ou deux cents prisonniers politiques [redacted] Mexiq[redacted] Il [redacted] affirmé qu'il n'y [redacted] aucun prisonnier politique.

MM. GISCARD D'ESTAING ET BARRE ONT REÇU LE VICE-PRÉSIDENT ÉGYPTIEN

M. Giscard d'Estaing a [redacted], jeudi matin 15 décembre, M. Moubarak, vice-président égyptien. Celui-ci [redacted] avec M. Raymond Barre, qui a notamment évoqué devant son interlocuteur [redacted] résultats [redacted] son récent [redacted] en Syrie.

Une partie [redacted] l'entretien [redacted] consacrée aux relations bilatérales entre la France et l'Egypte.

M. Moubarak et le premier ministre ont notamment abordé le problème que pose l'agrandissement [redacted] métropolitain du Caire. Le vice-président égyp[redacted] aurait donné l'assurance que les Français [redacted] étroitement [redacted] cette réalisati[redacted].

Interrogé [redacted] sa [redacted] Matignon sur [redacted] savoir si l'Egypte [redacted] ou non intéressée [redacted] de [redacted] françaises, le vice-président, qui a [redacted] installations nucléaires dans le midi [redacted] la France, a répondu : « Pourquoi pas ? »

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Un forfait de soins est institué en faveur des personnes âgées

Mercredi 14 décembre, sous la présidence de M. FRANCESCHI (P.S.), l'Assemblée nationale examine un projet de loi concernant [redacted] et la réforme de la tarification hospitalière.

D'une part, ce texte harmonise les conditions de prise en charge des [redacted] aux [redacted] âgées hébergées dans certains établissements sanitaires et dans les institutions social[redacted] et médico-[redacted]. L'un des éléments [redacted] cette harmonisation est l'introduction d'un forfait d'hébergement. D'autre part, il [redacted] l'expérimentation [redacted] formules nouvelles de budget dans cinq hôpitaux et qui sont :

— Le système dit « du prix de journée éclaté », qui distingue dans la facturation les parts respectives de l'hébergement, des frais d'administration, des soins donnés et des prestations individualisées coûteuses ;

— Le système dit « du budget global » qui se caractérise principalement par l'abandon de [redacted] facturation individualisée.

M. GUINEBRETIERE (R.P.R.), [redacted] de [redacted] culturelles, souhaite que [redacted] du forfait [redacted] accordé [redacted] personnes âgées « *permette de donner son plein effet [redacted] la réforme et [redacted] la réduise pas [redacted]* »

Pour Mme VEIL, ministre de la santé, [redacted] s'inscrit dans l'action entreprise [redacted] plusieurs années, par le gouvernement, dans deux domaines :

1) La politique des soins et de l'hébergement [redacted] personnes âgées. « *D'une part, ce texte offre une gamme diversifiée [redacted] sements ou de services accessibles à ces dernières. La consécration législative des actions de maintien à domicile et la distinction introduite dans la loi hospitalière entre long et moyen séjour apportent une clarification indispensable. D'autre part, il aménage et harmonise les règles [redacted] qui con[redacted] des distor[redacted] critiquables. Il applique pour [redacted] faire un mécanisme tarifaire commun qui devrait permettre aux personnes âgées de choisir en fonction du besoin réellement ressenti et non en fonction des pos[redacted] de [redacted] (...)* »

2) La réforme du système du « prix de journée » dans les hôpitaux. Sera autorisée l'expérimentation de deux méhodes distinctes de tarification : le prix de journée éclaté et le budget global.

Mme Veil conclut : « *L'expérimentation hospitalière était nécessaire. Je n'en attends pas de remède-miracle, mais elle doit être conduite sérieusement, sans parti pris et jugements préconçus. Quant au service rendu aux personnes hébergées, il sera amélioré sans bouleverser l'économie du système sanitaire et sans alourdir ce secteur...* »

Pour M. WEBER (P.C.), « *ce texte est tout, sauf anodin, car les conditions dans lesquelles il est discuté n'ont qu'un but : escamoter son caractère néfaste* ».

Pour M. GAU (P.S.), l'unification ne répond pas au principal problème des personnes âgées : l'insuffisance de leurs ressources. « *Seule*, estime-t-il, *une politique sociale hardie en leur faveur permettra de sortir celles-ci du dénuement et de la misère.* »

L'Assemblée aborde ensuite la discussion des articles du projet. Elle adopte l'article qui définit les institutions sociales et médico-sociales et y introduit les organismes de maintien à domicile, au sens le plus large du terme.

L'Assemblée précise ensuite que les organismes payeurs seront consultés avant que le préfet fixe le montant du forfait qui sera établi, par établissement, en fonction du personnel employé. Pour ce qui est des forfaits fixés par conventions, ces dernières seront soumises à homologation administrative. Les dépenses globalement supportées par la caisse du régime général seront réparties entre les différents régimes d'assurance maladie en fonction du nombre de bénéficiaires de chaque régime présents dans les établissements. Les infirmiers du secteur libéral pourront continuer à donner des soins à domicile sans changer de statut.

Contrairement au vœu de la commission, le gouvernement obtient la suppression des unités de long séjour de géronto-psychiatrie. Il fait également prévoir la possibilité de revenir éventuellement à la formule d'un prix de journée-soins si le système de forfait est trop rigide.

Enfin, pour ce qui est de la réforme de la tarification hospitalière, Mme Veil refuse de porter de deux à quatre ans la durée de l'expérimentation et de supprimer le ticket modérateur, « *les études n'étant pas assez poussées* ». L'ensemble du projet ainsi modifié, est adopté par l'Assemblée, l'opposition s'abstenant.

P. Fr.

Le déficit de la Caisse centrale de crédit coopératif : une douloureuse affaire

En acceptant d'éponger [redacted] déficit de [redacted] centrale de [redacted] coopératif [redacted] millions [redacted] francs, [redacted] l'Etat [redacted] charge 454 millions [redacted] francs pour annulation [redacted] créances), [redacted] un point [redacted] à [redacted] mutation [redacted] cet organisme [redacted] mutualiste, qui exerce ses [redacted] dans [redacted] de [redacted] coopération [redacted] habitat, [redacted] et du [redacted] maritime.

[redacted] vote, qui [redacted] ajourné en juin dernier, [redacted] lieu à [redacted] longues explications du gouvernement [redacted] aux critiques [redacted] parlementaires. Il [redacted] avait [redacted] quoi ! [redacted] plus gros sinistre bancaire [redacted] dû [redacted] un enchaînement [redacted] circonstances malheureuses, [redacted] la [redacted] aux difficultés [redacted] rencontrées par [redacted] coopératives ouvrières de production dans le bâtiment [redacted] prises [redacted] participation [redacted] l'ancienne gestion de la Caisse dans le [redacted] pétrolière [redacted].

Les pouvoirs publics, qui n'avaient pas réellement [redacted] les activités de la [redacted] faute [redacted] moyens [redacted] contrôle [redacted] sants, ne pouvaient, [redacted] laisser s'effondrer un organisme d'assistance aux coopératives. C'est ce qu'a compris le parti [redacted] s'associant au vote final, [redacted] parti communiste ayant, de son côté, repoussé un projet [redacted] loi qui revenait « [redacted] *donner quitus [redacted] gouvernement pour l'exécution du budget de* [redacted] ».

En principe, la Caisse centrale de [redacted] coopératif devrait [redacted] être à [redacted] de [redacted] : [redacted] a été changée, sa gestion améliorée, [redacted] comptes sont soumis dorénavant [redacted] la Commission de contrôle [redacted] banques, et [redacted] n'a plus le [redacted] prendre [redacted] participations. C'est [redacted] qui s'appelle [redacted] de loin ! — F. R.

RECTIFICATIF : Crédit coopératif et non Caisse des dépôts

Un titre erroné nous a fait écrire dans nos [redacted] datées du 15 décembre « la dette de [redacted] centrale des dépôts » alors qu'il s'agissait de celle de la Caisse centrale de [redacted] coopératif, ainsi que l'indiquait clairement le [redacted] rendu de la discussion, à l'Assemblée nationale, du projet de loi portant règlement définitif du budget [redacted].

AU SÉNAT

Malgré un vif mécontentement le projet d'indemnisation des rapatriés est voté

Le Sénat a adopté, jeudi 15 [redacted] 4 heures du matin, par [redacted] contre 110 [redacted] 26 abstentions, [redacted] projet [redacted] loi [redacted] sation [redacted] rapatriés, [redacted] rapporteur [redacted] M. FR[redacted] (Un. centr., Bouches-du-Rhône). A l'exception des [redacted] qui ont voté contre, tous les groupes se sont divisés au moment du scrutin.

M. DOMINATI, au nom du gouvernement, [redacted] demandé aux sénateurs de se prononcer par un [redacted] unique [redacted] bloqué, [redacted]. [redacted] amendements. [redacted] procédure « coercitive », qui réduit l'examen [redacted] à une discussion platonique, a provoqué [redacted] vif mécontentement [redacted] les travées.

La controverse (sur le [redacted]) pourrait se résumer en deux phrases, celle de [redacted] DOMINATI déclarant : « *L'indemnisation des rapatriés est une œuvre de longue haleine* », et celle de M. PALMERO, [redacted] centr., Alpes-Maritimes) soulignant que les gouvernements successifs « *ont joué l'inflation dans cette affaire* » et affirmant : « *En étalant le remboursement presque jusqu'à la fin du siècle, le projet ne déroge pas à cette tradition.* »

Quant au coût de l'indemnisation, il a été évoqué, notamment par le président de la commission des finances, M. Edouard BONNEFOUS (Gauche dém., Yvelines). Ce fut pour déplorer que l'on n'ait pas « *recouru d'emblée à l'emprunt, un emprunt de solidarité qui aurait été*, a-t-il dit, *largement couvert.* »

Le débat sénatorial toutefois n'a pas été complètement inutile pour les rapatriés. M. Dominati, en effet, en annonçant au début de la discussion qu'il demanderait un vote bloqué, a ajouté que, « *pour répondre aux préoccupations des commissions* », le gouvernement intégrait au projet de loi cinq dispositions nouvelles qu'il a ainsi précisées : « *(...) Les conjoints et enfants de disparus ne devront pas être lésés par rapport aux autres bénéficiaires de la loi. Les conjoints survivants conserveront la faculté de règlement en espèces des créances n'excédant pas 10 000 francs.*

» *Les professions libérales jouiront du même régime que les fonds de commerce quand les preuves fiscales ne sont pas disponibles. Les dettes afférentes aux biens perdus pourront ne pas faire l'objet de poursuites. La perte de jouissance des biens confiés à un organisme local de gestion sera assimilée à une spoliation, ceci au bénéfice de nos colons de Tunisie. Enfin, pour le règlement d'emprunts souscrits avant le présent texte, de garanties supplémentaires sont données aux créanciers des rapatriés spoliés.* »

Notons qu'à la fin de la séance de nuit, un peu par surprise, le Sénat a adopté une proposition de loi dont ne voulait pas le gouvernement et que rapportait M. de CUTTOLI (gauche dém., Français de l'étranger). Ce texte prévoit l'indemnisation des Français rapatriés du Vietnam, du Cambodge, de Madagascar, du Liban, etc.

De nombreux orateurs ont pris part à la discussion du premier texte. Deux sénateurs, MM. Roger ROMANI (R.P.R., Paris) et Georges [redacted] (P.S., Paris), par[redacted] pour [redacted] première [redacted] tribune [redacted] leur assemblée. Le premier, [redacted] indiquer que l'attitude de son groupe dépen[redacted] la compréhension et de l'attitude du gouvernement. M. Dayan, pour reprocher à « la loi Barre-Dominati » de fonder l'indemnisation des rapatriés sur une évaluation « *qui ne représente*, a-t-il dit, *que le cinquième de la valeur réelle du bien perdu* ». Le sénateur socialiste avait également mis le R.P.R. au défi de rester cohérent, dans le vote final, avec son intransigeance initiale.

La réponse est venue quelques heures plus tard lorsque M. CAROUS (Nord), président du groupe R.P.R., a déclaré : « *Rarement, pour notre groupe, un choix aura été plus difficile. La procédure utilisée est pour nous difficilement admissible. (...) Cependant, que se passerait-il si nous rejetions le texte ? A cette date, on imagine les conséquences : il n'y aurait plus rien. Aussi, la plus grande partie de notre groupe, moi compris, votera-t-elle pour le texte. Les autres s'abstiendront, car ils ne veulent pas qu'on dise que nous avons voté contre l'indemnisation.* »

Au nom du groupe de l'Union centriste, M. SCHIÉLÉ (Haut-Rhin) reconnaissait, lui aussi, avec des « attendus » plus sévères que ses amis étaient divisés. Il déclarait notamment : « *L'atmosphère pénible de ce débat, alourdi par une procédure qui défie le bon sens, nous afflige. Je plains sincèrement le représentant du gouvernement de la triste besogne qu'il a eu à faire ce soir. Ce débat a été un simulacre. Nous avons eu le sentiment d'un théâtre d'ombres où les amendements passaient, passaient, passaient... Cela n'est pas concevable !*

» *La tentation est grande de refuser en bloc ce texte qui nous déçoit, surtout après le discours du président de la République à Carpentras, qui a donné carrière à tant d'espoirs. (...) La majorité du groupe votera le projet ; mais une partie de ses membres ont décidé de s'abstenir, n'admettant pas la procédure contraignante que vous avez employée.* »

M. Dominati, au bout de la nuit, répondait à ces critiques : « *Si nous avions eu plus de temps devant nous et une conjoncture économique meilleure, les choses* [redacted] *différentes. Mais* [redacted] *rapatriés comprendront, j'en* [redacted] *sûr,* [redacted] *est de dis*[redacted] »

ALAIN GUICHARD.

LE RECOURS : un débat totalement escamoté.

Le [redacted] RECOURS [redacted] des rapatriés [redacted] spoli[redacted] « *constate que la loi d'indemni*[redacted] *rapatriés aura été* [redacted] *par* [redacted] » [redacted] estime que « *le* [redacted] *promis a* [redacted] *moté* ». [redacted] donc, ajoute [redacted] « *le problème* [redacted] *rapa*[redacted] *par* [redacted] *président de la* [redacted] *repoussé* [redacted] *dis.* »

SPECTACLE POUR 450 ENFANTS A L'ÉLYSÉE

Le président de la République et Mme Giscard d'Estaing ont distribué des cadeaux, mercredi 14 décembre, à quatre cent cinq[redacted] enfants [redacted] à l'occasion [redacted] traditionnel arbre de Noël. Aux enfants du personnel de la présidence de la République s'étaient joints deux cents petits Parisiens de six à [redacted] ans, « *choisis*, a indiqué M. Giscard d'Estaing, *parmi les moins favorisés et les plus méritants* », et cinquante enfants des Yvelines.

Le chef de l'Etat et son épouse ont assisté au spectacle de variétés qui [redacted] aux jeunes invités, et dont la vedette était la chanteuse Mireille Mathieu. Contrairement à ce qu'il avait fait les années précédentes, M. Giscard d'Estaing n'est pas monté sur la scène. « *J'avais préparé un numéro avec mes chiens*, a-t-il dit, *mais ils ne sont* [redacted] *au point.* »

● *Les* [redacted] *prisonniers de* [redacted] *du Camp n° 1*, en Indochine, se réunissent à Calvi, les 17 [redacted] 18 décembre [redacted] l'initiative [redacted] MM. Jean-Jacques Beucler, [redacted] aux anciens combattants, [redacted] du maire de cette ville, M. Xavier Colonna. L'un [redacted] ont [redacted] au Camp n° 1.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

CORRESPONDANCE

Les socialistes d'Aix-en-Provence

M. [redacted] Ciccolini, [redacted] socialiste, [redacted] d'Aix-en-Provence, nous a adressé la lettre [redacted] à [redacted] quête sur [redacted] Bouches-du-Rhône, publiée [redacted] du [redacted] :

Une meilleure [redacted] aurait [redacted] d'écrire [redacted] « isolé quelque peu au sein de ma formation », alors que j'ai [redacted] porté à la tête de la liste municipale [redacted] majorité [redacted] voix [redacted] tion [redacted] d'Aix, et [redacted] je participe personnellement, [redacted] manière permanente, aux actions militantes de l'équipe [redacted] responsables de la [redacted] socia[redacted]. [redacted] part, il [redacted] que des « [redacted] » existent au sein du groupe socialiste du conseil municipal, [redacted] har[redacted] et dynamique, pour réaliser [redacted] programme prévu. A [redacted] forte raison, il est totalement faux que mes relations avec Louis Philibert, député d'Aix, soient « chaotiques ». Nous sommes liés, sur le plan familial [redacted] depuis plus de trente ans, et nous [redacted] épaulons [redacted] dans [redacted] pour la [redacted] socialiste pour la d[redacted] des [redacted] du pays [redacted].

[M. Louis Philibert, [redacted] socialiste, président [redacted] des Bouches-du-Rhône, [redacted] dans le [redacted] sens. [redacted] qui [redacted] pour [redacted] municipales [redacted] Aix-en-[redacted] homo[redacted] simplement qu'un certain [redacted] membres [redacted] parti [redacted] à ce point [redacted] avec M. Ciccolini qu'ils [redacted] préféré [redacted] une [redacted] avec le parti communiste. Ils [redacted] du P.S.

L'union [redacted] C.G.T. [redacted] celle de [redacted] C.F.D.T. avaient également [redacted] position [redacted] la [redacted] de [redacted] colini, jugée non [redacted] aixoise. [redacted] opinion a été, semble-t-il, [redacted] par [redacted] certain nombre [redacted] de [redacted] difficile, [redacted] les [redacted] ayant gagné près de dix points au premier [redacted] maire [redacted] tant ne l'ayant [redacted] le 20 mars [redacted] 19 791 suffrages [redacted] celle [redacted] la majorité. [redacted] à [redacted] correspondant [redacted] droit de penser que ces [redacted] laissé aucune [redacted] au [redacted] de [redacted] formation. — T. P.]

M. Alexandre Sanguinetti se présente à Paris et M. Taulelle dans la Saône-et-Loire

[redacted] publions ci-dessous une nouvelle liste de [redacted] inscrits par le R.P.R. Figurent en italique les noms [redacted] qui ont changé de circonscription depuis [redacted] précédentes publi[redacted] (« le Monde » [redacted] 22 [redacted] 30-31 octobre) ou qui remplacent [redacted] candidats précédemment annoncés.

Deux députés [redacted] changent de circonscription : MM. André Fanton et [redacted] Pons, qui passent l'un de Paris à la Vienne, [redacted] du Lot [redacted] l'Essonne. [redacted] font acte de candidature : M. J[redacted] Braconnier dans l'Aisne et M. Christian de La Malène à Paris. En revanche, M. Bernard Talon, [redacted] teur, ne se présente pas, comme il avait été annoncé, dans le Territoire de Belfort, non plus que l'ancien député, M. Arthur Moulin, dans le Nord.

Dans certaines circonscriptions où le R.P.R. compte [redacted] représenté, [redacted] noms de ses candidats ne sont pas encore connus. Ainsi dans [redacted] circonscription [redacted] Bouches-du-Rhône, où M. Maurice Bertrand, maire [redacted] Plan-de-Cuques, candidat [redacted] la majorité, a [redacted] ne [redacted] présenter. Outre Mme Anne-Marie Dupuy, [redacted] directeur [redacted] cabinet de Georges Pompidou, qui s'oppose [redacted] M. Bernard Cornut-Gentille (non-inscrit) [redacted] Alpes-Maritimes, on [redacted] la présence de M. Jean Taulelle, ancien préfet de Paris, qui [redacted] préfet de Saône-et-Loire de 1967 à 1972 [redacted] présente au Creusot, où [redacted] député sortant, M. Henri Lacagne, ne [redacted] pas [redacted] renouvellement de son mandat. M. Alexandre Sanguinetti — qui après avoir [redacted] député [redacted] la Seine (de [redacted] à 1966) avait [redacted] dans la 1[re] circonscription [redacted] la Haute-Garonne [redacted] 1968 — se présente dans la 14[e] circonscription de Paris, où M. Jean Turco, qui a remplacé M. Hubert Germain lors [redacted] au gouvernement, n'est pas candidat.

AIN : M. Lucien Guichon (2[e]). — AISNE : MM. Jean-Claude Lamant (1[re]) ; Jacques Braconnier, sén. (2[e]) ; Jean Perreau-Pradier (3[e]).

HAUTES-ALPES : M. Georges Chabas (2[e]). — ALPES-MARITIMES : Mme Anne-Marie Dupuy (5[e]). — ARIEGE : M. André Farellacci (2[e]).

AUDE : M. [redacted] Halleur (2[e]). — BOUCHES-DU-RHONE : MM. [redacted] *Leclerc* (4[e]) ; *Pierre Castel* (7[e]).

CALVADOS : M. Bertrand de Ferral (5[e]). — CANTAL : M. Augustin Chauvet, dép. (1[re]). — CREUSE : M. Jean Fargue (2[e]). — DROME : M. Roger Ribadeau-Dumas, dép. (1[re]).

EURE : M. Jean-Louis Debré (1[re]). — HAUTE-GARONNE : M. Hielard (5[e]). — HERAULT : M. Daniel Gachot (2[e]).

ISERE : MM. Pierre Gimel (3[e]), Patrick Curtaud (5[e]). — LOIRE : M. Lucien Nicolas (1[re]). — LOT : M. Alain Dauga (1[re]). — LOT-ET-GARONNE : M. Michel Gonelle (1[re]).

MANCHE : MM. Edmond Piedagnel (1[re]), Maulme [redacted]. — MEUSE : M. [redacted] Bievelot (2[e]). — [redacted]ORBIHAN : M. Georges Cadoret (1[re]).

MOSELLE : MM. [redacted] (2[e]), Roger [redacted] (3[e]), Thierry [redacted] (4[e]), Théo Hoellinger (7[e]).

NORD : MM. Georges [redacted] (5[e]), Gérard Pengam (7[e]), [redacted] Mullie (8[e]), Serge Charles (9[e]), *Christian Lefebvre* (21[e]).

PAS-DE-CALAIS : *M. Gabriel Letellier* (11[e]). — PUY-DE-DOME : *M. Marcel Astruc* (3[e]). — BAS-RHIN : *M. André Durr* (3[e]). — RHONE : M. Jean Royannez (6[e]).

SAONE-ET-LOIRE : MM. Marcel Blanchard (2[e]) ; Jean Taulelle (3[e]) ; Bernard Tremeau, anc. dép. (5[e]). — [redacted]-MARITIME : *Mlle Odile* [redacted] (2[e]) ; [redacted] Vittet (3[e]) ; Jean-Yves Besselat (7[e]).

DEUX-SEVRES : M. Bernard Martinat (1[re]). — VAR : M. Marcel BAYLE, anc. dép. (4[e]). — VIENNE : MM. André Fanton, dép. de Paris (1[re]) ; Michel Montenay (2[e]). — HAUTE-VIENNE : MM. [redacted] Regeasse (1[re]) ; Claude [redacted] (2[e]). — TERRITOIRE DE BELFORT : *M. Michel Champaney* (2[e]).

Région parisienne

ESSONNE : MM. Bernard Pons, anc. min., dép. du Lot (2[e]) ; [redacted] (4[e]). — HAUTS-DE-SEINE : MM. [redacted] (3[e]) ; Jean-Luc [redacted] (7[e]) ; Jac[redacted] Trorial (12[e]), anc. dép. [redacted] Meurthe-et-Moselle.

SEINE-ET-MARNE : M. Pierre Durand-Labrunie (2[e]). — SEINE-SAINT-DENIS : MM. Bernard Chardonnet (4[e]) ; Robert Calmejane, anc. dép. (5[e]) ; Guy Moreau (6[e]).

VAL-DE-MARNE : Mme Eliane Lavelle (1[re]) ; MM. *Jean Macé* (2[e]) ; Pierre Billotte, [redacted] min., dép. (5[e]). — VAL-D'OISE : MM. Claude Roland (3[e]) ; Guy Sabatier, anc. député de l'Aisne (4[e]). — YVELINES : M. Michel Péricard [redacted]

PARIS : MM. Pierre-Ch[redacted] dép. (1[re]) ; Jean Tiberi, anc. [redacted] dép. (3[e]) ; Pierre Bas, dép. (4[e]) ; Maurice Couve de Murville, anc. min., dép. [redacted] ; [redacted] Kaspereit, dép. (7[e]) ; Claude-Gérard Marcus, dép. (8[e]) ; Alain Devaquet (9[e]) ; Claude [redacted] (10[e]) ; Claude Avisse (13[e]) ; Alexandre Sanguine[redacted], anc. min., [redacted] dép (14[e]) ; Yves Lancien (15[e]) ; Christian de La Malène, anc. dép., sén. (16[e]) ; Jacques Marette, anc. min., dép. (17[e]) ; Mme Nicole de Hauteclocque, dép. (18[e]) ; [redacted] Roux, dép. (19[e]) ; [redacted] Frézal (20[e]) ; Philippe Lafay (22[e]) ; Jean de Préaumont, dép. (23[e]) ; Mme Hélène Missoffe, secr. d'Etat, [redacted] dép. (24[e]) ; M. [redacted] Le Tac, dép. (26[redacted] ; Mme Jacqueline Delatte (27[e]).

Outre-mer

GUADELOUPE : MM. [redacted] Moustache (1[re]) ; Mariani Maximin (2[e]) ; Raymond Guilliod, dép. (3[e]).

GUYANE : M. Hector Riviérez, dép.

MARTINIQUE : MM. Camille Petit, [redacted] (1[re]) ; Stéphane Bagoe (2[e]).

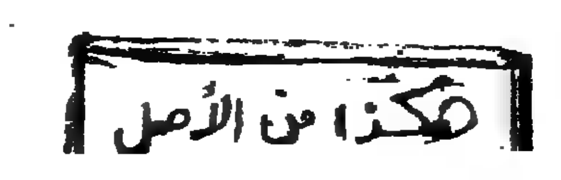
LA REUNION : M. Michel Debré, anc. min., dép.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON : M. Hubert Germain, anc. min., anc. dép. de Paris.

NOUVELLE-CALEDONIE : M. Dick Ukeiwé (1[re]).

POLYNESIE : M. Gaston Flosse (2[e]).

WALLIS-ET-FUTUNA : M. Benjamin Brial, dép.



هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est [redacted] 14 décembre 1977, à Marly-le-Roi (en [redacted] la traditionnelle [redacted] de l'arbre [redacted] du personnel) de l'[redacted] qui occupe [redacted] salons), [redacted] la présidence de M. [redacted] d'Estaing. [redacted] terme [redacted] travaux le communiqué suivant a été publ[redacted] :

● MENSUALISATION DES SALARIÉS

[redacted] a adopté un projet de loi [redacted] à la mensualisation et à la procédure conventionnelle.

Ce [redacted] a été lancé lors de la campagne présidentielle de 1969. La mensualisation a pour objectif le rapprochement des statuts des ouvriers [redacted] employés, [redacted] maîtrise. [redacted] partir de la déclaration [redacted] du 20 avril 1970, [redacted] confédérations professionnelles et syndicales représenta[redacted] un grand nombre [redacted] ce sens [redacted] des [redacted] des profes[redacted]. Ils portent non seulement sur [redacted] conditions de rémunération (mode de calcul et périodicité) mais aussi sur les avantages sociaux et les conditions d'emploi. Aujourd'hui, ils concernent 80 % des ouvriers. Les partenaires sociaux, dans la ligne [redacted] politique contractuelle, ont [redacted] maintenant leur extension aux secteurs jusqu'alors non concernés. Le nouvel accord ainsi négocié, a été signé par les organisations représentatives des employeurs d'une part et les syndi[redacted] C.G.T., F.O., C.F.T.C., [redacted] C.G.C. d'autre part.

C'est pourquoi le gouvernement, sur la [redacted] M. Beullac, ministre du travail, et de M. Stoléru, secrétaire d'État auprès du premier ministre, a décidé de reprendre cet accord dans un projet de loi et d'en étendre ainsi les avantages, [illegible]

[illegible]

a également fait part des mesures prises en [redacted] d'informer nos [redacted] triotes expatriés des dispositions [redacted] la loi [redacted] 19 juillet 1977 qui tend à faciliter [redacted] des Français [redacted] France [redacted] permettant notamment [redacted] s'inscrire [redacted] listes électorales de [redacted] commune [redacted] plus de [redacted] habitants de leur choix.

À la suite [redacted] ces communications, le président de la République [redacted] que [redacted] quatre lois s'inséraient dans un plan d'ensemble destiné à permettre à nos compatriotes expatriés de bénéficier des mêmes droits [redacted] l'étranger qu'en France, afin qu'ils puissent [redacted] occuper [redacted] place qui est la [redacted] dans la [redacted]munauté nationale.

● QUALITÉ DE LA VIE

Le ministre de la culture [redacted] de l'environnement a fait le point [redacted] en [redacted] 1977 pour améliorer la qualité du [redacted]

L'application de la loi du [redacted] 1977 sur l'architecture est bien engagée. Un décret du 3 mars 1977 a précisé les conditions de dispense de l'intervention d'un architecte. La plupart des autres décrets nécessaires, qui ont été élaborés en concertation étroite avec les organisations professionnelles, [redacted] été transmis au Conseil d'État.

Pour l'application de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection [redacted] 1977 a précisé les modalités [redacted] œuvre [redacted] études d'impacts. Une circulaire du premier ministre du [redacted] octobre a prescrit l'insertion de [redacted] les [redacted] à enquête publique. Les dispositions de [redacted] au renfor[redacted] de la protection [redacted] la faune et de la flore sauvages ont fait l'objet [redacted] d'application [illegible]

[illegible]

— Le renforcement du rôle des maires dans [redacted] permis [redacted] construire.

● AIDE AU LOGEMENT

Le ministre [redacted] l'équipement [redacted] l'aménagement [redacted] a fait le point [redacted] la mise en [redacted] la loi du 3 janvier 1977 sur la réforme de l'aide au l[redacted]t qui sera applicable dès [redacted] janvier 1978 à l'ensemble du territoire.

Les projets de textes d'application ont [redacted] douze [redacted]partements pilotes, [redacted] qui a permis de vérifier, [redacted] expérimental, à partir [redacted] premières opérations que [redacted] procédures fonctionnaient [redacted]me prévu, avant d'étendre la réforme au reste de la France.

Les textes d'application [redacted]saires au fonctionnement du nouveau système sont tous parus : à ce jour, dix-neuf décrets et trente-quatre arrêtés d'application ont été publiés. Sont encore en préparation quelques textes transposant les textes déjà publiés au cas des constructeurs sociaux non H.L.M., aux foyers de travailleurs migrants, [illegible] départements et territoires d'outre-mer. L'expérimentation dans les départements pilotes a donné des résultats satisfaisants [illegible] au 7 décembre 1977, environ [redacted] mille prêts locatifs ou en accession à la propriété, représentant 93 % [redacted] contingents mis en place, les premiers [redacted] des accédants à la propriété ont été signés en novembre. Les premières conventions portant sur [redacted] logements [redacted] neufs [redacted] l'automne. [redacted] jour, [redacted] sur mille quatre cent deux logements, aussi bien dans le secteur H.L.M. que dans le secteur privé. [illegible]

[illegible]

[illegible] blié en juin 1977 pour les agents de l'État, [redacted] août [redacted] les agents [redacted]munaux, en octobre pour les [redacted] hospitaliers [redacted] novembre pour les personnels militaires.

Le décret relatif au [redacted] de la limite [redacted] pour [redacted] publié en juillet 1977.

● RECOUVREMENT PUBLIC DES PENSIONS ALIMENTAIRES

[redacted] justice, a fait le point [redacted] la loi [redacted] 11 juillet 1975 relative au [redacted] public [redacted] pensions alimentaires.

La loi du 11 juillet [redacted] prévoit que lorsque [redacted] paiement d'une pension alimentaire n'a pu être obtenu ni [redacted] l'une des voies d'exécution de [redacted] privé, ni par la [redacted] paiement [redacted] par l'employeur ou les banques, cette pension peut [redacted] recouvrée, pour [redacted] cier, par [redacted] directs [redacted] Trésor.

Le décret [redacted] intervenu le 31 décembre 1975, c'est-à-dire dans les délais impartis par la loi. [illegible] information a été largement diffusée dans le public.

En outre, le garde des sceaux a adressé le 23 août [redacted] une circulaire aux procureurs de la République pour leur recommander une meilleure coordination entre, d'une part, les poursuites pénales pour abandon de famille et, d'autre part, les voies d'exécution [redacted] privé, [redacted] rendre plus effi[redacted] permettant de [redacted] débiteurs qui [redacted] de se [redacted]traire à leurs [redacted] familiales.

● PERSONNES HANDICAPÉES

[redacted] auprès du mi[redacted] de la [redacted] a fait [redacted] point [redacted] mesures prises pour mettre en œuvre la loi [illegible]

[illegible]

POINT DE VUE

La crise, les cadres et l'entreprise

par JEAN LECANUET (*)

F[redacted] la crise qui [redacted] le monde, il [redacted] un groupe [redacted] qui [redacted] pratiquement en[redacted] ses mains [redacted] meilleures [redacted] de renouvellement, [redacted] lesquels [redacted] joué un [redacted] moteur [redacted] développement économique.

[redacted] partir [redacted] où tout com[redacted] le changement — la nouvelle [redacted] internationale du [redacted], la recherche [redacted] d'énergie, [redacted] de la consommation, — qui mieux qu'eux pour[redacted] contribuer à la n[redacted] de l'entreprise [redacted] demain, [redacted] ouverte, dont la [redacted] commence à apparaître et qui n'a guère de rapport avec ces vastes casernes hiérarchisées [redacted] du dix-neuvième siècle, où l'information ne circule pas, où le geste répétitif l'emporte [redacted] les niveaux, où l'innovation inquiète.

On ne [redacted] que s'attrister, de ce point de vue, du comportement de l'opposition. En proposant la facilité — relance par la consommation et l'écrasement [redacted] l'échelle des salaires — [redacted] l'utopie — l'autogestion qui, [redacted] les [redacted] signifierait la [redacted] la plus complète — à côté [redacted] nationalisations [redacted] crise.

[illegible]

[redacted] perspective, la réforme [redacted] l'entreprise [redacted] seulement une exigence sociale mais un impératif économique. Elle est d'ailleurs largement eng[redacted] dans notre pays comme à l'étranger. Il suffit de [redacted] poser la question : quelles sont aujourd'hui les [redacted] qui fonctionnent le mieux, [redacted] nir est le moins [redacted] sinon les entreprises où l'information circule, où la concertati[redacted] les [redacted] est poussée au maximum, [redacted] sont associés aux responsabilités et aux prises de décision ? Il n'a pas été nécessaire d'imposer [redacted] réglementations ni de changer [redacted] législation pour que [redacted] expériences [redacted] se [redacted] branle [redacted] qui en est encore malheu[redacted] trop souvent, [redacted] notre [redacted] premiers [redacted]

Le gouvernement [redacted], mais timidement, d'accélérer ce mouvement. Un projet de [redacted] développement de la concertati[redacted] l'entreprise avec [redacted] personnel d'encadrement est en cours [redacted]. Une [redacted] personnalités importantes po[redacted] le problème [redacted] l'actionna[redacted] cadres. Mais [redacted] l'on [redacted] ne [redacted] dans ce domaine [redacted] graves.

[illegible]

[illegible] M. Chirac [illegible] sur la défense [illegible]

[illegible]

« L'Humanité » : François Mitterrand s'aligne sur l'atlantisme

Dans l'Humanité [illegible] [redacted] décembre, [redacted] Moreau com[redacted] les [redacted] articles, parus dans le [redacted] 14 [redacted] 15 [redacted]cembre et intitulés « Une stra[redacted] pour le désarmement » de M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S. Il [redacted] notamment :

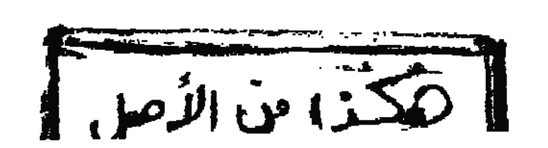
« (...) L'auteur, il faut bien l'avouer, [redacted] le plus [redacted] à sa pensée des contours fort peu nets.

» Que pense-t-il réellement, par exemple, de la force de frappe nucléaire ? Se résout-il à sa maintenance ? On croit le deviner, mais les raisons qu'il invoque n'ont rien à voir avec les véritables exigences de la défense nationale : il s'agit, selon lui, de ne pas « irriter l'armée » et de ne pas « inquiéter des alliés anxieux »... Voilà, n'est-il pas vrai, une politique militaire digne de crédibilité !

» (...) Le concept de stratégie « tous azimuts » est d'inspiration « maurassienne », tranche François Mitterrand. Mais le programme commun de 1972 ne prévoyait-il pas la nécessité d'une stratégie militaire « permettant de faire face à tout agresseur éventuel quel qu'il soit » ? En récusant aujourd'hui cette notion, comme le pouvoir giscardien l'a fait, François Mitterrand s'aligne donc sur l'atlantisme.

» (...) Plus généralement, ses deux articles du Monde multiplient les critiques à l'égard de toutes les négociations en cours au sujet du désarmement — Genève, Vienne, Belgrade, les SALT — et tendent à renvoyer tous les problèmes soit à la session spéciale des Nations unies, soit à une nouvelle et hypothétique conférence européenne que personne n'a encore envisagée.

» Une [redacted] « stratégie », qui [redacted] sans parenté avec celle [redacted] pouvoir giscardien, ne serait-elle [redacted] finalement une stratégie de la passivité, donc de la poursuite de la course aux armements ? »



هكذا من الأصل

inistres

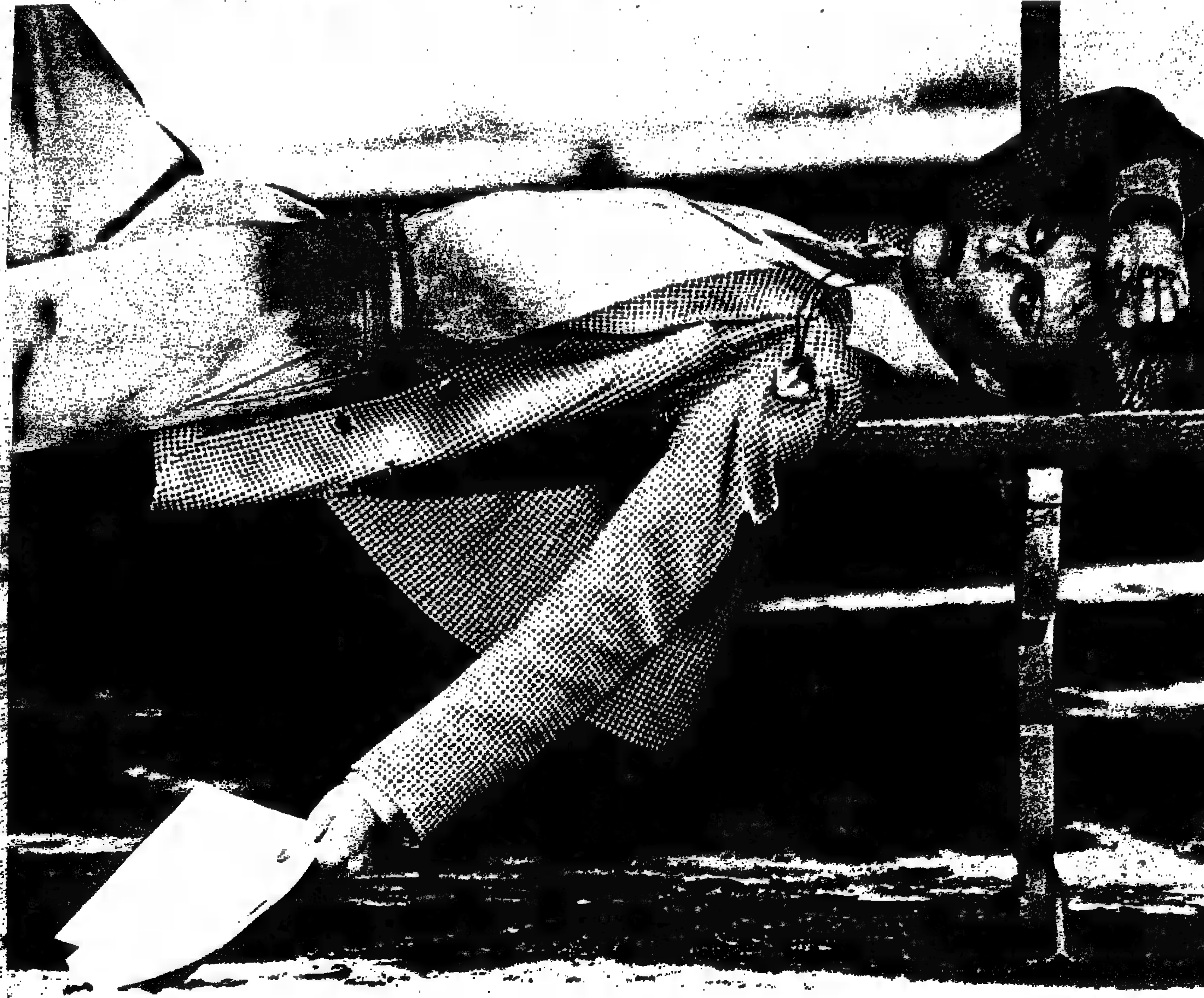
La crise, les c
et l'entrepri



J'ai Osé

J'ai Osé. Comme j'ai osé, [redacted] les modes, choisir [redacted] style; comme j'ai osé, [redacted] la banalité, préférer la beauté; comme j'ai osé, malgré les autres, [redacted] moi-même; j'ai osé mon parfum.

J'ai Osé, le nouveau parfum de Guy Laroche.



PARFUMS GUY LAROCHE PARIS

POLITIQUE

VOULOIR ROMPRE POUR CHANGER

[redacted] *première* [redacted]

[redacted] où [redacted] la raison ? Le pou[redacted] déprimé, [redacted] travailleurs [redacted] un *manque* [redacted] *gagner* pour la société ? Les [redacted] hommes, [redacted] équipements, des usines qu'on déman[redacted], ne sont-ils [redacted] *charges* [redacted] de nos [redacted] prises ? Faussement baptisée [redacted] l'exportation de [redacted] capitaux [redacted] prix, n'est-ce [redacted] un [redacted] *social* pour la nation, avec, comme rançons [redacted] les déficits massifs envers [redacted] R.F.A. en [redacted] d'équipements, l'invasion du [redacted] intérieur, une politique économique qui ne [redacted] enrayer [redacted] importations qu'en [redacted] ?

Loin de proposer un programme périmé pour [redacted] crise, [redacted] que [redacted] telle crise que nous jugeons urgent d'appliquer [redacted] mun. Le [redacted] commun, [redacted] instrument [redacted] impératif [redacted] tout [redacted] national. Sans [redacted] n'y [redacted] économique, ni parti[redacted], ni [redacted] de solidarité [redacted] catégories [redacted].

Qui ne [redacted] belles formules [redacted] justice [redacted] inégalités ? [redacted] lorsqu'il s'agit d'agir, on [redacted] que [redacted] Le parti [redacted] par rapport [redacted] revendi[redacted] des [redacted] sur le SMIC [redacted] ju[redacted] pital soit totalement mis en dehors [redacted] usines, [redacted] qui seront [redacted] que le rapport [redacted] SMIC [redacted] les [redacted] laires du haut [redacted] gamme (rému[redacted] ramené, [redacted] cinq [redacted] de 1 [redacted] 12 [redacted] 1 [redacted] 5 [redacted] moyenne. [redacted] qu'au-delà [redacted] millions [redacted] de [redacted] par an une famille [redacted] imposée [redacted] 85 % et qu'au-delà [redacted] 1,5 million [redacted] francs une fortune soit imposée à 8 % ; [redacted] des dirigeants [redacted] ne [redacted] plus fiscalement considérés comme [redacted].

∴

[redacted] au plan économique, [redacted] réaliser une grande [redacted] progrès [redacted] Oui, [redacted] Oui, [redacted] une [redacted] : réaliser [redacted] structure [redacted] les [redacted] qui permettent d'entreprendre [redacted] l'économie de profit, [redacted] notre [redacted].

Là aussi, le parti socialiste re[redacted] : *« Croissance zéro,* [redacted] *trois* [redacted] *moins* [redacted] *pas* [redacted] *problème* » (1). [redacted] : *« Il* [redacted] *que* [redacted] *charges* [redacted] *entreprises* [redacted] : les [redacted] *augmenter* [redacted] *leurs recettes, c'est-à-dire la* [redacted] *font pas* [redacted] *même* » (2). [redacted] pourquoi [redacted] P.S. parle [redacted] la *« qualité* [redacted] *la vie* » [redacted] les faits, puisqu'il ne s'engage pas sur [redacted] objectifs [redacted] dont dépend cette qualité. C'est une duperie. Misère, pénurie [redacted] moyens matériels pour les besoins, la culture, l'école et les conditions [redacted] travail, n'ont jamais [redacted] la [redacted] vie, mais [redacted] bel [redacted] empoisonnée.

La [redacted] nouvelle [redacted] l'élimination du chômage, « objectif essentiel » du [redacted] commun, [redacted] retour [redacted] plein emploi, et l'amélioration systématique que [redacted] travail. [redacted] de [redacted] cinq mille emplois par [redacted] du travail pour [redacted] trente-cinq [redacted] Le parti [redacted] y renonce [redacted] commence [redacted] préparer l'opinion : *« Il* [redacted] *d'imaginer* [redacted] » (3). [redacted] cherche-t-il [redacted] *« plein emploi en* [redacted] » [redacted] à Lionel Stoléru ; malheureusement, [redacted] la quadrature [redacted] : le chômage a [redacted] et triplé [redacted] dernières [redacted].

∴

Pourtant il est possible de créer 500 000 [redacted] par [redacted] emplois [redacted] la fois meilleurs et plus efficaces. Pour cela, il faut, à la [redacted], s'engager [redacted] industrie [redacted] de notre agriculture, prenant [redacted] de mar[redacted].

Trop [redacted] pour nos entreprises ? [redacted] les charges [redacted] déclas[redacted] d'équipements, [redacted] démantèlements, [redacted] généraux parasitaires, [redacted] capitaux [redacted] l'étranger ; comptez [redacted] la promotion [redacted] grands programmes [redacted] développement industriel, du progrès technologique, de la coopération, en particulier en termes de pro[redacted] : voilà le [redacted] de [redacted] restauration de l'équilibre financier [redacted] entreprises.

[redacted] ne [redacted] jamais sans [redacted] un potentiel économi[redacted] suffisamment [redacted] au grand capital, sans un seuil minimum [redacted].

Véritables nationalisations, c'est-à-dire où, [redacted] capital [redacted] totalement exproprié, [redacted] travailleurs, appuyés par le [redacted] ment, [redacted] emplois et [redacted] l'industrie nationale. [redacted] nationalisations, c'est-à-dire [redacted] mie mixte, [redacted] patronat présent dira, appuyé par ceux qui parlent de *« retour* [redacted] *la raison »* [redacted] d'impératif [redacted] rentabilité (capita[redacted] : [redacted] trop chers, [redacted] redéployons et exportons [redacted] capitaux.

[redacted] politique a-t-elle un [redacted] internationale [redacted] *c'est justement* [redacted] *la crise* frappe [redacted] qu'il faut, [redacted] la base, [redacted] solutions [redacted] L'indépen[redacted] passé, c'est [redacted] Une [redacted] reconquête [redacted] souveraineté [redacted] indispensable, [redacted] notre [redacted] plus profond [redacted] la dépendance, [redacted] ses capa[redacted] développement.

[redacted] une [redacted] agriculture plus fortes, s'appuyant [redacted] nationalisations, peuvent [redacted] leur [redacted] Un coup [redacted] importations [redacted] rapport [redacted] production nationale [redacted] de toute [redacted] plus puissants, notamment [redacted] Etats-Unis, [redacted] Japon, [redacted] plus protégés. Il [redacted] cas répondre [redacted] une situation exceptionnellement grave par des mesures de protection. [redacted] le [redacted] temps, au lieu [redacted] transfor[redacted] la France [redacted] néo-colonie [redacted] Etats-Unis [redacted] R.F.A., il faut diversifier les relations extérieu[redacted]. Si l'on achète plus [redacted] certains [redacted] pourra aussi vendre et coopérer plus [redacted] eux.

La [redacted] d'ailleurs plus fondamentale : la France [redacted] la recherche d'un nouvel [redacted] économique mondial, fondé sur la souveraineté [redacted] chaque nation [redacted] l'intérêt mutuel, un impératif catégorique [redacted] politique [redacted].

∴

Bien sûr, il [redacted] politique pour [redacted] changement, [redacted] clé, [redacted] avancée [redacted] la [redacted] Là aussi, [redacted] à [redacted] main ! [redacted] *concrètement* ? Aurons-nous [redacted] grandes entreprises [redacted] ouvriers, [redacted] employés [redacted] cadres géreront en [redacted] ? Aurons[redacted] suppression [redacted] » [redacted] l'éclo[redacted] du droit au travail ? [redacted] cessera-t-elle [redacted] le lieu [redacted] patronale, avec [redacted] travailleurs, [redacted] développement [redacted] pouvoirs [redacted] représentants syndicaux comme [redacted] ? Aurons-nous [redacted] la [redacted] financement [redacted] du dirigisme financier, avec l'autogestion communale, [redacted] pouvoirs autonomes [redacted] régionales élues, [redacted] suppression [redacted] *a priori* du [redacted] finances, [redacted] démocratique [redacted] des banques ? Aurons-nous l'avènement d'une nouvelle qua[redacted] morale [redacted] la politique, avec une [redacted] loyale, sérieuse, précise, [redacted] parlent [redacted] dans le cadre d'une [redacted] ?

Ou aurons-nous la [redacted] la nouvelle croissance [redacted] card ?

Nous avons dressé une échelle en vue de réparer le plafond qui menace de *s'effondrer*. Et voilà que nos [redacted] nos adversaires à retirer [redacted] Oui, c'est une entreprise de [redacted] qui est aujourd'hui [redacted] contre [redacted] programme commun.

Il n'y [redacted] pas [redacted] les phrases ; dans tous les récents documents du P.S., [redacted] brade des [redacted] concrètes du programme commun [redacted] pratiquement chacun des enri[redacted] qu'avaient pu apporter (quand même) [redacted] travaux [redacted]actualisation.

Fini le retour au plein emploi. Finie la [redacted] et cinquante-cinq [redacted] pour [redacted] femmes. Finis la relance [redacted] logements H.L.M. [redacted] l'accès [redacted] ces logements. Finie la notion [redacted] indépendante, [redacted] préfère la « solidarité » atlantique. Combattre [redacted] dépendance économique ? [redacted] simplement [redacted] Etats-Unis » [redacted] on jamais, les sentiments pour[redacted] primer les [redacted] Finie l'interdiction de licencier sans reclassement préalable. Finies les [redacted] nationalisations [redacted] et [redacted] les entreprises [redacted] lorsque l'Etat [redacted] majoritaire, [redacted] d'*« une loi* [redacted] *une représentation* [redacted] *travailleurs* [redacted] ». [redacted] R.F.A. Mais en R.F.A. on ne prétend pas [redacted] cela équivaut [redacted] nationalisation.

Tout [redacted] une logique. Il s'agit [redacted] mettre [redacted] programme commun aux oubliettes, et [redacted]ter une gestion social-démocrate des affaires, dont le contenu ressemblerait comme un frère à celui [redacted] politique [redacted] Barre [redacted] M. Schmidt. Soyons précis. [redacted] :

— [redacted] pourraient [redacted] au [redacted] le capital [redacted] libres, [redacted] vite récupérées par [redacted] et par [redacted] monnaie. [redacted] tion de la nécessité de la « pause » [redacted] sociales, de la nécessité du [redacted] et du [redacted] l'austérité ;

— Quelques réformes, dont un petit nombre [redacted] M. Wilson [redacted] 1974 (lesquelles ont fait fiasco depuis), [redacted] d'appui [redacted] un [redacted] dirigisme étatique [redacted] financier [redacted] une [redacted] d'un [redacted] » [redacted] se substituant aux exigences [redacted] participation directe [redacted] aux décisions (4).

Il s'agit plus que de nuances : il [redacted] modalités d'aggravation [redacted].

Ce contenu répond — est-ce une simple coïncidence — au besoin impérieux de la droite, aux prises avec [redacted] graves difficultés, [redacted] même [redacted] restaurer) [redacted] La [redacted] se [redacted] ?

Les [redacted] pés ? Rien [redacted] La [redacted] du parti communiste est l'atout poli[redacted] majeur qui peut faire [redacted] à cette opération. [redacted] les solutions [redacted] programme commun. Ramener le [redacted] socialiste à [redacted] de l'action [redacted].

Il n'y [redacted] politiques [redacted] : les [redacted] actuels du P.S. le [redacted] Vous qui lisez [redacted] la duplicité, [redacted] d'analyse.

Le changement réel ou la poursuite du pourrissement [redacted] de [redacted] : c'est l'enjeu. L'issue [redacted]épend [redacted] vous.

PHILIPPE HERZOG.

(1) [redacted] de Jacques [redacted] secrétaire [redacted] la commission [redacted] mique [redacted] P.S., [redacted] *Monde* du [redacted] novembre.

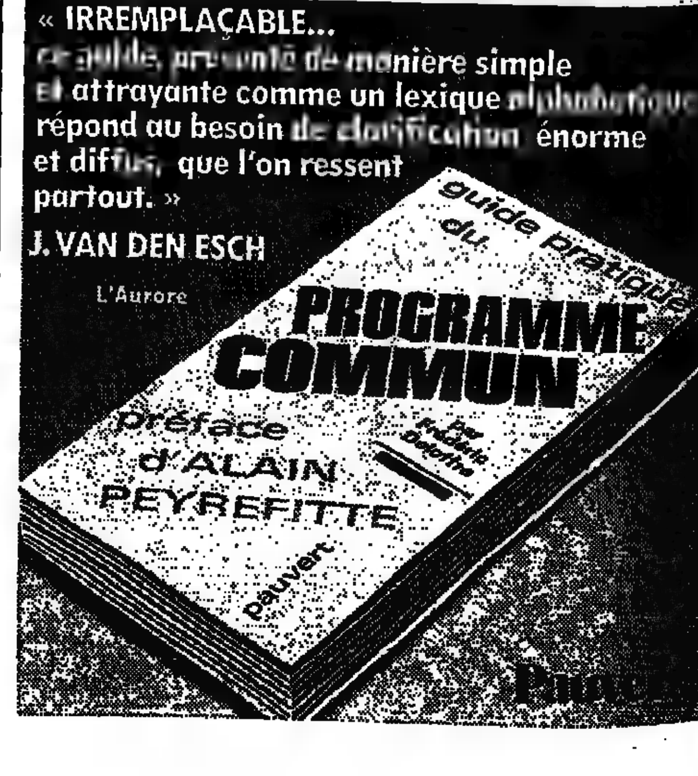
(2) Cf. *89 réponses* [redacted] *économiques,* [redacted]

(3) [redacted] *une* [redacted] *l'emploi,* novembre 1977.

(4) Cf. M. Rocard : « En liberté surveillée » (*le Nouvel* [redacted] 30 novembre 1977).







Le Monde DES LIVRES

Les Celtes, réalisateurs de l'imaginaire

● *L'art de nos ancêtres.*

C'EST [redacted] notion [redacted] d'art [redacted] cerne [redacted] important [redacted] beau [redacted] Paul-Marie Duval. [redacted] production, [redacted] décrite [redacted] d'un grand spécialiste, se [redacted] redéfinie [redacted] la [redacted] plus largement [redacted] le plus près.

Plus largement en ce [redacted] une fois la totalité de l'ère l'expansion [redacted] est traitée *et non plus* [redacted] la Grande-Bretagne, [redacted] surtout en [redacted] l'unité d'expression [redacted] accent particulier [redacted] culture [redacted] (du cinquième [redacted] avant J.-C. au [redacted] a été l'objectif majeur. [redacted] bonheur, cet objectif [redacted] très *près. Bien entendu* grâce [redacted] rigueur scientifique qui permet d'expliquer [redacted] une [redacted] les pièces caractéristiques, [redacted] parce [redacted] l'art [redacted] que [redacted] d'autres l'examen du détail. Art homogène « miniaturisé », [redacted] débris, petits [redacted] portatifs — monnaies, parures ou armes, — il est de surcroît facile [redacted] épurer [redacted] interprétations hasardeuses.

Paul-Marie Duval n'a peut-être pas tort [redacted] ne [redacted] s'attacher [redacted] signification. Les intentions de cet art décoratif sont en tout [redacted] au niveau [redacted] position stylistique, qui n'est pratiquement jamais [redacted] l'ouvrage, [redacted] méthodique ne [redacted] qu'une question : quelles [redacted] par [redacted] pour [redacted] l'imaginaire ?

Il [redacted] réputés qu'Astérix [redacted] goût de l'indépendance n'est [redacted] plus que [redacted] découvert [redacted] fantastique. [redacted] « tempérament artistique » [redacted] historiquement [redacted] quand [redacted] premier chapitre [redacted] livre (*« Ils [redacted] depuis longtemps, lorsqu'au cinquième siècle... »*). Il [redacted] précisément question [redacted] un bilan de leur mode de vie, [redacted] techniques qu'ils au[redacted] : l'émaillage et l'étamage [redacted] argenture. [redacted] fabriqués [redacted] Europe [redacted] ère, il [redacted] l'excellente technique [redacted] réside [redacted] *d'adaptation* [redacted] de petites [redacted] En *effet, leur appétit* [redacted] porte [redacted] chapeau d'un [redacted] le fourreau d'une épée [redacted] prestige personnel, et [redacted] le désir d'étonner, [redacted] déconcerter.

Les apports [redacted] plus importants [redacted] un répertoire de formes [redacted] modeste passent par [redacted] « filtre étrusque ». Bientôt la feuille [redacted] lotus, la palmette, subissent des retournements, des inversions, des écartements, des compressions, des fusions avec des motifs en forme d' « S », avec des membres de quadrupèdes, des têtes d'oiseaux ou des masques plus ou moins barbus. *Des créations* sont inaugurées par ces excellents *ouvriers du métal* ignorant la granulation et le filigrane. *C'est* l'époque de la réceptivité intelligente.



Celle de l'épanouissement verra (300-120 avant J.-C.) les réalisations les plus remarquables, rendues superbement par des reproductions exemplaires. Celles-ci sont nombreuses et chacune permet, quelle que soit la provenance de la pièce, de reconnaître la créativité proprement celte : le fameux torque avec ses tampons, ses masques (Reinheim), [redacted] feuilles (Gorn-Cibar), la fibule curviligne, luxueuse, où jouent des rinceaux opposés, des incrustations [redacted] corail hélas ! décolorés ; les parures annulaires [redacted], où [redacted] reliefs d'une décourageante complexité évoquent le bourgeon et le collier de fleurs, quand ce n'est pas la suite d'indéfinissables pro[redacted] turgescentes. [redacted] ajoute [redacted] trompette [redacted] les chenets de fer, restent encore les célèbres monnaies bien connues pour les interprétations de plus en plus [redacted] ou [redacted] qu'elles [redacted] par exemple du statère de Philippe.

Ce n'est qu'un des domaines où se dégagent les caractères fondamentaux de l'art celte, fertile en transformations, passant à la métamorphose [redacted] jusqu'à [redacted] de représentations hybrides et en [redacted] temps art singulièrement apte à l'abstraction.

Mille remarques de Paul-Marie Duval, toujours tirées de l'analyse structurelle des formes, attirent l'attention sur la suprématie du végétal dans une interprétation [redacted] cependant [redacted] la plante en la renversant, en la limitant à une [redacted] partielle, aussi anti-[redacted] la représentation [redacted]. Il faut [redacted] au dernier chapitre pour une [redacted] perspective dans les régions [redacted] (Provence) avec les têtes de Roquepertuse ou dans des œuvres exceptionnelles comme la statuette [redacted] Neuvy-en-[redacted] (Loiret), [redacted] (Bohême)...

La suprématie du végétal

La vilaine expression « vessie de poisson » [redacted] ment fréquent [redacted] une production [redacted] très soignée, [redacted] vent [redacted] malgré un [redacted] apparent, et qui manifeste [redacted] du [redacted] un [redacted] prodigieux [redacted] graphique, [redacted] relief, voire [redacted] ronde-bosse [redacted] petites dimensions.

En [redacted] lisé l'imaginaire en inventant des [redacted] qui transposent [redacted] géométriques », disons en un « complexe », puisque [redacted] pejoratif l'« amal[redacted] » [redacted] Jullian.

PAULE-MARIE GRAND.

● LES [redacted] Éd. [redacted], coll. « Uni[redacted] » [redacted] illustrations, [redacted] 77 [redacted] noir, reliure pleine [redacted] 250 F.

Le retour d'Erica Jong

● *A dire [redacted] vérité, cette Américaine nous enseigne que l'amour n'a rien de périmé dans ce monde difficile.*

DE quoi [redacted] fait [redacted] juste [redacted] humour juif new-yorkais, ce [redacted] défla[redacted] qui [redacted] fait [redacted] et [redacted] fait mal ? [redacted] Erica Jong, on distingue [redacted] composantes : un [redacted] culpa[redacted] accablant, une ironie au [redacted] l'indispensable « chutzpa », c'est-à-dire [redacted] culot [redacted] haute [redacted], qui [redacted] l'emporte toujours.

Oui, [redacted] Erica, son premier roman l'imposa, par ce qu'il [redacted] franchise et de férocité, comme un [redacted]. [redacted] trop négliger l'art de [redacted] jeune [redacted] qui, la trentaine venue, écrivait, osait écrire [redacted] années d'appren[redacted]. C'était trop négliger [redacted] plus puissan[redacted] *Complexe d'Icare* (1), [redacted] nourries d'une réflexion sur la femme et l'écriture qui haussaient leur auteur [redacted] cent coudées au-dessus des bruyantes amazones confondant féminisme [redacted] hystérie, [redacted] stériles bas-bleus [redacted] de la métaphore ou [redacted] sirènes dont [redacted] états d'âme [redacted] la fadeur du tilleul-menthe.

Erica Jong était [redacted] trempe, d'une [redacted] classe : [redacted] pensait à Lessing, [redacted] à [redacted] — dont elle se [redacted]. On pensait à Henry [redacted] qui l'avait [redacted] enthousiasme : « Le Complexe d'Icare, disait-il *est la contrepartie féminine* [redacted] Tropique du Cancer, [redacted] *et en beaucoup plus drôle.* » [redacted] *femme* disait la femme, [redacted] fond.

Isadora, [redacted] à [redacted] transposé d'Erica, partait en [redacted] ce qui l'oppressait. Tout y passait : sa famille, [redacted] mari, [redacted], les juifs, [redacted] psychanalystes, l'Amérique, [redacted] propres complexes. [redacted] s'offrait [redacted] de rébellion, s'embarquait [redacted] d'un [redacted] et décevant pour une odyssée drolatique à travers l'Europe, [redacted] se retrouvait seule, [redacted] un écrivain. Seule, enfin presque, puisqu'elle [redacted] de reprendre la vie conjugale. Conclusion [redacted] le M.L.F. américain n'avait [redacted] manqué [redacted] juger trop conformiste.

Conclusion provisoire, vous [redacted] en [redacted] Isadora, la revoici qui poursuit avec la même pétulance le chemin [redacted] sa [redacted] personnelle qu'elle finira [redacted] accomplir.

La *crise* précédente n'a [redacted] qu'un [redacted] annonciateur du vrai séisme. Coincée [redacted] mari silencieux, [redacted] genre saint au foyer, ne jurant que par l'analyse (qu'il pratique lui-même activement) [redacted] amants [redacted] satisfaisants, [redacted] d'un tempéra[redacted] *le* [redacted] *fougueux,* accablée par le succès de son pre[redacted] roman, Isadora étouffe.

[redacted] la suite d'une découverte tardive, [redacted] savoir que son freudien de mari s'est consolé de son enfance malheureuse dans les bras d'une de ses amies pendant trois [redacted], Isadora plonge [redacted] de la jalousie rétrospective et retrace l'été qui précéda sa décision de mettre un terme à ce couple agonisant. « *Il n'est pas de solitude comparable à celle d'un mariage mort,* dit-elle, *il* (son [redacted]) *pourrait me charmer avec des mots, mais les mots sont le seul langage qu'il soit incapable de parler.* »

Alors voilà. « *Le sexe représente une force trop immense pour que l'on en fasse bon marché ou mauvais usage.* » L'adultère n'est pas une solution. Le lesbianisme non plus. *« Gentil Lecteur, je l'avoue, cela n'avait pas bon goût »).* L'analyse ? La grande panacée, la cure contre l'instabilité et les démangeaisons de toute sorte, il y a des moments où elle se dit que ce n'est pas si mal. « *Si je parviens à démêler les tours que me joue mon inconscient — la censure, le refus d'entendre, — je réussirai à être beaucoup plus libre. Dans la vie. Dans mon œuvre. Mais les éclairs de compréhension psychanalytique sont pareils à la nourriture chinoise. Deux heures plus tard, j'ai de* [redacted] *faim.* »

FRANÇOISE WAGENER.

(*Lire* [redacted] *page 21.*)

(1) Voir « [redacted] » [redacted] 15 octobre [redacted]

DE HERR A FOUCAULT

L'intellectuel, à quoi bon ?

L'INTELLECTUEL, [redacted] quoi bon [redacted] Le barouf [redacted] ces derniers mois autour [redacted] certains dessillements pourrait [redacted] que l'intelligentsia française [redacted] coup son rôle idéologique. La biographie d'un [redacted] ancêtres méconnus, [redacted] Herr, *la réédition* d'un [redacted] oublié, Grœthuysen, [redacted] la [redacted] actuelles par la [redacted] *l'Arc,* replacent [redacted] perspective historique un [redacted]

[redacted] n'ont [redacted] attendu [redacted] fin du [redacted] dernier, bien sûr, pour se [redacted] de politique. [redacted] s'aperçoivent [redacted] vers 1880 que la politique s'occupe [redacted] d'eux. Leur pépinière [redacted] qu'est l'Ecole [redacted] supérieure a soutenu l'ordre en 1871 autant qu'en [redacted]. On y [redacted] du [redacted] pour faire la part du feu. L'enseignement, lui, [redacted] catholique [redacted] français. [redacted] latins, on [redacted] rhéteurs élégants [redacted] transmettre [redacted] veillées par Boutroux [redacted]

La [redacted] révolution que déclenche un certain Lucien [redacted] rue d'Ulm [redacted] y [redacted] bibliothécaire jusqu'à [redacted] mort, en 1926, porte [redacted] façon prophétique [redacted] *le* contenu du savoir. Il [redacted] à l'héritage positiviste — Comte, Littré, Renan — son prolongement [redacted] cosmopolite. A Lachelier, il oppose Spencer [redacted] Ricardo. Inaugurant [redacted] *pèlerinage en Allemagne qui deviendra* [redacted] pour [redacted] philosophes — Aron [redacted] Sartre, on [redacted], n'y failliront [redacted] — [redacted] jusqu'en Russie, ce qui n'était [redacted] banal [redacted], il impose [redacted] retour *Hegel,* [redacted] Marx. *La* [redacted] du *Capital* [redacted] l'Ecole, qui [redacted] souche, [redacted] de [redacted] main.

CE qui [redacted] dire, comme le montrent [redacted] ses biographes Lindenberg [redacted] Meyer [redacted] *destin,* [redacted] la [redacted] ni [redacted] le populisme de son ami Lavrov, pénètrent rue d'Ulm. Herr [redacted] plus [redacted] que [redacted]. Il [redacted] l'action [redacted] au gouvernement par l'élite, dont il devient, pour [redacted] générations, [redacted] de conscience. Son [redacted] légaliste [redacted] parlementariste [redacted] teinte, tout [redacted] plus, [redacted] syndicalisme révolutionnaire. Au parti socialiste, qui représente [redacted] 1,5 % [redacted] électeurs, il [redacted] le courant « possibiliste », c'est-à-dire [redacted] la [redacted]

Mais il définit [redacted] incarne [redacted] *premier* l' « intellectuel [redacted] gauche », [redacted] qu'il [redacted] le siècle, esprit rationnel, laïque [redacted] universel [redacted] boulangisme qui sévis[redacted] à sa naissance, [redacted] « engagé », [redacted] apparaît [redacted] époque, au [redacted] la « justice ».

L'affaire Dreyfus fait beaucoup pour [redacted] prise [redacted] sur la [redacted] l'équité. Herr y joue un [redacted] bien qu'à [redacted] discrète. C'est lui qui [redacted] un [redacted]

par **Bertrand Poirot-Delpech**

hésitant, [redacted] qui répond [redacted] *la Revue* [redacted] ricanements [redacted] Barrès devant la pétition [redacted] dreyfusards — [redacted] « pétition », elle aussi, fait [redacted] apparition, et [redacted]

[redacted] et Péguy tiennent de [redacted] leur [redacted]. Blum aussi, qui dit lui devoir, lors d'une rencontre [redacted] printemps de [redacted], une « opération [redacted] cataracte » [redacted] illuminante que la conversion de [redacted] derrière son pilier [redacted] Notre-Dame. C'[redacted] chez lui, sous son regard, que [redacted] futur [redacted] du Front populaire rédigera [redacted] de Tours sur les [redacted] à venir du [redacted] à visage humain...

Rôle capital, on le voit, mais aussi, comme [redacted] les influences pédagogiques [redacted] — dont c'était [redacted] suprême honneur, — effacé, inappréciable, libéral, au point d'inspirer [redacted] engagements opposés. Un de [redacted] derniers disciples, Nizan, [redacted] Herr par son obsession de *« rendre* [redacted] *chacun* [redacted] *qui* [redacted] *revient »*. Une passion [redacted] passée !

ON ne voit guère qui [redacted] pris le [redacted] de cette maïeutique de l'ombre, sinon Grœthuysen. Son [redacted] parle à peu de [redacted], [redacted] *pour cause.* Mais les [redacted] des [redacted] que [redacted] généalogie [redacted] lui. Dans son *Malraux* et [redacted] *Blum,* Lacouture lui [redacted] beau nom de « maître » qu'à Lucien Herr. [redacted] dernier, et non sans raison, « Grœt » vient de la philosophie [redacted]. Il [redacted] rue d'Ulm, [redacted] cette [redacted] chapelle [redacted] l'entre-deux-guerres qu'est la N.R.F. Il [redacted] lieu [redacted] politique [redacted] une équipe [redacted] qui [redacted] l'a guère. C'est lui qui rend [redacted] marxiste — il [redacted] le faire ! —, au moins [redacted] temps d'un aller en U.R.S.S. [redacted] *Origines de l'esprit bourgeois* que [redacted] après juste un demi-siècle, [redacted] ami Berl n'aurait [redacted] doute [redacted] écrit, [redacted] ans plus tard, [redacted] *bourgeoise.* [redacted] sait [redacted] lui doit [redacted] engagements [redacted] gauche, de l'antifascisme [redacted] la Libération ?

Il entre [redacted] de ces [redacted] ne [redacted] en avoir, [redacted] par procuration. Il [redacted] que [redacted] s'éteint. L'historien qui [redacted] traquerait [redacted] leurs disciples plus glorieux qu'eux trouverait [redacted] son chemin un [redacted] — pour la droite [redacted] d'avant-guerre, — un Brice-Parain, un Hippolyte, ou un Merleau-Ponty pour [redacted] linguistes, [redacted] hégéliens [redacted] d'après-guerre.

Aujourd'hui même, la tradition se maintient, malgré [redacted] conjugués du gauchisme anti-maître [redacted] du [redacted]. On s'apercevra un jour, [redacted] l'histoire [redacted] au cirque amnésique de l'audiovisuel, que [redacted] vrais inspirateurs [redacted] ne [redacted] pas [redacted] agrégés [redacted] du petit écran, mais [redacted] chercheurs qui n'y ont jamais [redacted] leur science ni *leur belle âme,* [redacted] *Althusser, Derrida* ou *Deleuze* (dont il faut lire, *parus* [redacted] jours-ci, [redacted] *Dialogues,* formidablement excitants).

(*Lire* [redacted])

Albert Memmi, conteur arabe

Tunisien et juif, revendiquant fortement [redacted] dernière origine, [redacted] en témoignent [redacted] deux volumes sur le « [redacted] d'un [redacted] », [redacted] a pris un prince [redacted] comme [redacted] son dernier roman, « le [redacted] ». Il s'en explique ici.

« *LE Désert,* c'est, en un sens, une histoire vraie. *Il y a eu réellement* un petit royaume au milieu du Sahara, à peu près dans le *triangle* [redacted] *que* j'ai tracé sur la carte au début de mon livre.

» [redacted] l'origine de ce livre, [redacted] noncé d'ailleurs dans mon précédent roman, *le Scorpion,* puisque dans les papiers de l'écrivain disparu figurait une chronique du « royaume du dedans », il y a eu en moi l'idée d'un royaume perdu et d'un personnage qui partait à sa recherche. Il fallait qu'il fût prince. Mais [redacted] il n'y a plus de prince au Maghreb, je [redacted] mon histoire de quelques siècles. A partir de là, je crois avoir [redacted] époque, [redacted] Plus j'avançais, [redacted] stupéfiantes.

» Ainsi, le patronyme de mon héros, El Mammi, à peu [redacted] chose près identique [redacted] mien, reparaît périodiquement [redacted] les histoires arabes locales. Actuellement, le maire de Tunis, un musulman, s'appelle aussi Memmi. *Mais le* Grand Larousse [redacted] aussi [redacted] peintres [redacted] de ce nom [redacted] Quattrocento. Quel [redacted] ? [redacted] Afrique [redacted] Nord [redacted] Romains ? Est-ce l'inverse ? Quand [redacted] origi[redacted] civilisation, [redacted] éprouve vite une sorte de vertige.

— [redacted] *jusqu'à présent, c'était, semble-t-il,* [redacted] *du Désert,* [redacted] *plutôt* [redacted]

— [redacted] il n'y a [redacted] d'homme qui soit, au cours [redacted] vie, exclusivement dominant ou [redacted] sommes [redacted] tour [redacted] tour, l'un [redacted] l'autre. Mon [redacted] un prince battu, déculturé, un serviteur de haut rang mais [redacted] même un [redacted] qu'il [redacted] déchu, il croit, au [redacted] du livre, qu'il ne peut [redacted] d'ambition plus grande [redacted] la reconquête [redacted] royaume. Mais, graduellement, il s'aperçoit — et c'est en un sens toute l'histoire — que la sagesse n'est pas là et que le seul royaume, c'est *celui* du dedans.

» Maintenant que je commence à avoir un certain âge, je [redacted] plus [redacted] plus persuadé [redacted] le vrai problème [redacted] l'homme, c'est de se réconcilier avec soi. Ce qui veut dire, nécessairement, repli, coupure de l'agitation du monde. Le désert, quoi !

— [redacted] *de l'engagement* [redacted] *Sartre,* [redacted] *pourtant préfacé naguère* [redacted] Portrait [redacted]

— [redacted] répondrai que [redacted] pointue, tandis [redacted] l'image [redacted] ronde. [redacted] essais, qui répondent [redacted] personnel [redacted] rationalisation, [redacted] sur une action, [redacted] mes romans [redacted] contentent [redacted] donner [redacted]. Ils [redacted] perplexes [redacted] que [redacted] elle-même [redacted] perplexe.

» Sartre [redacted] pas dire [redacted] mal de lui ! J'ai, comme beaucoup [redacted] Maghrébins, une fidélité absolue [redacted] une amitié [redacted] un service rendu) a vu dans *Portrait* [redacted] un livre [redacted] combat, [redacted] raison. Il [redacted] battre quand on [redacted] une [redacted]

Propos recueillis par JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

(*Lire* [redacted] *page 19.*)



la vie littéraire

Vers un renouveau de la littérature populaire

La [redacted] populaire — [redacted] de la vengeance [redacted] sanglants — connaîtrait-elle un regain de faveur ? [redacted] grandes [redacted] d'édition [redacted] nouveau [redacted] genre tombé quelque [redacted] en [redacted] après l'abandon de [redacted] publication en feuilleton par la plupart [redacted] quotidiens. Il [redacted] qu'aujourd'hui [redacted] conviennent particulièrement à son [redacted] « [redacted] ». [redacted] le Loup blanc, [redacted] Paul Féval, dont [redacted] pour [redacted] épiques [redacted] dissements, qui vient d'être [redacted] pour [redacted] Jean-Pierre [redacted] Henri [redacted] Turenne, [redacted] par Albin Michel [redacted] p., [redacted] F).

[redacted] ce [redacted] Editions Baudinière qui publient des classiques du genre. Elles font paraître [redacted] exemple [redacted] Leroux, [redacted] père [redacted] fameux Rouletabille, [redacted] du mystère, 361 p., 35 F ; [redacted] épouvantables, [redacted] p., [redacted] ou [redacted] la [redacted] Auberge [redacted] Adrets, de L.-F. Raban [redacted] p., [redacted] F), [redacted] J.-L. Bory [redacted] qui [redacted] jamais [redacted] depuis 1833. Un [redacted] Dorgie, [redacted] Michel [redacted] ([redacted] p., 38 F), sort [redacted] librairie.

[redacted] au [redacted] par [redacted] sionnés, [redacted] Bourg, J.-P. Grey-Draillart [redacted] J.-C. Lamy, [redacted] maison reprend l'enseigne [redacted] Baudinière, qui [redacted] une réputation [redacted] domaine [redacted] guerre. Elle annonce deux [redacted] collections pour [redacted] « Populaires d'aujourd'hui », inaugurée en janvier par l'Américain [redacted] Saul [redacted] venir à moi les enfants, publiera [redacted] romans contemporains. Légère [redacted] vocation [redacted] maison, « Témoins pour demain » réunira des [redacted] critiques, [redacted] témoignages et [redacted] Mémoires inédits — [redacted] Marcel L'Herbier notamment.

Des « Trois Mousquetaires » au trois maîtres

« Michel-Ange, Titien, [redacted] Dumas, vers 1861 [redacted] les [redacted] leur enfance à leur mort. Les éditions Ramsay rééditent, [redacted] ce [redacted] les [redacted] de [redacted] collection « Reliefs » [redacted] une [redacted] d'André Fermigier. [redacted] du romancier pour l'histoire artistique n'a en vérité pas de quoi surprendre. Ami [redacted] de Garibaldi, le père des [redacted] Mousquetaires [redacted] nommé par [redacted] des [redacted] des fouilles [redacted] l'ex-royaume [redacted]

Un Maghreb radical

[redacted] moment où [redacted] Maghreb [redacted] menacé d'une [redacted] fratricide, [redacted] trentaine [redacted] — marocains, algériens, tunisiens, — prennent la [redacted] la [redacted] Temps [redacted] Une [redacted] qui [redacted] en retrait [redacted] l'événement, [redacted] l'écart [redacted] violence que [redacted] région. Khatibi, Abdi et Meddeb, qui [redacted] ce numéro, écrivent [redacted] : « [redacted] avons [redacted] d'ouvrir [redacted] Maghreb, [redacted] institutionnelle, [redacted] marquer une [redacted] critique [redacted] qui [redacted] Maghreb [redacted] tel. [redacted] Maghreb [redacted] impensé. [redacted] dans [redacted] du mot « [redacted] rupture. »

Le Maghreb [redacted] repensé [redacted] développement [redacted] de planification, [redacted] politique [redacted] institutionnel, [redacted] mouvement [redacted] l'évolution [redacted] ses [redacted] problèmes urbains et agraires, dans ses cultures et idéo[redacted], enfin, [redacted] migrations. [redacted] partie qui [redacted] importante par [redacted] nouveauté, [redacted] aussi par [redacted] politique : il s'agit [redacted] du Marocain Edmond Amran El-Maleh, « Juifs [redacted] Marocains juifs ». (Numéro [redacted] 1977, [redacted] 40 F.)

Jules Verne, comme autrefois

[redacted] cent cinquantenaire [redacted] Jules Verne a provoqué [redacted] (1). Une [redacted] reproduit exactement [redacted] originale. Michel [redacted] L'Ormerale [redacted] le [redacted] miroir aux multiples [redacted] collection Hetzel (aujourd'hui introuvable, et dont [redacted] volumes dépareillés [redacted] considérables) : texte, il [redacted] sol, [redacted] format, [redacted] en page, caractère, papier. Reproduits aussi, [redacted] s'y méprendre, [redacted] popu[redacted] garance. [redacted] monument du cent cinquantenaire.

Une [redacted] part des [redacted] ont [redacted] paru : Vingt Mille [redacted] mers, Michel Strogoff, les Enfants du capitaine Grant, le Tour du monde en quatre-vingts jours, Voyages extraordinaires. (155 F chaque volume.) — Y. F.

(1) Le [redacted] du monde en quatre-vingts [redacted] Vingt Mille Lieues sous les mers (3 vol.), coll. « 1 000 Soleils », 26,20 F le volume. De la Terre à la Lune, Autour de la Lune, coll. « Folio junior », 9,50 F le volume. Editions Gallimard.
Vingt Mille Lieues sous les mers, le Tour du monde en quatre-vingts jours, suivi du Rayon vert, Voyage au centre de la Terre, suivi des Indes noires, la Jangada, les Enfants du capitaine Grant, coll. « Grands Romans - Grands Récits », 29 F le volume. Editions Hachette.

Le bébé du maréchal

Pendant [redacted] d'occupation, c'est [redacted] magazines photographiques que [redacted] allemands de propagande manipulèrent l'opinion publique.

Les Editions « [redacted] Demain » ont réuni dans [redacted] Guerre en magazine [redacted] significatives [redacted] la Semaine, de l'Illustration, de Toute [redacted] On [redacted] photographies qui [redacted] maréchal, célèbrent les [redacted] allemandes [redacted] louangent Adolf Hitler. On [redacted] trouve [redacted] des [redacted] vie « culturelle ». [redacted] revu plus [redacted] ans après, [redacted] « grossier ». Mais pourquoi [redacted] que certains [redacted] des plus comiques ? [redacted] affiche publicitaire [redacted] laquelle on [redacted] joufflu affirmer : « Présent ! [redacted] chal ! Et un encadré précise : « Présent, [redacted] bébés, [redacted] puisées [redacted] nos [redacted] » — A. L.

Le commissaire [redacted] belle [redacted] enfant

« [redacted] prince Pojersky est chargé [redacted] l'éloge funèbre [redacted] prince [redacted] Noël. » [redacted] prince, un roman policier [redacted] la fiction rejoint allégrement [redacted] L'ouvrage évoque, [redacted] façon troublante, une [redacted] les [redacted] semblent, [redacted] revanche, [redacted] à [redacted] ler. Il [redacted] livre, l'enquête [redacted] conduite par une « [redacted] » particulièrement [redacted] Madame [redacted] Salinger. [redacted] nouvelle intrusion du féminisme dans un genre réputé [redacted] n'étonnera guère quand on [redacted] l'auteur [redacted] prince, Annie Vits, [redacted] jeune [redacted] d'une [redacted] d'années, exerce en Belgique [redacted] fonctions d'officier [redacted] police... (Ed. Guy Authier, [redacted] p., 20 F.) — B. A.

L'amour taoïste

À [redacted] on [redacted] Tao [redacted] l'art d'aimer, [redacted] Jolan Chang. Et également [redacted] ceux qui [redacted] le sont plus, car il leur redonnerait, [redacted] Cet [redacted] les [redacted] sexuelles avo[redacted] philosophiques [redacted] les [redacted] mérite [redacted] plus [redacted] rares sont les spécialistes qui se [redacted] sur la [redacted] noise traditionnelle. Or, avec une grande simplicité, [redacted] Chang restitue ici l'éthique taoïste en [redacted] une [redacted] qui, [redacted] de [redacted] les sentiments des [redacted] l'individu [redacted] conception téléologique [redacted] rapports sexuels [redacted] lui [redacted] à jouir sereinement, pleinement, de la [redacted] (Calmann-Lévy). — R. J.

vient de paraître

Essais

[redacted] : [redacted] Société. — En deux tomes, Une théorie générale et les Structures économiques, l'auteur définit la société dans une optique de transition au socialisme. (Seuil, [redacted] 1, [redacted] p., [redacted] F ; Tome 2, 515 p., [redacted] F.)

JEAN LACHATRE : [redacted] fraternalistes. — L'auteur [redacted] les perspectives « de félicité apportées à toute l'humanité [redacted] la propagation de la [redacted] fraternaliste ». (Les Publications universitaires, 7, rue [redacted] Carmes, 155 p., 30 F.)

JEAN-LOUIS TIXIER-VIGNANCOUR : [redacted] Contre-mal français. — L'auteur se livre à une analyse du Mal français de M. Alain Peyrefitte et du programme commun de la gauche (Albin Michel, 270 p., [redacted])

Etude

ELISABETH HARDOUIN-FUGIER : le [redacted] de l'âme par Janmot. — Janmot, [redacted] lyonnais méconnu du [redacted] dernier, [redacted] une [redacted] picturale [redacted] poétique empreinte d'un grand mysticisme. (Presses universitaires [redacted] Lyon, [redacted] p., [redacted] F.)

Documents

PIERRE BERRUER : [redacted] Bretons migrateurs. — Sur les [redacted] de la « diaspora » bretonne, [redacted] les cinq [redacted] de la [redacted], [redacted] p., [redacted]

HENRI JACQUIN : la Guerre [redacted] Algérie. — Le général Jacquin, spécialiste des [redacted] ses [redacted] et [redacted] l'histoire [redacted] de la guerre d'Algérie, depuis [redacted] jusqu'à l'indépendance. (Olivier Orban, 320 p., 45 F.)

Philosophie

MARTIN BUBER : Utopie et socialisme. — La pensée politique d'un philosophe profondément marqué [redacted] la mystique juive. Trad. de l'allemand par P. [redacted] F. Gi[redacted] Préface d'Emmanuel Levinas. (Ed. Aubier-Montaigne, [redacted] p., 50 F.)

Histoire

LOUIS PAUWELS et GUY BRETON : [redacted] magiques [redacted] l'Histoire [redacted] — Dans ce [redacted] tome, les auteurs [redacted] leur exploration des troublantes énigmes de l'histoire. (Albin Michel, [redacted] p., 18 F.)

[redacted] BRUGE : Offensive sur [redacted] Rhin. — Le troisième [redacted] de l'« Histoire de la ligne Maginot ». (Fayard, [redacted] p., 59 F.)

[redacted] LEQUIN : les Ouvriers de [redacted] région lyonnaise (1848-1914). — Une histoire quantitative et nuancée [redacted] plus ancien des mouvements ouvriers de France. (Presses universitaires de Lyon, [redacted] F les 2 volumes, 573 p. [redacted] 500 p.)

Humour

JEAN [redacted] : L'Apocalypse est pour demain ou les Aventures de [redacted] Cruso. — Avec sa faconde habituelle, Jean Yanne [redacted] entre le Grand Maître Automobile [redacted] le [redacted] Libération [redacted] Piétons... Illustration [redacted] Cardon. (Ed. Jean-Claude Simoën, 225 p., 39 F.)

en bref

■ LA SOCIETE DES GENS DE LETTRES a décerné ses prix littéraires pour 1977. Parmi les romans, essais et livres d'histoire se détache en particulier Claire Bonnafé pour « le Bruit de la mer » (Balland), prix Lise-Lamarre ; Laurence Korb pour « Paris-Lézarde » (Calmann-Lévy), prix Berthe-Bailey ; Anna-Maria Corbara avec « Je saurai vivre sans toi » (Denoël), prix Marc-Langlais ; Olivier [redacted] pour « l'Autre Soleil » (Stock), prix Aram-Sayabalian ; G[redacted] pour « Il s'appelait [redacted] » (Albin Michel), prix Jeanne-Boujassy.

Le Prix [redacted] régionaliste est revenu à René Pichavant pour son livre « Sein, l'île des [redacted] bleus » (France-Empire).

Parmi les prix de poésie, le prix Foulon-de-Vaulx a été décerné à Jean-Claude [redacted] pour l'ensemble de son [redacted] (E.F.R., Gallimard, Seuil).

■ L'ACADEMIE DU [redacted] A ACCORDE [redacted] PRIX A MICHEL CHABOT, un [redacted] Mans, pour son ouvrage « Paul et [redacted] » (Editions Tema). Ce récit, [redacted] de témoignages, [redacted] la [redacted] de deux domestiques de [redacted] maison, au [redacted] du siècle.

● LE PRIX ADOLPHE-BENTICK A ETE DECERNE A RAYMOND ARON pour son livre « Plaidoyer pour une Europe décadente », [redacted] chez Laffont [redacted] Monde » du [redacted] février 1977). Ce prix, d'un montant de 15 000 F, a été fondé par la baronne Gaby Bentick en souvenir de son époux, ancien ambassadeur des Pays-Bas à Paris, qui fut un européen convaincu.

● UNE ASSOCIATION DES AMIS DE LEON TOLSTOI vient d'être créée en France. Elle se propose dans l'immédiat d'organiser la commémoration en 1978 du cent cinquantenaire de la naissance de l'écrivain. Elle entreprendra ensuite des activités permanentes. Renseignements à [redacted] suivante : [redacted] rue Miche[redacted] Paris.

● FRANS MASEREEL : TRENTE BOIS GRAVÉS POUR ILLUSTRER TRENTE POEMES DES « FLEURS DU MAL », de Baudelaire. — Pierre Vorms, éditeur à [redacted] (Dordogne), publie en édition à [redacted] limit[redacted] un [redacted] de gravures inédites, directement tirées sur [redacted] la main [redacted] Frans [redacted] en 1945-1946.

L'édition a été limitée à vingt exemplaires sur pur chiffon (au prix de 2 100 F H. T. l'exemplaire) [redacted] cent vingt exemplaires sur vélin d'Arches (au prix de 880 F H. T.).

(Souscriptions chez Pierre Vorms, éditeur, [redacted] Belvès, Dordogne.)

■ ARGILE publie, dans son dernier numéro (XIII-XIV), dédié à la mémoire [redacted] Marguerite Maeght, un texte de Michel Leiris : « le Dogon en [redacted] », et quelques encres de Joan Miro (13, rue de Téhéran, [redacted] Paris).

La revue trimestrielle « le Nouveau Commerce » publie, pour sa part, dans son dernier cahier (n° 38), les dix-neuf poèmes, avec leur version française, d'un recueil du poète autrichien Paul Celan : « [redacted] Niemandsrose » (la Rose [redacted] personne) [redacted] (Nouveau Quartier Latin, 78, boulevard Saint-Michel, Paris).

en poche

« Les Égarements du cœur et de l'esprit »

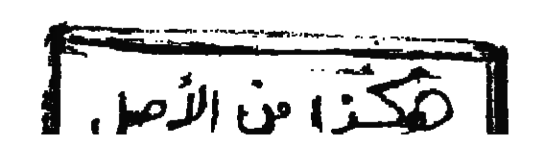
CREBILLON FILS en « Folio », [redacted] petite révolution. [redacted] Etiemble, qui [redacted] nouvelle [redacted] tion, [redacted] donner à [redacted] la [redacted] qu'il [redacted] et [redacted] qu'il [redacted] en [redacted] Prosper Jolyot [redacted] Crébillon, auteur tragique. [redacted] écrivain [redacted] rival [redacted] Voltaire. [redacted] ne [redacted] jamais [redacted] d'une [redacted] envahissante. Il connut [redacted] prison, l'exil, [redacted] du Caveau, pour finir, par nécessité, [redacted] la fonction [redacted] royal. Peut-être, l'ombre [redacted] le père fit [redacted] œuvres [redacted] à l'origine du malentendu qui [redacted] ternir [redacted] réputation. Car, [redacted] par [redacted] censure, [redacted] il a toujours [redacted] un écrivain mineur, [redacted] libertin. [redacted] éléments jouèrent contre lui, [redacted] réputation injustifiée d'immoralité et, plus sûrement, la modernité d'une peinture [redacted] l'amour dépourvue de misogynie, où l'analyse [redacted] annonce, à la fois, la psychologie [redacted] profondeurs [redacted] l'émancipation [redacted] mœurs

Education sentimentale d'un fils [redacted] famille initié [redacted] une amie de sa [redacted] à toutes les subtilités [redacted] amoureux, [redacted] Egarements du cœur [redacted] l'esprit sont un chef-d'œuvre du [redacted] d'analyse, [redacted] la limpidité et la concision d'une langue parvenue [redacted] son apogée, la rapidité d'une démarche dont la rigueur [redacted] souffre aucune digression. [redacted] le miroir d'une [redacted] aristocratique [redacted] la [redacted] tient lieu d'usage du monde [redacted] donne la clef du comportement. [redacted] y trouvons tous [redacted] algèbre mondain que [redacted] exploitera pour [redacted] le [redacted] du récit [redacted] celui [redacted] société.

ALAIN CLERVAL.

★ « LES EGAREMENTS DU CŒUR ET DE L'ESPRIT », de Crébillon fils. « Folio », Gallimard, 8,75 F.

[redacted] Parmi les rééditions : Louis XI de Paul Murray Kendall, professeur d'histoire à l'université [redacted] Kansas (le Livre [redacted] poche) ; [redacted] Loukoums, roman d'Yves Navarre, qui fait [redacted] poche (le Livre [redacted] poche) ; [redacted] mort [redacted] psychanalyse, essai [redacted] Jean Laplanche (« Champs », Flammarion).



omans

BRODERIES UR LE RÊVE T LE TEMPS

Un enfant, [redacted] nme, un dragon et mort.

NE [redacted] chevaux, [redacted] jolie femme blanche [redacted] un dragon [redacted] cavalcadant galamment à la ière : [redacted] pourrait commen- comme un [redacted] rétro [redacted] iche piaffante [redacted] s. Mais on sait tout de suite l n'en [redacted] rien, enveloppé itôt par l'atmosphère [redacted] crée très subtilement la dis- [redacted] cette voiture décou- e et de [redacted] neige, de ce froid létant ; saisi [redacted] réseau la description minutieuse [redacted] sissante [redacted] objets, [redacted] surtout, [redacted] fourrures, pris le pelage [redacted] chevaux. [redacted] photographie au petit (apprise [redacted] roman) [redacted] l'écrivain, entendu, qui [redacted] prend, mais [redacted] le regard [redacted] petit [redacted] : l'enfant assis [redacted] qui « voit tout ». A mencer par [redacted] cavalier [redacted] près [redacted] celle [redacted] jeune me, laquelle rit [redacted] une [redacted] penché [redacted] elle, il lui a [redacted] bas, et répond : « [redacted] ons bien. » Plus tard, l'amant [redacted] moderne, [redacted] classi- s, peu importe), pour [redacted] ire [redacted] s'en débarrasser, offre enfant [redacted] son cheval . [redacted] voilà qu'ils entrent [redacted] forêt, [redacted] l'étang [redacted] foulent une « vendage [redacted] ». Une vendange [redacted] ons.

Tu m'as fait [redacted] belle peur! », rie Mamouche quand l'enfant alier [redacted] retrouve dans [redacted] s. A nous aussi : nous avions int quelque noyade romanti- . Allons ! rien ne [redacted] réelle- nt passé. Ce n'était que vaga- dage d'imagination, façon de e « comme si », bref : jeu fant.

ui vit ? Qui est mort [redacted]

! bien, non. Nous compre- que nous sommes déjà s dans ce cycle de rêves et *demi-veilles, également flè-* x, bénins d'abord, puis qui [redacted] du délire : [redacted] Le père [redacted] malade [redacted] froid el. [redacted] le rêve ne s'évade- [redacted] rêveur [redacted] se suit-il pas [redacted] lui ? Les [redacted] prennent [redacted] : l'homme, udia, [redacted] vivants, d'autres [redacted] l'enfant [redacted] l'étang, [redacted] la sur- gelée, au fond [redacted] l'eau ; ou il [redacted] y retrouve.

ui vit ? Qui [redacted] mort ? [redacted] Dans un éclair, près lit, on voit Mamouche qui farouchement, seule, pour [redacted] petit [redacted] vive. [redacted] la il n'en [redacted] plus envie. Parce [redacted] sur lequel adultes ferment les yeux. [redacted] ce [redacted] la peine, que ce [redacted] pour mourir. ue, pendant [redacted] sursis inutile, 'a même pas vécu.

pourtant, c'est bien la vie émerge par pans. [redacted] va- ent d'un présent fugace à les temps du passé : simple, fini, imparfait, et jusqu'au antérieur, conjugués dans travelling [redacted] forêts, d'eau lages où galope *l'enfant* [redacted] Et c'est [redacted] cette couture [redacted] du temps [redacted] du rêve que tenir le charme — [redacted] sens — du récit [redacted] Suzy Morel.

[redacted] FLORENNE.

[redacted] CAVALIER, [redacted] Suzy [redacted] Gascar, [redacted] F.

Éric Ambler, ce méconnu

ERIC AMBLER, [redacted] a écrit, depuis 1937, [redacted] d'espionnage qui lui [redacted] pairs anglophones, [redacted] Hitch- [redacted] Ian Fleming. En France, *malgré un prix du* [redacted] policier [redacted] pour [redacted] *Frigo* [redacted] Livre [redacted] poche, qui a entrepris [redacted] publication d'une [redacted] Ambler [redacted] méconnu.

Heureusement, [redacted] Humanoïdes [redacted] offrent [redacted] D'abord, [redacted] *Masque* [redacted] *Dimitrios*, paru [redacted] l'histoire fait irruption dans la [redacted] d'un [redacted] histoires, [redacted] Latimer. [redacted] en *rupture* [redacted] policiers bien classiques. Alors qu'il [redacted] recherche d'un sujet, [redacted] lui [redacted] croiser le destin d'un truand, Dimitrios, [redacted] il [redacted] de voir le [redacted] à la morgue d'Istan- bul. Pris [redacted] curiosité, il [redacted] d'en savoir plus long [redacted] Et il va, en effet, en apprendre [redacted] long. Lui qui [redacted] intrigue [redacted] retrouve en plein guêpier. La fiction [redacted] sur une réalité, [redacted] coulisses [redacted] paix qui [redacted] devenir [redacted] « drôle [redacted] guerre ». Dimitrios [redacted] en effet, ce que [redacted] nommons [redacted] présent [redacted]

[redacted] *N'envoyez plus* [redacted] il s'agit d'un autre type [redacted] criminel, [redacted] criminel en col blanc. [redacted] : l'évasion fiscale. Un [redacted] paradoxes [redacted] la [redacted] entreprise, c'est que [redacted] Etats [redacted] qui croient à l'initiative et au profit admettent mal [redacted] entreprises [redacted] leurs libres sujets soient [redacted] trop fruc- [redacted] Pourtant, la fortune [redacted] qui la mérite. [redacted] doivent donc « blanchir l'argent ».

Pour le docteur Krom, *un* sociologue, ces [redacted] ne [redacted] « criminels [redacted] ». Il [redacted] s'attacher à l'étude [redacted] l'un [redacted] eux, Paul Firman, *un magnifique* [redacted] *illustrer* [redacted] là encore, les [redacted] sur l'investigateur [redacted]

[redacted] *nous* [redacted] une histoire. Il [redacted] fournit, chemin faisant, une [redacted] renseignements sur des sujets variés, depuis l'AMGOT jusqu'au vin blanc [redacted] Il [redacted] son lecteur déjà passablement informé de l'état du monde, de son passé, [redacted] son passif. Ambler [redacted] compte de [redacted] époque. C'est [redacted] pour *le Masque* [redacted] *Dimitrios* : « *L'ex- périence* [redacted] *1914-1918*, [redacted] continué, *montre que, lors de* [redacted] *prochaine guerre, la mobilité* [redacted] *puissance* [redacted] *feu* [redacted] *modernes, ainsi que les progrès* [redacted] *l'aviation*, [redacted] *surprise plus important qu'il ne l'a jamais été* ; [redacted] *important qu'une attaque par surprise peut emporter la* [redacted] » (Ecrit [redacted] 1939.)

N'envoyez plus [redacted] *roses sup-* [redacted] travail en profondeur sur l'univers [redacted] l'évasion fiscale qui [redacted] largement [redacted] multi- nationales. En [redacted] temps, [redacted] livre [redacted] fermé, c'est-à-dire [redacted] ce qu'il [redacted] voir [redacted] vu d'un [redacted] point [redacted] plusieurs témoignages, [redacted] dants et contradictoires, [redacted] auteurs [redacted] échappent en partie, parce qu'ils [redacted] complexes. [redacted] ne sommes [redacted] un [redacted] à [redacted] Bond, *ou* [redacted] *psychologie* d'Agatha [redacted] époque qui [redacted] vite, si [redacted] qu'elle remet *en question* [redacted] qui paraissaient [redacted] aussi intangibles [redacted] du [redacted] Comme elles, [redacted] évolué. Elle [redacted] simplement [redacted] poursuite [redacted]

Ambler [redacted] temps, [redacted] nous [redacted] tel qu'il [redacted] Il en profite pour [redacted] donner [redacted] une leçon d'écri- [redacted] Oui, il [redacted] d'épui- [redacted] sujet complexe [redacted] blement [redacted] lecteur, [redacted] contraire. [redacted] niveau, [redacted] thriller [redacted] tout, [redacted] un genre mineur.

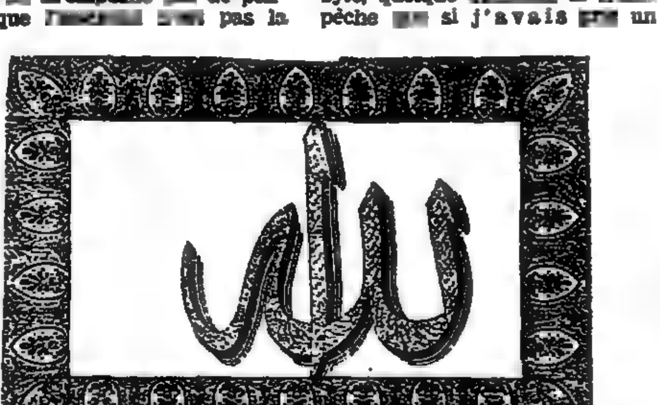
CLAUDE COURCHAY.

★ *LE MASQUE DE DIMITRIOS* [redacted] PLUS DE [redacted] Ambler, [redacted] associés, 39 F. [redacted] F..

Albert Memmi, conteur arabe

(Suite de [redacted] *17.)*

[redacted] viens ainsi [redacted] prendre en main, au Pen Club, le problème des [redacted] prison. Il [redacted] quatre [redacted] et, croyez-moi, je vais m'en [redacted] Cela [redacted] m'empêche [redacted] de pen- ser que [redacted] pas la



Calligraphie du [redacted] Dieu

lutte politique, qui [redacted] tous les problèmes de la recher- che [redacted] soi-même.

» *Dans* [redacted] *premier roman, la Statue* [redacted] *sel*, j'avais inventorié [redacted] difficultés (avec [redacted] passé, [redacted] la langue, le colonisateur, la reli- gion...) d'un [redacted] né au Maghreb. [redacted] Camus, cette fois- là, a préfacé le livre, ce n'est [redacted] un hasard. Mais je n'ai compris que beaucoup plus tard [redacted] qu'il avait voulu dire [redacted] ses [redacted] l'intuition de qui vivait [redacted] drame : cette espèce d'impossibilité, pour [redacted] comme [redacted] d'arriver [redacted] réaliser.

» Par [redacted] suite, j'ai écrit *Agar*, un roman sur le mariage [redacted] Ayant épousé une catholique, [redacted] surcroît, je pensais [redacted] ce pouvait [redacted] une solution. [redacted] est charmante, culti- vée, [redacted] je l'adore. Mais ça ne [redacted] du tout. C'est [redacted] mes [redacted] j'ai [redacted] *Portrait* [redacted] *colo- nisé.*

— *Pour la première fois, le* [redacted] *« juif » est absent* [redacted] *ce problème comme liquidé ?*

— Disons plutôt qu'il me fal- [redacted] un héros représentatif [redacted] Maghreb. Je sais que [redacted] Augustin était [redacted] ka- byle, quoique [redacted] Il [redacted] pêche [redacted] si j'avais [redacted] un prince juif [redacted] chrétien, il [redacted] risqué d'être trop typé.

» [redacted] mon [redacted] n'est [redacted] *non* [redacted] *tellement mu- sulman.* [redacted] relisant, je me suis [redacted] j'avais trop [redacted] parlé de [redacted] religion. Alors, j'ai ajouté un [redacted] À la [redacted] du livre, El Mammi [redacted] qu'il prie plus souvent. Et je [redacted] qu'il faut prier. Bon, [redacted] dire : voilà que *Memmi* est devenu croyant !

» Ce que je pense, c'est que chez les vrais croyants, la prière est exactement la même chose que ce que je cherche. La plupart des hommes qui ont réfléchi aux problèmes de la sagesse ont très bien compris où elle se trouve. Un chrétien, un juif, un musul- man, un marxiste, à partir du moment où il réfléchit sur sa condition, eh bien, il fait une prière ! La seule chose qui compte, finalement, c'est de rentrer chez soi, non pour se vitupérer, mais pour se pardonner, car, des erreurs et même de vilaines actions, qui n'en a pas fait ?

— *Pouvez-vous préciser ce* [redacted] *entendez par* [redacted] *gesse » ?*

— Je crois, tout simplement, que le bonheur est possible. Notez [redacted] que je ne cherche [redacted] le malheur. Mais qui n'a [redacted] connu ces matins où l'on se [redacted] et [redacted] l'on a envie [redacted] chanter ou, parfois même, [redacted] danser ? Il s'agit d'arriver à [redacted] que ces moments de grâce soient le plus fréquents possible. Bon, je [redacted] qu'ils ne dépendent pas uni- quement de [redacted] sortes d'équilibres biologiques, psychologiques, que nous connais- sons mal. Il n'empêche [redacted] un certain [redacted] faire et de dispositions à prendre.

» La première, [redacted] ré- concilier avec soi-même. [redacted] ment, [redacted] j'ai [redacted] quelqu'un, je [redacted] avoir le [redacted] la noblesse, de lui [redacted] « j'ai tort ». [redacted] juive [redacted] le [redacted] du Kippour, [redacted] se [redacted] phonent ou [redacted] la main. C'est [redacted] grand pardon. [redacted] égard, je me [redacted] juif.

» Je crois également qu'il [redacted] savoir hiérarchiser [redacted] plaisirs. *L'amour, l'argent, la réussite*, [redacted] compte, c'est gratifiant, comme disent les psychologues. Mais [redacted] ne mérite, [redacted] définitive, [redacted] sacri- fice [redacted] l'envie de danser. [redacted] ce [redacted] j'ai voulu dire, [redacted] sous la [redacted] de proverbes, dans *le* [redacted]

— *Pourquoi* [redacted] *forme* [redacted] *proverbe ?*

— Les [redacted] orale, comme [redacted] mes person- nages, s'expriment [redacted] l'apologue. Ils disent tous : « *Avant de vous répondre,* [redacted] *» moi vous raconter* [redacted] *his- » toire.* » [redacted] plus souvent, la sagesse se trouve, justement, dans l'histoire. [redacted] une [redacted] est en effet un tel plaisir que [redacted] n'ai pas voulu finir *le Désert* sur la [redacted] totale du royaume [redacted] héros, [redacted] pouvoir en re- parler dans [redacted] prochain [redacted] »

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

L'intellectuel, [redacted] quoi bon ?

(Suite de la page 17.)

SENTANT [redacted] quel point [redacted] débat [redacted] de circonstance, [redacted] *l'Arc* y [redacted] un numéro spécial initialement [redacted] Foucault.

L'historique [redacted] vingt dernières années [redacted] tout naturellement [redacted] François Chatelet. Il y manque le phénomène-clef du sartrisme, contaminé par [redacted] qui changeait l'intellectuel en otage : [redacted] tu [redacted] soviétiques, tu [redacted] pour l'impérialisme américain, etc. [redacted] dit en passant, [redacted] chantage pourrait bien renaître [redacted] le terrorisme [redacted] : si tu es contre Baader, tu [redacted] pour Schmidt, etc.)

[redacted] il [redacted] bien limiter [redacted] champ, déjà [redacted] fait remonter [redacted] *la Critique de [redacted] raison dialectique* (1961) la faillite ouverte du marxisme [redacted] l'éclatement en [redacted], ethnologie, linguistique. La nostalgie quasi religieuse d'une explication globale resurgit [redacted] structuralisme, [redacted] paraît [redacted] définitivement [redacted] » [redacted] Foucault.

[redacted] comme détenteur du *fin* [redacted] l'univers [redacted] prêcheur de l'action juste. Par un paradoxe qui condamne [redacted] séduction [redacted] plus [redacted] victimes, quelques [redacted] gauchistes coupés de toute pratique comme [redacted] recherche [redacted] acceptent [redacted] reprendre, sur le mode du doute drapé, l'emploi [redacted] l'humaniste [redacted] par [redacted] qui [redacted] passe... [redacted] il ne peut s'agir que d'un *remake-farce* !

LE [redacted] nouveau [redacted] l'intellectuel [redacted] plus [redacted] par [redacted] comportement, [redacted] exemplaires, de Michel Foucault. [redacted] qu'il [redacted] occuper [redacted] par [redacted] légitime [redacted] malentendus, l'auteur des [redacted] *Choses* a heureusement [redacted] qui illumine [redacted] le [redacted].

[redacted] statut politique [redacted] fonction idéologique [redacted] lui [redacted] 50, [redacted] affaire Lyssenko en fond de tableau. [redacted] rapports entre [redacted] pouvoir [redacted] le [redacted] lui ont [redacted] sauté aux yeux grâce [redacted] cas [redacted] ou judiciaire.

[redacted] a *confirmé [redacted] prédilection pour l'analyse institutionnelle* [redacted] le terrain », qui l'amène [redacted] refuser les notions [redacted] mieux admises : l'idéologie, [redacted] qu'elle suggère [redacted] *contrario* l'existence d'une vérité, qu'il nie ; [redacted] répression, dont l'image

par Bertrand Poirot-Delpech

négative [redacted] qu'elle [redacted] productif. S'il ne [redacted] servir malgré lui [redacted] pouvoir qui [redacted] traverse, l'intellectuel doit [redacted] la [redacted] de [redacted] s'attacher [redacted] ponctuelles, spécifiques. [redacted] l'écriture entre [redacted] aura [redacted] son chant [redacted] héritier du juriste [redacted] la Voltaire [redacted] grand [redacted] donneur [redacted] leçons, celui [redacted] Valéry [redacted] épatamment [redacted] « préposé aux [redacted] », [redacted]. C'est [redacted] Oppenheimer, d'une certaine manière, qui les a enterrés. [redacted] le gouvernement américain [redacted] inquiété ce père [redacted] atomique, [redacted] la première fois qu'un pouvoir politique poursuivait un [redacted] de [redacted] savoir précis, et non [redacted] jolie jactance. Le [redacted] a remplacé l'écrivain génial. Place [redacted] l'intellectuel d' « en [redacted] ».

CETTE *redéfinition du* [redacted] *l'intelligentsia sérieuse implique* [redacted] *nouvelle conception, Foucault dit :* [redacted] « politique » de la [redacted] elle-même. Celle-ci ne [redacted] plus [redacted] regardée comme un ensemble [redacted] à découvrir, mais comme [redacted] règles selon lesquelles on démêle le vrai du faux et on [redacted] les effets spécifiques du pouvoir. Il [redacted] s'agit plus de changer la conscience [redacted] le régime politique, économique, institutionnel, de la production [redacted] vérité.

Pas question d'affranchir cette [redacted] tout [redacted] de pouvoir — [redacted] serait [redacted] chimère, puisqu'elle [redacted] elle-même [redacted] pouvoir, — mais [redacted] détacher [redacted] pouvoir [redacted] la [redacted] formes d'hégémonie économiques, sociales [redacted] culturelles [redacted] l'intérieur desquelles [redacted] fonctionne pour l'instant. La [redacted] tion politique fondamentale n'est [redacted] l'erreur, l'illusion, la conscience aliénée, mais [redacted] vérité même, là [redacted] parfois surprendre : aux jointures.

André Green, Jean-Paul Dollé, Alain Touraine, Jean Daniel, tous [redacted] invités [redacted] *l'Arc*, confirment [redacted] grande [redacted] fin [redacted] siècle, peut-être la plus angoissante de [redacted] depuis que Lucien Herr la pressentait derrière [redacted] patenôtres d'Ollé-Laprune : [redacted] belle dame nue [redacted] qui l'intellectuel tendait [redacted] peignoir au sortir du puits, la [redacted] dont la Sorbonne [redacted] orné [redacted] estrades, l'objectivité dont nous autres, journalistes, faisions [redacted] sacerdoce, puis une technique, désolé, ce n'était qu'un rapport [redacted] forces, qu'une manigance du [redacted] social, [redacted] plus !

Le contraire, [redacted] somme, d'un conte [redacted] Noël.

★ [redacted] HERR, LE SOCIALISME ET [redacted] DESTIN, de D. Lindenberg [redacted] P.-A. Meyer, Calmann-Lévy, [redacted] F.

★ [redacted] DE L'ESPRIT BOURGEOIS EN [redacted] de B. Groethuysen, collection « Tel », Gallimard, 380 [redacted] 25 [redacted]

★ LA CRISE [redacted] LA TETE, n° 70 [redacted] revue « l'Arc », 104 pages, [redacted] F.





mémoires

Le premier grand combat d'un juste

● ***Pierre Mendès France [redacted] les épreuves de l'occupation.***

LE livre [redacted] un [redacted]. Il fut publié pour [redacted] première fois par Didier, [redacted] New-York, en [redacted] qui en est faite aujourd'hui reste ce[redacted] — [redacted] coupures et [redacted] près — exactement [redacted] version originale. [redacted]

En [redacted] Pierre Mendès [redacted] dont il se [redacted] aujourd'hui [redacted]. Mais il [redacted] subir la première grande épreuve en même temps que d'accomplir la première grande étape vers cette réputation de juste dont il ne se défera plus, mais qui ne saurait lui déplaire.

Dès juin 1940, il a tout natu[redacted] exprimé son [redacted] de l'« abdication morale » que lui offre le spectacle [redacted] journées de [redacted]. Le plus jeune député de [redacted] sous-secrétaire [redacted] au Trésor [redacted] dans le [redacted] gouvernement Léon Blum, le démocrate et le juif [redacted] fois, [redacted] d'emblée un Vichy dont il [redacted] déjà décelé toutes les tares. Il a compris sans tergiverser que « le plus [redacted] partisans [redacted] l'armistice [redacted] des soucis [redacted] politique [redacted] », qu'ils [redacted] le plus sou[redacted] de toujours du régime républicain ». [redacted] en [redacted] qu'il doit la poursuite engagée [redacted] pour [redacted] prétexte qu'il embarqua avec bien d'autres, et encouragé comme eux par [redacted] autorités, [redacted]

Toutes les vertus [redacted] quelques faiblesses

La mésaventure lui permet [redacted] au [redacted] « fai[redacted] » [redacted] Noguès, [redacted] général, incertain, [redacted] on l'arrête, on l'emprisonne. Il découvre la vie pénitentiaire. On [redacted] Clermont-Ferrand. [redacted] lui prépare là un procès [redacted] il comprend [redacted] qu'il [redacted] fait d'avance. [redacted] un [redacted] n'importe quelle [redacted] juri[redacted] pour vain, on condamne le [redacted] Pierre [redacted] France à six ans de prison, à [redacted] de [redacted] dix [redacted] privation [redacted] droits civiques. Du moins [redacted] « condamné » a-t-il [redacted]. Il [redacted] « qu'on ne [redacted] la haine [redacted] Mais il [redacted] tempérament, [redacted] déjà, qu'il faut [redacted] comme si le jeu [redacted] loyal, comme si [redacted] justice [redacted] juste, comme si [redacted] juges étaient libres [redacted]

[redacted] premier devoir accompli, il pouvait [redacted] : s'éva[redacted] de [redacted] prison [redacted] Clermont-Ferrand le 21 juin 1941 — quel[redacted] avant l'attaque [redacted] l'U.R.S.S. — [redacted] dant de pouvoir parvenir [redacted] Grande-Bretagne, [redacted] la Suisse, humer un peu [redacted] France [redacted] pée, [redacted] voir [redacted] partager [redacted] misères, [redacted] guetter les signes de l'avenir.

« *Liberté,* [redacted] *chérie* » était donc en 1942 le récit [redacted] chaud de cette épreuve [redacted]

[redacted] d'Orlic.

[redacted]. S'il fut, comme [redacted] dit trente-cinq ans après son auteur, « [redacted] dans la hâte [redacted] l'émotion, il garde de cette marque originelle toutes [redacted] vertus et quelques [redacted] à peu près [redacted] « [redacted] *d'un crime* », autre récit empreint de hâte et d'émotion et par lequel Victor Hugo proscrit [redacted] son [redacted] public [redacted] « Napoléon le Petit ».

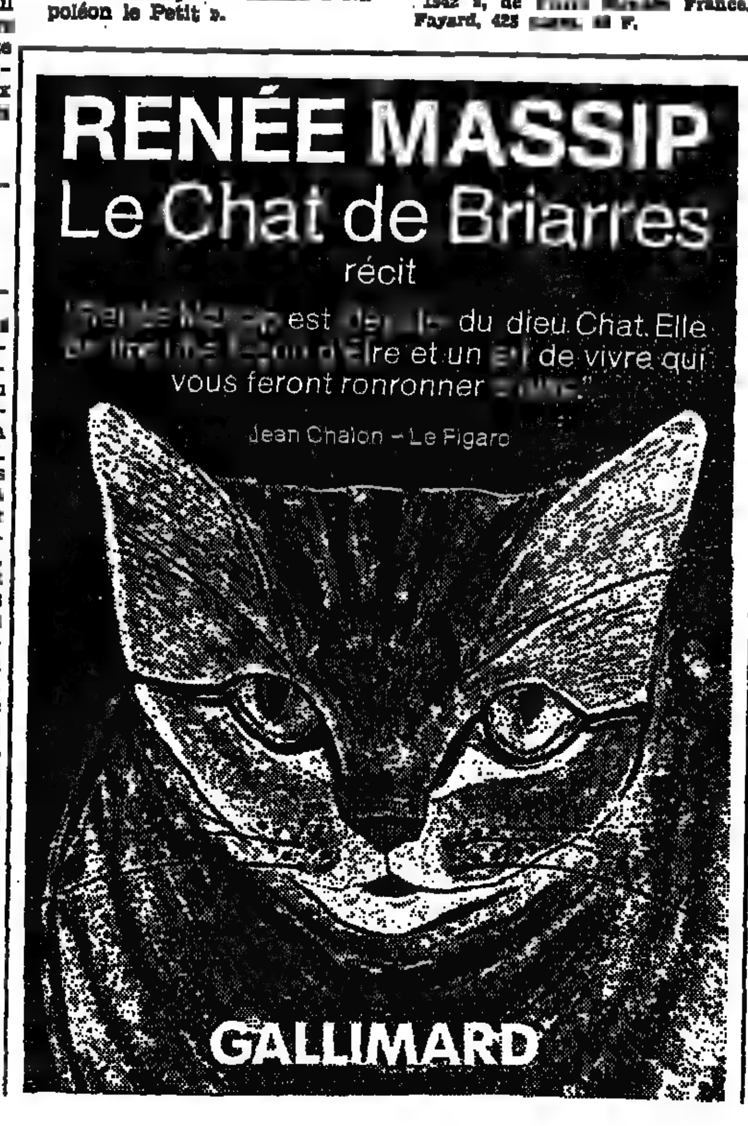
[redacted] ceux-là, [redacted] clarté, il [redacted] que la [redacted] qui [redacted] croire qu'ils [redacted] soutenus, approuvés, légitimés, [redacted] tout [redacted] suite. Le moindre signe devient sentiment d'un peuple [redacted]. Lesquels, parmi [redacted] qui, comme Mendès, dès juin 1940, ne gros[redacted] pas les rangs des « quarante millions de pétainistes », ne tombèrent pas dans cette extrapolation ? Ceux-là aussi, [redacted] « tenir », eurent [redacted] que les [redacted] pouvoirs [redacted] accordés à [redacted]tain le 10 juillet 1940 par une « majorité dérisoire » et de se répéter que « malgré ses efforts le [redacted] n'arrivait pas à s'assurer la [redacted] dont [redacted] avait besoin ».

C'est cela, le langage de la foi. Même si dès la fin de 1941 s'entendent « les cris sourds du pays qu'on [redacted] », ce [redacted] qu'à la fin de 1942 que les montagnes [redacted] soulevées.

P. M. F. reconnaît dans un [redacted] qu'il n'a [redacted] *le courage* [redacted] 1943) *d'insister comme* [redacted] *l'aurait* [redacted] *des aspects par trop choquants ou dégradants* ». Il aura néanmoins laissé de cette époque un beau document, [redacted] la fois fragments [redacted] autobiographie et ardente enquête [redacted] l'épreuve.

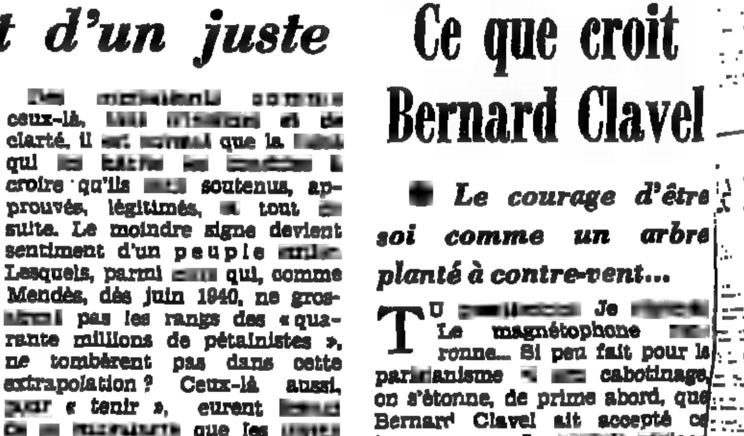
JEAN-MARC THEOLLEYRE.

★ « Liberté, [redacted] chérie [redacted] 1942 », de [redacted] France. Fayard, 425 [redacted] F.



portrait

Ce que croit Bernard Clavel



● ***Le courage d'être soi comme un arbre planté à contre-vent...***

TU [redacted] Je [redacted] Le magnétophone [redacted] ronne... Si peu fait pour le parisianisme [redacted] cabotinage, on s'étonne, de prime abord, que Bernard Clavel ait accepté [redacted] jeu en [redacted]. Le [redacted] des questions, [redacted] sans fêlure, bourrue, abrupte parfois, aboutissent à un « ce que [redacted] crois » enrichissant, même si l'on n'a pas lu une ligne de cet écrivain-là, parce que la réflexion y est fortement enracinée dans la sensibilité.

Oui, cet « éternel révolté », ce malabar qui a pratiqué tous les sports y compris [redacted] la foire, [redacted] un tendre aux impulsions [redacted]. L'intelligence n'intervient qu'ensuite pour [redacted] contrôler, [redacted] en forme, [redacted] les [redacted].

Le public a élu l'auteur [redacted] et de *l'Espagnol*, [redacted] lui reste fidèle — il s'[redacted] pourtant d'un public de tous âges, venu de tous horizons. Il entend, dans sa voix, une vibration [redacted] ; [redacted] tri[redacted] pas ; [redacted] plus ici [redacted] dans [redacted] romans [redacted] transpose ses préoccupations les plus lancinantes.

[redacted] peut [redacted] d'accord [redacted] par l'auteur du [redacted] *des* [redacted] pacifisme [redacted] violentes d'un idéalisme un peu [redacted] : il ne s'agit jamais [redacted] rêveries [redacted] l'abri, loin [redacted] pourquoi on [redacted] touché. « Engagé », [redacted] son engagement ne [redacted] pas [redacted] signer [redacted] manifestes. Il [redacted] sa personne, va voir ce qui se passe [redacted] Biafra, en témoigne, rapporte, du Bangladesh. [redacted] images [redacted] pleurer les pierres, [redacted] qui crie la [redacted] humaine [redacted] qu'elle se déploie, fût-ce [redacted] l'âme d'un brave bougre [redacted] la [redacted] l'euthanasie. Bataille contre la peine de mort ou pour l'objection de [redacted] — [redacted] pour lui un seul et même combat, — il s'y jette avec générosité, [redacted] partis [redacted] politique, consignés [redacted] porte.

Chantre [redacted] la terre, [redacted] artisans, [redacted] la famille, [redacted] l'amitié, il exalte, dans son œuvre, des valeurs [redacted] : droiture, [redacted] professionnelle, [redacted] de [redacted] parole donnée, [redacted] quelles, [redacted] perspective [redacted] chrétienne, s'ajoutent [redacted] indulgence [redacted] pour [redacted] d'autrui [redacted] la [redacted] proclamée que [redacted] être, même au dernier degré [redacted] la dégradation, [redacted] qu'on [redacted] qu'on l'aime. [redacted] porte certains critiques à sourire, surtout depuis que les gros tirages [redacted] déchaîné l'envie autour d'un homme qui ne se [redacted] souffrir.

Le courage [redacted] pourtant, le courage [redacted] comme un arbre planté [redacted] qui [redacted] bon.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ BERNARD CLAVEL : « Écrit sur la neige ». Propos recueillis par Maurice Chavardès. 296 p., 38 F., Stock.

هكذا من الأصل

lettres étrangères

Les célébrations de Jorge Guillen

UN sourire doré, aristocratique, sur un visage limpide. [redacted] infiniment jeune malgré [redacted] L'œil malicieux derrière [redacted] lunettes, [redacted] une [redacted] fraîche [redacted] cristalline pour rappeler le plaisir d'aller [redacted] une visite-surprise à un ami, [redacted] organiser une [redacted] au restaurant, ou parler de [redacted] génération : Lorca, Alberti, Aleixandre, Salinas. A quatre-vingt-quatre [redacted] Jorge Guillen [redacted] fait [redacted] Paris, [redacted] enfants ; retrouve Florence, [redacted] il [redacted] séjourner ; [redacted] pour [redacted] Etats-Unis, [redacted] depuis la [redacted] d'Espagne il a [redacted] Massachusetts.

La clarté du [redacted] — il [redacted] à [redacted] en 1893 — [redacted] préparait [redacted] la transparence ; l'âpreté du sol, [redacted] la rigueur ; la beauté [redacted] villes, [redacted] l'architecture. La France, qui s'ouvrit tôt à lui, [redacted] qualités. Jeune universitaire, lecteur [redacted] la Sorbonne, il fréquenta la poésie française, lut [redacted] l'ami [redacted] Paul Valéry, [redacted] il traduisit merveilleusement [redacted] *Cimetière marin*, épousa Germaine, [redacted] Française.

Le ciel [redacted] la mer bretons, [redacted] Trégastel, firent jaillir en lui la [redacted] poétique. C'est [redacted] qu'il commença, en 1919, [redacted] *Cantique*, qui, publié en [redacted] comprenait soixante-quinze poèmes. Un chef-d'œuvre [redacted] les choses [redacted] la vie [redacted] leurs grandes [redacted] palpitations, [redacted] leur mystère ou leur diaphanéité. [redacted] un [redacted] Car, [redacted] aspire [redacted] l'auteur d'un [redacted] unique, [redacted] *Cantique* que [redacted] successi[redacted] amplifièrent [redacted] qui [redacted] 1950, [redacted] enseignait [redacted] espagnole [redacted] Wellesley.

Curieusement, [redacted] quelque [redacted] constituant [redacted] forment un [redacted] parfait, [redacted] architec[redacted] où chaque poème [redacted] comme une pierre lumineuse [redacted] prendre [redacted] place [redacted] un [redacted] pourtant non préétabli. Le [redacted] du temps, le [redacted] frontières, [redacted] vicissitudes [redacted] l'histoire, loin d'altérer l'élabo[redacted] d'une [redacted] auront ici enrichi l'édifice poétique.

Il [redacted] que Jorge Guillen [redacted] *planétaire.* « *L'exil, devait-il nous* [redacted] *un jour, n'a* [redacted] *pour* [redacted] *un phénomène radical,* [redacted] *en n'importe quel point* [redacted] *la* [redacted] *toujours l'essentiel : l'air, l'eau, le soleil, l'homme, compagnie* [redacted] »

Depuis [redacted] Jorge Guillen [redacted] orienté sa poésie vers des chemins plus engagés, [redacted] écrivant *Clameur*, *Hommage*, *Et* [redacted] *poèmes*. Pourtant, pour tous, il [redacted] le poète [redacted] *Cantique*, le livre [redacted] *célébrations*, dont l'hispaniste poète Claude [redacted] ban [redacted] aujourd'hui [redacted] notre plaisir quelques-uns [redacted] plus [redacted] fleurons :

« Respirer [redacted] *plus limpide, ô merveille !*
[redacted] *l'air* [redacted] *l'innocence* [redacted]
[redacted] *jour* [redacted] *pose, impondérable,*
[redacted] *gravite* [redacted] *en* [redacted] *qui s'accroît.*
Tout s'accorde à l'esprit [redacted] *réplique.*
[redacted] *mur* [redacted] *plus* [redacted] *encore*
[redacted] *plus* [redacted] *prairie.*
Sur [redacted] *moisson* [redacted] *une* [redacted] *qui frissonne,*
[redacted] *lui-même impose* [redacted]
[redacted] *m'oblige* [redacted] *devenir centre* [redacted] *l'équilibre. »*

CLAUDE COUFFON.

★ Edit. Gallimard, coll. « [redacted] monde entier », 192 pages, 45 F.

● Jorge [redacted] Feltrinelli de poésie d'un montant de 25 millions de lires.

Le retour d'Erica Jong

(Suite [redacted] *page 17.)*

Les amies — une [redacted] milli[redacted] et [redacted] une [redacted] littéraire pétrie de générosité, une jeune femme peintre qui vit comme une plante parmi ses plantes — [redacted] trouvé un [redacted] d'équilibre solitaire. Isadora veut autre [redacted] Incapable *qu'elle est* [redacted] *renoncer* [redacted] *ce que* son âme [redacted] qualifie de « [redacted] », c'est-à-dire la réussite *amoureuse*. [redacted] son travail d'écrivain, dont [redacted] parle souvent — [redacted] bien, — ne peut la sortir [redacted] *asphyxie*.

[redacted] pleure, s'effondre, vitupère. Isadora [redacted] débat. Isadora désespère. Jusqu'au jour où, « régénérée » par le suicide d'une [redacted] poète [redacted] (Anne Sexton dans *la vie*), suicide qui [redacted] un signe, un tremplin, un appel *(«* [redacted] *mort,* [redacted] *restait* [redacted] *»)*, [redacted] propulse [redacted] Hollywood pour négocier [redacted] d'adaptation de son *livre*, Parmi les requins [redacted] Beverley Hills, elle tombe amoureuse. Et [redacted] *reparti*.

[redacted] s'emballe. Elle a raison. Elle [redacted] le mythe [redacted] mari-père protecteur pour celui du compagnon-jumeau qui partage et comprend [redacted] quart [redacted] tour. Et la voilà enfin libre. Libre [redacted] surmonter ses contradictions, de [redacted] ses angoisses [redacted] se li[redacted] ses vrais appétits. [redacted] vaut quelques [redacted] d'une [redacted] d'une crudité terribles. [redacted] parle du [redacted] franchise [redacted] la limite [redacted] provocation, [redacted] la [redacted] ef[redacted] qu'elle [redacted] *faire pour arri*[redacted] voir ces réalités en face. [redacted] planche [redacted] salut, c'est un homme, c'est [redacted] l'écriture. Sur d'admirables poèmes d'amour — Erica Jong [redacted] commencé par la poésie — [redacted] livre.

[redacted] : [redacted] sent [redacted] Jong [redacted] l'assimilation trop hâtive des deux femmes. A [redacted] point qu'elle introduit dans ce livre [redacted] Isadora au [redacted] degré, Candida (l'héroïne du [redacted] d'Isadora). A [redacted] les trois, elle démasque [redacted] telle ou telle facette d'elle-[redacted] Plus de pudeur qu'on [redacted] de métier [redacted] du *Complexe d'Icare* fait place ici à la rigueur, [redacted] profondeur. [redacted] de « flashes-back » *(« Je rembo*[redacted] *film sept* [redacted] *en arrière... »)*, son [redacted] une construction [redacted] et [redacted] mène, d'une main ferme, jusqu'au dénouement.

A dire la vérité, [redacted] vérité, [redacted] Jong [redacted] leçons. La première, c'est [redacted] l'amour n'a rien de périmé [redacted] le monde *difficile*, névrotique, artificiel d'aujourd'hui. *Il faut* [redacted] *mériter*, avoir le [redacted] de [redacted] voir en [redacted] mieux ajuster [redacted] déchirées [redacted] soi-même avant d'affronter l'Autre. « *Aimer quelqu'un, c'est perdre sa* [redacted] — [redacted] *on n'y* [redacted] *à* [redacted] *perte,* [redacted] *grand est le gain d'autre part.* » Façon [redacted] américaine d'ailleurs de poser [redacted] problème !



Dessin de Jean-Pierre Cagnat.

La seconde, [redacted] qu'elle oblige à [redacted] la [redacted] qu'est l'écriture féminine. Il n'y a [redacted] de réponse, [redacted] plutôt [redacted] réponse [redacted] l'évidence [redacted] création d'Erica Jong : écrire [redacted] nécessairement [redacted] féminin. D'ailleurs, qu'est-ce que [redacted] ? Yourcenar ou [redacted] écrivent-elles [redacted] ou masculin ? L'important [redacted] la [redacted] la [redacted] *si, comme Erica,* [redacted] *parvient*, à [redacted] talent, à force de santé, [redacted] l'individuel, [redacted] *a gagné. L'histoire* d'une [redacted] de trente-deux [redacted] qui [redacted] prendre [redacted] envol [redacted] *exemplaire*.

FRANÇOISE WAGENER.

★ « La [redacted] Salut », [redacted] Jong. [redacted] Belmon [redacted]

enquête

Vingt - cinq ans de livres de poche

Une édition à part entière ?

par NICOLE ZAND

PETITS [redacted] aux angles nets, aux [redacted] pelliculées (qu'on peut [redacted] avec des doigts sales [redacted] exposer aux intempéries), [redacted] identique, les « poches » se [redacted] murs compacts [redacted] sur [redacted] des libraires, [redacted] kiosques [redacted] ou [redacted] supermarchés, [redacted] qu'ils n'adoptent [redacted] tourniquet, plus [redacted] strict, [redacted] de vulgaires [redacted] postales. Longtemps, [redacted] livres des [redacted] livres, [redacted] produit [redacted].

[redacted] à petit, pourtant, [redacted] produit comme [redacted] accélération, [redacted] amplification, [redacted] démultiplication [redacted] mouvement, une tendance [redacted] l'édi[redacted] bon marché [redacted] moyen de [redacted] connaître, grâce [redacted] prix abordable, [redacted] oubliés ou qui [redacted] jamais réédités, voire de publier [redacted].

[redacted] français [redacted] format [redacted] poche » — [redacted] euphémisme [redacted] par [redacted] syndicat [redacted] pour [redacted] sembler faire [redacted] : « [redacted] livre [redacted] poche » [redacted] pour la bonne [redacted] qu'on n'y croyait [redacted] vraiment : [redacted] n'est qu'en 1953 que « Le [redacted] poche » français a commencé [redacted] carrière [redacted] Koenigsmark, [redacted] Benoit, calmement, [redacted] grande [redacted] principe. Le « Penguin [redacted] » anglais, lui, datait de [redacted] le « pocket [redacted] » [redacted] 1939...

L'an prochain, « Le [redacted] poche » français fêtera [redacted] vingt-cinquième anniversaire [redacted] cinq [redacted] millionième volume. [redacted] a incité, plus [redacted] moins vite, [redacted] éditeurs [redacted] leur collection [redacted] poche : « J'ai lu », [redacted] 1958 ; « Presse-Pocket » en [redacted] qui exploitaient eux aussi [redacted] domaine littéraire. [redacted] côté, [redacted] 1972, tempête [redacted] : Gallimard, qui vient de rompre [redacted] union [redacted] vingt [redacted] Hachette, [redacted] d'exploiter lui-même [redacted] son [redacted] et [redacted] collection : « [redacted] », qui [redacted] en février [redacted] son [redacted] volume. [redacted] considérable, puisque ces quatre [redacted]

LES NOUVELLES COLLECTIONS

• « Pluriel » : des livres de référence

CHEZ Hachette, « Pluriel » [redacted] une date [redacted] l'édition [redacted] humaines, [redacted] cette collection, loin [redacted] cantonner [redacted] la [redacted] réimpression d'ouvrages rares ou épuisés, [redacted] à [redacted] avec l'édition [redacted] format, voire [redacted] mieux qu'elle.

[redacted] dernier, la [redacted] tion « Pluriel » [redacted] publié quinze [redacted] la fin de [redacted] parmi [redacted], de R. Aron ; la Trahison des clercs, de J. [redacted] ; [redacted] de Lénine, [redacted] F. Fejto ; [redacted] de Français, de P. [redacted] bert ; le Cœur conscient, de B. [redacted] telheim ; vingt titres sont prévus en [redacted] au départ [redacted] vingt-cinq [redacted] exemplaires, [redacted] 18 F [redacted] 20 F.

Complètement [redacted] par sa présentation au « Livre de poche » — ce qui n'est pas forcément un avan[redacted] — la [redacted] a com[redacted] au n° [redacted] l'Union soviétique [redacted] en [redacted] ? [redacted] Augmentée d'un [redacted] l'auteur, d'articles [redacted], comprend plus [redacted] 50 % [redacted].

« [redacted] simplement [redacted] éditions nouvelles, souligne [redacted] Liébert. « Il [redacted] une plus-value éditoriale grâce à « Pluriel », par [redacted] présentation et [redacted] appareil critique dignes [redacted] roman ou [redacted] sciences sociales, plus un [redacted] fait date, plus il a tendance à dater, et si on veut lui donner une nou[redacted] vie, il [redacted] présenter, l'annoter, [redacted] revoir, [redacted] l'augmenter s'il [redacted] lieu, ajouter critiques [redacted] mentaires, [redacted] index, [redacted] le [redacted] avec « [redacted] » des [redacted] ».

« Le livre [redacted] poche », qui [redacted] peu [redacted] jusque-là aux [redacted] humaines, [redacted] fonds important [redacted] maisons du [redacted] (Fayard, [redacted] Grasset, [redacted] qui [redacted] accords avec [redacted] (Calmann-Levy, Laffont, Albin Michel, [redacted] que Le Seuil [redacted] la littérature).

[redacted] quel [redacted] Georges [redacted] ?

« [redacted] la [redacted] de l'édition où les livres sont [redacted] plus en plus chers, explique-t-il, il y a un certain nombre de livres qu'il est devenu presque impossible de rééditer en édition normale. Par exemple, notre Nietzsche permettra certainement de redécouvrir Daniel Halévy et de rendre hommage au découvreur de talents et au directeur remarquable [redacted] fut le directeur [redacted]. Cette vie de Nietzsche, qu'il publie avant la guerre, il y [redacted] quarante ans : c'est la [redacted] biographie en français [redacted] philosophe. Un gros livre de 500 [redacted] qui n'avait pas été ré[redacted] Grasset depuis 1944. Les plombs avaient été refondus et une [redacted] tion chez cet éditeur aurait [redacted] 70 F environ. » (20 F [redacted] « Pluriel ».)

[redacted] Liébert [redacted] au programme de 1978 notamment [redacted] Ecrits politiques de Benjamin [redacted] la [redacted] de Gramsci par [redacted] fut le [redacted] Togliatti ; Mensonge romantique [redacted] vérité [redacted], un [redacted] critique [redacted] ; d'Œdipe [redacted] Moïse, [redacted] Ro[redacted] ; [redacted] anthologie de [redacted] Thomas [redacted] Wagner ; [redacted] Plaidoyer pour l'Europe [redacted] de Raymond Aron, qui [redacted] ainsi [redacted] apparition en « Poche » un an après [redacted] première édition (63 000 exemplaires déjà vendus) [redacted] qui [redacted] accompagné [redacted] revue [redacted]. Signalons un inédit, Demain, [redacted] capitalisme, par [redacted] qui [redacted] comme « anarcho-capitalistes », l'autobiographie de Koestler, publiée en [redacted] introu[redacted] aujourd'hui, et un [redacted] de [redacted] Halévy, [redacted] paysans du Centre, [redacted] et écrit à [redacted] de [redacted] le Bour[redacted] l'invitation d'Emile Guillaumin.

([redacted] CHENEZ.)

• « Champs » ... d'essai

AVEC « Champs », [redacted] vieille maison [redacted] donne un coup de jeune [redacted] sa presti[redacted] « [redacted] scientifique » qui était âgée de cent ans. Née il y a huit mois presque en [redacted] temps que « Pluriel », [redacted] exploite essentiellement, pour l'instant, le fonds Flammarion et sort, au rythme de quatre livres [redacted] mois, des essais [redacted] domaines : philosophie, [redacted] économie, sociologie, politique, psychologie, écologie, psychanalyse, esthétique, ethnologie.

« [redacted] vos champs [redacted] sont [redacted] « Champs », [redacted] la publicité de [redacted] a [redacted] publié [redacted] de [redacted] difficiles, dont Philosophie [redacted] surréalisme, d'E. Alquié, les Ecrits [redacted] l'histoire, de Braudel, Forgerons [redacted] Alchimistes, de [redacted] Eliade, l'Homme et [redacted] Ville, du Dr Laborit, [redacted] Paysans du Languedoc, de Le Roy Ladurie, l'Agression, de Konrad Lorenz, [redacted] sur l'histoire, de Moscovici, Vie [redacted] de la psychanalyse, de Laplanche, la Mort, [redacted] près [redacted] vingt mille exemplaires). Un seul inédit, qui [redacted] largement [redacted] d'être publié [redacted] qui [redacted] 16 F [redacted] : Qui a peur [redacted] la philosophie ? [redacted] le GREPH (Groupe de [redacted] sur l'enseignement philosophique), qui [redacted] le problème [redacted] l'âge « naturel » [redacted] l'enseignement de la philosophie [redacted] des expériences [redacted] dans les « petites [redacted] » (en sixième et cinquième).

[redacted] de la [redacted] « Champs » est de mettre sur le [redacted] de haut niveau, des [redacted] de [redacted] bon [redacted] (12, [redacted] et 20 F le volume). [redacted] se confirmera en [redacted] puisque « [redacted] » publiera [redacted] ment : [redacted] monde, d'Einstein, [redacted] de Plozevet, [redacted] Burguière, le [redacted] et l'impur, de Jankélévitch, [redacted] est [redacted] de [redacted] Clavel, et [redacted] inédit de Derrida, Legs de Freud.

• « Tel » et « L'imaginaire »

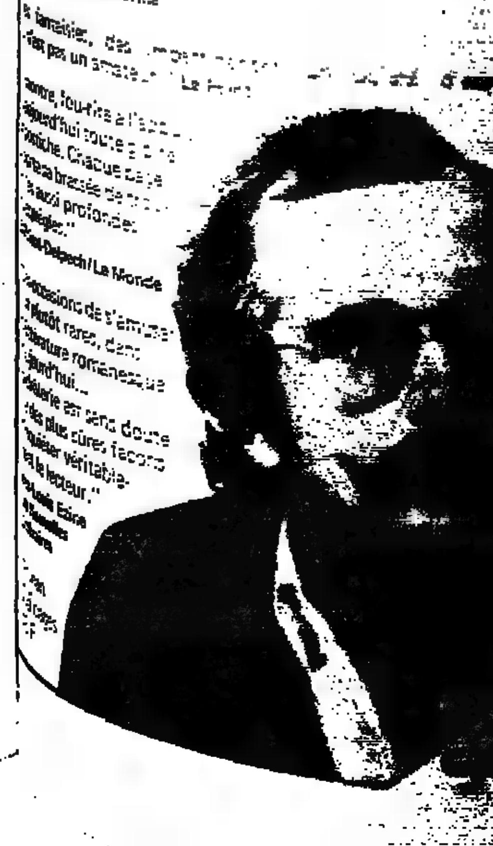
OUTRE [redacted] « [redacted] », « Poésie », « [redacted] », « Folio », Gallimard élargit [redacted] avec deux [redacted] collections qui ne sont plus tout [redacted] fait [redacted] « poche » comme format : 12,5 cm [redacted] cm, mais qui, [redacted] eux, se présentent sous couverture laquée, dos « coupés-collés », à des prix réduits mais pas fixes. Toutes deux sont des [redacted] grande diffusion, moindre [redacted] du « poche », [redacted] la réimpression par [redacted] photomécanique. Les [redacted] publiés ne [redacted] aucune [redacted] appareil critique, [redacted] préface.

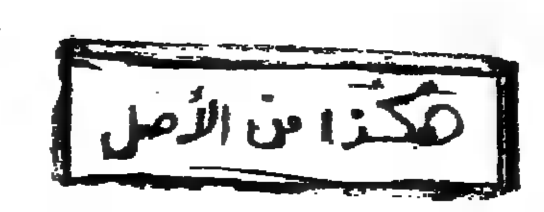
[redacted] aux [redacted] « Tel », né [redacted] livres réimprimés tels qu'ils [redacted] été publiés dans leur [redacted] originale — [redacted] couvertures reproduisant toujours un Vasarely — et vise à « rassembler », venant de tous les hori[redacted] la pensée contemporaine, [redacted] qui ont [redacted] preuves, [redacted] et le [redacted] de Sartre, Phénoménologie de la perception de Merleau-Ponty, Problèmes de linguistique générale, de Benveniste, [redacted] la folie [redacted], Précis [redacted] décomposition de Cioran, [redacted] symboli[redacted] Bruno [redacted].

Consacrée à la [redacted], « L'imaginaire », que dirige [redacted], cherche à [redacted] une [redacted] en marge [redacted] d'un [redacted] ou [redacted] littéraires, [redacted] rares que les titres de « Folio ». [redacted] aussi une [redacted] fonds [redacted] la Bibliothèque blanche » et « Du monde entier » en [redacted] moindre prix [redacted] 12 F à 20 F) des titres [redacted] ou en voie d'épuisement : Un rude hiver [redacted] Raymond Queneau, [redacted] Faulkner, [redacted] le Libertinage d'Aragon, [redacted] civil de Drieu La [redacted], l'Aleph [redacted] Borges. « L'imaginaire » publiera en [redacted] œuvres [redacted] Limbour, Giono, Conrad, Calet, Styron, [redacted]

* * *

[redacted] l'instar de « L'imaginaire » [redacted] le [redacted] esprit, [redacted] Gallimard, [redacted] créé la [redacted] « [redacted] » [redacted] public [redacted] qui [redacted] leur public. En [redacted] a [redacted] vingt-trois titres parmi lesquels [redacted] Tahar Ben Jelloun, Rachid Boudjedra, [redacted] Blancpain, Eugène Dabit, Suzy Parker, etc., ainsi qu'un inédit : Notre-[redacted] bigouden, [redacted] du [redacted]. En [redacted] la cadence [redacted] ralentie.





ngt - cinq ans

LLECTIONS

[l]ivres de poche

[litt]éraires représentent aujourd'hui plus [redacted] production française de livres de poche, [redacted] près [de] cinquante millions [redacted] volumes par [redacted]

[redacted] ces quatre grands, on voit apparaître [redacted] collections [redacted] poche d'un [redacted] [gen]re. Soit par goût, soit par obligation, celles-ci [ch]oisissent [redacted] difficulté en publiant [redacted] textes réso[lu]ment moins publics, axés [redacted] l'histoire, [redacted] critique [litt]éraire, la philosophie ou [redacted] sciences [redacted] : [redacted] « [redacted] », créé par François Erval [redacted] Galli[ma]rd (1962), qui donne [redacted] branle, puis « [redacted] » [redacted] chez Plon, et que dirige aujourd'hui [redacted] [Christia]n Bourgois. Viennent ensuite [redacted] « [redacted] [Biblio]thèque Payot; Médiations », lancée par Jean-Fran[çois] [redacted] Gonthier en 1963, [redacted] et [redacted] dirige Jean-Louis Ferrier; [redacted] collection Maspero ; « Points » au Seuil, etc.

On dénombre actuellement plus d'une vingtaine [redacted] collections de poche. [redacted] il en [redacted] toujours. [redacted] en [redacted] apparaître [redacted] nouvelles « Champs », chez Flammarion ; « Pluriel », [redacted] Hachette, [redacted] essais.

En outre, [redacted] collections intermédiaires entre [redacted] ordinaire [redacted] poche [redacted] sont développées, créant [redacted] une [redacted] analogue [redacted] « paperbacks » [redacted]

[redacted] venues que nous présentons, ici, [redacted] point sur [redacted] forme [redacted] qui, après avoir [redacted] beaucoup de contro[redacted], semble avoir [redacted] tout à fait acquis droit [redacted]

Une cause gagnée

[L]ES éditions [redacted] poche vont-[elles] [redacted] bientôt occuper la plus grande partie [redacted] [lib]rairies ? On pourrait le croire, [redacted] grande [redacted] prolifération [redacted] les nouvelles col[lec]tions. Plusieurs libraires envi[sa]gent déjà, d'ailleurs, une [redacted] [stru]cturation [redacted] leurs magasins [par] l'adoption d'un [redacted] clas[sement] [redacted] « poche » non plus [redacted] [fon]ction [redacted] leur format mais [redacted] traités. Tel sera [redacted], par exemple, [redacted] la nouvelle [lib]rairie [redacted] F.N.A.C. [redacted] Mar[sei]lle.

La progression du livre [redacted] impressionnante : [redacted] millions d'exemplaires en [redacted], la production [redacted] passée [redacted] millions [redacted] pour attein[dre] [redacted] doute [redacted] 80 millions [en] 1977.

La prolifération [redacted] collec[tio]ns vient [redacted] ce que chaque [éd]iteur [redacted] monter [redacted] ce nou[veau] « créneau ». Ce fut [redacted] cas, [on] l'a vu, de Gallimard, qui [ex]ploite lui-même, depuis 1974, [le]s Sartre, [redacted] Camus [redacted] [Du]ras. Ce [redacted] aussi [redacted] cas des [éd]itions [redacted] femmes, qui ont [ad]opté [redacted] formule originale et [mi]litante [redacted] sortant en « poche » trois fois [redacted] cher [redacted] titres [de] leur catalogue qui n'étaient [pas] encore épuisés. Les [redacted] érotiques eux-mêmes n'échap[pe]nt [redacted] la tendance : Aphro[dit]e-classique [redacted] une [ou]verture [redacted] tyrien Pierre [redacted] ou [redacted] de Nerciat.

[L]'échec de Marabout

[P]arfois, mais c'est l'exception [jus]qu'à présent, une grande [ma]ison d'édition capote dans [cet]te [redacted] à l'industrialisation [redacted] du livre. [redacted] cas [redacted] année pour Mara[bou]t. [redacted] maison belge créée [redacted] fut pendant [redacted] long[temps] le premier « européen » [du] livre [redacted] poche. Elle [redacted] être [redacted] Hachette, qui désire [re]nforcer [redacted] potentiel industriel [et] commercial.

[redacted] pour illus[tre]r [redacted] du « poche » : en [19]78, [redacted] catalogue [redacted] livres au [for]mat de poche regroupait la [pro]duction [redacted] quarante-cinq édi-teurs, répartie en [redacted] quinze [redacted] séries [redacted] séries. [redacted] librairie, on prévoit, [redacted] déjà, que [redacted] catalogue [redacted] 10 % plus épais que [redacted] précédent. [redacted] temps, il est vrai, le prix maximum du [redacted] simple [redacted] passé [redacted] 16 [redacted] 20 F...

Des inédits ou pas ?...

[redacted] livre [redacted] poche s'interroge sur [redacted] La première question qui se pose [redacted] lui est la publication d'inédits. Christian [redacted] gois [redacted] engagé [redacted] dans cette voie, [redacted] qui donne [redacted] 10/18 sa physionomie particulière. On [redacted] 80 % d'inédits : [redacted] des colloques, revues qui n'ont [redacted] dans leur format ancien [redacted] *Cause* [redacted] ou la *Revue d'Esthétique*, [redacted] politiques [redacted] de sciences humaines, etc. L'idée de Christian Bourgois [redacted] de *faire de l'édition « normale »*, mais [redacted] « poche », [redacted] que le livre soit accessible au plus grand nombre.

Frédéric Ditis, qui dirige depuis 1958 la collection « J'ai lu », en partie contrôlée par Flammarion, soutient la position contraire : « *Des inédits en « poche » ? Je suis contre. Ce* [redacted] *notre rôle. La* [redacted] *n'est* [redacted] *facile pour les éditeurs chers. A chacun son métier ;* [redacted] *nôtre est de prolonger,* [redacted] *relayer ces éditeurs... Ce qui m'intéresse, ce sont les chiffres : cinquante millions de Français, dix millions de francophones. Ce* [redacted] *je* [redacted] *c'est prendre des* [redacted] *qui ne lisent pas et en faire* [redacted] *lecteurs... Qu'ils apprennent à lire Stendhal, puis des* [redacted] *humaines après avoir lu Guy* [redacted] *Cars...* »

Nous sommes loin, néanmoins, de la controverse qui secoua [redacted] monde [redacted] l'édition [redacted] 1964-1965, lorsque l'intelligentsia découvrit parfois [redacted] fureur que, [redacted] contentes de rééditer [redacted] titres populaires, les collections [redacted] poche abordaient [redacted] domaine littéraire. Un article de [redacted] Damisch, avait ouvert [redacted] de [redacted] contestation « antipoche » en se [redacted] contre une « [redacted] *prétendument populaire* (...) [redacted] *le* [redacted] *de poursuivre* [redacted] *supérieu*[redacted], [redacted] *leçons professées par* [redacted] *grands* [redacted] *de* [redacted] »...

« *Ceux qui affirmaient alors que les œuvres non romanesques ne pouvaient être lues en « poche » prenaient une position de mandarins* », affirme aujourd'hui J.-L. Ferrier, directeur de « Médiations », une collection à la limite du grand public, qui vend environ 300 000 volumes par an pour une quinzaine de titres édités. « *Cette accumulation de savoir à bon marché, accessible aux étudiants, a fait que les maîtres n'ont plus eu le savoir pour eux seuls et a changé les rapports étudiants-professeurs. Grâce au livre de poche, l'étu*[redacted] *aujourd'hui* [redacted] *possibilité* [redacted] *plus que* [redacted] *maître* », ajoute J.-L. [redacted]

L'obstacle [redacted] surmonté ?

Les « maîtres » ne sont pas choqués par cette nouvelle situation, des professeurs s'émerveillent de constater que lycéens et étudiants ont désormais à leur disposition ce que leurs pères ne pouvaient se payer : les œuvres complètes de Spinoza pour 40 francs, les *Pensées* de Pascal, présentées par Michel Le Guern, en Folio classique... Ce dernier ouvrage vient de recevoir le prix [redacted] l'Edition critique, ce [redacted] *prouve bien que les* [redacted] poche ne constituent [redacted] une [redacted] zone.

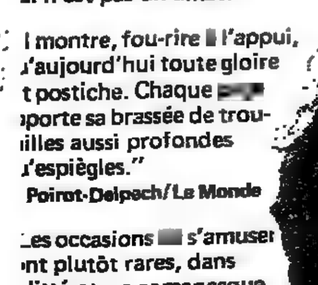
Pour Frédéric [redacted] une chose [redacted] claire en tout cas. « *Je* [redacted] *sûr*, dit-il, [redacted] *n'y avait* [redacted] « *poche » on ne lirait plus...* » [redacted] statistiques [redacted] lui donnent pas tort : en 1960, une enquête [a]vait [redacted] en [redacted] 53 % des Français n'achetaient jamais de livres. Une nouvelle enquête, [redacted] *que 26,9 % seulement des personnes* interrogées ne possédaient [redacted] livre ; [redacted] sur les 73 [redacted] restants, seuls 4,4 % disaient ne posséder aucun livre de poche...

[redacted] de poche [redacted] donc réussi [redacted] partie à [redacted] liser [redacted] en levant les [redacted] d'interdit, d'impossible qui l'en[redacted] jusque-là.

Comme le « jean »

« *Il faut rappeler* [redacted] *les motivations* [redacted] *non-lecture* [redacted] *lourdes*, [redacted] encore [redacted] ric [redacted] *Le livre intimide ou rebute les gens qui n'en ont pas l'habitude.* [redacted] *l'analphabétisme aujourd'hui se fait rare, il subsiste* [redacted] *manque d'entraî*[redacted] *à* [redacted] *lecture :* [redacted] *révèlent* [redacted] *la* [redacted] *apparaît* [redacted] *beaucoup* [redacted] *travail non* [redacted] *et un* [redacted] *fatigant ;* [redacted] *la* [redacted] *redou*[redacted] *dressée par le livre lui-même.* [redacted] *dignité* [redacted] *dis*[redacted] *qui de* [redacted] *n'ont* [redacted] *eu* [redacted] *courage de franchir* [redacted] *d'une* [redacted] *d'une bibliothèque.* »

Aujourd'hui où [redacted] livres au [redacted] poche [redacted] par[redacted] leur [redacted] sité, faut-il craindre que ne s'ins[redacted] une culture de « poche » ? Le risque [redacted] encore [redacted] l'esprit [redacted] opinion [redacted] professeur [redacted] philosophie qui [redacted] le pour et le contre, [redacted] que [redacted] phénomène [redacted] irré[redacted] : « [redacted] *jeunes ont beau*[redacted] *plus lu que* [redacted] *papillonné* [redacted] *toutes les directions et ils sont* [redacted] *la fois cultivés* [redacted] *dépourvus* [redacted] *rogénéité, cette dispersion* [redacted] *Mais,* [redacted] *eux,* [redacted] « *poche », c'est comme le « jean »,* [redacted] *pourront plus s'en* [redacted] »



histoire

Les Français savent depuis longtemps lire et écrire

● *François Furet et Jacques Ozouf, dans une remarquable histoire [redacted] l'alphabétisation, nous [redacted] pourquoi, com[redacted] quand.*

APRES [redacted] d'un *quasi-siècle, Furet, Ozouf* et leurs collaborateurs ont superbement [redacted] magnifié l'œuvre du brave pro[redacted] Maggiolo. [redacted] 1880, ce [redacted] une [redacted] question : « *[redacted] quelles conditions entre le dix-septième [redacted] dix-neuvième [redacted] Français [redacted] ils appris [redacted] lire et [redacted] écrire* [redacted] » Aidé par les circulaires *ad hoc* du ministère de l'instruction publique, Maggiolo avait fait relever par seize mille instituteurs bénévoles, [redacted] départements, [redacted] des époux, mâles et femelles, qui savaient (ou non) signer leur nom [redacted] l'acte [redacted] mariage. Les milliers [redacted] d'école mis à contribution [redacted] livrés à des fouilles harassantes dans les registres d'état civil ou de paroisse, depuis Louis XIV jusqu'à Napoléon III. Au terme de ce travail plusieurs « coupes » chronologiques furent réalisées pour l'époque de Louis XIV (1686), Louis XVI (1786), Louis XVIII (1816), et pour le début de la IIIe République (1872).

Les premiers résultats de cette enquête, calculés dès 1880 et cartographiés en 1957 par Fleury et Valmary, étaient assez stupéfiants. On a de bonnes raison de penser que, *grosso modo*, savoir signer, c'est avoir quelques rudiments de lecture et d'écriture. Or, dès l'époque prétendument obscurantiste de Louis XIV, près d'un Français sur trois, en 1686, pratique la signature (mais seulement une Française sur sept). Sous Louis XVI, à la veille de la Révolution, c'est près d'un sur deux, et plus d'une sur quatre. Les grandes révolutions politico-sociales, anglaise du dix-septième siècle, française de 1789, russes de 1905 [redacted] 1917, sont survenues, est-ce un hasard, dans les pays où plus d'un tiers de la population venait récemment d'être arraché aux [redacted] l'obscurantisme). En 1872, ces pourcentages sont de 72 [redacted] pour les hommes [redacted] 55 % pour les femmes, qui rattrapent peu [redacted] peu le « sexe fort ».

Les petits Français apprendront [redacted] à l'école justement, que les lois scolaires de Jules Ferry, vers 1880, nous ont donné l'enseignement laïc, gratuit [redacted] obligatoire ; elles auraient, dit-on, [redacted] nuée ignorantine qui pesait auparavant, [redacted] sombre [redacted] sur la conscience populaire. Or, *bien au contraire, on savait déjà* dès 1880, grâce à Maggiolo, qu'il [redacted] était rien. [redacted] même l'éta[redacted] IIIe République, la nation s'était préalablement déniaisée ou décrassée de ses carences de savoir ; elle n'avait eu besoin pour cela de la permission de personne, et encore moins de celle du républicain ou du libre penseur de service, toujours prêt pourtant à prendre feu et flamme, à « écraser l'infâme » et à *accuser* l'Eglise *catholique*, jadis toute-puissante, d'avoir voulu étouffer dans l'âme populaire les semences de l'instruction !

Les « curés » et les « anticurés »

Il y avait là une curieuse et irritante série d'affirmations. Un vrai débat. Pour y voir clair, Furet et Ozouf se sont donc aidés du bon vieil ordinateur. Les ont assistés aussi les enquêteurs du centre de recherches historiques de l'Ecole des hautes études, et d'éminents universitaires, hors de Paris. Les deux maîtres d'œuvre ont ainsi produit le premier volume de ce *Lire et Ecrire*. Le second volume est dû collectivement aux collaborations de leurs collègues.

Première tâche : chiffrer, graphiques et cartes en main, l'histoire et la géographie de l'alphabétisation. Au terme de ce travail initial, les deux amis, dare-dare, ont renvoyé dos à dos les « curés » et les « anticurés ». Qu'on me pardonne ce langage, hérité des passions anticléricales de 1885 ! En d'autres termes, Furet et Ozouf ont éludé ceux qui, anticléricaux, prétendaient que les continuateurs laïcs de la Révolution française avaient sauvé notre pays, en 1880, de l'ignorance ancestrale ; et [redacted] qui, cléricaux, affirmaient, [redacted] l'in[redacted] que ladite Révolution, [redacted] fermant les petites écoles catholiques de paroisse, avait naufragé l'instruction du peuple.

Dans la lignée des grandes recherches de la Restauration, menées par Dupin ou par d'Angeville, en accord aussi avec les travaux récents sur l'instruction des conscrits au XIXe siècle, Furet et Ozouf ont retracé l'histoire originelle du phénomène. Ils ont situé initialement les res*ponsabilités*. Au départ, pas de doute : l'influence des Eglises, dans la mise en train de l'alphabétisation, depuis la Renaissance, est indéniable. Seulement, ce ne sont pas les prêtres « papistes » qui donnent le branle. Ce sont Luther, Calvin et nos huguenots : les uns et les autres déclarent en effet que, pour gagner le ciel, il est bon de savoir lire la Bible. Mais rendons justice, immédiatement, à l'Eglise romaine : elle a très vite compris, assimilé cette leçon « parpaillotte ». Dès le milieu du XVIe siècle, dès le concile de Trente, Rome enjoint aux évêques, aux simples prêtres, de veiller à l'instruction du petit peuple, et cela revient à ordonner que soient créées des écoles.

Le prix des vaches

Ces [redacted] n'auraient pas [redacted] tant s'en faut, si elles [redacted] rencontré [redacted] riches du royaume, [redacted] financer [redacted] instituteurs, [redacted] enthousiaste [redacted] communautés [redacted] étant plus [redacted] moins équivalentes à [redacted] municipalités). Or ces communautés, [redacted] par de riches laboureurs, ne [redacted] seulement [redacted] le [redacted] éduque l'âme [redacted] pour [redacted] celle-ci [redacted] le paradis ; elles souhaitent aussi [redacted] de jeunes fermiers [redacted] lire un bail, de compter [redacted] prix [redacted] leurs [redacted] leurs moutons. [redacted] qu'en France, au XVIIe siècle, l'instruction [redacted] répand comme une traînée de poudre [redacted] nord [redacted] la [redacted] ligne Saint-Malo - Genève, dans [redacted] régions [redacted] Normandie, Champagne, Ile-de-France, Artois, Lorraine et tou[redacted] « [redacted] vaillantes populations [redacted] ».

La [redacted] sociale d'éducation émane en [redacted] ces [redacted] ; depuis le Bocage normand jusqu'au Rhin, [redacted] forment [redacted] France aisée, industrieuse, pour[redacted] champs ouverts ; le [redacted] y rend mieux ; on [redacted] davantage ; on a un meilleur niveau de vie ; on est plus intégré [redacted] nation [redacted] formation... Les instituteurs y sont salariés par les communes, qui sont en bonne [redacted] financière ; cet élan est tel que le Midi à son tour commence, [redacted] contagion, [redacted] sortir de [redacted] analphabétisme léthargique ; [redacted] qui prend ses jambes [redacted] son cou et qui rattrape le Nord. Ce double pro*cessus de développement et* [redacted] se poursuit au XVIIIe siècle : il continue imper[redacted] à [redacted] la [redacted]lution française, qui [redacted] le [redacted] ni [redacted]

Au XIXe [redacted] enfin, l'Etat [redacted] prend [redacted] relai, en bon [redacted] Léviathan qu'il [redacted] Jusqu'alors, [redacted] qu'était [redacted] pouvoir central [redacted] pour [redacted] depuis 1600 jusqu'à 1789 : [redacted] *pas* [redacted] pour [redacted] petites [redacted] villages. Tout [redacted] plus [redacted] monarque avait-il encouragé [redacted] par des proclamations platoniques, [redacted] l'action [redacted] *clergé* [redacted] écoles [redacted] Au XIXe siècle, l'Etat [redacted] communes ; il [redacted] partiellement [redacted] premières éco[redacted] normales d'instituteurs [redacted] scolaires ruraux.

En [redacted] se produit un [redacted] virage idéologique. [redacted] la IIIe République, [redacted] qui [redacted] la ligue [redacted] l'enseignement, [redacted] francs-maçons, [redacted] la postérité [redacted] « lumières » vol[redacted] commencent [redacted] cher [redacted] mains [redacted] l'Eglise [redacted] l'éducation qu'elle [redacted] auparavant [redacted] son [redacted] L'école [redacted] paroisse avait longtemps été, [redacted] XVIIIe siècle, le symbole [redacted] christianisation [redacted] ; [redacted] au [redacted] tiers du XIXe siècle, [redacted] pointe [redacted] Mais [redacted] dif[redacted] : [redacted] peuple français [redacted] graduellement [redacted] à l'igno[redacted] Au XXe siècle, le nombre [redacted] analphabètes tombera au-dessous [redacted] de la population [redacted]

Par-delà ce vaste tableau, l'ouvrage affirme encore un certain nombre de thèses, des plus neuves. L'école, par exemple, est la cause de [redacted] sûr ; mais elle est [redacted] l'effet de [redacted] l'effet de la demande sociale [redacted]tion ; [redacted] se traduit, [redacted] même l'érection [redacted] bâtiments scolaires, par l'inculcation, « [redacted] famille », du [redacted] La ville, en principe, [redacted] à l'alphabétisation populaire, [redacted] que ne le [redacted] les campagnes. Mais la [redacted]lution [redacted] multiplie [redacted] prolétariat misérable et analphabète. Donc la ville manufacturière (Lille) sera paradoxale[redacted] plus *ignorante* [redacted] rural qui l'environne, [redacted] que la [redacted] bourgeoise [redacted] le [redacted] moins.

Les analphabètes créent [redacted]

Quant aux [redacted] linguisti[redacted] ne [redacted] pas forcément contraires à une bonne assimilation, par [redacted] peuple, de la langue française écrite [redacted] lue. [redacted]ciens, [redacted] Flamands, les Béarnais [redacted] sont donné une instruction [redacted] même que les citoyens purement francophones [redacted] langue d'oïl n'en [redacted] En revanche, il [redacted] exact [redacted] Bretons, [redacted] Basques [redacted] (Aveyron, [redacted] sont [redacted] longtemps « à [redacted] traîne » [redacted] dernier terme n'étant [redacted] pour [redacted] auteurs qu'un [redacted] non-alphabétisation ; il n'a [redacted] péjoratif en soi : faut-il rappeler que la plus grande [redacted] l'histoire de l'humanité, [redacted] savoir la [redacted] plantes [redacted] animaux, a [redacted] par [redacted] du néolithique ?).

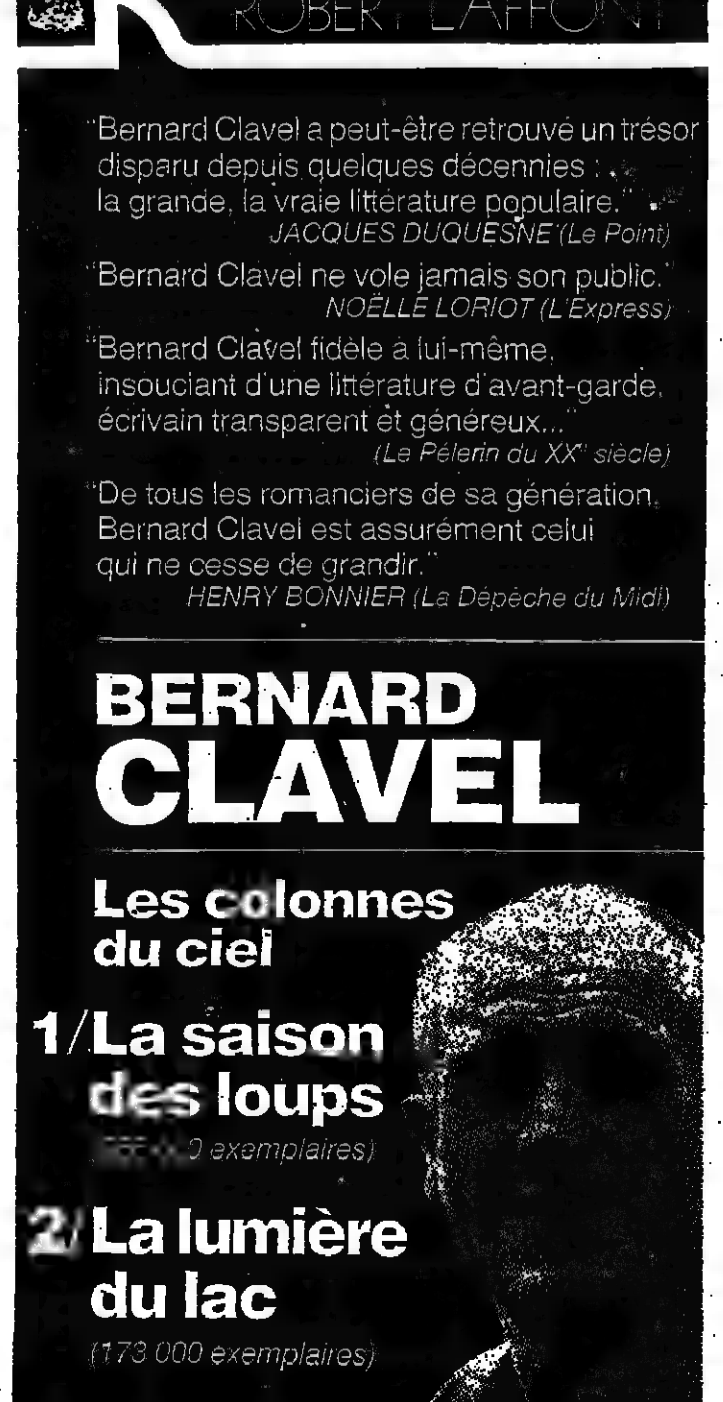
La méthode des « béates »

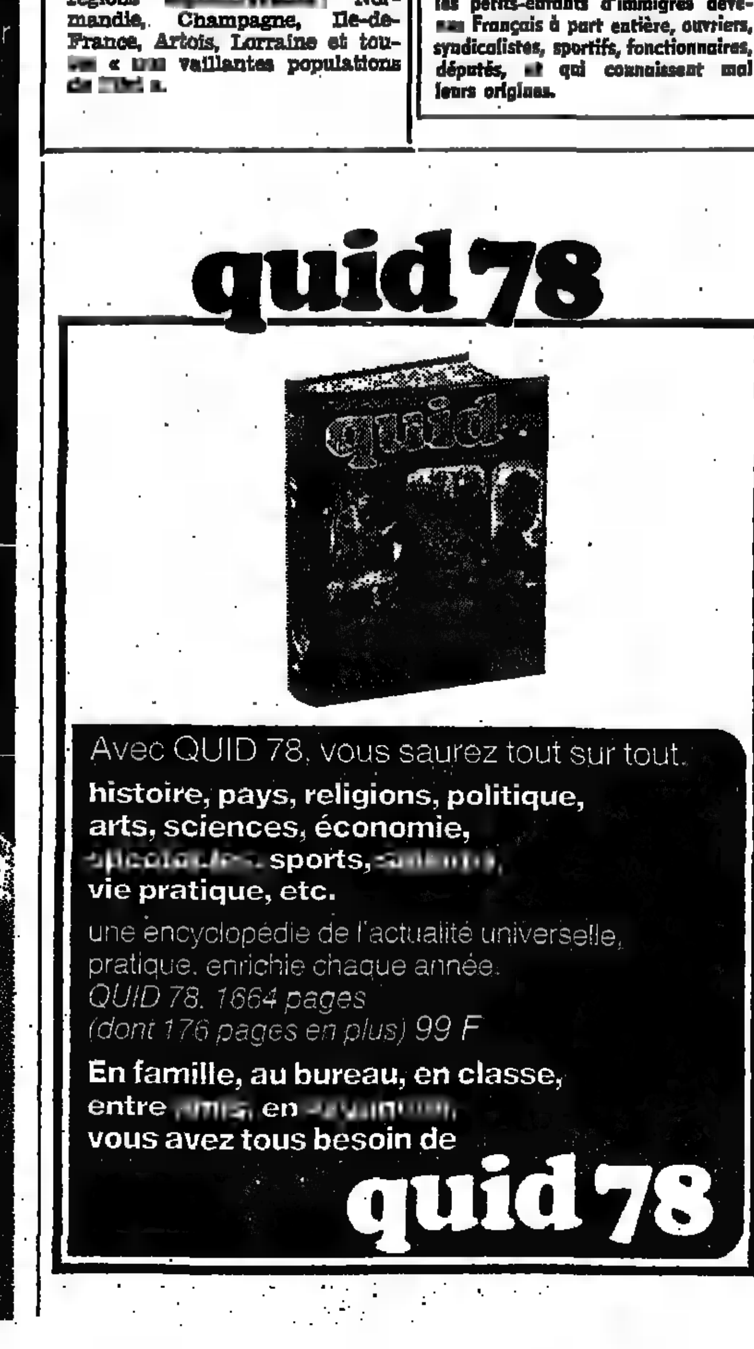
Enfin, [redacted] souli[redacted] le [redacted] fait, dans l'ouest [redacted] du royaume, d'une alphabétisation spécifiquement catholique [redacted] féminine : prisonnières d'une vieille méthode pédagogique, les « béates » [redacted] d'école) enseignent aux [redacted] à lire [redacted] édifiants), [redacted] à [redacted] (les [redacted] d'amour...).

[redacted] remarquable livre fut précédé, [redacted] 1976, par d'excellents travaux collectifs [redacted] Chartier, Compère et Julia ; il [redacted] longtemps l'ouvrage de référence sur le problème. Austère, presque janséniste, il refuse légitimement la facilité, sans négliger pourtant les bonheurs de style. Les auteurs annoncent, peut-être, un troisième [redacted] C'est le moment de leur suggérer certaines questions qu'ils ont laissées en *suspens* : corrélations anthropologiques entre l'instruction intellectuelle et la stature physique par exemple (puisque celles-ci sont, toutes deux, l'expression globale de l'aisance et d'un bon niveau de vie) ; publication aussi des chiffres même de Maggiolo, département par *département* ; bilan enfin de la haute créativité culturelle des analphabètes (je pense aux brillantes civilisations baroques qu'ont engendrées, [redacted] le dix-huitième [redacted] les paysan[redacted] de Languedoc). N'importe : le livre a pleinement [redacted] son pari.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ « Lire [redacted] Ecrire », « l'Alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry », [redacted] F. Furet [redacted] J. [redacted] et leurs [redacted] Deux volumes aux Editions de Minuit, 320 p., 45 F, 375 p., [redacted]





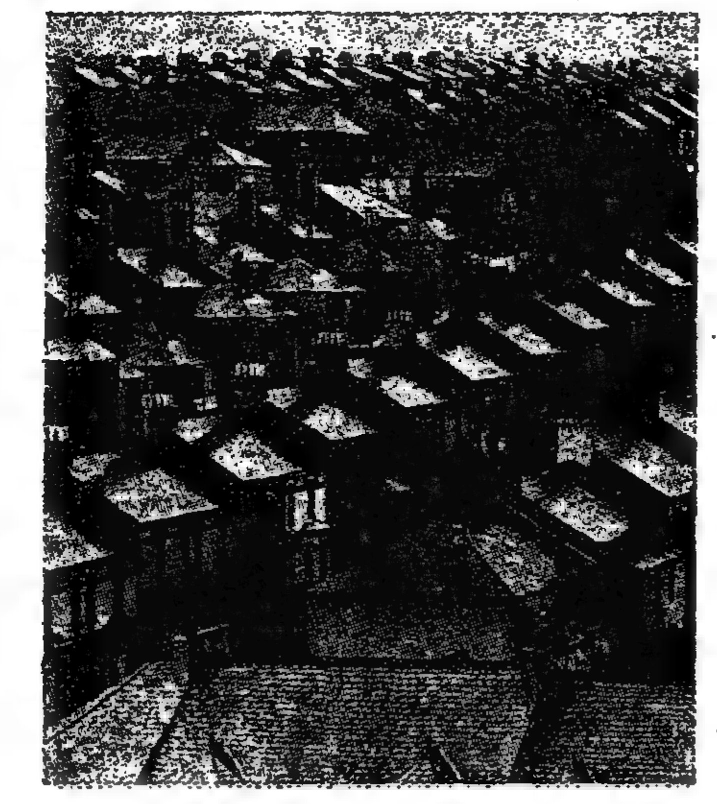
photo

Une « écriture de l'ombre »

BILL BRANDT : « [redacted] ». Nombreuses photographies. Introduction [redacted] Cyril Connolly [redacted] Haworth-Booth. [redacted] Chêne, 144 [redacted] F.

Cet [redacted] sélection importante [redacted] photographies [redacted] par Bill [redacted] 1930 [redacted]. Cyril Connolly [redacted] intro[redacted] l'artiste, [redacted] « reportage » [redacted] photo « [redacted] ». [redacted] album, Perspectives du nu, qui [redacted] raissait, [redacted] érotisme, comme [redacted] « [redacted] » [redacted] royaume [redacted]. Il [redacted] alors [redacted] « perspecti[redacted] » traditionnelles, boulever[redacted] la vision, explorait [redacted] — jeu d'ombres [redacted] de [redacted] — [redacted] grain, [redacted] envoûtante. On [redacted] présent [redacted] quelques-uns [redacted] « [redacted] », [redacted] images [redacted] nord [redacted] Grande-Bretagne [redacted] de [redacted] crise [redacted] « portraits », [redacted] vues [redacted] Londres [redacted] la seconde [redacted] mondiale, [redacted] jardins, [redacted] et, enfin, ces [redacted] photographies [redacted] « [redacted] » [redacted] : [redacted] lune [redacted] Saint-Paul surgie d'un [redacted] expressionniste... Bill [redacted] photographie quelque [redacted] une « [redacted] ». Sans laquelle peut-être [redacted] lumière paraîtrait bien fade.

ANDRÉ LAUDE.



Enfants du Vietnam

[redacted] blanc [redacted] Jean-Claude [redacted] Éd. [redacted] 110 p. [redacted] F.

[redacted] reines, [redacted] montagnes [redacted] aussi, comme si [redacted] sur ce peuple si fier, si noble, [redacted] la colonisation, puis [redacted] — [redacted] la [redacted] — [redacted].

[redacted] : en 1975, on y comptait plus [redacted] mille enfants blessés [redacted] quatre-vingt mille orphelins, dont quatre cent mille petits vagabonds [redacted] de la guerre, [redacted] photographiés, comme il [redacted] photographié l'entrée dans Saigon de l'[redacted] populaire, [redacted] 30 [redacted] 1975. Il [redacted] de « beauté » ou d'« esthétique » à [redacted] photos. Disons simplement qu'elles [redacted] et qu'elles [redacted]. Le défilé d'images [redacted] J.-C. [redacted] le [redacted] nous font participer à la vie quotidienne : [redacted] culade, par exemple, pour entrer dans un cinéma qui projette un film d'espionnage soviétique [redacted] s'agrippent [redacted] qui bringuebalent toujours dans les rues de Hanoï. Quelques visages très purs de jeunes filles, également, [redacted] sourire, comme dit le poète Nguyen Du, pourrait [redacted] lui [redacted] les empires et ébranler les citadelles. — R. J.

nature

Les noces les oiseaux

[redacted]ILIPPE DIOLÉ : « Les [redacted] ». Éd. Dargaud. [redacted] en [redacted] F.

La reproduction [redacted] animaux [redacted] de [redacted] souvent [redacted]traordinaires, que Philippe [redacted]llé [redacted] décrit [redacted] ce livre, [redacted] comportement particulière[redacted]ment [redacted] un cadeau par [redacted] mâle à sa [redacted]. Il s'observe [redacted] divers [redacted] : [redacted] nature du [redacted] varie suivant [redacted] : [redacted] un [redacted] guêpiers, un poisson [redacted] les [redacted]rnes, un caillou [redacted] manchots.

AQUARIUMS

[redacted] BIANCHINI, [redacted] BRUNO, [redacted] KRAPP [redacted] A.C. ROSSI : « L'Aquarium ». — Éd. [redacted] Nathan. [redacted] photos en [redacted] F.

[redacted] LUMI : « [redacted] Livre de l'Aquarium d'eau [redacted] de [redacted] » — Éd. [redacted] 94 [redacted] F.

[redacted] nouveaux guides pour l'aquariophile, qui y trouvera [redacted] techniques, listes des poissons [redacted] autres [redacted] vivre en aquarium, [redacted]ription des plantes, [redacted]. L'ouvrage [redacted]lié par [redacted] est particulièrement luxueux. Le lecteur ne devra [redacted] oublier que l'aquariophilie [redacted] des problèmes [redacted] protection de [redacted].

Champignons, fleurs sauvages et arbres d'Europe

HENRI ROMAGNESI : « [redacted] d'Europe ». 2 vol., [redacted] p. 393 planches en couleurs. 135 F chaque volume. [redacted]

« Quand j'étais jeune, et que je m'imaginais qu'on pouvait connaître [redacted] champignons... », disait un grand mycologue. [redacted] comprend [redacted] devant cet [redacted] avec [redacted] reproductions [redacted] plus [redacted] grandeur [redacted] qui [redacted] cryptogames. [redacted] gastronomes ou semeurs [redacted] on peut apprendre ici comment vivent [redacted] se reproduisent [redacted] champignons — et [redacted]ment [redacted] plus [redacted] peuvent [redacted] dangereux lorsqu'ils poussent [redacted] un [redacted] contaminé, dépôt d'ordures, champ traité, etc.

∴

HENRI [redacted] JEAN WEIL : « [redacted] France et [redacted] (illustrées [redacted] deux [redacted] 288 [redacted] 240 planches en [redacted] et [redacted] F chaque volume. [redacted]

Ne [redacted] cueillir n'importe quelle plante [redacted] pour enrichir [redacted] bouquet [redacted] week-ends : l'écologie, c'est aussi [redacted]. Les deux volumes d'H. Romagnesi [redacted] J. [redacted] superbes, ornés [redacted] reproductions [redacted] aquarellistes [redacted] talent à partir [redacted] vivants. À [redacted] de botanique élémen[redacted] d'autant [redacted] utiles que cette science est une des parentes pauvres de l'enseignement, aujourd'hui, s'ajoutent des indications sur les principaux [redacted] et sur [redacted] modes de reproduction si [redacted] des [redacted] sur [redacted] classement [redacted] familles et sur leurs [redacted]tuelles propriétés médicinales.

∴

[redacted] BROSSE : « Arbres d'Europe occidentale », un vol., 240 [redacted] 184 [redacted] couleurs. Index (français - latin), [redacted] F. [redacted]

Toutes les espèces d'arbres que l'on [redacted] en Europe occiden[redacted] par Jacques [redacted] ; arbustes et [redacted] feront l'objet d'un prochain volume. [redacted] étonnante histoire, souvent romanesque, que [redacted] de leur [redacted] de leur [redacted] nos latitudes ! [redacted] merveille d'organisation interne qu'un arbre, on [redacted] comprend mieux à [redacted] l'étude [redacted] à sa vie, à ses [redacted] à [redacted] d'eux ! Qui, possédant un coin [redacted] terre, n'aurait [redacted] d'avoir sous [redacted] main un [redacted] si [redacted] conçu [redacted] si pratique !

La collection, dans son ensemble, [redacted] une magnifique [redacted] — G. G.-A.

Au pays du Grand Meaulnes

SOLOGNOTS DE SOLOGNE. Photographies de Bernard [redacted] de Maurice Genevoix. [redacted] p. [redacted] « [redacted] ». Éditions du Chêne, 68 F.

[redacted] Sologne a toujours inspiré [redacted] Alain-Fournier [redacted] le Grand [redacted], Maurice [redacted] entendu avec [redacted] jusqu'à A.D.G., [redacted] noire, dont un [redacted] ouvrage [redacted] justement *le Grand* [redacted] bois, [redacted] végétation : la [redacted] une [redacted] lumière », [redacted] parfum », [redacted] qui [redacted] musi[redacted] aux [redacted] qui l'ont [redacted] : Saint-Viâtre, Millançay.

Bernard Mérian a traqué les « Solognots [redacted] Sologne ». Il a rencontré les pêcheurs d'aloses, un [redacted] de vipères, un « fagotier », des charbonniers en forêt. De ces quêtes émues, il a rapporté une poignée de photos que Maurice Genevoix introduit [redacted] évoquant [redacted]. Un double hommage à une terre qui le mérite. — A. L.

Du lièvre au rhinocéros

[redacted] EDWARD RICCIUTI : « Le Monde [redacted] mammifères » [redacted] 182 photographies [redacted] couleurs, 292 [redacted] F.

Lorsque l'on [redacted] d'abord [redacted]confondu [redacted] photos en couleurs, [redacted] plupart grand [redacted] trop lesquelles citer, [redacted] pleine [redacted] de loups [redacted] l'un élan, [redacted] du [redacted] jeune [redacted] tigre [redacted] l'objec[redacted] qu'il bondit...

[redacted] illustration. Il [redacted] présente [redacted] l'angle écologique

« Les derniers géants » — éléphants, rhinocéros, [redacted] — [redacted] l'objet d'un chapitre qui [redacted] comprendre [redacted] sur[redacted] ces [redacted] un [redacted] trouvent difficilement leur place.

[redacted] un [redacted] chapitre aux félins, [redacted] parfaits [redacted] prédateurs, [redacted] morphologie [redacted] entièrement adaptée [redacted] la [redacted] proies. Qu'il s'agisse [redacted] tigre [redacted] Asie, [redacted] Afrique, [redacted] lynx [redacted] du [redacted] Europe, [redacted] jouent [redacted] indispensable [redacted] écologique

Les [redacted] représentent un [redacted] carnivores, [redacted] l'allure [redacted] avec l'agilité [redacted] auteurs, [redacted] paraissent caricaturer [redacted] humains, [redacted] qui explique [redacted] importance [redacted] traditions populaires. Le der[redacted] chapitre [redacted] marins, qui [redacted] non [redacted] au [redacted] aquatique [redacted] morphologie, [redacted] capacités physiologiques. [redacted] phoque [redacted] Weddell, [redacted] retenir [redacted] respiration pendant [redacted] lorsqu'il parcourt [redacted] kilomètres [redacted] per[redacted] la glace.

JEAN-JACQUES BARLEY.

voyages

Rêver sur la Sicile

[redacted] MICEK : « Sicile, îles Lipari », éd. Elsevier. 219 [redacted] *100 photos en couleurs. 135 F.*

[redacted] SCIANNA, DOMINIQUE [redacted] LEONARDO SCIASCIA : « Les Siciliens », [redacted] 192 [redacted] nombreuses illustrations, jaquette illustrée en couleurs. 160 F.

Le premier de ces ouvrages, signé du photographe Tom Micek, *réunit des contributions* d'universitaires qui décrivent avec plus de minutie que de brio la géographie, l'histoire, l'archéologie de l'île. Les photos sont d'excellente qualité. Elles illustrent des textes indiscutablement utiles pour informer le lecteur ou jalonner son rêve.

Les textes et les photographies du second ouvrage se mêlent, s'enchaînent dans une même trame. Ferdinando Scianna ne cesse de s'interroger sur sa patrie, sur sa terre de Sicile : les êtres et les faits, à peine saisis par surprise, sont respectés. L'œil de Scianna est essentiellement pudique : il donne à pressentir une histoire, mais ne la livre pas.

De même, Dominique Fernandez dégage ce qu'il y a « de courage et d'ironie » dans le caractère sicilien, mais il se borne à en dessiner les contours. Et Sciascia, [redacted] l'épilogue, [redacted] « cristallise » leur [redacted] commun, [redacted] un [redacted] tendre et attristé de quelques termes-clés, pour dénouer le rêve et, ensuite, le renouer.

J. N.

[redacted] d'étrennes, [redacted] « 2 000 [redacted] livres-cadeaux », se tient jusqu'au [redacted] décembre au [redacted] la librairie, 117, boulevard [redacted] Germain, [redacted].

Le Monde

société

L'application du plan du P.S. coûterait 50 milliards de francs par an

estime le ministre de l'éducation

Le ministre de l'éducation [redacted] réuni, mercredi 14 décembre, une [redacted] entièrement consacrée à une analyse — le plus souvent polémique — du « plan socialiste pour l'éducation nationale » présenté le [redacted] décembre par M. François Mitterrand. M. Haby [redacted] affirmé que ce projet n'était « pas sérieux » et affirmé qu'il [redacted] appliqué, au moins 50 milliards [redacted] francs supplémentaires au budget [redacted] l'éducation.

Le [redacted] l'éducation [redacted] notamment déclaré : « *Le [redacted] s'enferme trop souvent [redacted] une analyse bornée par [redacted] parti-pris électoraliste traduisant une [redacted] systématique, un dogmatisme anachronique qui ferme les yeux sur les résultats [redacted] la longue [redacted] réformiste [redacted] Ve République. A longueur [redacted] enfonce (...) [redacted] les portes largement ouvertes [redacted] la Ve République.* »

Après avoir noté que le P.S. « *mentait par omission* », M. Haby a jugé que la volonté des socialistes de « *faire sortir [redacted] système éducatif avec au moins le [redacted]iveau V (C.A.P., B.E.P., B.E.P.C.) [redacted] faisait que reprendre « [redacted] 1975, [redacted] collège unique (...) concrétisant [redacted] formation pour tous.* »

Le ministre a ensuite estimé que les propositions de [redacted] *soi-disant plan* » [redacted] « *floues sur [redacted] et floues [redacted] la progressivité, [redacted] calendrier* ». [redacted] le [redacted] *non [redacted] plan d'action* », il a notamment reproché au P.S. dans sa définition des objectifs de la maternelle de « *reproduire [redacted] peu près exactement les instructions publiées voici quelques mois par le ministère de l'éducation* ». Pour M. Haby, la « *seule mesure claire* » au niveau [redacted] secondaire est « *l'intégration [redacted] de formation d'apprentis au service [redacted] (...) et l'interdiction de tout [redacted] par alternance avant seize ans* ».

M. Haby a poursuivi : « *En le complétant avec d'autres propositions socialistes, plus ou moins explicites, on [redacted] pu chiffrer approximativement les diverses mesures retenues dans le cadre des priorités fixées par le plan lui-même (...), le total ainsi estimé représente pour le [redacted] annuel de l'éducation une [redacted] supplémentaire de [redacted] milliards de francs, [redacted] faudrait ajouter près de 12 milliards d'investissements et achats de biens. Dans la conjoncture actuelle, cela représente le doublement de l'impôt que paie chaque Français sur son revenu ! Au total, le soi-disant plan socialiste est surtout un catalogue d'affirmations gratuites et d'objectifs utopiques non chiffrés* » (1).

Le ministre a, d'autre part, remarqué que l'extension à deux ans à temps plein [redacted] au congé formation entraînerait « *une [redacted]putation de plus [redacted] 5 % [redacted] population [redacted] et coûterait [redacted] l'économie française [redacted] vingtième du produit [redacted] brut* ».

[redacted] propos de la suspension de la réforme Haby, promise par le P.S. en cas [redacted] victoire de la gauche, le ministre a déclaré : « *On ne [redacted] comment se ferait cette suspension. Comme il [redacted] peut être question de revenir à l'ancien système (...) je ne vois qu'une solution, c'est la suspension des études... en attendant que MM. [redacted] concertation [redacted] syndicats et les associations [redacted] parents. (...) [redacted] et témoigne [redacted] grand mépris du souci des familles de l'intérêt des enfants et du travail des maîtres.* »

Le « collectivisme des berceaux »

Critiquant l'orientation politique du plan [redacted] P.S., M. Haby a estimé que, « *pour une très large part, il consiste à réécrire dans un langage marxiste la réalité de ce que nous faisons et prévoyons. (...) En fait, l'opération va beaucoup plus loin, elle consiste à politiser l'école. Celle-ci est totalement annexée à la lutte des classes.* » Pour le ministre, les auteurs du document « *ont décidé de se servir de l'école pour opérer la subversion de l'esprit des jeunes, éventuellement contre leurs propres parents* ». Estimant que le P.S. « *se méfie des familles* », le ministre l'a accusé de vouloir « *adapter le vieux rêve de l'éducation des enfants hors de l'emprise familiale dès le plus jeune âge, afin de créer une société d'égaux. (...) C'est une politique à la chinoise : la mère au travail, l'enfant à la crèche. C'est le collectivisme des berceaux.* » Quant à l'autogestion, elle « *aboutit à la destruction de toute autorité, de toute unité du service public et à la marginalisation du système éducatif par rapport à la société.* »

(1) M. Haby estime que le fonctionnement [redacted] formation continue devrait être accru, si l'on suit [redacted] P.S., de 10 milliards de francs. Les revalorisations de traitements des enseignants coûteraient 17 milliards de francs. [redacted] autres [redacted] 11 milliards de francs. [redacted] que le [redacted] pour [redacted] est de [redacted] milliards de [redacted]

CHINOISERIES

[redacted] n'a [redacted] eu de [redacted] trop [redacted] pour [redacted] le plan [redacted] : « [redacted] », « [redacted] », « [redacted] *pure* », « *verbiage* », « [redacted] », « *subversion* », « [redacted] ». [redacted] période pré-électorale se prête aux simplifications et [redacted] polémiques. M. Haby [redacted] première ligne [redacted] s'embarrasser [redacted] nuances : *M.* [redacted] lui, [redacted] puisqu'il prône une « [redacted] » et le « [redacted] ». [redacted] au [redacted] conférence [redacted] que [redacted] ministre [redacted] et pédagogue [redacted] pour un temps, de [redacted] l'être [redacted] de s'engager [redacted] le combat, [redacted] d'un char d'assaut. *Au nom* [redacted] lutte [redacted] la politisation de l'enseignement.

Quand [redacted] le terrain [redacted] polémique, [redacted] contre-[redacted]. Reprocher [redacted] parti socialiste de faire [redacted] propositions « *floues* », qui ne changeraient rien par rapport [redacted] de la Ve République, et [redacted] ce parti [redacted] mener [redacted] la paralysie [redacted] l'école, [redacted] une manière [redacted] se [redacted]ner [redacted] sans [redacted] vouloir. Critiquer [redacted] propositions concrètes [redacted] — [redacted] hâte, puisque [redacted] plan n'est connu [redacted] depuis le [redacted] décembre, — [redacted] au [redacted] près, [redacted] un tour [redacted] force. Si [redacted] P.S. [redacted] propose [redacted] devrait [redacted] en [redacted] 50 milliards, [redacted] positions [redacted] sations.

Le [redacted] étrange, dans [redacted] par [redacted] à propos du plan du R.P.R. pour l'éducation, [redacted] public il y a quelques [redacted] et [redacted] prolixité sur [redacted] plan [redacted] *Il a fourni une réponse* qui [redacted] du P.S. : « *Le plan du* [redacted] *n'a pas, pour beaucoup* [redacted] *et* [redacted] *le plan du P.S.* » [redacted] pas sûr [redacted] politiquement, la remarque [redacted] habile.

BRUNO FRAPPAT.

UNE LETTRE DE M. ANDRÉ HENRY

M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éduca[redacted] nationale, [redacted] *a* [redacted] *la* [redacted] :

Je suis depuis longtemps habitué aux commentaires personnels des journalistes et je ne m'en offusque plus même lorsqu'ils me paraissent hasardeux. Vous avez cependant formulé dans le numéro du *Monde* daté du 10 décembre une appréciation étonnante.

Vous écrivez : « *Lorsque la décision a été prise, il y a plus de deux ans, d'élaborer le document que M. Mitterrand vient de rendre public, la FEN ne l'a pas admis de g[redacted] de* [redacted]. » [redacted] telle appréciation est entièrement fausse.

Il est [redacted] la responsabilité [redacted]male des partis politiques de disposer d'un programme précis en matière d'éducation et de formation. C'est au contraire [redacted] d'un tel programme que la FEN a plutôt regretté dans le passé.

Compte tenu du fait que vos propos pourraient faire subsister ou créer dans l'esprit de certains une ambiguïté bien regrettable, je serais très heureux que vous puissiez insérer cette courte réponse dans votre journal.

Estimant ses revendications satisfaites

Le Syndicat des instituteurs accepte de réunir les conseils d'école

[redacted] Syndicat national des instituteurs et professeurs [redacted] (SNI-P.E.G.C.), [redacted] 14 décembre, [redacted] levé le mot d'ordre de « gel » de la mise en place des conseils d'école dans les maternelles et les écoles primaires. Le 10 novembre, le bureau du syndicat avait décidé de surseoir [redacted] l'installation de ces conseils et des [redacted] de p[redacted] en application de la réforme Haby, tant qu'il n'aurait pas obtenu satisfaction sur quatre revendications. Après plusieurs séances de négociations, le SNI a estimé que les réponses du ministre de l'éducation débloquaient la situation.

Les directeurs d'école sont invités [redacted] réunir au moins une fois avant la fin du second trimestre — [redacted] 1978 — les conseils d'école, composés des maîtres et des parents élus, auxquels se joindront éventuellement des « représentants d'organisations amies » (délégués départementaux de l'éducation nationale, responsables des amicales laïques, des activités du mercredi, etc.). La réunion pourra avoir lieu pendant le temps de travail des enseignants. La Fédération Cornec demande que les parents élus puissent disposer d'un droit à congé automatique pour siéger dans les conseils.

Les mesures décidées

Les mesures annoncées par les dirigeants du Syndicat des instituteurs seront incluses, ont-ils déclaré, dans la circulaire de préparation de la rentrée scolaire de septembre 1978, qui devrait paraître au *Bulletin officiel de l'éducation* à la fin de décembre. Elles portent sur quatre points :

● *Allègement* [redacted] *effectifs des* [redacted] *élémentaires première année et assouplissement de* [redacted] « *grille Guichard* ». Le chiffre de référence [redacted] C.E. 1 [redacted] vingt-cinq élèves par classe comme au cycle prépara[redacted]. Actuellement sur vingt mille quatre cent [redacted]neuf [redacted] que [redacted] première an[redacted] élémentaire, dans l'enseignement public, treize mille vingt-six comptent plus de vingt-cinq élèves.

Le seuil de fermeture des écoles à classe unique sera abaissé [redacted] douze à neuf élèves. Le seuil de réouverture d'une seconde classe sera abaissé de trente à vingt-cinq enfants. Le regroupement de deux écoles (de garçons et [redacted]) situées sous le même toit, ne pourra s'effectuer que dans trois conditions : l'école ainsi créée ne devra p[redacted] comporter plus de douze classes [redacted] classes élémentaires [redacted] deux [redacted] de perfectionnement) ; ce regroupement ne devra pas aboutir [redacted] une moyenne supérieure à vingt-cinq [redacted] par classe ; l'un des deux emplois de directeur devra être vacant (par départ [redacted] la retraite par exemple).

Ces dispositions modifient la « grille Guichard », nom donné à une note publiée alors [redacted] M. Olivier Guichard était ministre [redacted] nationale, le [redacted] avril 1970, et fixant les règles [redacted] de fermetures de [redacted] selon les effectifs de l'école.

● [redacted] — [redacted] plus [redacted] l'école, mais celui [redacted] qui [redacted] pris en compte pour attribuer les décharges d'enseignement des directeurs (et directrices) d'écoles maternelles ou primaires.

Désormais, la décharge sera d'une journée par semaine pour [redacted] directeurs de 8 ou 9 classes [redacted] accordé qu'à ceux qui ont plus [redacted] deux cent cinquante [redacted]es). [redacted] correspondra à un mi-[redacted]ps pour *dix ou* [redacted] *(au lieu de* plus [redacted] élèves) et sera complète à partir de douze classes [redacted] lieu [redacted] élèves). Ces [redacted] modifieront les [redacted] plus [redacted] quatre mille [redacted] ou [redacted]

● *La rentrée sera organisée selon un calendrier précis* : les [redacted] des instituteurs devront être achevées début juillet, y compris celles des élèves maîtres sortant des écoles normales. [redacted] fermeture de classes seront prises fin mai au plus tard pour l'année suivante.

● *Sur l'augmentation du nombre d'instituteurs remplaçants*, en revanche, les négociations n'ont guère abouti. Cependant, *la gestion des postes budgétaires sera décentralisée* : chaque comité technique paritaire départemental pourra affecter les postes obtenus par les fermetures de classes (quand il y en aura...) au remplacement des maîtres ou à la préscolarisation, ou à la scolarisation des enfants étrangers.

GEL ET DÉGEL

Armistice, gel, [redacted] victoire, recul, acquis sérieux... [redacted]bulaire coutumier aux lendemains [redacted] gagné, dit le SNI. « *Je n'ai* [redacted] *négocié* », [redacted] Haby. [redacted] mesures [redacted] le syndicat [redacted] prévues [redacted] que le combat [redacted] s'engage ? Le ministre [redacted] qu'il ne fait qu'appliquer [redacted] décisions [redacted] longtemps. Il [redacted] que [redacted] 17 mai, au [redacted] *d'une* [redacted] TF 1 [redacted] M. Guy [redacted], secrétaire général [redacted] M. Haby [redacted] promis vingt-cinq [redacted] au maximum par [redacted] au cours [redacted] première [redacted] pour *la* [redacted] *il* [redacted] *non* [redacted] vrai que, la petite lucarne [redacted] retombé [redacted] fermeture [redacted] unique de neuf [redacted] M. Haby l'indique comme un fait acquis [redacted] la question d'un parlementaire (*J.O.* du 1er octobre), [redacted] ne l'a inscrit dans nul [redacted]

[redacted] dont [redacted] le syndicat auraient-elles pu être [redacted] qu'il [redacted] le sourcil, menacer du doigt, [redacted] gronder [redacted] voix ? Pourquoi, [redacted] le ministre [redacted] les accorder, n'a-t-il [redacted] pris [redacted] devants ? Pourquoi, s'il y était opposé, avoir rendu [redacted] que [redacted] certes, l'appli[redacted] de sa [redacted] ne dérangeait guère [redacted] train quoti[redacted] l'école ? D'autant [redacted] aux [redacted] parents ne comprenaient [redacted] consignes [redacted] le [redacted]

Quel [redacted] ont joué [redacted] parents [redacted] affaire [redacted] Les militants [redacted] Cornec, [redacted]mant que la [redacted] du [redacted] profiterait [redacted] élèves, [redacted] suivre. [redacted] l'in[redacted] aujourd'hui, [redacted] peuvent méditer [redacted] de Saint-Just : « *Il n'y a* [redacted] *qui* [redacted] *qui* [redacted] *gagnent.* »

CHARLES VIAL.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE.

Voici la liste, [redacted] mérite, [redacted] admis au second concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature :

MM. Petitjean, Gandrey, [redacted]mann, Mme Thibault, [redacted] Roman-Amat, M. Vigot, Mlle [redacted] MM. François [redacted] Leproux, Mme Huillemot, MM. Depommier, [redacted] Renauldon, Guillou, Mlle Clabaut, Mmes [redacted] Liotard, Vieillard, née Arrighi, M. Picquart, Mlle Even, [redacted] Gallot, Billaud, Grandpierre, [redacted]nard Gauthier, Laperou, Bernard Schneider, Lebéhot.

● [redacted] *cours* [redacted] *repris lundi* [redacted] *au collège Jules-Ferry, à Mayenne (Mayenne).* — Les paren[redacted] d'élèves et vingt-deux enseignants sur trente étaient en grève depuis le 28 novembre pour protester contre le déplacement d'une maîtresse auxiliaire (*le Monde* du 8 décembre). — *(Corresp.)*

AÉRONAUTIQUE

La SNIAS et Dassault-Bréguet se disputent le marché des avions de surveillance maritime de l'aéronavale

La Société nationale [redacted] aérospatiale (SNIAS) [redacted] le groupe privé Dassault-Breguet se livrent une [redacted] compétition pour la fourniture [redacted] française d'avions [redacted] surveillance maritime de la zone économique portée [redacted] 200 milles [redacted] 370 kilomètres). Le marché de la marine nationale est, [redacted]ment de [redacted] exemplaires, [redacted] de ce premier contrat, [redacted] des ventes supplémentaires de l'ordre [redacted] vingt-cinq [redacted] pour les besoins de [redacted] ou [redacted] à la navigation dans l'armée [redacted] l'air [redacted] la marine françaises, et, [redacted] l'exportation [redacted] dizaines d'avions.

A ce jour, les [redacted] en compétition [redacted] pulseur Nord-262 de la SNIAS et le [redacted] Mystère-20 Gar[redacted]. Il n'est pas [redacted] qu'un [redacted] étranger présente ses offres : Fokker, [redacted] biturbopropulseur F-27, en échange, dit-on, [redacted] l'achat éventuel de moyen-courriers [redacted] par [redacted] Pays-Bas.

Pour remettre en [redacted] outillages [redacted] Nord-262, interrompue [redacted] après la c[redacted] de [redacted] vingt avions, [redacted] pour [redacted] études propres aux nouvelles versions, la [redacted] l'Etat une [redacted] millions [redacted] Elle [redacted] à 1 milliard [redacted] coût — réparti sur [redacted] ans — [redacted] la [redacted] quarante exemplaires [redacted] qui seraient vendus aux [redacted] armées fran[redacted] millions de francs en moyenne par appareil, y compris le coût des équipements électroniques de surveillance maritime. La SNIAS évalue à environ 200 millions de dollars ce que représenterait la vente d'une centaine d'avions à l'étranger (le prix à l'exportation est amputé des taxes).

[redacted] Dassault-Breguet, [redacted] française [redacted] Mystère-20 [redacted] à plus [redacted] 28 millions [redacted] francs l'exemplaire. Mais elle considère que dix Gardian feraient le travail de quinze Nord-262, car la vitesse de déplacement — le biréacteur est deux fois plus rapide que le turbopropulseur — est devenue un facteur d'efficacité accrue dans les missions de surveillance maritime. L'achat par le service américain des garde-côtes de quarante et un Mystère-20 semble démontrer que le biréacteur à double [redacted] est préférable pour la [redacted] 200 milles, à un biturbopropulseur. [redacted], en revanche, [redacted] la surveillance [redacted] eaux territoriales limitées à 12 milles. [redacted] privé fait, du [redacted] les garde-côtes américains [redacted]emplacé par le [redacted]an leur ancien biturbopropulseur Albatros, qui [redacted] possibilités analogues à [redacted] du Nord-262.

Les ser[redacted] techniques du ministère de la [redacted] doivent, maintenant, [redacted] caractéristiques [redacted] les performances des deux avions proposés, notamment leurs coûts d'exploitation respectifs à l'heure de [redacted] et [redacted] chances à l'exportation [redacted] l'un ou [redacted] appareils en cause. La [redacted] peut-elle, en [redacted] trouver dans cette situation para[redacted] d'avoir à retenir, [redacted] le Nord-[redacted] et [redacted] aux clients étrangers, à commencer [redacted] le [redacted] s'équiper [redacted] Gardian [redacted] Ou [redacted] donner l'exemple [redacted] l'acquisition [redacted] Mystère-20 [redacted]rément l'avenir d'un avion dont ses [redacted] rappellent qu'il [redacted] conçu à 100 [redacted] français, [redacted] la différence de son rival ?

Présentement, [redacted] gouvernement ne s'est toujours pas prononc[é] sur l'opportunité de relancer la fabrication du Nord-262, et il [a] demandé au Groupe interministériel [redacted] coopération [redacted] des administrations (GICAMA), présidé par M. Aymar Achille-Fould, [redacted] aux armées, d'étudier, [redacted] printemps prochain, l'ensemble [redacted] navals [redacted] à mettre [redacted] pour assurer la surveillance de la zone [redacted] française.

La tête et les jambes

« *La* [redacted] *le camp du* [redacted] », [redacted] M. [redacted] Etesse, directeur [redacted] la division [redacted] avions [redacted] la [redacted] lorsqu'il évoque l'avenir du programme [redacted] jugé indispensable au maintien du plan [redacted] charge [redacted] 1978. Et pour convaincre [redacted] françaises, M. [redacted] ajoute : « *La* [redacted] *n'est* [redacted] *un* [redacted] *politique* [redacted] *général* [redacted] *qui représente quatre* [redacted] *cinq jours* [redacted] *chômage technique* [redacted] » sur [redacted] vingt [redacted] journées subies, [redacted] par [redacted]

En réalité, la [redacted] de [redacted] d'emploi, et la relance [redacted] du Nord-[redacted] peut occuper, au total, [redacted] mille travailleurs, [redacted] quart [redacted] la division [redacted] la [redacted] nationale. Depuis 1972, [redacted] aéronautique a [redacted]gistré [redacted] mille départs environ [redacted] 1977 qui s'achève, mille cinq cents [redacted] décidés. [redacted] Turboméca, [redacted] la SNIAS pour [redacted] moteurs, la conjoncture n'est guère meilleure, [redacted] perspective d'une réduction [redacted] au début [redacted] l'an prochain, [redacted] anticipés à cinquante-huit [redacted] la réduction [redacted] de fabrication [redacted] une récupération [redacted] la sous-traitance.

La [redacted] de [redacted] SNIAS résulte, pour une large partie, [redacted] l'insuffisance de son [redacted] commerce qui — [redacted] l'on exclut [redacted] importantes [redacted] missiles ou d'hélicoptères [redacted] militaires — [redacted] limite, pour l'es[redacted] l'Airbus.

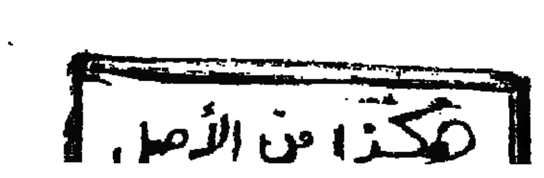
« *On a dit* [redacted] *l'Airbus* [redacted] *pain*, [redacted] commenté M. Etesse. *Je dirai* [redacted] *que* [redacted] *nos jambes, les avions* [redacted] *(moyen-courrier A-200,* [redacted] *l'Airbus ou* [redacted] *deux) sont notre* [redacted]. *En un mot, l'un est* [redacted] *plan* [redacted] *charge* [redacted] *production, l'autre,* [redacted] *qu'il* [redacted] *pas,* [redacted] *ou* [redacted] *d'études.* »

[redacted] jambes [redacted] pitto[redacted] Le [redacted] de Concorde [redacted] à [redacted] exemplaires [redacted] peut-être, [redacted] un jour [redacted] l'an prochain, l'Airbus [redacted] à faire vivre la SNIAS, [redacted] s'il demeure [redacted] laquelle la [redacted] compte beaucoup [redacted] la [redacted] du [redacted] l'avion-cargo militaire Tran[redacted] l'avion [redacted] Fouga-90 [redacted] du célèbre Magister.

Autant d'espoirs commerciaux qui [redacted] sur [redacted] de [redacted], comme [redacted] la [redacted] — pour [redacted] — [redacted] tenter [redacted] du [redacted] l'ancien, [redacted] « bricoler », diront [redacted] adversaires, en [redacted] jours meilleurs [redacted] projets plus ambitieux.

Plutôt [redacted] *devoir constater* [redacted] concurrence [redacted] la [redacted] Dassault-Breguet, on aurait apprécié une intervention du coordonnateur [redacted] l'industrie aéronautique, M. Jean Blancard, [redacted] en juin [redacted] le gouvernement, avec [redacted] préserver [redacted] du contribuable français. [redacted] ce jour, [redacted] l'intéressé [redacted] présager qu'un rapprochement [redacted] SNIAS [redacted] du groupe privé se [redacted] peu probable avant les [redacted] 1978.

JACQUES ISNARD.



هكذا من الأصل

JUSTICE

VISÉ PAR UN ARRÊTÉ D'EXPULSION

M. Henri Curiel est entendu par la commission de recours des réfugiés et apatrides

M. Henri [redacted] a [redacted] du ministère de l'intérieur [redacted] quitter, pendant quarante-huit heures, *Digne*, [redacted] *assigné à* [redacted] depuis le [redacted] afin de répon[redacted] jeudi 15 décembre [redacted] des réfugiés et apatrides qui [redacted] au [redacted] à [redacted] clos [redacted] par M. *Curiel*, [redacted] politique apatride d'origine égyptienne, [redacted] d'expulsion pris à [redacted] par [redacted] de l'intérieur [redacted] 21 [redacted] *(le* [redacted] du [redacted] et du [redacted] novembre). Après [redacted] M. [redacted] son [redacted] au [redacted] de l'intérieur. Indépendamment [redacted] quête, une [redacted] à [redacted] déposée auprès [redacted] Conseil [redacted] d'annulation auprès du [redacted]

Un premier [redacted] d'expulsion [redacted] pris [redacted] M. [redacted] le [redacted] jamais [redacted] appliqué, et M. [redacted] depuis [redacted] le régime [redacted] séjour [redacted] Entre-temps, il [redacted] acquis, [redacted] le [redacted] réfugié politique.

[redacted] *en juin 1976 par* [redacted] enquête [redacted] comme le « *patron* [redacted] », M. Curiel, qui [redacted] inquiété à l'époque, [redacted] toujours [redacted] un [redacted] procédés [redacted] au terrorisme. [redacted] apportée [redacted] le [redacted] *Solidarité*, [redacted] *animateurs*, à [redacted] mouvements de lutte ou d'op[redacted] du [redacted] à une [redacted] temporaire ou à une for[redacted] politique, [redacted] militants parfois poursuivis ou [redacted] respectifs. Contrairement à ce qui a [redacted] allégué, [redacted] le magazine allemand [redacted] *Spiegel*, M. Curiel [redacted] affirment avoir apporté un soin [redacted] ne [redacted] favoriser [redacted] insu, [redacted] indirectement, [redacted]

[redacted] vigilance a-t-elle [redacted] trompée ? La [redacted] n'en a [redacted] à ce jour été fournie par [redacted] l'intérieur, qui a accumulé [redacted] disparates [redacted] juridiquement [redacted]

Proche-Orient et Afrique du Sud

[redacted] qu'aurait [redacted] tenus [redacted] japonaise une [redacted] que connaît [redacted] M. Curiel, [redacted] n'en a [redacted] ami [redacted] M. Curiel, interpellé en 1974, a [redacted] rapidement [redacted] en [redacted] n'a [redacted] jugé. A [redacted] les rapports [redacted] faits et la personne [redacted] l'organisation de M. Curiel ne [redacted] il [redacted] à noter qu'aucun [redacted] membres [redacted] organisation n'a [redacted] *inquiété en dépit* [redacted] que la police n'ignore [redacted] noms d'un [redacted] nombre [redacted]

Deux [redacted] M. Curiel retiennent l'attention. L'un, [redacted] *l'intérieur* tire argument, [redacted] l'activité déployée [redacted] longue [redacted] par M. Curiel pour [redacted] *personnalités* [redacted] en [redacted] d'aboutir [redacted] un règlement du [redacted] du Proche-Orient.

L'autre [redacted] par [redacted] sud-africaines à présenter le [redacted] Solidarité [redacted] un support [redacted] anti-apartheid [redacted] citoyens. L'acte [redacted] dressé [redacted] *premier procès* [redacted] *poète* sud-africain Breyten Breytenbach, en 1975, mentionne Solidarité [redacted] nombre [redacted] « coconspirateurs » ayant apporté leur [redacted] son [redacted] son pays. [redacted] largement reprises par la [redacted] *sud-africaine*, M. Breyten[redacted] a décrit [redacted] plusieurs [redacted] *rapports* [redacted] *Solidarité*. [redacted] après [redacted] déclarations, [redacted] descriptions [redacted] M. Breytenbach et [redacted] intentions terroristes que lui a prêtées la justice [redacted]

Si Don Quichotte a lu Marx...

Il n'est pas toujours aisé d'identifier l'idée, le principe qui lie les [redacted] séquences de la vie d'un homme. Avec Henri Curiel, au contraire, le difficile n'est pas de per[redacted] le principe. « *Aider les forces de transformation* [redacted] », dit-il lui-même. Le difficile est d'entrevoir les [redacted] ses séquences. Sans refuser [redacted] *évoquer quelques-unes*, Henri Curiel [redacted] mystère d'un certain mystère.

Bien [redacted] celui qui *déciderait qu'il veut s'envelopper* [redacted] non y [redacted] « les autres » : militants venus [redacted] tous les horizons géographiqu[redacted] parfois h[redacted] politiques de premier plan.

Le doute a pu servir, depuis dix-huit mois, [redacted] qui ont voulu le présenter comme le [redacted] d'une coordination internationale [redacted] réseaux [redacted] — [redacted] du K.G.B., par surcroît. Pour l'heure, l'éloignement de plus [redacted] six [redacted] la [redacted] des préfectures, la surveillance [redacted] de six policiers des renseignements généraux, donnent une [redacted] image de l'homme de [redacted] grand, mince, visage osseux, [redacted] prestance de clergyman, [redacted] parcourt chaque jour [redacted] de Digne.

[redacted] séquences [redacted] détention plus radicales s'y [redacted] : les camps et les geôles du roi Farouk, où le jeune Curiel, fils de grand bourgeois du Caire, se trouve enfermé plusieurs fois entre 1946 et 1950 ; les prisons françaises, où il va rejoindre, de 1960 à 1962, ceux qui se sont faits [redacted] lui [redacted] de l'indépendance de l'Algérie.

[redacted] ces [redacted] d'ar[redacted] jalonnent-ils ? Celui [redacted] jeune [redacted] par [redacted] du peuple égyptien. [redacted] pu débou[redacted] sur [redacted] un [redacted] encore en Curiel, le jeune rédacteur-[redacted] qui décrivait [redacted] son journal, *Don Quichotte*, la condition des fellahs, plus lamentable que celle de leurs [redacted] bientôt acquis [redacted] principes [redacted] marxisme.

[redacted] l'origine du [redacted] communiste égyptien, et poursuivi à ce titre, il est privé de la nationalité égyptienne [redacted] transporté dans des circonstances [redacted] mois de septembre [redacted] Port-Saïd [redacted] n'en [redacted] le P.C.I. le tient à l'écart comme un pestiféré (comme [redacted] un [redacted] plus tard, [redacted] français). Il [redacted] *clan*[redacted] jusqu'aux « événements » d'Algérie.

Le « réseau »

[redacted] paradoxale : il *fut* [redacted] *ceux qui con*[redacted] à nouer les contacts qui conduiront au rétablissement [redacted] relations franco-égyptiennes, rompues après l'affaire de Suez. Après l'amnistice et sa libération, en 1962, il se consacre à apporter aide, formation théorique et *conseils* [redacted] du tiers-monde que son prestige et son expérience amènent à lui. Il [redacted] fait [redacted] un groupe d'amis que la *rumeur* [redacted] *plus* tard comme le « réseau ».

Analyste rigoureux, parfois jusqu'au dogmatisme, selon *certains de ses amis, communiste* intransigeant rejeté par les partis mais connu et respecté de nom[redacted] personnalités [redacted] sorte, Henri Curiel semble fasciner ceux qui l'ont approché [redacted] sa rigueur [redacted] suivre la ligne qu'il s'est tracée il y a plus de trente [redacted] Même ceux qu'irrite son intransigeance d'anachorète marxiste et sa propension à rejeter [redacted] ténèbres [redacted] compagnons de route [redacted] élèves qui ont failli, [redacted] *qu'indispose* [redacted] de commisération pour ceux qui n'agissent [redacted] pas qu'il est « quelqu'un ».

Lui ne [redacted] guère. Arrêtant sur les [redacted] de ses interlocuteurs les noms des chefs d'Etat étrangers qui ont dans le passé prono[redacted] nom ou [redacted] per[redacted] politiques françaises de premier plan qui peuvent le [redacted] sous un jour moins « pitto[redacted] » que le grand public, il [redacted] évoquer l'évolution [redacted] l'une des causes pour laquelle il s'est le plus durablement et le plus [redacted]trement engagé. Puis il est [redacted] des initiatives de [redacted] nouvelle [redacted] Car[redacted] *de vingt* [redacted] *sujets*, [redacted] mentés avec [redacted] passion contenue. Si Don Quichotte [redacted] lu [redacted] il [redacted] faut pas [redacted] à [redacted] *cheminement*, illustre ou obscur, s'achève sur le boulevard [redacted] d'une petite [redacted] préfecture, [redacted] au bout du [redacted]

MICHEL KAJMAN.

JUSTICE

Le classement d'« Emmanuelle 2 » comme film pornographique fut-il une mesure d'opportunité politique ?

[illegible] tribunal administratif de Paris, examinait, mercredi 14 décembre, sous la présidence de M. Pierre Landron, la requête présentée par trois sociétés de production et de diffusion cinématographique [illegible] obtenir l'annulation [illegible] classement [illegible] catégorie [illegible] phiques, [illegible] l'année [illegible] d[illegible] (d'abord intitulé *[illegible] ou l'anti-vierge)* [illegible] François [illegible] du [illegible] et du 13 janvier 1976). [illegible] Mes [illegible] Klejman et Louis Liard se sont efforcés de démontrer qu'il y allait, au-delà du juridisme, de la liberté d'expression.

Pour demander l'annulation de ces mesures, les avocats ont fait apparaître l'imbroglio juridique dont aurait tiré parti le secrétaire d'Etat aux affaires culturelles pour prendre sa décision. Après un premier [illegible] film par la commission [illegible] contrôle [illegible] 1975, [illegible] d'Etat, [illegible] l'époque M. Michel Guy, [illegible] le [illegible] d'exploitation [illegible] se prononcer sur le classement dans la catégorie X (de caractère pornographique) [illegible] film, tel qu'il était défini par un décret du 31 octobre 1975 rapporté depuis.

[illegible] peu plus tard, la loi de [illegible] pour 1976 [illegible] (dans ses articles 11 et 12) les conditions particulières d'exploitation [illegible] « *pornographiques ou d'incitation à la violence* » et prévoyait que la liste des films visés est « *établie par le ministre chargé [illegible] cinéma après avis de la commission de contrôle des films cinématographiques* ».

Le [illegible] janvier 1976, [illegible] vingt-quatre heures avant la nouvelle réunion de la commission de contrôle, l'Agence France-Presse annonçait la décision de M. Guy de classer « X » la suite d'*Emmanuelle*. Pour mettre le comble à la confusion, la commission se réunissait alors que le décret du 31 octobre 1975 n'était plus applicable et que le texte qui lui était substitué, signé le jour même, n'était pas encore connu. Priée de confirmer ou d'infirmer immédiatement les avis donnés précédemment à propos de cent soixante et un films, elle le fit sans que ses membres aient revu ou même vu, pour certains d'entre eux, les films en question.

S'agissant d'*Emmanuelle 2*, la commission [illegible] toutefois maintenu son premier avis et refusé de considérer ce film comme pornographique. Nonobstant, *Emmanuelle 2* figurait trois jours plus tard au nombre des films jugés [illegible]graphiques par le [illegible]taire d[illegible] la culture. Le commissaire du gouvernement, M. Rietsch, n'a voulu considérer que l'efficacité illusoire de la réunion, le 6 janvier, [illegible] la commission de contrôle [illegible] l'hiatus juridique [illegible] par [illegible] publication du nouveau décret lors de cette réunion pour conclure à l'annulation de la mesure.

Me Klejman a, d'autre part, fait valoir que les sanctions fiscales économiques et morales entraînées par l'application des articles 11 et 12 de la loi de finances pour 1976 ravalait le film, « *œuvre de l'esprit* » [illegible] rang d'une « *marchandise* » [illegible] constituait en l'espèce une « *évidente atteinte* [illegible] *la* [illegible] ». Atteinte aussi absurde qu'inadmissible aux [illegible] de l'[illegible] puisque sept millions [illegible] *pu*, au moment des faits, voir *Emmanuelle*, première du nom, sans [illegible] se réfugier dans [illegible] « *salles de* [illegible] » [illegible] qu'il en [illegible] bientôt [illegible] pour [illegible] qui [illegible] précipiteront dans [illegible] pour y voir une troi[illegible] œuvre [illegible]

Aussi [illegible] aucun [illegible] pour [illegible] que [illegible] mai[illegible] 2 sont [illegible] d'une [illegible] politique [illegible] de laxisme [illegible] de libéralisme excessifs, qui [illegible] dans l'air, [illegible] l'époque, en frappant [illegible] et fort un film-symbole.

Le jugement a [illegible] en délibéré.

MICHEL KAJMAN.

[illegible] ERRATUM. — Dans l'article [illegible] « Remous chez [illegible] magistrats [illegible] » (*Le Monde* du 8 [illegible]) qui traitait de la réunion des avocats [illegible] d'un magistrat organisée le 18 novembre pour protester contre l'expulsion de Me Klaus Croissant, nous aurions dû imprimer : « *(...) au palais de justice de Marseille* » et non de Draguignan, comme cela a été fait par erreur. C'est par erreur également que nous avons qualifié M. Louis Bartolomei, substitut à la section criminelle du parquet de [illegible], de « magistrat instructeur ».

Une affaire de viol aux assises

« De bons gars bien sympathiques »

Ce sont des « *bons gars bien sympathiques* ». Ils [illegible] quatre [illegible] ont vingt-deux ans. Un [illegible] d'avril 1975, [illegible] sont [illegible] ensemble sous [illegible] drapeaux, au camp de Frileuse, [illegible] département [illegible] Yvelines, [illegible] du 5e régiment d'infanterie. [illegible] Palierne, [illegible] peintre, est un [illegible] il [illegible] est dynamique. [illegible] courageux au travail. Manutentionnaire, [illegible] un [illegible] bourré [illegible] bonne volonté, discipliné.

Idem pour [illegible] Mercier. Il [illegible] honnête, correct, [illegible] lui, [illegible] calme et ponctuel rajoute-t-on. D'apprenti boulanger qu'il [illegible] Il [illegible] ouvrier [illegible] la S.N.C.F. [illegible] Eric [illegible] le quatrième, [illegible] dépa[illegible] il est assidu [illegible] loyal. Tourneur-fraiseur [illegible] c'est, en public comme en privé, [illegible] « [illegible] *d'or* ». Jackie, Paul, Jean-Claude [illegible] Eric ? [illegible] histoire.

[illegible] 1976, pourtant, [illegible] les quatre (plus Jean [illegible] qui s'est suicidé [illegible] 1er janvier [illegible] la [illegible] d'arrêt de Fleury-Mérogis), commettent un viol — complicité [illegible] viol pour Eric Sablé, — [illegible] l'occasion [illegible] « *permission de nuit* ».

Il [illegible] quand [illegible] partent [illegible] la [illegible] Paul [illegible] pour [illegible] « dignement » leur prochaine libération. [illegible] commence. Un arrêt, [illegible] arrêts, [illegible] La police [illegible] interpelle vers 0 h. 40. Elle les laisse repartir. [illegible] qu'une [illegible] plus tard Jean Degrave accoste Monique H., vingt ans, [illegible] long de la gare d'Orly. La jeune fille est enlevée, [illegible] 4 heures du matin [illegible] violée [illegible] « hasard » des réveils et des assoupissements des cinq militaires [illegible] petit matin, elle [illegible] abandonnée comme un paquet sur la chaussée : « *Tu as intérêt* [illegible] *ne rien dire,* [illegible] *peau.* »

Jackie Palierne, [illegible] Mercier [illegible] Eric Sablé, [illegible] du [illegible] avril [illegible] se sont [illegible] mercredi 14 [illegible] la cour d'assises de Paris [illegible] par M. [illegible] confus. [illegible] Paul et [illegible] « *ont fait, à ce jour, vingt mois de préventive* ». Eric deux mois. De militaires [illegible] ils [illegible] « [illegible] » en « *criminels de groupe* ».

Dans [illegible] réquisitoire, [illegible] dur, [illegible] général, M. Lucien [illegible] déclare : « [illegible] *viol* [illegible] *comme un* [illegible] *atteinte à* [illegible] *qu'un* [illegible] » [illegible] peines requises [illegible] lourdes : [illegible] huit à [illegible] criminelle [illegible] Gabillet et Mercier, [illegible] cinq [illegible] pour Eric [illegible]

Mes Marie-Laure Cohen, Aubert [illegible] plaideront l' « *ivresse, la* [illegible] *l'esprit militaire avec* [illegible] *dilution* [illegible] *sens* [illegible] *responsabilités* » [illegible] ces « [illegible] *renseignements* ». Me [illegible] allée plus loin, recourant au jeu [illegible] raisons : « *D'autres* [illegible] *la dixième chambre* [illegible] *cour. Pour un viol sur une fille* [illegible] *seize ans, l'un* [illegible] *d'emprisonnement* [illegible] *sursis (...), la* [illegible] *qu'on a fait une campagne contre* [illegible] *viol.* »

[illegible] condamné [illegible] années d'emprisonnement ; [illegible] Palierne et [illegible] Mercier [illegible] ans. Eric [illegible] a été condamné, quant [illegible] lui, [illegible] cinq ans d'emprisonnement [illegible] du [illegible]

LAURENT GREILSAMER.

A LA COUR DE CASSATION

Rejet du pourvoi de l'ouvrier algérien Youcef Kismoune

La condamnation [illegible] vingt ans de [illegible] criminelle prononcée le 20 mai dernier [illegible] les [illegible] de l'[illegible] contre [illegible] algérien Y[illegible] Kismoune — accusé d'avoir, [illegible] 1975, à Creil, tenté [illegible] cambrioler une septuagénaire qui, ligotée et bâillonnée, mourut étouffée [illegible] un [illegible] — [illegible] définitive. La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Mongin, a rejeté, le 14 décembre, le pourvoi formé par le condamné contre la décision du jury de Beauvais.

Depuis son arrestation, cinq mois après les faits, sur dénonciation des époux Robert et Liliane Brunel, des cafetiers de Creil, qui ont soutenu avoir conduit M. Kismoune sur les lieux du crime (ce qui leur valu d'être condamnés eux-mêmes, lui à douze ans de réclusion criminelle, elle [illegible] cinq [illegible] prison), [illegible] pro[illegible] en faisant [illegible] qu'il n'y avait aucune preuve [illegible] de [illegible] culpabilité.

Mais le moyen de droit soutenu à la barre par Me Lyon-Caen n'a finalement pas été admis. L'avocat [illegible] que la [illegible] de la [illegible] des [illegible] instituée [illegible] 307 du [illegible] de procédure pénale, avait [illegible] violée, [illegible] présid[illegible] [illegible] le 18 mai dernier, [illegible] 21 h. [illegible] veille de l'[illegible] pour la reprendre [illegible] le vendredi 20 mai, [illegible] h. [illegible] Dans leur arrêt, rendu sur [illegible] rapport du conseiller [illegible] Braunschweig, [illegible] magistrats suprêmes [illegible] en renvoyant [illegible] surlendemain, [illegible] président [illegible] la [illegible] « pris une mesure qui entre dans [illegible] pouvoirs qu'il tient [illegible] l'ar[illegible] code [illegible] procédure pénale, la [illegible] interruption pro[illegible] texte [illegible] qui amènerait [illegible] cour d'assises [illegible] dé[illegible] momentanément l'affaire commencée pour procéder [illegible]

Le rejet [illegible] pourvoi de M. You[illegible] Kismoune [illegible] conclusions [illegible] M. Fernand Da[illegible] avocat général. Celui-ci, après avoir rappelé les [illegible] du [illegible] la chambre criminelle, « *qui* [illegible] *pas* [illegible] *juridiction* », [illegible] arguments [illegible] écrié : « [illegible] *condam*[illegible] *toujours* [illegible] *procédures* [illegible] *beaucoup* [illegible] *couvrirez-vous* [illegible] *d'office* [illegible] *ceux qu'invoque* Me *Lyon-Caen,* [illegible] *ai* [illegible] *trouvé :* [illegible] *aura peut-être d'autres procédures* [illegible] *permettront à* [illegible] *faire entendre.* » Le représentant du ministère public, en prononçant ces paroles, pensait [illegible] une clause [illegible] ou [illegible] une demande de [illegible]

Faits et jugements

Violences et outrages à agents.

M. Reinaldo Sanllehi Diaz, vingt-deux ans, réfugié politique chilien, avait à répondre, mercredi 14 décembre, de violences et outrages à agents, à la dix-septième chambre correctionnelle de Paris. Victime d'une agression de la part de deux inconnus, dans la nuit du 17 au 18 septembre 1976, il était venu porter plainte au commissariat du quatrième arrondissement. Des gardiens de la paix l'emmenèrent alors dans une fourgonnette pour patrouiller dans le quartier afin de tenter de retrouver ses agresseurs. Mais, dans le véhicule, les relations s'envenimèrent vite entre le jeune plaignant et les agents.

Selon M. Diaz, les représentants de la force publique se montrèrent acerbes en apprenant qu'il était étranger, puis, comme il leur reprochait une telle attitude, il fut rossé d'importance. D'après la thèse de la police, le jeune homme s'est irrité au point de proférer des injures et de donner des coups.

Jugement le 21 décembre.

● *Deux cocktails molotov* ont été lancés dans la nuit du 13 au 14 décembre contre un foyer SONACOTRA, situé à La Garde (Var), abritant en majorité des travailleurs immigrés maghrébins. Les engins incendiaires n'ont pas explosé. Un correspondant anonyme se réclamant des commandos Delta a téléphoné le 14 décembre à la rédaction du journal *Var-Matin* pour revendiquer l'attentat. Il a précisé qu'il s'agissait d'un « *avertissement* ». Un attentat contre un foyer SONACOTRA à Strasbourg-Meinau (*le Monde* du 13 décembre) avait été également revendiqué par l'organisation Delta.

● *Le tribunal d'audience de Madrid* a rejeté, mercredi 14 décembre, la demande d'extradition présentée par l'Argentine à l'encontre de M. Victor Oscar Castillo, accusé d'avoir pris part à des attaques à main armée dans ce pays. M. Victor Oscar Castillo était également soupçonné d'avoir participé à l'enlèvement de l'ancien directeur général de Fiat-France, M. Revelli-Beaumont. La justice espagnole avait également rejeté la demande d'extradition présentée par la France contre ce ressortissant argentin, ainsi que contre six autres citoyens de ce pays et un Italien, accusé d'avoir participé au rapt de M. Revelli-Beaumont. La décision d'expulsion à l'encontre de ces huit dernières personnes (*le Monde* du 14 décembre), qui expirait mercredi 14 décembre à 11 heures G.M.T., [illegible] été rapportée par le conseil des ministres espagnols. — (*Reuter.*)

Grève de la faim de [illegible] Jacques Robert.

M. Jacques Ro[illegible] l'aéroport d'Orly le 30 septembre dernier au terme du détournement d'une Caravelle d'Air Inter (*le Monde* daté 2-3 octobre), observe une grève de la faim depuis le 7 novembre et ne boit plus depuis le 7 décembre. Son avocat, Me Thierry Lévy, nous écrit : « *Jacques Robert est en train de se laisser mourir. Son action n'est comprise par personne. Il demande en effet à être admis à un régime (délinquant politique) qui, juridiquement, ne lui est pas applicable et, pratiquement,* [illegible] *aucun changement dans* [illegible] *reçoit pas de visites. Et pourtant, il* [illegible] *(...) Il* [illegible] *que, si* [illegible] *transfère,* [illegible] *le* [illegible] *sans presque aucun espoir, dans le quartier spécial de la Santé, c'en sera terminé d'une discrimination honteuse entre les détenus « nobles » et les autres et qu'il sera possible à tous ceux qui comparaîtront devant une juridiction répressive de relever la tête et de dire : « J'ai contrarié la loi parce » que j'ai voulu changer la vie.* »

● *Après l'inculpation d'un professeur du lycée Emmanuel-Mounier* de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), près de la moitié des enseignants ont fait grève le lundi 12 décembre pour soutenir leur collègue. Celle-ci est accusée d'avoir imprimé et diffusé, en février dernier, un tract du S.G.E.N.-C.F.D.T. dénonçant « *l'incurie de la direction* » et demandant la démission du chef d'établissement, Mlle Darré.

LA REVUE DE LA PRÉFECTURE DE POLICE FAIT PEAU NEUVE

Le dernier numéro de *Liaisons*, bimestriel édité par la préfecture de police, témoigne d'une amélioration de la formule de cette revue créée en juin 1963. *Liaisons* comportera désormais une couverture en couleur, et le contenu en sera rehaussé par l'introduction de « signatures » et de reportages sur les principaux services de la P.P.

Le tirage de *Liaisons* — [illegible]tiné à servir de « trait d'union » entre la préfecture de police [illegible] la presse, mais aussi d'élément d'information pour les personnalités plus spécialement intéressées aux problèmes [illegible] police (magistrats, avocats, administrations, médecins) — atteint aujourd'hui douze mille cinq cents exemplaires.

L'ordre des architectes et la cathédrale d'Amiens.

Le 24 mars 1975, le Comité de sauvegarde de l'aménagement de la cathédrale d'Amiens adressait une lettre au conseil [illegible]eur de l'ordre des architectes, à propos de l'organisation d'un concours d'idées ouvert aux architectes pour l'aménagement de la place de la cathédrale de cette ville.

Le conseil supérieur désigna l'un des siens, M. Jehan Boyer, pour représenter l'ordre au jury du concours. Mais après la clôture des inscriptions, M. Boyer puis le conseil supérieur avisèrent le comité qu'ils ne voulaient pas faire partie du jury. D'où un procès engagé au nom du comité par Me Jacques Vitoux.

A la cinquième chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Ceccaldi, lundi 12 décembre, Me François Sarda, défendant le conseil supérieur, expliqua que celui-ci n'avait pas voulu se prêter à une manœuvre visant l'un de ses membres, lequel avait préalablement construit dans ce périmètre un édifice appelé la « main de verre ».

Mais le tribunal a estimé que le conseil supérieur avait commis une faute « *en faisant connaître sa décision de s'abstenir le 5 décembre 1975, soit la veille du jour de la réunion du jury* ».

[illegible] *Le tribunal correctionnel* [illegible] *Bourg-en-Bresse (Ain)* a condamné, mercredi 14 décembre, Toto Gérardin, ancien champion et entraîneur national de cyclisme sur piste, à six [illegible]is de prison avec sursis et à une amende de [illegible] pour [illegible] douanière. D'autre part, il devra verser 1 568 000 francs pour infraction [illegible] la législation sur les changes, ainsi qu'une amende [illegible] même montant.

Une somme de 1 555 000 francs, dissimulée dans une cache de la DS-20 qu'il conduisait, avait été découverte par les douaniers, le 21 avril dernier, au poste de Versois, à la frontière franco-suisse.

● *Voies ferrées sabotées près de Valence.* — Des actes de sabotage, qui n'ont pas été revendiqués, ont été commis, le 14 décembre, contre la voie ferrée Lyon-Marseille, à proximité de la gare de Valence. Des rails et un bloc de béton avaient été déposés sur la voie. Deux convois ont heurté ces obstacles, mais n'ont pas subi de dommages importants. Le trafic Nord-Sud a été rétabli.

SCIENCES

Six lanceurs Ariane seront construits par l'Agence spatiale européenne

On n'a pas arrêté les pendules, mais de justesse. C'est vers minuit, le mercredi 14 décembre, que les délégués des onze Etats membres de l'Agence spatiale européenne se sont séparés en ayant enfin pris des décisions positives sur les deux gros programmes qui, en instance depuis des mois, conditionnaient l'avenir de l'Agence : la construction d'une série de six lanceurs Ariane, et le programme futur de télécommunications, qui comprend les deux satellites de télécommunications E.C.S., le second satellite maritime MAROTS, [illegible] satellite lourd de télévision H-SAT et [illegible] développements technologiques.

Le conseil a adopté [illegible] l'unanimité *une résolution indiquant que* des participants à l'actuel arrangement Ariane — qui couvre le développement de ce lanceur et la construction de quatre exemplaires destinés au tir de qualification — ont l'intention de mettre en œuvre la production de six Ariane pour les besoins de l'Agence et les marchés extérieurs tournés vers des applications pacifiques de l'espace. L'Agence aura la direc[illegible] la charge [illegible] avec les [illegible] extérieurs ; la maîtrise d'œuvre du projet est confiée, comme pour le développement, au Centre national d'études spatiales (CNES).

Une seconde résolution, qui, contrairement à la première, n'a obtenu que la majorité, la République fédérale d'Allemagne, l'Espagne et l'Italie votant contre, fixe les prix des lancements pour les besoins de l'Agence : 24,44 MUC (1) pour le lancement d'un satellite de la classe Delta (450 kilos en orbite géostationnaire), 30,95 MUC pour un satellite de la classe [illegible]tlas-Centaur [illegible] kilos), [illegible] MUC pour [illegible] lancement simultané [illegible] 2 satel[illegible] la [illegible]

Pour le programme de télécommunications, tous les Etats, sauf la R.F.A. et l'Irlande, ont adopté une « *déclaration d'intention de participer à un ou plusieurs des quatre éléments* » (E.C.S., H-SAT, MAROTS, technologie). Cette déclaration mentionne, pour [illegible] l'ordre de grandeur de [illegible] contribution au programme. [illegible] constituent [illegible] un engagement [illegible] à permettre [illegible] le « [illegible] industriel » puisque [illegible] d'or [illegible] l'Agence est [illegible] contrats [illegible] passés [illegible] industries de chaque pays membre en proportion de sa contribution. Les Allemands, qui n'ont pas voulu prendre part à cette déclaration, ont cependant signalé que ce refus ne signifiait pas qu'ils ne participeraient pas au programme de télécommunications.

Une résolution [illegible] aussi [illegible] adoptée, qui prévoit [illegible] lancement du premier [illegible] sur le quatrième tir [illegible]on [illegible] Ariane, à [illegible] fin de 1980. Une autre résolution confirme [illegible] précédem[illegible] adoptées par le comité [illegible] scientifiques ; [illegible] un [illegible] lan[illegible] au [illegible] fique Exosat et [illegible] faire [illegible] par la [illegible] juin prochain.

[illegible] leur séparation, [illegible] questions budgétaires. Ils [illegible] pu [illegible] général [illegible] budget scien[illegible] l'agence, qui [illegible]dent un [illegible] unanime. Le régime des douzièmes provisoire sera appliqué dans la limite de 42,5 MUC pour le budget général, et de 18,2 MUC pour le budget scientifique. Les autres budgets correspondant au programme d'applications [illegible]oppement du [illegible] Ariane, [illegible] la[illegible] Spacelab, exploitation de [illegible] etc.) [illegible] antérieu[illegible] *approuvés* par [illegible] programme. Le conseil a finalement approuvé le financement de la première mission du Spacelab et donné son accord de principe pour des missions ultérieures.

[illegible] qu'un astronaute européen sera à bord du S[illegible]elab lors de cette première mission ; le choix de cet astronaute est en cours et l'on connaîtra, le 22 décembre, les six rescapés du processus de sélection, qui iront subir des tests dans les centres de la NASA, et dont trois seront engagés comme astronautes par l'Agence européenne dans quelques mois. La seule candidate astronaute — sur cinquante-trois — qui est française, fait semble-t-il partie de la dizaine de postulants encore en cours, entre lesquels le directeur général de l'agence, M. Roy Gibson, devra faire un choix difficile.

MAURICE ARVONNY.

(1) 1 M. UC = 1 million d'unités de compte = 5,58 millions de francs.

[illegible] Un [illegible] japonais *de télécommunications* a été lancé mercredi 14 décembre de Cap-Canaveral (Floride) par une fusée américaine. Le satellite doit être placé sur une orbite géostationnaire, à 135° de longitude est, d'où il pourra relayer les communications téléphoniques et les émissions télévisées entre les différentes îles de l'archipel japonais. — (A.F.P.)

LE SATELLITE EUROPÉEN MÉTÉOSAT RETRANSMET SES PREMIÈRES IMAGES DE LA TERRE

[illegible] satellite [illegible] européen [illegible], lancé de Cap-Canaveral le 23 novembre dernier, a [illegible] décembre à retransmettre [illegible] ses premières images [illegible] la Terre. [illegible] première [illegible] que des images [illegible] notre planète sont prises par un [illegible] qui n'est ni américain ni soviétique.

[illegible] qui [illegible] position définitive à 0° de longi[illegible] de l'équateur le 7 décembre, se comporte, indiquent les responsables du programme, de façon parfaite. Il prend maintenant une image toutes les trente [illegible] Il devrait être pratiquement opérationnel, notamment dans ses missions de « dissémination » des informations recueillies (traitées au sol à Darmstadt, en Allemagne fédérale), à des stations terrestres, à [illegible] du [illegible] mai prochain.

[illegible] de [illegible] couverte — [illegible] l'Afrique et la majeure partie de l'Europe occidentale — disposera donc de [illegible] météorologiques nettement plus complètes que celles qu'il était jusqu'à présent possible [illegible] recueillir [illegible] *Monde* du 19 et [illegible] 24 novembre), et qui permettront, sans aucun doute, d'importants [illegible] dans [illegible] prévision du temps.

[illegible] non membres de l'Agence [illegible] européenne [illegible] en particulier [illegible] arabe, [illegible] fait [illegible] qu'ils [illegible] la réception [illegible] images [illegible] Des [illegible] de l'Agence doivent prochainement [illegible] rendre dans de nombreux pays d'Afrique, où l'on compte pouvoir installer une trentaine de stations au sol. Des contacts sont également pris avec des chaînes de télévision — qui se verront proposer chaque jour un film de quelques secondes montrant l'évolution des forma[illegible] sociétés d'assurances, [illegible]

[illegible] participera, du 1er décembre [illegible] au 1er décembre 1979, [illegible] programme global de recherche atmosphérique [illegible] l'Office météorologique mondial. Le satellite soviétique GOMS qui devait assurer la couverture de l'océan Indien, n esera pas lancé. Il sera donc remplacé par un satellite américain mis sous le contrôle de l'ESA.

● *Le bureau de l'Association des journalistes scientifiques de la presse d'information* pour 1978, élu lundi 12 décembre, sera présidé par notre collaboratrice Yvonne Rebeyrol. Les autres membres du bureau sont MM. Serge Caudron (*Science et Vie*), vice-président ; Alain Raymond (A.F.P.), secrétaire général ; Fabien Gruhier (*Sciences et Avenir*), trésorier ; Pierre Virolleaud (*la Technique*), Jean-Jacques Cognet-Valignat (*l'Humanité-Dimanche*), [illegible] Janine Rondest (*la Recherche*), MM. Serge Berg (A.F.P.), Michel Saint-Setiers (*le Dauphiné libéré*).

MÉDECINE

UN CŒUR ARTIFICIEL UTILISÉ AVEC SUCCÈS EN SUISSE

Un appareil d'assistance circulatoire aurait été [illegible] avec [illegible]cès pendant deux jours chez une femme victime d'une défaillance cardiaque post-opératoire. Cette « première mondiale » a été annoncée par le professeur Marko Turina, de Zurich. Aucun détail n'a été fourni sur la nature de la prothèse utilisée, qui serait due à un ingénieur italien.

[Interrogé par nous, le professeur J.-P. Cachera (chirurgien cardio-vasculaire au C.H.U. H.-Mondor, à Créteil) a confirmé l'importance de cette nouvelle ; il a cependant ajouté que des appareils d'assistance circu[illegible] ont [illegible] utilisés depuis [illegible] années [illegible] l'homme, dans des cas désespérés, mais ils [illegible] pas permis jusqu'ici de dépasser [illegible] cap de quelques [illegible] de survie. L'équipe suisse qui a réalisé cet exploit chirurgical est réputée dans les milieux spécialisés pour le caractère sérieux de ses travaux.]

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

Minette, la bonne Lorraine à Thionville

Le sol [illegible] en métal gris ; des petits points brillants piquent [illegible] murs [illegible] la boîte [illegible] laquelle on [illegible] à genoux [illegible] des [illegible] placées bas. Le [illegible] par-[illegible]. Au plafond, [illegible] suspendus des vêtements d'hommes, forêt de fantômes. C'est le décor, dû à Yannis [illegible] de *Minette*, le nouveau spectacle [illegible] populaire de Lorraine, écrit et *mis en scène par* Jacques Kraemer, parabole sur l'exploitation de la mine et des mineurs. En 1969, il en présentait, dans la région déjà en [illegible] burlesque. En 1977, [illegible] économique s'est [illegible] *limites du* [illegible] se sont resserrées. [illegible] *point, et à l'agit* [illegible] au slogan utopiste, préfère la [illegible] la richesse poétique : « *Etre triomphaliste aujourd'hui* [illegible] *mal* [illegible] », dit-il.

[illegible] Minette, [illegible] ferri-[illegible] » (Françoise Felgeirolle) devient une [illegible] champêtre, capturée par un jeune baron (Marc Spilman) sorte de vampire [illegible] grands senti-[illegible] qui [illegible] vit un grand [illegible] (François Rozier) [illegible] fait [illegible] son [illegible] partage avec [illegible] (*Marc Chilky*), Holding [illegible] Guillaume) [illegible] Laminoir [illegible] Oster). Privée [illegible] volonté, *vidée de son âme, elle se* [illegible] tuer, [illegible] mourir.

[illegible] se déploient [illegible] images [illegible] d'un spectacle rêveur qui [illegible] fredonner un [illegible] ancien imprégné de maléfices, [illegible] passions [illegible]. Une lointaine complainte [illegible] les paroles oubliées [illegible] remplacées par d'autres, [illegible] *nous* [illegible] aujourd'hui. Une ironie insidieuse piège la séduction des amants romantiques. La farce carnavalesque décolle [illegible] hors de l'aura [illegible] du conte noir. La mécanique de l'engrenage, *les visages durcis, les* regards froids, le rythme décomposé des mouvements, démentent la compassion affichée, dénon-[illegible] la tromperie [illegible] officiels rassurants.

[illegible] est [illegible] à Thionville, tout [illegible] d'Usinor qui, le [illegible] décembre, [illegible]. La municipalité [illegible] le T.P.L., lui [illegible] subvention importante, lui aménage une [illegible] cinquante places [illegible] son grand [illegible]. L'expérience [illegible] rageante : [illegible] cinq [illegible] abonnements prouvent [illegible] public, il n'y en [illegible] l'an dernier, avant l'arrivée du T.P.L. qui couvre également la région, joue cinq jours à Longwy [illegible] janvier [illegible] lieu, [illegible] tournées il [illegible] *tenebris*, [illegible] Théâtre [illegible] la Planchette ; *les Bur*-[illegible] Vitez ; *Sarire*, coproduction [illegible] T.N.P. [illegible] du [illegible] la Reprise. Le T.P.L. n'attend [illegible] dramatique qui lui [illegible] promis il y a trois ans pour en accomplir le travail.

COLETTE GODARD.

★ Thionville jusqu'au 20 décembre.

Cinéma

«Diabolo menthe», de Diane Kurys

Diane Kurys, vingt-huit [illegible] comédienne. « [illegible] », affirme-t-elle. [illegible] rôles, [illegible] adaptations [illegible]-trales. Puis, un jour, elle a [illegible] d'un [illegible] qu'elle [illegible] *Diabolo* [illegible] et qu'elle [illegible] elle-même. Miracle : *Diabolo menthe* [illegible] sur recette de 500 000 [illegible] la Gaumont s'en-[illegible] le film. [illegible] Diane Kurys au [illegible] *du mur* : ce film maintenant il faut le faire. [illegible] jamais appris [illegible] elle se [illegible] « joyeusement » dans l'aventure et la mène à si bon terme que *Diabolo menthe* remporte le prix Delluc (1).

Parce qu'il a pour héroïnes des [illegible], qu'il évoque leurs problèmes, leurs plaisirs [illegible] jeux, [illegible] premiers contacts avec la vie, on sera peut-être tenté de comparer [illegible] *menthe* au film de Michel Lang *A nous les petites Anglaises*. Comparaison superficielle. Au-delà de la fraîch[illegible] de la [illegible] cette suite de croquis [illegible] le caractère autobiographique [illegible] il y a [illegible] le film [illegible] Kurys une gravité secrète, [illegible] émotion diffuse, qu'on [illegible] trouvait [illegible] Lang [illegible] qui rappellent plutôt Truffaut.

Certes, en [illegible] 1963 — le film [illegible] précisément daté, — ce qui compte [illegible] Anne, [illegible] ans, ce sont ses démêlés *avec ses professeurs* (il y a les sadiques, les cinglées, les débiles), [illegible] mère qui refuse, Dieu seul [illegible] pourquoi, [illegible] *lui* [illegible] porter [illegible] collants, avec [illegible] Frédérique, de deux [illegible] son aînée, [illegible] laquelle un [illegible] qu'il la « [illegible] ». Mais, à ces événements [illegible] la [illegible] quotidienne [illegible] mêlent, [illegible] exceptionnels, qu'affrontent conjointement [illegible] séparément Anne et Frédérique : la fugue et la révolte d'une amie de Frédérique, l'intrusion [illegible] politique au [illegible] (Frédérique [illegible] punie [illegible] badges en [illegible] de la paix, une [illegible] la sanglante [illegible] Charonne), la [illegible] nité [illegible] la petite, une tentation [illegible] que [illegible] flirt [illegible] grande.

[illegible] suggéré avec un constant [illegible] d'expression. Juste ce qu'il faut d'ironie, de tendresse, de pudeur [illegible] de [illegible] la nostalgie, [illegible] *Kurys* [illegible] *la lucidité*. [illegible] qu'une [illegible] frôle la [illegible] ou la [illegible], elle [illegible] net. Le drame est absent [illegible] ce film. [illegible] chaque image révèle ce vague sentiment de malaise, d'inconfort, d'impatience [illegible] de rébellion qui est sans doute le [illegible] dominant de l'adolescence. [illegible] la poussée [illegible] de 1968 [illegible] l'évolution [illegible] mœurs, même [illegible] d'aujourd'hui [illegible] mûres, plus libres, que [illegible] 1963, [illegible] pro-[illegible] rien n'a [illegible] changé pour [illegible]. [illegible] ses brumes et [illegible] orages, ses sautes [illegible] vent et [illegible], le printemps [illegible] à [illegible] les printemps.

[illegible] jeune [illegible], [illegible] Kurys a rapporté la [illegible] jolie [illegible] chroniques. Une chronique qui prend [illegible] valeur [illegible] témoignage. Et que jouent à ravir d'étonnantes [illegible].

JEAN DE BARONCELLI.

Richelieu, Saint-Germain [illegible], Saint-Lazare, Pasquier, Nations, Montparnasse-Pathé, Gaumont-[illegible], Clichy-Pathé.

(1) Au troisième tour de scrutin, par [illegible] voix contre 7 au [illegible] de Pierre Schoendoerffer.

Musique

Le « Fidelio » sublime de Lavelli

Avec le Fidelio *qu'il* [illegible] *de réaliser à Toulouse, Jorge* [illegible] *une* [illegible] *fois* [illegible]. *Si le spectacle n'a pas (pas encore) la perfection de son* Idoménée, *cela tient en partie à la disparité* [illegible] *aux* [illegible] *du livret qui allie le ton de l'opéra-comique et le mélodrame aux plus grandes exaltations lyriques, laissant des scories qu'il faudra réduire peu à peu. Mais du moins à partir de la délivrance de* [illegible]*, la* [illegible] *scénique de* [illegible] *fait corps* [illegible] *avec Beethoven, en ces pages prodigieuses qui préfigurent et égalent le final de la 9e Symphonie.*

Ce n'est pas au Capitole, [illegible] *Halle* [illegible] *grains,* [illegible] *édifice hexagonal où* [illegible] *spectateurs, disposés* [illegible] *plusieurs étages* [illegible] *gradins, encerclent la scène, que se déroule cette célébration de Fidelio dans une disposition qui enferme* [illegible] *prison* [illegible] *déroule le* [illegible]. *Les larges alvéoles* [illegible] *siège* [illegible] *public sont barrées* [illegible] *plusieurs rangs* [illegible] *barbelés ;* [illegible] *autour* [illegible] *la* [illegible] *court* [illegible] *galerie métal*[illegible] *qu'arpentent lentement* [illegible] *uniformes* [illegible] *mauves* [illegible] *motocyclistes nazis ;* [illegible] *de la scène,* [illegible] *immense porte dominant* [illegible] *large escalier entre deux blockhaus où* [illegible] *sentinelles, mitrailleuses en batterie, surveillent les cellules fermées, comme des boxes pour les chevaux. Tout cela, dans une couleur uniforme, blanc métallisé. Au-dessus,* [illegible] *lumière* [illegible] *fameux projecteurs* [illegible] *Bignens (auteur des superbes décors et costumes), en forme de cloches à* [illegible] *grillagées cette fois.*

Sur la scène, un étendage [illegible] *linge (cf.* Faust *à l'Opéra* [illegible] *Paris),* [illegible] *sèchent* [illegible] *vestes* [illegible] *pantalons couleur grège* [illegible] *prisonniers.* [illegible] *c'est* [illegible] *ramassant cette lessive que Marcelline joue à cache-cache et se débarrasse habilement des offres trop empressées* [illegible] *son soupirant.* [illegible] *maintenant dégagée* [illegible] *succède à l'opéra-comique.*

[illegible] encore tout à fait [illegible] *l'hétérogénéité* [illegible] *la* [illegible] *de* [illegible] *; il les* [illegible] *en imposant* [illegible] *cadre* [illegible] *concen*-[illegible] *à la* [illegible] *dante et renchérit encore sur* [illegible] *en* [illegible] *l'inverse,* [illegible] *coup de* [illegible] *immortelle de nos aïeux » à Paris : au lieu de pauvres loques, mou*-[illegible] *de faim, les prisonniers sor*-[illegible] *boxes* [illegible] *alertes* [illegible] *leurs* [illegible] *pyjamas* [illegible], *le chef* [illegible] *de* [illegible] *mous* [illegible] *pêcheurs, comme des prisonniers* [illegible] *prison* [illegible] *américaine... Effet saisissant, où il semble que Lavelli* [illegible] *voulu signifier l'état lyrique* [illegible] *d'espérance,* [illegible] *ces* [illegible] *dont* [illegible] *gestes* [illegible] *retrouvailles,* [illegible] *simples, avec* [illegible] *frères, avec la lumière, l'air* [illegible] *le ciel,* [illegible] *ten*-[illegible].

[illegible] *qui* [illegible] *suffit* [illegible] *transformer le plateau en* [illegible] *Florestan, jeté comme un paquet par ses* [illegible], *va* [illegible] *assassiné. Hélas, la première scène déçoit : trop de* [illegible] *sans doute et quelques* [illegible] *gâchent cette page* [illegible] *aux* [illegible].

Un inoubliable cantique

[illegible] *ensuite, quand* [illegible] *jette* [illegible] *ouvert* [illegible] *de le tuer, quand Léonore saute à son tour dans ce trou, tout cet épisode pathé*-[illegible] *va suivre* [illegible] *du plus* [illegible], *égal* [illegible] *plus grand Beethoven : les gestes d'enthousiasme et d'extase du couple réuni ;* [illegible] *arrivant en trois grandes* [illegible], *avec des costumes pimpants* [illegible] *colorés d'aujourd'hui, la libération des prisonniers* [illegible] *mari, sa femme, avec des gestes d'une douceur ineffable ; le discours du ministre, qui a pris* [illegible] *président* [illegible] *IIIe* [illegible] *le chœur final avec cette foule bigarrée comme un arc-en-ciel qui se rapproche, se* [illegible] *des* [illegible] *en une* [illegible] *fraternelle,* [illegible] *entre les épaules, enfin* [illegible] *gaiement* [illegible] *franchit les portes* [illegible] *en agitant* [illegible] *bras.*

Il y a [illegible] *au* [illegible] *de* [illegible] *où* [illegible] *entièrement captifs* [illegible] *la musique* [illegible] *sa projection scénique. Mais, décrivant Lavelli, il aurait fallu en même temps entendre Michel Plasson,* [illegible] *l'interprétation musi*-[illegible] *également* [illegible] *profonde* [illegible], *malgré* [illegible] *son orchestre, bien plus inspiré* [illegible]. *Une ampleur d'étoffe, une richesse émotive, une force architecturale* [illegible] *à la puissance beethovienne.*

Les chanteurs étaient de [illegible] *: puissant ténor* [illegible] *expressionniste* [illegible] *voix rappel*[illegible] *de Vickers,* [illegible] *a pas* [illegible] *l'exceptionnelle présence dramatique* [illegible] *rigueur vocale, et* [illegible] *Maria Slatinaru, une jeune* [illegible] *exceptionnellement large* [illegible] *rayonnante,* [illegible] *violemment émouvante, parfaite incarnation de Léonore dans son joli* [illegible] *de militante léniniste ou* [illegible]*enne. Et aussi la voix fluviale et* [illegible] *de* [illegible] *Schenk, la belle* [illegible] *et le mélodisme candide* [illegible] *Lublin (Marcelline) et* [illegible] *les* [illegible] *sans* [illegible] *les* [illegible] *du* [illegible] *qui* [illegible] *chantent au plus près du cœur* [illegible] *Beethoven.* [illegible] *où* [illegible] *tous les* [illegible] *accueil enthousiaste, quatre jours durant, à cet inoubliable cantique à l'*[illegible] *à la liberté.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ [illegible] représentation de [illegible] sera retransmise par FR 3 le 11 février prochain ; le spectacle a été réalisé en coproduction avec le [illegible] musical d'Angers.

MORT DU CHANTEUR MARIO PODESTA

Le chanteur d'opéra Mario Podesta (de son vrai nom Henri Lemoine) [illegible] mort [illegible] 26 novembre à [illegible] l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

[Mario [illegible] était [illegible] maître [illegible] plus [illegible] de [illegible] chant italienne de Paris. Dans son [illegible] de la rue Henri-Monnier, au milieu de meubles Renaissance, il [illegible] profiter d'innombrables élèves, singulièrement les ténors, débutants ou artistes confirmés, de l'enseignement qu'il avait reçu lui-même du fameux [illegible] Fernando De Lucia, pro-[illegible] Thill. Ancien élève du Conservatoire de Paris, grand admirateur, dans sa jeunesse, de Caruso, [illegible] était son idole, doté d'une [illegible] qui est rare, et possédant un « la bémol » facile, Mario Podesta était célèbre pour ses aphorismes, [illegible] que « [illegible] c'est [illegible] larynx, le [illegible] », [illegible] « Tous [illegible] maux [illegible] notes [illegible] ou encore « Plus [illegible] puissant, moins il coûte ».

Professeur de Mado Robin, [illegible] Lena Pastor, de Paul Finel, Podesta incarnait [illegible] lui seul le [illegible] à Paris.]

Variétés

COLUCHE

Coluche est un [illegible] qui joue avec le réel, avec le concret et dont la force est directement tirée du quotidien et d'un burlesque en liberté. Dodu, grassouillet, fringué de sa salopette rayée et de chaussures jaunes, la bouille ronde et le nez rouge surmonté de lunettes, [illegible] voix éraillée, grinçante, [illegible] exprime le langage et la sensibilité de ceux que l'on croise tous les jours dans les rues de la ville.

Coluche a toujours [illegible] naturellement populaire. Nature exceptionnellement douée, *il connaît admirablement le mé*-[illegible] qu'il [illegible] donné, a beaucoup [illegible]-vaillé, réfléchi. Il n'a pas encore la [illegible], *cela* [illegible] *peine* [illegible] *ans* qu'il [illegible] apparu à l'éphémère Caf-Conc [illegible] Berri [illegible] *nouveau. Il* a le public le plus large, le plus dissemblable qui soit. Et il [illegible] trop [illegible] *pour qu'il ait arrêté* un [illegible] choix dans le fond [illegible] la forme.

Pourtant, d'un passage sur scène à un autre, Coluche *change*, s'épure, gomme les scories, s'appuie de moins en moins sur des « gimmicks ». Il y a ainsi au Théâtre [illegible] Gymnase un premier monologue très corrosif, d'un très haut niveau, d'une puissance qui [illegible]. Ce n'est pas, bien sûr, le seul moment fort d'un récital peuplé de mille personnages, du Français moyen avec ses certitudes [illegible] son racisme à l'interviewe [illegible] télévision [illegible] au chanteur engagé prêt à interdire demain les autres. Mime, clown, [illegible] monologue, dialogue, utilise ses musiciens comme partenaires, joue avec eux de la trompette avant d'interpréter sur un petit violon, les mains [illegible] des gants [illegible] boxe, [illegible] *Temps* [illegible] *cerises*, utilise, [illegible] guise de ponctuation, toute [illegible] de gags visuels, courts, rapides.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ [illegible] du [illegible] 21 [illegible]

■ Le concert [illegible] philharmonique de Lille, annoncé pour le vendredi 16 décembre (sélection du « Monde des arts et des spec-[illegible] » du 15 décembre, [illegible] Lille à la Nouvelle-Angleterre [illegible] reporté au mardi [illegible] décembre, [illegible] 20 h. 30, salle Pleyel.

■ « Le prix Drouant de la jeune peinture » est ouvert aux peintres français et étrangers de [illegible] tendances, de moins de quarante ans, [illegible] ceux qui sont [illegible] sous contrat avec une galerie. Format maximum : 30 F. Pré-sélection, jusqu'au 20 [illegible]-cembre et du 10 janvier au 2 février (deux [illegible]). Exposition du 7 au [illegible] février. Trois prix : prix Drouant ([illegible] F et une exposition à la galerie) ; prix Acrylic Pablo (10 000 F) ; prix des Gemnistes de France. Siège : 52, Faubourg-Saint-Honoré.

Notes

Cinéma

« LE VIEUX PAYS OU RIMBAUD EST MORT » de Jean-Pierre Lefebvre

Du « Révolutionnaire » [illegible], son premier film [illegible] long métrage, [illegible] noir [illegible] blanc, 16 millimètres, [illegible] synchrone, [illegible], au « [illegible] où Rimbaud est [illegible] » (1977) — au départ, [illegible] simplement « Rimbaud [illegible] mort », pour tout dire — Jean-Pierre Le-[illegible] une carrière de [illegible], de trappeur du cinématographe, du dernier aventurier.

[illegible] la première fois, [illegible] peut-être la dernière [illegible] vie, [illegible] a [illegible] somme d'argent pour tourner un film, il a pu travailler « à la française » [illegible] qualité française. Il reprenait là où il [illegible] ancien film, émouvant, de [illegible], « Il ne faut pas mourir pour ça », qu'il avait voulu « [illegible] » tourné selon [illegible] de l'industrie.

[illegible] *Québec on* [illegible] au cinéma par la [illegible]. Avec ses hauts et ses bas, « le Vieux pays » est un poème, [illegible] fortuite [illegible] nourri [illegible] culture française, d'ailleurs ancien professeur [illegible] littérature française (Marcel [illegible]rin), et de la [illegible] de Charlemagne, [illegible] Gaulle, [illegible] Révolution. Tout ça un peu en vrac, filtré à travers [illegible] de femmes, Myriam Boyer, jeune ouvrière, [illegible] Anouk Ferjac, [illegible]. [illegible] paysages, Paris, [illegible]-leville pour Rimbaud, [illegible] la Méditerranée « [illegible] recommen-[illegible] » (oui, absolument, à la lettre, dans le film).

[illegible] Lefebvre ([illegible] l'aide [illegible] Mireille Amiel au scénario) a [illegible] du mal, a mal à nous raconter une histoire, prend [illegible] distances, [illegible] nous récite une [illegible] plus l'his-[illegible] d'une nostalgie jamais surmontée, [illegible] France, avec [illegible] étrangle-[illegible] dans la voix, [illegible]

[illegible] cinéma pas du [illegible] chez nous. Peut-être un Luc Moullet, le paysan pyrénéen, ou le Vaudois Godard auraient quelque ressemblance. Mais [illegible] fois [illegible] marge [illegible] très grande, [illegible] s'appelle Québec.

LOUIS MARCORELLES.

★ [illegible] La [illegible]

Musique

Lluis Claret au Lucernaire.

[illegible] tartes aux pommes [illegible] le restaurant [illegible] — ventre affamé, dit-on, [illegible] d'oreille, — le mélomane gourmand saisira facilement [illegible] qui sépare la promotion [illegible] la philanthropie ; pour [illegible] tout à fait, il [illegible] aller acheter sa [illegible] au contrôle...

[illegible] qui [illegible] pu écouter Lluis Claret (au concours Rostropovitch qu'il a remporté [illegible] année, par exemple, à La [illegible] au Lucernaire, [illegible]. Ce jeune [illegible] basque fait partie [illegible] trop [illegible] qui [illegible] qu'ils jouent : « Variations », de [illegible]ven ; [illegible] 4 », de Kodaly ; « *Deuxième Sonate* », de Brahms.

[illegible] un art de la [illegible] expressive [illegible] est à la ligne musi-[illegible] que l'aquarelle [illegible] au coloriage, il respecte et met en valeur par transparence les contours de la phrase sans [illegible] aux détails pour [illegible] faire [illegible]

Au piano, Rose-Marie Cabestany appartient à [illegible] trop [illegible] répandue des pianistes [illegible] sans [illegible]. Ce n'est pas seulement une question [illegible] toucher ; [illegible] : [illegible] façon de prendre sur les temps [illegible] non pas un appui, mais un élan en donnant l'impression de rebondir ensuite comme une balle qui, en touchant le sol, se lance à [illegible] le haut. Très peu de [illegible] si [illegible] veut, mais [illegible] à [illegible] que tient la musique. — C. C.

★ [illegible]

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Belle au bois dormant.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Avare.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo. — Gémier, 20 h. 30 : Till Eulenspiegel.
Odéon, 20 h. 30 : Doit-on le dire ?
TEP, 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.
Petit TEP, 20 h. 30 : la Force des faibles.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Compagnie Philippe Genty ; 20 h. 30 : Santé publique.
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Macbeth.

Les autres [redacted]

Aire Libre, 20 h. 30 : Décret secret ; [redacted] : Pinok et Matho.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. [redacted] : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Roi des cons.
Athénée, 21 h. : Squns.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Bouffes du Nord, [redacted] h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, [redacted] h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : [redacted] Clowns Macloma.
Centre culturel [redacted] 20 h. 30 : Huis clos.
Cité internationale, la Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Edouard-VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Espace Cardin, 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
Fontaine, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : [redacted] Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Coincha.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Lettres de prison.
Le Lucernaire, Théâtre Noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 30 : R. Wagner. — Théâtre Rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte ; 22 h. 15 : Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Précieuses ridicules.

Jeudi 15 décembre

[redacted], 21 h. : la Magouille.
[redacted] grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : les Libertés de La Fontaine.
Palais des arts, 20 h. [redacted] : Pauline [redacted].
Palace, 22 h. 30 : les Mirabelles.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 21 h. : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Hernani.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Studio Théâtre 14, 20 h. 30 : En [redacted].
[redacted] 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : [redacted] End des patriotes.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : [redacted] sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Elle, elle et elle.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : la Ligne de partage.
Théâtre de Paris, 21 h. : Vive Henri IV.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe ; 22 h. : Duo and Brandy.
Théâtre de [redacted] Plaine, 20 h. 30 : Un sang fort.
Théâtre 13, 20 h. [redacted] : Arlequin poli par l'amour.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la [redacted] de verre.
Théâtre le 28, rue Dunois, [redacted] h. 30 : Raphaël et Régina [redacted] sique d'Amérique latine).
Tristan-Bernard, 21 h. : Ovni soit qui mal y pense.
Variétés, 20 h. 30 : Fête de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Hiroshima Paradise ; 22 h. : Youth.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Bruno Garcin ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
La Bretonnerie, 20 h. 30 et 22 h. 15 : Certificat ; Dialogades.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Douby. — [redacted] h. 45 : Popeck. — 22 h. 30 : Deux Su[redacted] de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Plante sous la pluie ; 22 h. 15 : U[n] pitoyable mascarade.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Néo-Ch[...] ; 22 h. : les Frères ennemis.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prin[ce]
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Imag[...] ; 21 h. 45 : Fromage ou desse[rt] ; 23 h. 15 : le Pyromane.
Fanal-aux-Halles, 20 h. 45 : le Pr[é]sident.
La Mama du Marais, 20 h. : [...] Madame Nana ; 21 h. 30 : Il é[tait] la Belgique... une fois.
La Mûrisserie de bananes, 18 h. [...] Girasol ; 20 h. 30 : Teca et [Ri]cardo ; 22 h. 15, Deux hommes [en] colère.
Petit Bain-Novotel, [redacted] h. : [redacted] Bellet ; [redacted] h. 30 : Denis Wetter[...]wald.
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey ; 22 h. : Green [redacted] Lejeune.
Petit-Casino, 21 h. 15 : Du dac [...] dac ; 22 h. 30 : Monte[redacted]
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 3[0] Clovis ; 21 h. 30 : l'Amour [...] visite ; 22 h. 30 : l'Autobus.
Le Sélénite, I, 20 h. 15 : Grivoiseries ; 22 h. : A vos petites compagnes. — 21 h., les Bonnes ; 22 h. 30 : M. Satan.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons [...] le secteur ; 22 h. 15 : [redacted] coquillages et crustacés.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. : Sugar Plum. — II, 21 h. [...] Parade ; 22 h. 45 : la Matriarche.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : E. Vi[n]cent ; 21 h. 30 : N'oublie pas qu[e] tu m'aimes.
La Vieille Grille, I, 18 h. 30 : Group[e] Loo ; 20 h. 30 : Rictus ; 21 h. 4[5] Soli-loques ; 23 h. : Antenne 10[...] — II, 20 h. 45 : [redacted] Antonin ; [redacted] J.-C. Abadie.

Les [redacted]

Le Lucernaire-Forum, 20 h. 45 : E. Cach et J. Colom (Schubert, Bach, Prokofiev).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 3[0] : Paris, direction S. Ozawa (Xena[...]kis, de Falla).
Salle Pleyel, 21 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio France, direction M. Tilson-Thomas (Stravinski).
Salle Gaveau, 21 h. : D. Pic[...] (Schumann, Chopin, Debu[ssy], Liszt).
Théâtre Présent, 20 h. 30 : P.-Y. A[r]taud, flûte (Debussy, Jolivet...).
Eglise Sainte-Clotilde, 20 h. 30 : G. Delvallée, orgue.
Institut néerlandais, 20 h. 30 : J. van Zweden et R. Land (Moz[art], Bach, Debussy, Ravel, T. de Leeu[w]).
Centre culturel portugais, [redacted] h. [...] Groupe musical contemporain [...] Lisbonne.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Et la fête continue.
Courbevoie, Maison pour tous, 21 h. : Un certain regard.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : le[s] Burgraves.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : la discothèque.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Tri[o] R. Pidoux, R. Pasquier et J.-C. van den Eynden (Brahms, Schubert).
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Mademoiselle Julie.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Guy Bedos.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Blanche Alicata.

cinémas



oursin dans la

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de ...ze ans.
(**) Films interdits aux moins de ...huit ans.

CENTRE POMPIDOU

...RANDE SALLE (277-11-12), à ... h. : Brancusi ; à 19 h. : Films de ...rtial Raysse.

La cinémathèque

[illegible] (704-24-24)

... h. : les [illegible] Lumières, de P. ...g ; 18 h. 30 : [illegible] mon ...aume, de G. Lacombe ; 20 h. 30 : ...n père cet étranger, de J. Fran...heimer ; [illegible] h. 30 : la [illegible] du mal, ... Welles.

Les exclusivités

...MI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
...NIMAL (Fr.), Richelieu, 2e (233-...8-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
...NIE HALL (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e ([illegible]5-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.
...RGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (033-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-...9-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare, Pasquier, 8e (387-35-...3) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, [illegible] (828-...2-27).
[illegible] CHAR... BIDASSE (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. [illegible] de Lyon, [illegible] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, [illegible] ; Murat, 16e (288-99-75) ; [illegible] ...rétan, 19e (206-71-33).
...-DELA DU BIEN ET [illegible] MAL (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.o. : [illegible] Templiers, 3e (272-94-56).
...UTHENTIQUE PROCES DE CARL EMMANUEL YOUNG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
...S AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A. v.o.), [illegible] soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Grand Rex, 2e ([illegible]3) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e ([illegible]) ; Normandie, 8e ; [illegible] matinée, [illegible] 13e ([illegible]) ; Mistral, 14e ([illegible]) ; [illegible] 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-4[illegible]-46).
...BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
...G GENERATION (A., v.o.) : Vi-[illegible] (328-60-34).
...BBY DEERFIELD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
...ANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : U.G.C. [illegible] 6e (325-71-08) ; Biarritz, [illegible] (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. [illegible] 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-...7-97).
...T OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) U.G.C. Odéon, [illegible] (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
...CHASSEURS (Grec., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), h. sp.
...CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Impérial, [illegible] (742-72-52) ; Quintette, 5e [illegible] ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e [illegible] ; [illegible] (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
...DENTELLIERE (Fr.) : [illegible] (225-47-19).
...ELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
...ON QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Ermitage, [illegible] (359-15-71) ; v.f. : Ca-[illegible] ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; [illegible] 13e (580-18-03) ; [illegible]
mount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (758-24-24).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FORTINI-CANI (Fr., v. it.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 5e (325-71-08) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, [illegible] ; Mistral, 14e (539-52-43) ; [illegible]tparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
HARLAN COUNTRY U.S.A. (A., v.o.) : Studio [illegible] Séverin, 5e (033-50-91).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : [illegible] Saint-Germain, 6e (633-10-82), h. sp.
JULES LE MAGNIFIQUE (Fr.) : La Clef, [illegible] (337-90-90).

Les films nouveaux

DIABOLO MENTHE, film fran-[illegible] Diane Kurys : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; 14 Juillet-Parnasse, [illegible] 88-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-53-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'OURSIN [illegible] LA POCHE, film français de Pasc[illegible] Thomas : ABC, 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MADE IN GERMANY AND U.S.A., film allemand de Rudolph Tome (v.o.) : Olympic, 14e [illegible] 67-42).
NEW-YORK - NEW-YORK, film américain de Martin Scorsese. — Paramount-Odéon, 6e (325-59-84) ; Publ[illegible] Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, [illegible] 12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-[illegible]sse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA [illegible] PARISIENNE, film fran-çais de Christian-Jaque : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. [illegible] de Lyon, [illegible] (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention [illegible] 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
MON BEAU LEGIONNAIRE, film [illegible] Feld[illegible] (v.o.) : Quintette, 5e ([illegible]-35-40) ; Marignan, 8e ([illegible]-92-82) ; (v.f.) Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (54-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DEUX SUPER-FLICS, film américain de E.V. Clucher (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, [illegible] (579-33-00) ; Paramount-Maillot, [illegible] (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
SKATEBOARD, LA [illegible] A BOULETTES, film [illegible] de G. Gage (v.o.) : [illegible] 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, [illegible] (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobe-[illegible] 13e (331-06-19) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention [illegible] 15e (579-33-00) ; Secrétan, [illegible] 71-33).

MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Balzac, 8e (359-52-70).
MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LA MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e ([illegible]-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, [illegible]-02-74).
NEUF MOIS (Hongr.) (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e ([illegible]26-58-00), [illegible] (326-48-18), [illegible] Juillet-[illegible], 11e (357-90-81).
NOUS IRONS [illegible] AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-[illegible]), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Le Paris, 8e (359-53-99), Madeleine, 8e (073-56-03), Lord-Byron, 8e (225-04-22), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-[illegible]), Montparnasse-Pathé, [illegible] (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-[illegible]).
[illegible] SOMMES DES JUIFS [illegible] EN ISRAEL (Suis.) (v. arabe) : Palais des arts, 3e (272-62-98), Racine, 6e (633-43-71).
LA NUIT TOUS LES CHATS SONT GRIS (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v. o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Concorde, 8e (359-92-84), [illegible] Lumière, 9e (770-84-64), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), [illegible] Convention, 15e (828-42-27).
ORCA (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, [illegible] (359-15-71) ; v. f. : Omnia, [illegible] (233-39-36), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), George-V, 8e (225-41-46), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. [illegible] 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-[illegible]tion, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Les Images, [illegible] (522-47-[illegible]), [illegible] 19e (206-71-33).
LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Calypso, 17e (754-10-68), v.f. : Athéna, [illegible] (343-07-48).
[illegible] D'ETE (Suéd., v.o.) : Studio [illegible] Ursulines, 5e (033-39-19).
PARADI[illegible] (Fr.) : Paramount-Mari-[illegible], 2e (742-83-90), [illegible] arts, 3e (272-62-98), La [illegible] (337-90-90).
LE POINT DE MIRE [illegible] : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
QUITTER THIONVILLE (Fr.) : [illegible] 5e ([illegible]-99), à 18 h. [illegible]
REPERAGES [illegible] : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), [illegible] 6e [illegible] 6e ([illegible]-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), France-Elysées, 8e (723-71-11), Marignan, 8e (359-92-82), Normandie, 8e (359-41-18), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SWEET SOUL MUSIC (A., v.o.) : Dejazet, [illegible] (887-97-34) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; [illegible] Point Show, 8e (225-67-29) ; [illegible] Renoir, 9e (874-40-75).
TCHAIKOVSKY (Sov., v.o.) : [illegible] 15e [illegible]
LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : Action [illegible] 11e (805-51-33).
UNE JOURNEE [illegible] (I., v.o.) : U.G.C. Danton, [illegible] (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e ([illegible]) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e ([illegible]-18), h. sp.
LA [illegible] DEVANT SOI (Fr.) : [illegible]pri, 2e (508-11-69) ; [illegible] Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, [illegible] 03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; [illegible] 20e (636-51-98), h. sp.
LE VIEUX PAYS OU RIMBAUD EST MORT (Can.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, [illegible] 57-34).
ALICE DANS [illegible] VILLES (All., [illegible] am.) : Le Marais, [illegible] (278-47-86).
ARTISTES ET MODELES (A., v.f.) : [illegible] 9e (770-81-47).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e.
[illegible] LONG DE RIVIERE FANGO (Fr.) : [illegible]lo Logos, 5e (033-26-42).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : [illegible] 17e [illegible]
LES [illegible] DE NAVARONE (A., v.o.) : Studio [illegible] l'Etoile, 17e ([illegible] 19-93). H. sp.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Action-Champo, 5e (033-51-60).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) [illegible] : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
LE DEUXIEME SOUFFLE (Fr.) : [illegible] Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LE DERNIER NABAB (A., v.f.) : [illegible] 13e (707-28-04).
[illegible] RIDER (A., v.o.) : Champollion, 5e [illegible]
EDWARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ENQUETE SUR UN CITOYEN AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON (It., v.o.) : Lucernaire, 6e.
FAUST (All.) : [illegible] (705-12-15). H. sp.
[illegible] PARADE (A., v.o.) : [illegible]-Christine, 6e (325-85-78).
FRIC-FRAC (Fr.) : [illegible] Bertrand, 7e. H. sp.
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55). Sf le mardi.
LE LAUREAT (A., v.o.) : S[illegible] Cujas, [illegible] (033-89-22).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE MAGICIEN D'OZ (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Le Royale, [illegible] (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-47-[illegible]) ; D[illegible] 12e (343-19-29).
MON ONCLE [illegible] : Capri, 2e (508-[illegible]) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e ([illegible]) ; Publicis-Ma[illegible]on, 8e (359-31-97) ; [illegible]-Galaxie, [illegible] (580-18-03) ; [illegible]parnasse, 14e (326-22-17) ; [illegible]tion-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Param[illegible]-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : Vendôme, 2e (07[illegible]-52) ; U.G.C.-Dan[illegible] ([illegible]29-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-4[illegible]).

QUINTETTE - OLYMPIC ENTREPOT
IMPORTANT : en raison de la durée du film, il [illegible] préférable de vérifier les horaires aux salles.



BONAPARTE - LA CLEF

Sélection officielle

Anouk Ferjac

Boyer

LE VIEUX PAYS OU RIMBAUD EST MORT

Un film de Jean Pierre Lefebvre



LA CLEF - ACTION RÉPUBLIQUE

SONIA SAVIANGE HOWARD VERNON

Le Théâtre des Matières

film de JEAN-CLAUDE BIETTE

En première partie : « TOUTE REVOLUTION EST UN COUP DE DES » [illegible] Straub

STUDIO MÉDICIS



GAUMONT AMBASSADE - BERLITZ - GAUMONT RICHELIEU - WEPLER PATHÉ
MONTPARNASSE PATHÉ - CAMBRONNE - GAUMONT SUD - GAUMONT GAMBETTA - MAYFAIR
ST MICHEL - CLUNY PALACE - BOSQUET
GAUMONT Evry - BELLE ÉPINE Thiais - MULTICINÉ Champigny - STUDIO Vélizy - ARIEL Rueil
TRICYCLE Asnières - FRANÇAIS Enghien - PARINOR Aulnay
CYRANO Versailles - FLANADES Sarcelles



STÉPHANE AUDRAN • MICHEL AUMONT • JEAN BOUISE • DANIEL CECCALDI • FRANÇOIS CHAUMETTE
MIREILLE DARC • ALAIN DELON • XAVIER DEPRAZ • JULIEN GUIOMAR • KLAUS KINSKI • ORNELLA MUTI
MAURICE RONET • NORBERT SAADA • Musique de PHILIPPE SARDE • PUBLICITÉ ANDRÉ NICARD • Distribué par CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION

...ARIGNAN - ÉLYSÉES LINCOLN - ABC - QUINTETTE
MONTPARNASSE 83 - GAUMONT CONVENTION
CLICHY PATHÉ - MULTICINÉ Champigny
...UMONT Évry - AVIATIC Le Bourget - ALPHA Argenteuil

DARRY COWL
BERNARD MENEZ MAURICE RISCH
dans un film de PASCAL THOMAS

un oursin dans la poche



LOUEZ VOS PLACES PAR CORRESPONDANCE

Remplissez [illegible] *bon* [illegible] *indiquant* [illegible] par ordre préférentiel [illegible] le contingent peut être épuisé pour l'une d'entre elles.
Retournez-le au [illegible] Sports, Porte de Versailles 75015 PARIS. En y joignant un chèque bancaire [illegible] postal [illegible] volets) ou mandat-lettre établi [illegible] l'ordre du [illegible] Sports, [illegible] qu'une enveloppe timbrée [illegible] vos nom et [illegible] pour [illegible] réponse.
Si vos billets [illegible] vous parvenaient pas 8 jours avant la [illegible] plus proche choisie, réclamez téléphoniquement au Palais des Sports (250.79.80 ou 532.41.29). Aucune réclamation ne sera acceptée après la séance.

PRIX DES PLACES

Orchestre 1re série ...	100 F
[illegible] 2e série ...	80 F
Piste ...	60 F
Balcon 1re série ...	50 F
[illegible] 2e [illegible] ...	[illegible]

[illegible] :
[illegible] :
[illegible] :
[illegible] Postal : Tél. :
Nombre de places :
Prix unit. : Cat. :
Indiquer 3 dates différentes si possible :
1er choix : [illegible] :
2e choix : heure :
3e choix : heure :
Ci-joint règlement de F à l'ordre du Palais des Sports et [illegible] enveloppe timbrée pour la réponse.
Signature :

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Mourir pour le pétrole

Ce que ça paraît long à [illegible] un [illegible] de scaphandre quand [illegible] d'un plongeur en dépend. [illegible] des doigts gourds en mer du Nord, par [illegible] de fond. [illegible] là, [illegible] pression, et on a vraiment cru, [illegible] sur TF 1, que le quatrième, [illegible] du patron d'une [illegible], y [illegible].

Toute une histoire, une histoire à [illegible] trop bien tri[illegible] ici. Un reportage fiction, [illegible] promise, du bon [illegible] Jacques Ertaud, [illegible] la Mort d'un [illegible], dans la [illegible].

Il s'agit, [illegible], de [illegible] divers. [illegible]. C'est d'ailleurs mon seul regret. Dans le rôle de Jean-Marc [illegible] pris au piège [illegible] technique défaillante, on [illegible] préféré un [illegible] donnant davantage l'illusion du [illegible] Maurice Biraud, lui, [illegible] parfaitement à [illegible] place. Il jouait [illegible] reporters de la télé chargé de [illegible] expliquer [illegible] règles [illegible] en grande profondeur [illegible] présenter les [illegible] la construction de plates-formes.

[illegible] pour le pétrole, [illegible] s'exclame Jean-Marc Thibault au moment le [illegible] dramatique. On est [illegible] d'accord, c'est idiot. Et la façon dont on risque [illegible] on [illegible] juste, dans [illegible] la [illegible] a quelque chose [illegible] déplai[illegible]. Cela dit, [illegible] l'espace, la conquête des profon[illegible] une [illegible] cile de savoir dans ce [illegible] jusqu'où on [illegible] trop [illegible].

CLAUDE SARRAUTE.

Avant-première.

JEUDI, SUR T F 1

Fidel Castro père tranquille de la révolution

« J'ai été un guérillero et je crois que je le serai toujours. » Pour la première fois depuis dix ans, Fidel Castro est interviewé longuement par une chaîne de télévision française, en l'occurrence TF 1, au cours du magazine « L'événement », jeudi 15 décembre. On pourrait s'interroger sur les raisons qui ont poussé le *« lider maximo »* à accepter de répondre aux questions de notre confrère Dominique Baudis, alors que, échaudé par des expériences malheureuses avec les journalistes occidentaux, il s'y était refusé obstinément pendant si longtemps. D'autant que le fait n'est pas isolé : Fidel Castro multiplie depuis quelques mois les interviews, notamment aux journaux et aux chaînes de télévision américaines (1). La certitude que les Etats-Unis de M. Jimmy Carter ont abandonné l'idée, par C.I.A. ou groupes anticastristes interposés, de le renverser par la force, est sans doute à l'origine de cette décrispation, ou, si l'on veut, de cette ouverture. *« Nous avons dû faire face aux agressions successives de cinq présidents des Etats-Unis* (Eisenhower, Kennedy, Johnson, Nixon et Ford), explique Castro. *Jimmy Carter a une attitude positive envers Cuba, différente de celle de ses prédécesseurs. »*

L'image que donne de lui-même le dirigeant du seul Etat communiste d'Amérique est celle d'un père tranquille de la révolution. La silhouette s'est empâtée. Le treillis vert, le sempiternel cigare, la casquette du combattant n'ont pas changé. Mais le ton est celui d'un honnête gestionnaire d'un [illegible]at et d'un parti bien établi.

Quand il parle des premières [illegible] de la révolution, Fidel [illegible] emploie *tout* naturellement le ton un peu condescendant de l'homme mûr qui se penche sur les tumultes de son adolescence. *« Nous tous, les révolutionnaires, nous avons été romantiques, libertaires, utopistes... »* Il y a un temps pour tout. Les certitudes adultes du marxisme-léninisme ont remplacé les expérimentations débridées du jeune âge. La spontanéité, la fantaisie, la liberté individuelle ? *« Il est vrai que dans notre système, la collectivité exerce une très forte influence. Mais quelle possibilité de développement individuel pouvaient avoir une prosti[illegible], un mendiant, un [illegible]* (à l'époque du dictateur Batista) *? »*

Avec une évidente conviction

On pourrait regretter que l'interlocuteur de Fidel Castro, visiblement séduit par le personnage, se contente de ces réponses qui n'en sont pas. Le plein emploi ne justifie pas l'absence des libertés dites « bourgeoises ». Le rappel des tares de l'ancien régime ne permet pas de repousser d'un revers de main l'accusation de conformisme culturel et social. Le dirigeant cubain affirme — avec une évidente conviction — qu' *« on ne pourra jamais accuser la révolution d'avoir assassiné un seul citoyen, torturé un seul prisonnier »*. Mais il rappelle, de son propre mouvement, qu'il y a eu à une époque plus de quinze mille prisonniers politiques à Cuba et n'indique pas [illegible] chiffre actuel (2).

Filmé en octobre dernier, ce reportage constitue un témoignage vivant et intéressant sur un homme et un pays qui ont trouvé leur équilibre. La fin de la confrontation avec le puissant voisin du Nord permet de situer enfin, loin de tout manichéisme, cet Etat communiste d'importance moyenne à sa vraie place, ni enfer ni paradis, et son chef dans un rôle plus humain, ni ange ni démon.

DOMINIQUE DHOMBRES.

★ TF 1, 21 h. 30.

(1) La plus complète, à ce jour, est celle qu'il a accordée le 9 juin dernier à Barbara Walters, pour la chaîne de télévision américaine ABC.

(2) Fidel Castro avait avancé [illegible] Barbara Walters le chiffre de deux mille à trois mille prisonniers politiques.

JEUDI 15 DÉCEMBRE

Le mouvement de grève lancé par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. pourrait perturber les programmes d'Antenne 2 et entraîner le remplacement du magazine « Un homme, un jour » par un show enregistré de Léo Ferré.

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Un mystère par jour ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! 20 h., Journal.

20 h. 30, Série dramatique : Mariages (quatrième et dernière partie : La solution), réal. T. Erhat ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : L'événement (la vérité de Fidel Castro) ;

22 h. 35, Emission littéraire : Le livre du mois (Spécial TF 1).

Avec Mmes Eliane Victor, Annick Beauchamps ; MM. Jacques Legris, Roger Gicquel, Henri Marque, Jean-Louis Servan-Schreiber, Maurice Brusek, François de Closets.

[illegible] h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques (le parti socialiste) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES, de M. Duras (1976), avec M. Renaud, B. Ogier, J.-P. Aumont, [illegible] Gasq.

Une vieille femme, venue d'une ancienne colonie française, arrive à Paris pour revoir son fils — sa seule passion — et le ramener à elle.

Une pièce de Marguerite Duras filmée par elle-même. Magie du texte dialogué et interprétation bouleversante de Madeleine Renaud.

22 h. 5, Magazine : Un homme, un jour, de J.-M. Cavada.

Jésus-Christ, la nativité.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : C.G.T. ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (cycle cinéma français 1968-1976) : LA BIBLE, de J. Huston (1966), avec M. Parks, U. Bergryd, R. [illegible], J. Huston, S. Boyd, G.C. Scott, A. Gardner, P. O'Toole.

La création du monde par Dieu, et l'histoire du genre humain depuis Adam et Eve jusqu'au sacrifice d'Abraham.

John Huston perdu dans une production à grand spectacle inspirée de vingt-deux chapitres de la Genèse. Illustration infantile et décors gigantesques.

22 h. 50, Journal ; 23 h. 5, Réussite : Les P.T.T. (le tri postal).

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père » (le rail) ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, de L. Attoun : « Oratorio pour une ville », de G. Cousin ; 22 h. 30, Entretiens avec... Mme Golda Meir ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Viennoise : Haydn, Mozart ;

21 h., En direct de la Salle Pleyel... prestige de la musique : concert Stravinski par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France. Direction M. Tilson-Thomas : « les Noces » ; « le Roi des étoiles » ; « le Sacre du printemps », avec M. Rippou, J.-L. Soumagnas, A. Mory ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : l'Atelier de l'artiste.

VENDREDI 16 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

Un préavis de grève déposé par la C.F.D.T. pourrait avoir pour conséquence [illegible] modifi[illegible] de programme sur TF 1.

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Concours hippique international ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Un mystère par jour ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : L'Avocat du diable, de R. Saltel, avec J.-N. Sissia, R. Manuel, F. Fleury.

Un avocat paisible se trouve chargé de défendre un accusé célèbre, jeune écrivain en vogue, inculpé pour le meurtre de sa mère. Il obtient l'acquittement. Mais...

22 h. 25, Magazine : Téléfoot.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 15 h., Série : Hawk (rediffusion) ; 16 h., Allocution [illegible] président [illegible] la République ; 16 h. 40, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. [illegible], Dorothée [illegible] ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, [illegible] : Des chiffres et des lettres ; [illegible] h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Les Folies Offenbach (la Belle Hélène), réal. M. Boisrond, avec M. Serrault.

21 h. 28, Littéraire : Apostrophes (A l'écoute de la province).

[illegible] M. [illegible] (l'Homme aux semelles [illegible] vent) ; M. [illegible] (Jean et Yvonne, domestiques en 1900) ; L. Chaleil (la Mémoire du village) ; M. Fabre [illegible] de la Fête en Languedoc) ; L. Bréchard (Papa Bréchard, vigneron du [illegible]) ; J. Verroust (Fêtes en France) ; J. Derogy (Enquête sur un juge assassiné).

22 h. 45, Journal.

22 h. [illegible], FILM (Ciné-Club) : TRISTANA, de L. Bunuel (1969), avec C. Deneuve, F. Rey, F. Nero, L. Gaos, A. Cases, J. Fernandez.

Tolède, année 1930. Les rapports amoureux, érotiques, d'un vieux bourgeois athée et libertin, et d'une orpheline, sa pupille, devenue infirme. Une histoire cruelle, le choc de la contrainte et de la liberté. Le style feutré de Bunuel et sa subversion surréaliste.

CHAINE III : [illegible] 3

18 h. 45, Pour [illegible] jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. [illegible], Tribune libre : le Parti des forces nouvelles ;

20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine Vendredi : Planètes d'enfant (l'Univers du jouet, de N. Marchand, réal. Cl. Massot). 21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (le Nil).

22 h. [illegible], Journal.

FRANCE - CULTURE

13 h. 30, [illegible]ues extra-européennes ; 14 h. 5, Un [illegible] des voix : « la Folie des miens », de J.-P. [illegible]brol ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la certaine France de mon grand-père » (le rail) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Pierre-Paul Rubens, peintre et dessinateur ; 21 h. 30, Musique de chambre (Mozart, Schubert, Schumann) ; 22 h. 30, Entretiens [illegible] Mme Golda Meir [illegible] juif [illegible] difficile) ; 23 h. [illegible] la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles (Adam, Bach, Albeniz, Mozart) ; à 15 h., Musique française pour harpe (Tamba, Miroglio) ; à 15 h. 32, œuvres de Mozart, Grieg, Sibelius, Dvorak, Mahler ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., [illegible] time : [illegible] Be-Bop ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Viennoise : Mozart.

20 h. 20, Echanges franco-allemands... concert par l'Orchestre national de France, direction L. Maazel : « Pelléas et Mélisande » (Fauré), Symphonie (Franck), « Iberia » ; « la Mer » (Debussy) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit : grands crus... Beethoven ; 0 h. 5, L'Atelier de l'artiste.

Tribunes et [illegible]

VENDREDI 16 DECEMBRE

— Le magazine « Expliquez-vous » reçoit *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., sur Europe 1, à 8 h. 30.

— *M. Pierre Mendès France*, ancien président du [illegible], participe à l'émission « Radiosco[illegible] », sur France-Inter, à 17 h.

— *M. René Haby*, ministre de l'éducation, [illegible] l'invité du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

CARNET

Réceptions

— Le chargé d'affaires du Kenya et Mme Simani ont donné une réception lundi à l'occasion de leur arrivée à Paris.

— [illegible] André Guillabert, [illegible] du Sénégal, a donné une réception mardi à l'occasion de son départ.

— L'ambas[illegible] et Mme Hersleb [illegible] ont [illegible] un cocktail mercredi pour fêter leur [illegible].

Naissances

M. Edmond Lévy et Mme née [illegible] la joie [illegible]
Sophie
le 10 décembre 1977.
37, [illegible] Rapp, [illegible] Paris.

Mariages

— Michel Picard, professeur à la faculté des lettres de Reims et Cla[illegible]e Pépin, ont le plaisir [illegible] faire part [illegible] leur mariage, qui [illegible] le 17 [illegible] à Revin (Ardennes).

— Eve Boissaye [illegible] Jacques Icole [illegible] la joie [illegible] mariage le 10 [illegible].
41, rue Jean-Bleuzen, [illegible].

— Zéline Hoffenberg [illegible] Emmanuel Guéna,
[illegible] la joie [illegible] leur [illegible] qui [illegible] vendredi 16 décembre, [illegible].
4, rue d'Assas,
96, avenue Victor-Hugo.

Décès

M. [illegible],
Mlle Monique Cheynel,
M. et Mme Jacques Gleize et leurs [illegible],
M. et Mme Philippe [illegible] enfants,
M. François Gleize,
Les familles Cheynel, Bruel, Filliat, Lucas, Brun-Buisson, Doucet-Bon,
ont [illegible] douleur [illegible] faire part [illegible] Dieu de
Mme Jean-Henri CHEYNEL,
[illegible] Thérèse Bruel
[illegible] le 24 [illegible] 1977 dans sa quatre-vingt-troisième année à Nice et [illegible] pieux [illegible] le docteur [illegible]-Henri CHEYNEL officier [illegible] Légion d'honneur croix de guerre [illegible], son époux, [illegible] le 6 juin 1971.
Une messe [illegible] été célébrée à Nice, [illegible] Saint-Pierre-d'Arène, le 28 novembre, et l'inhumation [illegible] le même jour [illegible] Crest (Drôme).

— Mme André Deschanel,
Mlle Lorette Deschanel,
M. et Mme Henri Deschanel et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Deschanel et leurs enfants,
M. et Mme Marc Deschanel et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André DESCHANEL
ingénieur à l'E.D.F. en retraite
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 14 décembre [illegible] Vichy (03).
« La lumière se lève même au sein des ténèbres pour l'homme droit. »
Ps. 112, 4.

— Mme [illegible] Diolé, [illegible] Monsenergue, [illegible] la douleur de [illegible] décès de
M. Philippe DIOLÉ,
chevalier de la Légion d'honneur.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 décembre 1977, à 8 h. 30 en l'[illegible]-Clotilde, Paris (7e).
L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
80, rue de l'Université,
75007 Paris.
[Le Monde du 14 décembre.]

— M. et Mme Raymond Douard,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme [illegible] Charles DOUARD,
survenu [illegible] 14 décembre 1977, [illegible]-dix-septième année.
Ses obsèques auront lieu dans la plus stricte [illegible].

— Mme Robert Duseigneur,
M. et Mme Jean-Marc Duseigneur et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Duseigneur et leur fils,
M. et Mme André Duseigneur,
Mme Joël [illegible],
[illegible] familles et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert DUSEIGNEUR,
survenu le 14 décembre 1977, à l'âge de cinquante-quatre ans.
[illegible] religieuse [illegible] lieu le vendredi 16 décembre 1977, à 16 h. 45, au temple protestant de Palaiseau, 33, avenue du Président-Wilson (métro Massy-Palaiseau).
« J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. »
(2 Thimothée, chapitre 4, verset 7.)
[illegible] avis tient lieu [illegible] faire-part.
[illegible] Robert Duseigneur,
Le Clos,
91370 Verrières-le-Buisson.

— [illegible] l'intention [illegible] ceux qui l'ont connu,
[illegible] Jacques [illegible] Germain,
M. et Mme [illegible] et Valérie,
Mlles Catherine [illegible] Sylvie Germain,
M. et Mme [illegible] Callier, Philippe et Alain,
M. [illegible] Callier,
Mlle Anne-Marie Richard,
sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques [illegible] GERMAIN
colonel (E.R.)
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
croix [illegible] combattant 1939-1945,
médaille de la Résistance française,
survenu le 5 décembre 1977.
Les obsèques [illegible] été [illegible] 8 décembre [illegible] Paris.
52, rue Saint-Fargeau, [illegible] Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Gilbert Heurley, son épouse,
M. et Mme Jean-Paul Waldmeyer, ses enfants, Jean-Marc, Bernard et Christine, ses petits-enfants,
M. et Mme Gaston Waldmeyer,
M. Alain Heurley, Mme Henri [illegible]langre, ses frère et sœur,
Les familles Heurley et Yavercovski,
Et toute [illegible] famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gilbert HEURLEY,
[illegible] de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
ancien maire adjoint
du huitième arrondissement,
[illegible] le 14 décembre 1977, en son domicile 58, rue de Miromesnil, Paris (8e).
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 décembre à 8 h. 30, en l'église Saint-Augustin (place Saint-Augustin, Paris (8e), sa paroisse, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu le même jour [illegible] cimetière [illegible] Noyers-sur-Serein (Yonne), [illegible] le [illegible] de famille.
[illegible] avis tient [illegible] faire-part.

— Mme Maurice Josco,
M. et Mme Pascal Pueyo,
ont la douleur d'annoncer le décès de
M. Maurice JOSCO.
[illegible] lieu samedi 17 [illegible] à 11 h. [illegible] cimetière [illegible] Billancourt, [illegible] Pierre-[illegible].
(Lire [illegible] page 38 [illegible] Denuzière.)

— Le doyen [illegible], pré[illegible] droit, d'éco[illegible] d'Aix-Marseille,
Le pro[illegible] Maire, doyen de [illegible] faculté des sciences et technique [illegible] Marseille-Saint-Jérôme,
ont le regret de faire part du décès de
M. Fernand TESSIER,
[illegible] à la [illegible]
et technique
[illegible] Marseille-Saint-Jérôme
[illegible]
[illegible] sédimentologie [illegible]
Les obsèques ont eu lieu le 13 dé[illegible].

Anniversaires

— En ce jour anniversaire de sa mort, 16 décembre 1970, une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé le
docteur André BOUNIOL.

— Pour le treizième anniversaire de sa disparition, on nous prie de rappeler à tous ceux qui l'ont connue et aimée, le souvenir de
Françoise HERLA,
19, boulevard de [illegible]
75016 Paris.

Communications diverses

— [illegible] instants [illegible] bonheur, c'est [illegible] que Jean Vollier souhaite [illegible] tous ses amis pour 1978.

Visites et conférences

VENDREDI 16 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Allas : « La manufacture des Gobelins ».

15 h., entrée de l'exposition, musée du Grand Palais, Mme Oswald : « Naissance à Vincennes de la porcelaine de [illegible] (entrées limitées).

15 h., 13, rue [illegible] l'Ancienne-Comé[illegible], Mme [illegible] : « [illegible] cafés littéraires sous l'Ancien Régime : [illegible] Procope ».

17 h., entrée [illegible] l'exposition au Grand Palais, Mme Zujovic : « Exposition le siècle de Rubens » (Caisse [illegible] monuments historiques), [illegible].

18 h., hall [illegible] Grand Palais : « Exposition [illegible] (Académie internationale des arts et des lettres).

15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Les jardins de la montagne Sainte-Geneviève » (A travers Paris).

14 h. 30, 23, rue de Sévigné, Mme Ferrand : « Madame de Sévigné au musée Carnavalet ».

14 h. 30, 107, rue de Rivoli, Mme Pochier-Henrion : « Moustiers ».

15 h., entrée du Louvre, porte Denon : « Un grand maître : David » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 15 h., salle de l'église Saint-Leu, Saint-Gilles, 92, rue Saint-Denis, Mme Odette Bachelier : « De l'époque Muromachi au XXe siècle ».

[illegible] h., [illegible], rue Pradier : « Philosophie et psychologie du bouddhisme » ; 20 h. : « Yoga et [illegible] (Institut d'études bouddhistes).

20 h. 45, Institut catholique, 21, rue d'Assas, Père J.-M.-R. Tillard, Pasteur Harding Meyer : « Cinquante ans [illegible] recherche au service de l'unité » (Institut supérieur d'études œcuméniques).

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

CAS N° 11

[illegible] ouvrier [illegible] a trente-deux ans, la mère trente-deux ans également. Ils élèvent dix enfants [illegible] de treize ans [illegible] six mois, et ont fait construire un pavillon [illegible] avec des prêts du crédit immobilier.

La société, en faillite, en cours [illegible]ion, avait fait signer au [illegible] la totalité des [illegible]. La maison [illegible] terminée. Les malfaçons [illegible] été estimées importantes par [illegible] tribunal, [illegible] la [illegible] est insolvable. Les travaux concernant le chauffage sont urgents et le père doit [illegible] un [illegible] emprunt.

La famille révoltée, [illegible] devant tant de malhonnêteté, a [illegible] d'être soutenue pour [illegible] indispensable maison. Il faut :

5.000 francs.

★ Prière [illegible] les dons à LA SEMAINE DE [illegible] BONTE, 175, boulevard [illegible]-Germain, 75006 Paris. C.C.P. Paris 4-52 ou chèque [illegible]

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CARNET

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
...FRES D'EMPLOI	43,00	[redacted]
[redacted] D'EMPLOI	10,00	11,44
...MOBILIER	30,00	[redacted]
...TOMOBILES	30,00	34,32
...ENDA	30,00	[redacted]
...OP. [redacted] CAPITAUX	80,00	[redacted]

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
[redacted] D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	[redacted]
AGENDA	20,00	[redacted]

offres d'emploi

SFENA

VELIZY-VILLACOUBLAY
recherche

...ROIS JEUNES INGÉNIEURS AUTOMATICIENS

...é, ESE, [redacted] ISEP, [redacted] : [redacted] de processus ou équivalent) [redacted] sur Systèmes de guidage et de ...age d'avions.

[redacted] indispensable.

JEUNES INGÉNIEURS

...OUS [redacted] DE [redacted] MOIS A [redacted] MOIS

...LECTRONIQUE

..., DEA [redacted] équivalent. [redacted] et [redacted] point de [redacted] ...mbles analogiques ou [redacted]

...NFORMATIQUE

Informatique, I.P. ou équivalent. [redacted] « [redacted] » ... Logiciel [redacted] ».

...UTOMATIQUE

...é, ENSERG, ESE
... étude et simulation de Sys[redacted] de [redacted]

Adresser C.V. et photo à :
S.F.E.N.A. - B.P. 59,
[redacted] VELIZY-VILLACOUBLAY.

Editeur grande diffusion
BRUXELLES recherche

RESPONSABLE PUBLICITE

PROMOTION MARKETING

[redacted] ventes ; publicité, exploitation statistiques, suivi [redacted] réalisations, conception [redacted]

Il doit avoir une formation niveau [redacted] Commerciale ou [redacted] Publicité, et posséder une *expérience de quelques* [redacted] motion [redacted] la publicité [redacted] produits [redacted] diffusion.

Envoyer C.V. manuscrit [redacted] photo [redacted] prétentions [redacted] à MEDIA SYSTEM, 104 [redacted] Réaumur [redacted] qui [redacted]

P.M.I. Construction Electrique
PROCHE BANLIEUE SUD
recherche

ADJOINT CHEF SERVICE EXPORT
(40 % du C.A.)

[redacted] avoir :
— Quelques années [redacted] dans un [redacted] semblable ;
— Une formation technique [redacted] B.T.S. au moins ;
— Pratiquer [redacted] l'allemand [redacted] si possible l'espagnol ;
— Etre disponible pour des voyages fréquents.

SITUATION ET SALAIRE [redacted] RAPPORT POUR CANDIDAT DE [redacted]

[redacted] C.V. manuscrit, photo et [redacted] sous n° 3.497 à PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

AUTOMOBILES PEUGEOT
[redacted] rue [redacted]
92250 LA GARENNE-COLOMBES, [redacted] :

PROGRAMMEURS - Matériel IBM 370

Niveau baccalauréat.
Formation souhaitée : langage Cobol.
Un an expérience minimum.

Horaire variable 42 h. 30 — [redacted] libre-service — Coopérative — A[redacted] —
Possibilité de travail à mi-temps.

Ecrire avec curric. vitae au Service du Personnel, pour rendez-[redacted]

SPIE - BATIGNOLLES
REGION LIGNES THT, CATENAIRES
recherche pour développer des applications en informatique de gestion ou [redacted]

INGÉNIEUR ANALYSTE

[redacted] d'expérience
[redacted] réfé[redacted] et photo à Mon[redacted] LAVIER [redacted] - BATIGNOLLES
[redacted] quai [redacted] Clichy, 92118 CLICHY

CRÉDIT-BAIL MATÉRIEL

un important établissement [redacted] pour sa [redacted]

CHARGÉ D'ÉTUDES FINANCIÈRES
EXPÉRIMENTÉ

pour - analyser les demandes de crédit-bail des agences ;
- monter les dossiers et suivre leur développement par des visites sur place.

Formation économique et comptable.
Expérience de trois ans minimum dans le domaine du crédit.

Poste à Paris [redacted] fréquents déplacements [redacted]

[redacted] C.V., photo et prétentions à n° 7.905 *COFAP, 40, rue de* [redacted] 7[redacted] *Paris, qui transm.*

L'INSTITUT NATIONAL DES INDUSTRIES ET ARTS GRAPHIQUES
[redacted]
pour animation de stage [redacted] formation (1.200 h.) pr [redacted] l'emploi [redacted] de [redacted] 77)

DES FORMATEURS en :

— expression française ;
— législation sociale ;
— psycho-sociologie industrielle ;
— calcul mathématiques ;
— technologie générale des industries graphiques;
— photocomposition et montage offset ;
— comptabilité ;
— secrétariat.

Ces postes peuvent être [redacted] plein temps ou à mi-temps.
Expérience professionnelle dans l'imprimerie appréciée.

Postes à pourvoir début jan[redacted] 1978.

Env. [redacted] manuscrit [redacted] ss réf. J.C. à *INIAG,* [redacted] *rue Louis-Braille, 75012 PARIS.*

Société Transports Internationaux
Paris recherche

AGENT COMMERCIAL
qualifié [redacted] douane. Bilingue [redacted] fournie. Bonne rémunération si capable. Adr. C.V. n° 19 032 B à BLEU, *17, r. Lebel,* 94300 VINCENNES.

Organisme administ. d'études recherche

SOCIOL. ou PSYCHOL.
5 a. expér. minimum, questions urbanisme/habitation.
Env. C.V. et prétent. au BEPS, *2, rue d'Hauteville, 75010 Paris.*

Organisation Professionnelle Transports *recherche*

COLLABORATEUR
25 ans environ.
Formation supér. économique. Expérience Transports souhaitée [redacted] C.V., photo et prétent. à HENNO, 2, av. Velasquez, 75008 PARIS.

RÉGISSEUR DE PUBLICITÉ
Expérience indispensable régie presse, radio ou dans service achat d'espaces en Agence. 40 ans minimum.
Env. C.V.+photo+prétentions à REGIE-PRESSE n° T 718.183 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Industriel recherche *collaborateur, 50 ans pour* direction commerciale. Bons appointements. Tél. : 260-42-69.

[redacted]
MARCEL VAN-DIJK
engage
une ou plusieurs personnes
pour
ANALYSE DOCUMENTAIRE
DOMAINE :
Energie électrique, nucléaire, télécommunication, électronique, automobile.
Anglais, allemand [redacted]
[redacted] *rue Sainte-Anne, 75002 Paris.*

Internat banlieue Sud (Yvelines) cherche *INFIRMIERE* (diplôme non indispensable) ayant connaiss. secrétariat *administratif, aimant les* enfants, logée, nourrie. Adresser C.V. + photo à : INSTITUT BONAPARTE, 96, [redacted] la République-11e.

Sté produits chimiques Z.I. [redacted] cher[redacted]

PROGRAMMEUR
COBOL, 1 an expér. environ. Burroughs [redacted] et GAP 2 apprec. [redacted] SOPRA-ICI, B.P. [redacted] Clamart.

...TAGE CADRES DU TRANSPORT

...TUIT, rémunéré par [redacted] du 9-1 au 27-7
POSSIBILITÉ DE PLACEMENT
...DITION : [redacted] DE 25 ANS.
...LE DE COMMERCE, LICENCE D.E.U.G. - ...T. gestion DROIT, SCIENCE ECO.
...résenter [redacted] l'A.F.T. CENTRAL, TOUR HORIZON ..., quai National, 92806 PUTEAUX, jusqu'au ... *inclus de 9 h. [redacted] 18 h. ou [redacted] votre A.N.P.E.*

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
pour la région Nord

CADRE ADJOINT DIRECTEUR

...eau baccalauréat technique mathématique. ...rience : organisation, stockage, manutention, ...dition, social.

Ecrire n° 8.219 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 7[redacted]

G.I.E. (groupement d'intérêt économique)
Siège social à BREST - 29-N.
recherche
pour poste de responsabilité avec nécessité de déplacement personne ayant une formation Commerciale et Gestionnaire et justifiant de plusieurs Années d'expérience.

Adresser Candidature avec 1 photo, lettre manuscrite, *C.V. et prétentions pour le 14 janvier 1978,* à HAVAS, numéro 2.530, MORLAIX, qui transmettra.

GA GENERALE ALIMENTAIRE

recherche pour une de ses principales unités de Production basée dans l'Aisne, un.

Directe[redacted] d'Usine

[redacted] *large délégation de pouvoir de la part de la Direction Générale, il aura, en* [redacted] *que Chef d'Etablissement, la responsabilité de l'Unité au plan du personnel (350 personnes) et de la gestion industrielle.*

Ce poste conviend[redacted] à un INGENIEUR des INDUSTRIES ALIMENTAIRES ou [redacted] GENIE MECANIQUE, ayant [redacted]*ontré son esprit d'initiative et son sens* [redacted] *responsabilités au cours d'une exp[redacted]ce d'une dizaine d'*[redacted] *conduite* [redacted] *hommes, de la gestion d'un budget de production, et de la mise en oeuvre de* [redacted] *développement.*

Les dossiers de candidatures —sous Réf.M.1420 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confident[redacted]lement par

DEVELOPPEMENT
10 [redacted]

IMP[redacted]ANTE SOCIETE FRA[redacted] D'INGENIERIE
(ac[redacted] internationales)
recherche

GADRE

POUR ASSISTER CHEF DU SERVICE ADMINISTRATION *DES CONTRATS*

Pratique du Droit des Affaires [redacted]

Langue[redacted] espagn[redacted]

[redacted] d'expérience indispensables.

[redacted] sociaux importants. [redacted] Parkings. [redacted]

Ecrire à [redacted] 40.875 avec C.V., photo et prétent. CONTESSE Publ., 20, av. Opéra 75040.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE NATIONALE
recherche

HOMME pour poste de
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
[redacted] avec président et membres du bureau. Connaissances juridiques approfondies indispensables.
TEL. : 285-32-78.

Editeur recherche
TRADUCTEUR
Français-Arabe
ou Anglais - Arabe,
Mme NAVELET. T. 329-05-50.

EGL
recrute

INFORMATICIENS INGÉNIEURS MAITRISE ou DUT

[redacted]

1°) pr son départem GESTION : PROGRAMMEURS, ANALYST.-PROGRAMMEURS COBOL, [redacted] PL1 · DOS et OS.

Connaissances IMS/DL1 ou CICS appréciées, [redacted] ans d'expérience.

2°) pr son départ. SYSTEME : INGEN. [redacted]STEME OS/VS2.

E[redacted]périence 2 à 3 ans [redacted]ans [redacted] fonction.

[redacted] C.V. + prét. E C L 55, rue Hermel, 75018 PARIS, ou Téléphoner : 259-10-40.

[redacted]nt GROUPE NATIONAL [redacted].)
recherche
pour participer à [redacted] mise en place de son *réseau de* 30 MINI-ORDINATEURS

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— 2 à [redacted] ans d'expérience ;
— [redacted] mini-ordinateurs exigée ;

Ecrire avec C.V. et prét. sous référ. 4.721 à Créations Dauphine 41, avenue de Friedland, [redacted] qui [redacted]

Sté [redacted] ch. pour région [redacted] ([redacted])

UN COMPTABLE QUALIFIÉ
[redacted] prat. analytique exigées.
Tél. : [redacted]

SOCIETE DISTRIBUTION
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR
expérimenté pour seconder responsable service IBM 3/12.
Env. C.V et prétent. à MM. BRAIN-BAPTISTE, [redacted] 10 21160 MARSANNAY-LA-COTE.
(80) 41-35-78.

[redacted]INIQUE DE PSYCHIATRIE *INSTITUTIONNELLE*
cherche

INFIRMIERS (ES)
D.E. ou D. [redacted]

1 ERGOTHÉRAPEUTE
et pers. ayt [redacted] une acti[redacted] profess. [redacted] ou arti-s[redacted] suscept. de contribuer [redacted] *l'a[redacted]é soignante.* Ecrire : LA CHESNAIE-CHAILLES 41120 LES MONTILS.

RIGAUX
Division Vétérinaire
DELALANDE
recherche pour son Usine
[redacted] SEGRE (49)

JEUNE PHARMACIEN

Pour prise en charge du laboratoire de développement et contrôle qualité.

Ecrire RIGAUX,
20, rue Henri-Regnault,
92402 COURBEVOIE - CEDEX.

Très importante entreprise industrielle du BAS-RHIN
recherche

CONTRÔLEUR DE GESTION

E.S.C. (option finances-compt.) ou D.E.C.S., 3 à 5 ans d'expér. du *contrôle de gestion* (de préférence au sein d'un groupe multinational) sont nécessaires. Le candidat devra également connaître les procédures anglo-saxonnes de « reporting », le travail en collaboration avec un *service Informatique et parlera* couramment l'anglais.
Responsabilités : collaborateur direct du directeur financier, il devra préparer le rapport mensuel, améliorer le contrôle de gestion, préparer et [redacted] les [redacted] suivre et *perfectionner* [redacted] comptabilité analytique, [redacted] prix de revient.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC, Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX sous *référence* 780.

POSTES A POURVOIR SUR N[redacted]NTE[redacted] (44)

Réf. : 8132
INGÉNIEUR débutant
position 1 en informatique
• Connaissances assembleur et travail en [redacted] indispensables.
(Minimum 1 an [redacted] plein temps.)
• Postes à satisfaire en Logitiel SOFTWARE.

Réf. : 8398.
TECHNICIEN COMPOSANTS
EXPERIMENTE
• Formation [redacted] BTS/DUT en électronique. Expérience 5 à 10 ans dans services techniques ou composants ou [redacted]

[redacted] C.V [redacted] avec [redacted] tél. [redacted] : SERNENC - ANPE
12, rue de Strasbourg, 44041 NANTES CEDEX
Tél. : (40) 47-01-06

Importante Société de Transport
Ville universitaire de l'Ouest
recherche

CHEF D'AGENCE

— Possédant une expérience commerciale de haut niveau.
— *Dominant les* [redacted]*èmes du poids lourd dans* l'exploitation [redacted] vente de services.
— Justifiant [redacted] de chef [redacted]

Ecrire H.A.P. n° 7132 Hall petites annonces 7X44040 NANTES Cedex

offres premi[redacted]r emploi

JEUNES ESC DEBUTANTS

Kronenbourg [redacted] *premier emploi,* [redacted] perspectives d'évolution.
La Force de Vente [redacted] un [redacted] majeur [redacted] la réussite [redacted] Kronenbourg, [redacted] sur le marché national [redacted] bières [redacted]
Pour préparer l'avenir, la [redacted] de jeunes *ESC* débutants attirés par la [redacted]
[redacted] important programme [redacted] formation a été élaboré : un cycle alterné de séminaires sur le marketing, les circuits commerciaux, les *techniques* [redacted] la gestion [redacted] ventes, et [redacted] *périodes* [redacted] terrain.
Ensuite, [redacted] Direction Régionale [redacted] Ventes, [redacted] Chef [redacted] Secteur leur [redacted] confiées, [redacted] la *responsabilité* :
• [redacted] la [redacted] géographique déterminée,
• [redacted]s objectifs de [redacted] budgets promotionnels,
• [redacted] l'animation et [redacted] la formation [redacted]
Leur évolution de carrière sera fonction de [redacted] résultats et de leurs ambitions.
Cette proposition intéresse de jeunes ESC débutants, mobiles géographiquement, ayant effectué, de préférence, des stages de vente.
Des réunions d'information suivies d'entretiens individuels seront organisées dès le début du mois de Janvier.

Adressez votre candidature, sous réf. J 24, [redacted] c.v. détaillé, en précisant [redacted] raisons pour lesquelles [redacted] offre vous intéresse, à Jean Bürckel - BSN-Gervais-Danone - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

...n. gervais danone

INSEGE [redacted]

40 JEUNES DEMANDEURS DE PREMIER EMPLOI

...s [redacted] 25 ans, [redacted] 5 ans d'études supérieures)

UN [redacted] REMUNERE

...e :
10 semaines de formation ;
+ 17 semaines de stage en entreprise.

...tifs :
• connaissance pratique [redacted] l'entreprise ;
• entraînement à [redacted] d'emploi ;
• contacts avec entreprises.

CYCLE CONVENTIONNE
REMUNERATION ASSUREE PAR [redacted]

...rer l[redacted] mo[redacted] et C.V., au [redacted] ...Monde » Publ., 5, r. Italiens, [redacted] PARIS-9e.

GROUPE **insep**

---

offres premier emploi

Le Monde met chaque jour [redacted] la disposition de ses lecteurs [redacted] rubrique dans les pages [redacted] classées :

OFFRES PREMIER EMPLOI

afin [redacted] regrouper les propositions uniquement [redacted] aux jeunes [redacted] la recherche d'un premier emploi.

formation [redacted]fessionnelle

JEUNES
POUR FACILITER VOS ACCÈS A LA VIE INDUSTRIELLE

ceficem

[redacted] propose [redacted]

SPÉCIALISTE DU TRAITEMENT DES SOLS A L'EXPLOSIF

Travail [redacted] sur [redacted] France ou [redacted] l'Étranger. Pendant la durée des stages, [redacted] professionnelle gratuite et [redacted] rémunération [redacted] à 90 [redacted] du S.M.I.C.

Stage cadre (960 [redacted] — Bac + 2
Stage maîtrise (1.020 h).
Fin du [redacted] cycle [redacted]

INSCRIPTIONS :
134, avenue de [redacted] *75017 PARIS*
763.12.05

villégiatures

** Hôtel neuf, chambres 1 personne avec s. de bains, [redacted] indépend., télé couleurs, téléph., 79,70 F T.T. incluses par jour (réduction de 10 % sur présentation du journal). Offre valable jusqu'au 31 décembre 1977.
Hôtel Helvétique, 47, rue de l'Hôtel-des-Postes, 06-NICE.
Tél. (15) 93-80-15-55.

cours et [redacted]

Allem. ts niv x par profess. lib. exp. indiv., group., ds sociétés. *Heidenreich, 58, bd* [redacted]in.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50.000 m² sur stock. T. 589-86-75

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

AU CŒUR
DU MONTPARNASSE
LA GANDARA, belle réalisation
DU STUDIO AU 5 PCES DUPLEX
JARDINS - TERRASSES
RENSEIGN. et APPT MODELE sur pl., 3-3 bis, r. Ant.-Bourdel, 75015 Paris. Tél. 544-72-95, ts les jours, de 15 à 19 h., sauf dim., ou GESLAT, téléph. 584-65-49.

BUTTES-CHAUMONT
Près parc, coquet 2 pièces neuf avec mezzanine, confort, terrasse. 210.000 F. Tél. 322-22-47.

TERNES - 140 m2
5 pièces, cuis., bains, toilette, bel imm. pierre de taille 1930, 4e ét., chbre service. 567-22-88.

BOIS DE VINCENNES
40 m2 AMÉNAGÉS
5e étage, clair, ensoleillé, tout confort, cuisine, w.-c., s. de bains. Px 107 000 F. Le propriétaire : 508-02-97.

CŒUR MARAIS
notaire vend duplex tt confort. Prix : 450 000 F. Tél. : 770-65-10.

Me LAMARCK, ds imm. ravalé, très beau studio et 2 Pièces, REFAIT NEUF, cuis., wc, bns, à de partir 115.000 F. 528-95-28.

83 BIS, RUE LA FAYETTE
Imm. en rénov., propr. vd 3 P., 62 m2, entrée, cuisine, wc, dégagement, S. d'eau. S/pl., vendr. 16 et sam. 17, de 10 à 18 heures.

PL. des TERNES, stdg, 5 P. + gde cuis., tt cft, 160 m2 envir., 4e, ascens.-descend. - 278-43-08.

Près Daumesnil, 10e et dernier étg., terras. 33 m2, app. 151 m2, liv. 45 m2 + 5 chbr., 3 sanitair., 2 park., 800.000 F. Tél. 344-02-43.

Près BOIS VINCENNES, 145 m2, Paris-12e, Me Michel-Bizot, vaste 6 Pièces, cuisine, hall-galerie, 2 wc, 2 S. de B., tt cft, chbre serv., terras., 695.00 F. 344-71-97.

MIRABEAU imm. pierre de taille
Gd 4 P. tt cft, chbre service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité du STUDIO au 2-3-4-6 P. en DUPLEX. Visite tous les jours de 14 à 17 h (même dimanche) ou tél. heures bureau **359-30-85**

HENRI-MARTIN PRES AVENUE
6 P., cuis., bains, 155 m2, 1er ét. à rénover + 2 chbres service, tél. 850.000 F. - 331-61-11.

10e Dans voie privée, pr placement : GD STUDIO, entr., cuis., w.-c., bains, parfait état. Bel imm. ravalé, de caractère. Prix 135.000 F. - 766-12-08.

Paris Rive gauche

AVENUE DE BRETEUIL
dans pavillon sur verdure. Originale garçonnière tt cft. Calme. Naudé. Tél. : 337-49-95.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard.
Neuf, gd 4 pièces + terrasse. Sur place tous les jours de 11 heures à 18 h. 30.

VAL-DE-GRACE (près)
Ravissant duplex 80 m2. Living double, 2 chambres, balcon, soleil. — EICHER, 259-99-49.

EDGAR-QUINET
beau studio confort, 135 000 F. TEL. : 322-22-47.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle restauré : 2 à 5 pièces, de 92 m2 à 170 m2. Parkings possibles.
Téléph. : 755-98-57 ou 227-91-48.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard.
Neuf, gd 3 pièces + loggia. Sur place tous les jours de 11 heures à 18 h. 30.

MONTPARNASSE
[illegible] **766-13-14**

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard.
Neuf, 2 p., 6e étage + loggia. Sur place tous les jours de 11 heures à 18 h. 30.

Me LOURMEL, rue LECOURBE, Immeuble récent
3 PCES, TT CONFT + BALCON **350.000**
COTIMO Mme Toppo 783-42-74.

appartements vente

UNIVERSITE - SOLFERINO [illegible]

MAIRIE-XIVe - RECENT [illegible]

RARE [illegible]

BD RASPAIL [illegible]

LUXEMBOURG [illegible]

AV. DU MAINE [illegible]

Province

CASSIS (13) [illegible]

Région parisienne

MONTREUIL [illegible]

BOULOGNE [illegible]
27, AVENUE GALLIENI
vendredi, 13 h. - 20 h. 577-96-85.

MAIRIE VINCENNES, bel imm. beau 2 P., entr., cuis., wc, S. de B., poss., 127.000 F. 348-42-72.

BECON, immeuble P. de T., 1er étage, SPLENDIDE 2/3 Pces, 80 m2, gde cuis., S. de B., refait neuf : 315.000 F. Tél. 788-49-00.

ASNIERES - BECON [illegible]

LE VESINET [illegible]

MEUDON CENTRE APPTS NEUFS [illegible]

VINCENNES (MAIRIE) [illegible] **40 M2** TOUT CONFORT **109.000 F**

NEUILLY - INKERMANN [illegible]

2 PCES [illegible]

NEUILLY ST-JAMES SUR VERDURE [illegible]

ST-CLOUD [illegible]

HABITER NICE-CIMIEZ [illegible]

AIX-EN-PROVINCE [illegible]

LYON [illegible]

appartem. achat

[illegible]

appartements occupés

GARE [illegible]

locations non meublées Offre

Paris

RUE DE LOURMEL [illegible]

PORT-ROYAL GRAND STUDIO [illegible]

Région parisienne

AULNAY-SS-BOIS [illegible]

CHATOU R.E.R. Appt [illegible] 4 p. 96 m2 + 2 loggias 18 m2. Séj. dble, 2 chbres, s. de bains, s. d'eau, cuisine entièrem. équipée, cave, park. Tél. Loyer 2.650 F + charges. AGENCE CARLIER - 976-37-61.

ORSAY 28' PARIS par R.E.R. [illegible] parc privé STUDIO 35 [illegible] + cuisine + s. de bains. Parking. Téléphone. 650 F + charges. — 256-13-72.

Immobilier (information)

Vous cherchez un appartement?

vous pouvez compter sur nous

Information Logement

525.25.25

Un choix de 40.000 appartements [illegible] pavillons [illegible] l'achat.

Centre Etoile
[illegible] Kléber, [illegible]

Centre [illegible]
45, cours de Vincennes,
[illegible] Paris 371.11.74

Centre Maine
210, [illegible] du Maine,
75014 Paris [illegible]

Information Logement, service gratuit [illegible] par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, [illegible] du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la [illegible], la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des [illegible] de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de [illegible] apportent leurs concours.

locations non meublées Demande

Paris

[illegible]

Région parisienne

[illegible]

locations meublées Offre

Région parisienne

Vincennes 2 p. cuis., dche, w.-c., tt cft, Tél., 4e ét. sans ascens. (12 mois renouvelables). Téléph. 808-00-15, à partir de 18 heures.

bureaux

une adresse de prestige à Paris 8e
152, bd HAUSSMANN
Bureaux à vendre ou à louer
Cervi 20, rue Chauchat Paris 9e
247.13.22

ÉPINAY [illegible]

DOMICILIATION, TEL., SECR., TELEX [illegible]

BUREAUX [illegible] **KIOXSON - 522-13-09**

[illegible] 230 F/m2/an.

BOURDAIS BUREAUMATIQUE, 227-11-89

1 à [illegible] Locations sans pas-de-porte AGENCE [illegible] - 293-45-55.

NEUILLY
Pptaire loue lou plusieurs bureaux ds imm. neuf. 758-12-40.

locaux indust.

Cherchons entrepôt 1.500 m2 avec burx neufs ou très bon état, location, disponib. [illegible] dement, proche banlieue [illegible] est. Accès facile gros porteur par A-3, A-4. Ecrire à 20.278 à BLEU, 17, rue Label, 94300 VINCENNES.

propriétés

532 PROPRIÉTÉS [illegible]

MAISON DE L'IMMOBILIER [illegible]

COUR CARREE [illegible]

DEAUVILLE [illegible]

55 km [illegible]

SOLOGNE [illegible]

ST-GERMAIN-EN-LAYE R.E.R. [illegible]
2 APPTS 5 PIECES CHAC. Garage 4 voitures - 1.200.000 TEL. : 958-91-31

MAISON BOURGEOISE, 220 [illegible] Paris, sortie petite ville l'Indre, TRES BELLE MAIS. entièr. meulière et granit. Ex. état, 6 ch., hall, beau séj., c. bs, w.-c., toilettes, balcon, gr. 2 caves, parc boisé 2.466 [illegible] Prix 340.000 F - Crédit poss. **B.C.I.** 24, avenue de Paris 36000 CHATEAUROUX Tél. : (15-54) 34-78-09

A NICE
LE GRAND LARGE
185, Avenue de Pessicart
Votre résidence [illegible] très grand standing.
Très [illegible] 1,5 km du centre ville.
PRIX MOYEN DE SOUSCRIPTION :
3.750 F le M2 pondéré

A LA COLMIANE
Petite station de ski à 66 km de NICE
AZUR MERCANTOUR
Les 4 saisons de [illegible] Colmiane
STUDIO DE **118.000 F** A **158.000 F**
2 PIECES DE **169.000 F** A **211.000 F**
POSSIBILITE [illegible] PIECES

Renseignements, documentation :
SEGUIM, 80, Bd de Cessole 06100 NICE / Tél. (93) 84.36.97

secrétaires secrétaires

Secrétaires de direction

secrétaire de présidence

Un Important Groupe de prestations de services recherche une Secrétaire pour la Présidence Direction [illegible]

Agée d'au moins 30 ans, la candidate devra avoir impérativement une expérience d'un secrétariat de haut niveau acquise en Entreprise.

Elle devra avoir les qualités de contact, de méthode et d'organisation ainsi qu'une excellente présentation et être une sténo-dactylo confirmée.

Le salaire sera fonction de l'expérience et des références présentées.

Ce poste est situé à NEUILLY.

Envoyer c.v. détaillé, photographie, en précisant les prétentions sous réf 37367 F à HAVAS CONTACT, 156 bd Haussmann, 75008 Paris.

Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

HAVAS CONTACT

Secrétaire

Managing [illegible]
SECRETAR
— English shorthand and typing.
— Interesting job with high salary requiring efficiency and flexible hours schedule.
Send C.V. with [illegible] and salary required [illegible] Publicités [illegible], 112, bd [illegible] Paris.

Sténodactylo

Organisme de Formation Professionnelle Service Formation Jeunes Chômeurs recherche
STÉNODACTYLO
pour gestion dossiers et suivi réalisation action formation longue durée.
Profil : [illegible]
Tous renseign. et candidatures : I.N.I.A.G., 16, rue Louis-Braille, 75012 PARIS.

demandes d'emploi demandes d'emploi

Centre de Formation Professionnelle pour Adultes recherche emplois pour hommes et femmes dans la spécialité EMPLOIS DE BUREAU avec connaissances de la DACTYLOGRAPHIE ainsi [illegible] AIDES COMPTABLES
Possibilité de prise en charge partielle du salaire. Tél. : 785.18-30, postes 82 ou [illegible]

INGÉNIEUR INFORMATICIEN [illegible]

DIRECTEUR EXPORTATION [illegible]

J. H., 17 a., ch. pl. pr apprendre métier photographe. TURET Thierry. Tél. 357-60-64.

Secrétaire expér. ch. emploi de suite ou mi-temps 8e préférence. Téléph. 926-67-39, après-midi.

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE
12 ans d'expérience dans SSCI et stés industrielles en France et à l'étranger, cherche poste de : CHEF DE SERVICE ORGANISATEUR CHEF DE PROJET [illegible] : Paris ou banlieue.
Ec. s/no 717917 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Astrologue rech. poste pr études de thèmes, études des risques. Ecr. no 2.043 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PEINTRE O.H.Q. nation. franç. 39 a., ch. pl. stable ds bureau, hôtel, etc. 4.000 F brut mens. Ec. no T. 01843 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

JEUNE MÉDECIN
en cours spécialité néphrologie cherche travail temps partiel. Ecrire no T 1.892 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

automobiles

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél. : 553.57.35 - 553.44.35
La garantie "Etoile" est un [illegible] de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

5 à 7 C.V.

Part. vends Renault 5 LS 75 (40 000 km), gris métal. Prix à débattre. Tél. : 556-15-30, le soir.

12 à 16 C.V.

[illegible]CEDES 280 SE BA 75 option, excellent état [illegible] possible. T. : 222-91-16.

+ de 16 C.V.

CADILLAC 76 ELDORADO 6 000 miles cpé ts access. 11, av. de la Pte-d'Asnières T. 754-44-66.

Particulier vend ROLLS-ROYCE CORNICHE blanche 1971 état exceptionnel. Px : 220 000 F. Tél. : 544-56-80.

Particulier vend ROLLS ROYCE CORNICHE Blanche, 1971. Etat exceptionnel. 220.000 F. Tél. : 544-56-80.

ROVER neuves, occasion, entretien.
JACQUES SAVOYE
237, bd Pereire (17e), 574-02-80.

motos

Part. vend HONDA 125 CB (cause difficultés financières), 1.150 km., état impeccable. Px 3.000 F casque compris. Téléphone : 430-19-80.

box-parking

19e R. MANIN. Park. en ss-sol. Dans imm. nf, loué 1.450 F annuel. Libération possib. Prix 18.000, crédit. 720-89-18. P. 33.

pavillons

ASNIERES RESIDENTIEL
SEJOUR, 3 CHBRES, cuisine, bains, chauf. central, garage. A rénover, 320.000 F. - 788-49-00.

LIMITE MAIRIE LILAS
Lux. pav. s/cave. Séj. 4 ch., cuis. amén., bns, 2 wc, cab. toil., placards, gar., buand. + stud. indép. B. jard. 630.000 F. 843-58-69 ou 845-47-72

hôtels partic.

INVALIDES (unique)
Délicieuse maison 1850 EN PLEIN SOLEIL, TRES CALME 280 m2 habitables, sans vis-à-vis AVEC BEAU JARDIN 600 M2 Garages, prix élevé. Ecr. Bureau, Boîte [illegible] 288-02 PARIS.

viagers

8e BOULEV. DE COURCELLES
Magnifique appartements 350 m2 4e étage, imm. de grande classe soleil, occupé monsieur 71 ans, 250.000 compt. + 6.500 par mois. Exceptionnel 266-32-35. **FONCIAL**

fonds de commerce

AVANT DE CÉDER
votre affaire appelez et nous vous aiderons à VENDRE votre CLIENTELE dans les meilleures conditions. Tél. 284-64-84 - 287-66-79 et 834-20-48.

maisons individuelles

PETIT VILLAGE
ARDÈCHE
vend maison de caractère [illegible] de suite, emplacement idéale pour auberge.
PRIX : [illegible] F.
[illegible] 29-12-73.

FLEURS [illegible]

URGENT [illegible] DIVORCE [illegible] MONTPELLIER [illegible]

divers

CENTRE OFFICIEL OCCASION
FIAT
AUTOMOBILES S.A.
23, RUE DE PARIS
93 - BOBIGNY (R.N. 3)
845-63-02/63-03
à 1 kilomètre Eglise de Pantin (Route de Meaux)
CONDITIONS EXCEPTIONNELLES DE VENTE
SUR FIAT 1977
de [illegible] à 6 mois d'âge, petit kilométrage, DIVERS COLORIS.

FIAT 127	3 PTES	14.500
FIAT 131		21.000
FIAT 132	1800 GLS	24.000

Très long financement
Première traite à [illegible] MOIS
GARANTIE 6 MOIS
CENTRE OUVERT TOUS LES JOURS SAUF DIMANCHE

usines

Urgent. Recherche pour achat usine 2.500 m2 couv. sur un terrain de 4.000 m2 envir. rayon 25 km. Sud-Ouest.

[illegible] maxim. Prés Paris N.-O. Faire offre : [illegible]

fermettes

COMBAS VILLAGE TYPIQUE
prox. NIMES (30). Part. vend GRANGE voûtée de caractère + dépend. latér. voûtées, 300 m2 env., eau, électr. Poss. habitat. ou profess. Toiture à rénover. 65.000 F. - (95) 93-72-04.

villas

Villa provençale, 100 m2 hab. av. terrain 1.000 m2 site exc. livrais. août 78, total 386.000. Prêts 80 %. Docum. Pic Vill. 4, b. Observatoire, 34-Montpel.

VIROFLAY, résidentiel, réc. bureau, s. à m., 4 chb., cuis. tt cft, 685.000 F avec [illegible] facilités. Tél. [illegible]

maisons de campagne

GERS [illegible]

terrains

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER achète comptant
TERRAINS
toutes surfaces, à partir de 5.000 m2.
Faire offre Société DEVIC 60, av. Joffre, 60500 Chant. Téléph. 15 (4) 457-12-02.

MESNIL-LE-ROI
calme, près forêt, reste 7 lots TERRAINS BOISES de 700 à 1.100 m2. Très vi. lités. Prix fles taxes compr. AGENCE DE LA TERRA. LE VESINET. 976-05-98.

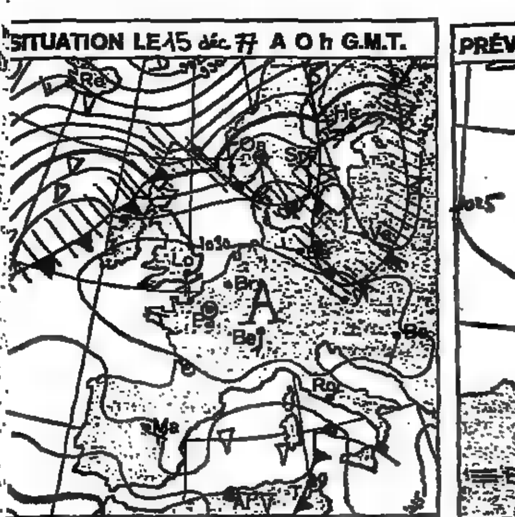
Les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de [illegible] h. à 12 h. [illegible] - de 13 h. 30 à 18 h. au **296-15-01**

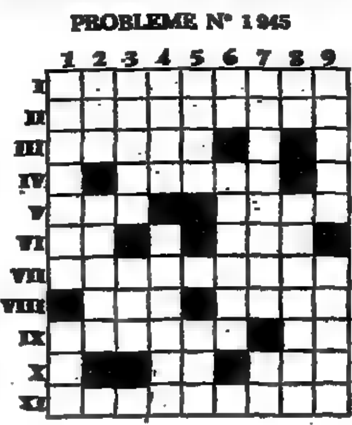
هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





[redacted] probable [redacted] [redacted] ...ce entre le jeudi [redacted] [redacted] à ...ure et [redacted] [redacted] [redacted] ... heures :

[redacted] masses d'air frais continueront ...voluer lentement dans la zone ...hautes pressions qui [redacted] [redacted]

...endredi [redacted] décembre, [redacted] temps [redacted] [redacted] nuageux [redacted] [redacted] ... [redacted] [redacted] et au Jura ; ...y aura quelques [redacted] par [redacted] le [redacted] ...r [redacted] [redacted] méditerranéennes, [redacted] sera peu [redacted] [redacted] tout [redacted] [redacted] — [redacted] — [redacted] parfois lents [redacted] se dissiper ; ils [redacted] [redacted] [redacted] l'après-...

[redacted] températures [redacted] [redacted] [redacted] veille, [redacted]

[redacted] qui [redacted] les [redacted] parfois gi[redacted]

[redacted] 15 [redacted] à 7 [redacted], la pression atmosphérique [redacted] au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 034,3 millibars, soit [redacted] millimètres de mercure.

[redacted] 15 décembre, à 7 heures, la [redacted] atmosphérique réduite [redacted] [redacted] de la mer était, à Paris-Le Bourget, [redacted] 1 034,3 [redacted], [redacted]

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 [redacted] ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 10 et 2 ; Bordeaux, 9 et — 2 ; Brest, 10 et 3 ; Caen, 11 et 5 ; Cherbourg, 11 et 4 ; Clermont-Ferrand, 5 et — 1 ; Dijon, 6 et 3 ; Grenoble, 10 et — 1 ; Lille, 10 et 2 ; Lyon, 5 et 4 ; Marseille, 13 et 1 ; Nancy, 6 et 3 ; Nantes, 8 et 4 ; Nice, 17 et 6 ; Paris-Le Bourget, 9 et 4 ; Pau, [redacted] et 0 ; Perpignan, [redacted] et 1 ; [redacted] 10 et 2 ; Strasbourg, 5 et 3 ; Tours, 5 et 4 ; Toulouse, 7 et 0.

Températures [redacted] à l'étranger : Alger, 11 [redacted] 9 degrés ; Amsterdam, 9 et 5 ; [redacted], 9 et 3 ; Berlin, 8 (max.) ; Bonn, 8 et 6 ; Bruxelles, 9 et 7 ; îles Canaries, 21 et 13 ; Copen[redacted], 7 et 5 ; Genève, 7 et 4 ; Lisbonne, [redacted] et 9 ; Londres, 10 et 4 ; [redacted] 9 et 5 ; [redacted] — 10 et — 18 ; Nairobi, 24 (max.) ; Palma-de-Majorque, 15 et 7 ; Rome, 13 et 2 ; Stockholm, [redacted] — 2.

...lletin d'enneigement

[redacted] communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et [redacted] offices [redacted] étrangers [redacted] tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige [redacted] bas [redacted] [redacted] ouvertes ; le second indique [redacted] de [redacted] [redacted] en haut [redacted] [redacted] ouvertes.

ALPES DU NORD

...pe-d'Huez : 50-100 ; Autrans : ...0 ; Bellecombe-Crest-Voland : ...0 ; Bourg-Saint-Maurice-les-...s : 30-80 ; Chamonix : 15-150 ; ...mrousse : 35-45 ; Chapelle-...bondance : 25-45 ; Châtel : 35-130 ; ...Clusaz : 55-120 ; Combloux : ...3 ; Les Contamines-Montjoie : ...00 ; Courchevel : 35-70 ; Les ...-Alpes : 40-600 ; Flaine : 25-125 ; ...net-Praz-sur-Arly : 30-60 ; Les ... : 80-130 ; Grand-Bornand : ...0 ; Les Hou[redacted] : [redacted] ; Me... : [redacted] ; Les Menuires-Val-Tho-... : 35-100 ; [redacted] : [redacted] ; ...-Avoriaz : 30-120 ; La Plagne : ...) ; Pralognan : 25-45 ; Saint-...ais-le-Bettex : 50-80 ; Samoëns : ...0 ; Tignes : 80-100 ; Val-d'Isère : ... ; Valloire : 30-60 ; Villard-de-... : 0-30.

ALPES DU SUD

[redacted] 2000 : 80-150 ; Montgenèvre : 40-60 ; Orcières-Merlette : 30-60 ; Pra-Loup : 30-50 ; Le Sauze : 30-90 ; Serre-Chevalier : 45-60 ; Valberg : 50-70.

PYRENEES

Font-[redacted]eu : 10-20.

[redacted]-CENTRAL

Le Mont-Dore : 10-70 ; Super-[redacted] : 20-30.

JURA

Les [redacted] : [redacted]

[redacted]

Gérardmer : [redacted]

[redacted] des neiges : 225-72-30. [redacted] — Badgastein : 10-40 ; Saalbach : [redacted] ; [redacted] 0-30. — Voralberg : Gargellen : [redacted] Lech/Arlberg : 35-90 ; Zürs/Arlberg : 55-90. — Tyrol : Ischgl : 20-30 ; Kitzbühel : 10-35 ; Obergurgl : 20-30 ; St-Anton-am-Arlberg : 10-85 ; [redacted] Christoph-am-Arlberg : [redacted] ; Sölden : 20-25.

SUISSE

[redacted] du Léman. — Villars : 20-70. — Valais : Champéry : 20-60 ; Crans/Montana : 20-60 ; Zermatt : 20-50. — Oberland Bernois : Gstaad/Saanenmöser : 25-70 ; Wengen/Kl. Scheidegg : [redacted] — G[redacted] [redacted]dine : [redacted] 30-30 ; Davos : 20-50 ; [redacted] : [redacted]

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

[redacted] [redacted] [redacted] 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F [redacted] 305 F 400 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
205 F 390 F 575 F [redacted]

ETRANGER (par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
143 F [redacted] 365 F 518 F

II. — TUNISIE
180 F 340 F 500 F 660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1945

HORIZONTALEMENT

I. Niche pour chien. — II. Mesures conservatoires. — III. Permet aux paludiers de circuler. — IV. Langue vivante. — V. Hurlé par un instructeur ; Fut enlevée par quelqu'un de vigoureux. — VI. Coin [redacted] ; [redacted] la Croix. — VII. En voilà des ma[redacted] — VIII. [redacted] quand rien ne va plus ; Ventila. — IX. Etablis ; Premier en son genre. — [redacted] Grecque ; [redacted] résout... [redacted] — XI. S'occupe [redacted] originale.

VERTICALEMENT

1. Auxquels m[redacted] les [redacted] de tout genre ; Oiseau. — 2. Dans un certain [redacted] utile [redacted] [redacted]royeur ; Temps parfois propices à certaines élucubrations hardies. — 3. Fruit ; Possessif. — 4. Vécut il y a bien longtemps ; N'est pas au parfum. — 5. Prouvera qu'il appartient à l'ordre des primates ; Héros grec. — 6. Il est difficile à battre ; Démentiras. — 7. Lointaine région ; Une suite après la fin. — 8. En moins ; Rendrait moins liquide. — 9. Elément de décoration florale ; Agite dans un but bien déterminé.

Solution du problème n° 1944

Horizontalement

I. Hépatique. — II. Images ; PI. — III. Lénine ; Su. — IV. Et ; Onega. — V. Ela. — VI. Rémus ; Nat. — VII. Ouïr ; Pi. — VIII. Urnes ; Aïe ! — IX. Estelle. — X. Sou ; Anel. — XI. EOR ; Roses.

Verticalement

1. Hile ; Rousse. — 2. Emetteur ; Oô. — 3. Pan ; Mineur. — 4. Agio ; Ures. — 5. Tennis ; Star. — 6. Isée ; ENO. — 7. Géniales. — 8. Upsala ; Ile. — 9. Elu ; Atrée.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont parus au *Journal* [redacted] du 15 décembre 1977 :

UN ARRETE

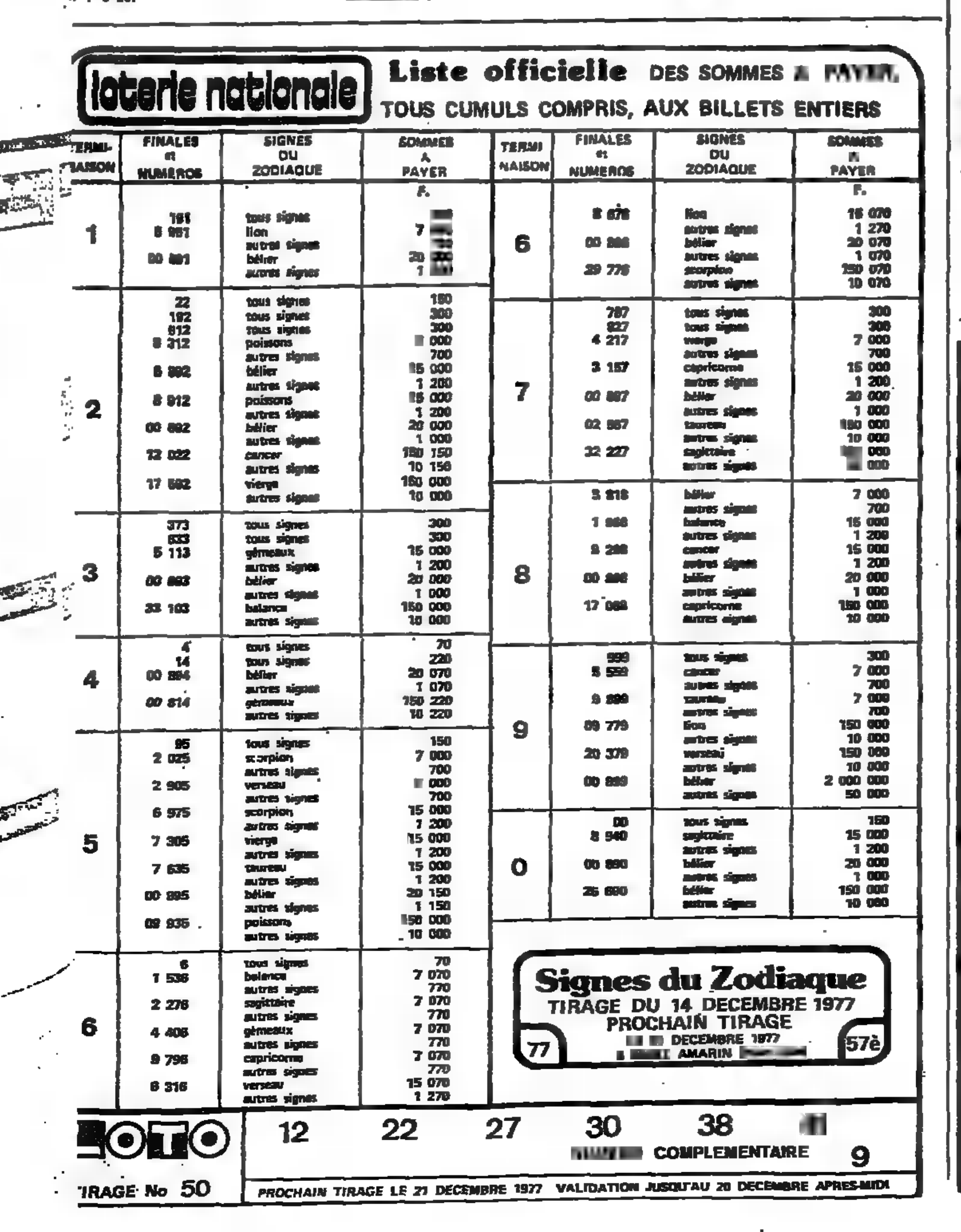
● [redacted] modification du prix de vente des alcools d'Etat.

DES DECRETS

● Relatif aux prix et tarifs des transports de voyageurs.

● [redacted] [redacted] d'application [redacted] la loi n° 76-1287 du 31 décembre 1976, relative à la situation au regard de la Sécurité sociale des travailleurs salariés à l'étranger.

Le Monde des Philatélistes



loterie nationale — **Liste officielle** DES SOMMES A [redacted]
TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER (F.)
1	191	tous signes	[redacted]
	8 991	lion	7 [redacted]
		autres signes	[redacted]
	00 891	bélier	20 [redacted]
		autres signes	1 [redacted]
2	22	tous signes	150
	192	tous signes	300
	912	tous signes	300
	8 312	poissons	[redacted] 000
		autres signes	700
	6 892	bélier	15 000
		autres signes	1 200
	8 912	poissons	15 000
		autres signes	1 200
	00 892	bélier	20 000
		autres signes	1 000
	12 022	cancer	150 150
		autres signes	10 150
	17 592	vierge	150 000
		autres signes	10 000
3	373	tous signes	300
	833	tous signes	300
	5 113	gémeaux	15 000
		autres signes	1 200
	00 893	bélier	20 000
		autres signes	1 000
	33 103	balance	150 000
		autres signes	10 000
4	4	tous signes	70
	14	tous signes	220
	00 894	bélier	20 070
		autres signes	1 070
	00 814	gémeaux	150 220
		autres signes	10 220
5	95	tous signes	150
	2 025	scorpion	7 000
		autres signes	700
	2 905	verseau	[redacted] 000
		autres signes	700
	6 975	scorpion	15 000
		autres signes	1 200
	7 305	vierge	15 000
		autres signes	1 200
	7 635	taureau	15 000
		autres signes	1 200
	00 895	bélier	20 150
		autres signes	1 150
	02 935	poissons	150 000
		autres signes	10 000
6	6	tous signes	70
	1 536	balance	7 070
		autres signes	770
	2 276	sagittaire	7 070
		autres signes	770
	4 406	gémeaux	7 070
		autres signes	770
	9 796	capricorne	7 070
		autres signes	770
	8 316	verseau	15 070
		autres signes	1 270
6	8 676	lion	15 070
		autres signes	1 270
	00 896	bélier	20 070
		autres signes	1 070
	29 776	scorpion	150 070
		autres signes	10 070
7	787	tous signes	300
	827	tous signes	300
	4 217	vierge	7 000
		autres signes	700
	3 157	capricorne	15 000
		autres signes	1 200
	00 897	bélier	20 000
		autres signes	1 000
	02 567	taureau	150 000
		autres signes	10 000
	32 227	sagittaire	[redacted] 000
		autres signes	[redacted] 000
8	3 818	bélier	7 000
		autres signes	700
	1 808	balance	15 000
		autres signes	1 200
	9 298	cancer	15 000
		autres signes	1 200
	00 898	bélier	20 000
		autres signes	1 000
	17 088	capricorne	150 000
		autres signes	10 000
9	999	tous signes	300
	5 559	cancer	7 000
		autres signes	700
	9 899	taureau	7 000
		autres signes	700
	09 779	lion	150 000
		autres signes	10 000
	20 379	verseau	150 000
		autres signes	10 000
	00 899	bélier	2 000 000
		autres signes	50 000
0	00	tous signes	150
	8 940	sagittaire	15 000
		autres signes	1 200
	00 890	bélier	20 000
		autres signes	1 000
	26 890	bélier	150 000
		autres signes	10 000

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 14 DECEMBRE 1977
PROCHAIN TIRAGE
[redacted] DECEMBRE 1977
[redacted] AMARIN [redacted]
77 — 57è

LOTO — TIRAGE No 50

12 22 27 30 38 [redacted] — [redacted] COMPLEMENTAIRE 9

PROCHAIN TIRAGE LE 21 DECEMBRE 1977 VALIDATION JUSQU'AU 20 DECEMBRE APRES-MIDI

PRESSE

Mort de Maurice Josco

Notre confrère Maurice Josco est décédé, [redacted] Paris, dans la nuit du 13 au 14 décembre, [redacted] l'âge de cinquante-trois ans.

Un grand reporter

[redacted] Josco, né en 1924, [redacted] peut-être l'archétype [redacted] [redacted] reporters venus, avec la fin de [redacted] deuxième guerre mondiale, di[redacted] [redacted] [redacted] de [redacted] [redacted] [redacted] [redacted] de [redacted]

[redacted] ce jeune [redacted] de la [redacted] d'Italie, dont [redacted] [redacted] [redacted] [redacted] péri en déportation, l'équipe [redacted] [redacted] [redacted] Pierre [redacted] [redacted] Il devait [redacted] plus [redacted] [redacted] un [redacted] séjour [redacted] *J'informe)*, [redacted] de [redacted]

[redacted] [redacted] de journalistes qui [redacted] [redacted] toujours [redacted] [redacted] jours [redacted] et [redacted] [redacted] de ne pas posséder ce don d'ubiquité qui [redacted] permettrait d'être partout présent où « *il* [redacted] *chose* ».

[redacted] et [redacted]ter, comprendre et expliquer, [redacted] l'engagement [redacted] [redacted] Maurice Josco, enquêteur [redacted] [redacted] [redacted] *comme un gibier.*

[redacted] jeunes stagiaires [redacted] [redacted] ironique parler légèrement [redacted] [redacted] [redacted] [redacted] ses [redacted] l'heure [redacted] guerriers héroïques, [redacted] *parfumées,* [redacted] affamés, des politiciens [redacted] [redacted] inattendus. [redacted] le cœur [redacted] la main franche.

[redacted] qui [redacted] connu [redacted] qui lui portaient estime [redacted] affection sont [redacted] à [redacted] qu'au [redacted] la mort, si Maurice Josco a eu un *dernier sentiment, ce fut peut-être* une [redacted] pour cet [redacted] monde où [redacted] dissolvent [redacted] [redacted] qu'il [redacted] long [redacted] [redacted] si intelligemment [redacted]

M. D.

● *Le Courrier du Val-de-Marne,* hebdomadaire édité depuis juin 1973 par une filiale de France-Editions et publications (Hachette), vient de faire paraître son dernier numéro. Une tentative de revente du titre ayant échoué, la direction du *Courrier* a préféré renoncer à poursuivre une exploitation déficitaire.

● *Saisie de l'appel formé par le Syndicat C.F.D.T. des journalistes et le Syndicat national des journalistes* (autonome) contre [redacted] référé rendue le 29 [redacted] par M. Regnault, vice-président du tribunal [redacted] Paris, au sujet des délais accordés aux rédacteurs de *France-Soir* désirant bénéficier de la clause de conscience, la première chambre de la cour a rendu son arrêt le 14 décembre.

La cour d'appel a confirmé l'ordonnance en ce qu'elle a reporté au 31 janvier 1977 la date d'expiration du délai d'option des journalistes susceptibles de quitter le journal en recourant à la clause de conscience après le changement de propriétaire. Mais elle a infirmé la décision du juge des référés en ce qu'elle ordonnait à la société France-Editions-Publications, ancienne propriétaire, sous astreinte de 500 F par jour de retard, de remettre les documents préparatoires [redacted] conseil d'administration du [redacted] juillet 1976, qui [redacted] [redacted] [redacted] du journal. L'arrêt déclare, en effet, qu'il résulte des procès-verbaux de deux séances du comité d'entreprise postérieures à l'ordonnance de référé que la société avait fourni à ce comité une large information.

SPORTS

FOOTBALL

Championnat de France

MONACO A 1 POINT DE MARSEILLE

Cinq [redacted] en retard ont [redacted] disputés mercredi 14 décembre. Grâce à un [redacted] nul (0-0), obtenu à Laval, Monaco a rejoint Nî[redacted] à la [redacted] place du [redacted] [redacted] de Marseille. Nantes a été sévèrement défait à Nancy (3-0). Par ailleurs, Sochaux a battu Paris-Saint-Germain (2-1) et Valenciennes s'est imposé à Lyon (2-1).

D'UN SPORT A L'AUTRE...

EQUITATION. — Les résultats du C[redacted] de Paris :

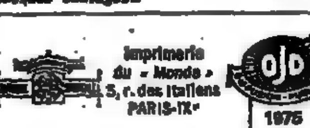
[redacted] de [redacted] Société [redacted]ment : 1. Hervé [redacted] sur *Electre* (F.), 0 pt, 49 [redacted] 1. et Paul Darragh sur *Heather Honey* (Irl.), 0 pt, 49 sec. 1 ; 3. Heink Nooren sur *Funest* (P.B.), 0 pt, 49 sec. 9 ; 4. Jean-Paul Petrat sur *Eole XXI* (F.), 0 pt, 50 sec. 2 ; 5. Daniel Constant sur *Danoeco* (F.), 0 pt, 51 sec. 2, etc.

Prix Dubonnet : 1. Marc Roguet sur *Ellen du Poirier* (F.), 0 pt, 35 sec. 3 au barrage ; 2. Frédéric Cottier sur *Babette XVII* (F.), 0 pt, et 36 sec. 8 ; 3. François Mathy sur *Ashley Puck* (Belg.), 0 pt et 37 sec. 3, etc.

SKI. — *Le Suédois Ingemar Stenmark a confirmé sa supériorité actuelle en gagnant, le 14 décembre,* [redacted] *slalom géant de Madonna-di-Campiglio. Il a* [redacted] *Heini* [redacted] *et Andreas Wenzel (Liechtenstein). Le premier Français, Luc Morisset, est vingt-huitième.*

TENNIS. — *L'équipe de France junior (Yannick Noah et Pascal Portes) s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Sun-*[redacted] *Cup,* [redacted] *par 2 à 0.*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
[redacted] Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Comm[redacted] [redacted] des journaux et publications : [redacted]

Ile-de-France

MENACE DE PROCÈS CONTRE L'ADMINISTRATION

Dans le Val-d'Oise, [redacted] factures téléphoniques ont augmenté de 20 à 180 %

Les factures téléphoniques sont de plus en plus souvent contestées par [redacted] particuliers, [redacted] par les entreprises. Quarante [redacted] une [redacted] sur la zone industrielle de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) [redacted] sagent de [redacted] les P.T.T. en justice en raison de hausses (de [redacted] 180 %) inexpli[redacted] leur consommation téléphonique.

Les relevés bimestriels reçus en janvier 1977 (période d'imputation [redacted] du [redacted] novembre 1976 [redacted] 12 janvier 1977) par [redacted] qua[redacted] ou [redacted] entreprises de la zone industrielle de Saint-Ouen-l'Aumône [redacted] sursauter plus d'un président-directeur général. [redacted] la [redacted] Knoll International France, qui payait, [redacted] mois, une facture moyenne de [redacted] F, [redacted] vu [redacted] la [redacted] de 42 608 F, [redacted] mentation [redacted] 106 [redacted] S.R.D., qui [redacted] en [redacted] une [redacted] F, a constaté [redacted] janvier [redacted] à 2 723 F (+152 %). Appuyées par l'Association française des utilisa[redacted] téléphone [redacted] communications (AFUTT), [redacted] entreprises ont demandé des comptes aux [redacted] télécommunications.

[redacted] P.T.T. [redacted] répondu [redacted] ces critiques en faisant remarquer que les [redacted] rotés et affectés [redacted] un nouvel autocommutateur, le 28 octobre 1976. Selon eux, le [redacted] mieux écoulé grâce à cet équipement : les compteurs ont tourné plus vite.

« *Admettons*, ont [redacted] les industriels. *Mais cette version n'explique pas pourquoi nos factures sont revenues, le bimestre suivant, à leur niveau habituel.* »

Les P.T.T. ont répondu que les entreprises, émues par l'importance de leur consommation téléphonique, avaient surveillé l'usage qui [redacted] fait [redacted] téléphone dans leur établissement. « *En tout état* [redacted] *nous* [redacted] *une expertise technique*, explique la [redacted] commerciale [redacted] communications. [redacted] *élément ne nous permet de douter de la validité des factures adressées* [redacted] *entreprises.* »

L'AFUTT [redacted] sigeance qui [redacted] sur des expertises non contradictoires, [redacted] intervention d'un expert indépendant [redacted] ne [redacted] « [redacted] *apparaît comme* [redacted] *partie*, affirme-t-elle. *Cette attitude est d'autant* [redacted] *insupportable que* [redacted] *P.T.T. n'ont aucune trace des* [redacted] *passés et aucune certitude. Ce qui ne* [redacted] *empêche pas de* [redacted] *appel que* [redacted] *factures sont justes et que leurs* [redacted] tort. »

Les Télécommunications font souvent [redacted] que [redacted] particuliers [redacted] de leurs [redacted] phone. Une [redacted] sur quatre fait l'objet d'une rectifi[redacted]. Dans l'affaire de [redacted] l'Aumône, les P.T.T. semblent avoir voulu mettre un frein à la montée des plaintes. [redacted] de prouver quoi que ce soit [redacted] raison [redacted] d'une [redacted] et en raison de [redacted] d'un matériel de contrôle peu fiable, [redacted] paraissent vouloir dissuader les entreprises — grosses [redacted] téléphoniques — [redacted] mettre en doute leurs notes.

Cette attitude [redacted] compatible avec le désir souvent exprimé par les services commerciaux des télécommunications de traiter leurs « usagers » comme des « clients ».

ALAIN FAUJAS.

Le budget pour 1978 : les investissements risquent de prendre du retard

Le conseil régional d'Ile-de-France a adopté, les 13 et 14 décembre, son budget pour l'année 1978.

Première [redacted] : le projet présenté par M. Lucien Lanier, préfet de région, reprend, [redacted] guère les modifier, les propositions qu'il [redacted] en juin [redacted] qui avaient [redacted] par [redacted] élus : 1,4 milliard de ressources fiscales, 700 millions d'emprunt pour un budget de 2,1 milliards, en progression de 11 % par rapport au précédent. [redacted] montant [redacted] autorisations [redacted] qui dépassait à peine 1,6 milliard ne varie guère par rapport [redacted] 1977. [redacted] enfin [redacted] grevé par [redacted] opérations [redacted] de [redacted] les routes [redacted] millions [redacted] années précédentes la « part du lion ».

Si le comité économique et social, le 7 décembre, [redacted] sans les modifier les propositions du préfet, les [redacted] du [redacted] régional [redacted] plusieurs modifications.

Au cours du débat, M. Alain Griotteray (P.R.), rapporteur général du budget, [redacted] son opposition à ce « budget de tutelle ». Il [redacted] souligné que [redacted] conseil régional [redacted] *sement modéré* », ce qui entraînerait, pour rattraper le [redacted] pris ainsi, des engagements [redacted] très lourds au [redacted] chaines [redacted] Le rapporteur [redacted] donc proposé que [redacted] de programme soient portées [redacted] 1,721 milliards [redacted] que 20 millions [redacted] francs supplémentaires [redacted] affectés au programme routier afin d'engager un programme de [redacted] le bruit. [redacted] M. Griotteray a notifié à M. Lanier le refus des élus de voir augmenter en 1978 la taxe sur les permis de conduire et sur les cartes grises ; la taxe spéciale d'équipement devant, pour sa part, augmenter de 14 %. Toutes ces propos[redacted] ont [redacted] par l'assem[redacted].

Le président du conseil régional, M. Michel Giraud (R.P.R.), [redacted] et [redacted] que la [redacted] faveur [redacted] régionaux (qui [redacted] aux [redacted] locales de [redacted] d'obtenir [redacted] financements pour [redacted] projets d'équipement) [redacted] 100 millions de francs d'autorisation de programme.

Au cours du débat, [redacted] notant que « *les* [redacted] *paiement* [redacted] *investissements n'augmentent que de 6,5 %, c'est-à-dire* [redacted] *inférieurs* [redacted] », [redacted] le budget. [redacted] que [redacted] élus [redacted] qui [redacted] notamment [redacted] : « [redacted] *pression fiscale accrue,* [redacted] *proposez* [redacted] *de réalisation moindre, puisque* [redacted] *budget de 1978 est un budget* [redacted] *stagnation.* »

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

METRO : suppression de la première classe dans trois ans.

Les [redacted] de première [redacted] pourraient [redacted] supprimées [redacted] le métro d'ici deux [redacted] trois ans, [redacted] annoncé M. Philippe [redacted] directeur du réseau ferré de la R.A.T.P.

Ce [redacted] pourra [redacted] l'objet d'une [redacted] que lorsque les conditions de confort des voitures auront été améliorées et lorsque toutes [redacted] rames anciennes auront été retirées, c'est-à-dire vers 1981.

Cette mesure entraînera une [redacted] recette de l'ordre de [redacted] millions de francs.

— A PROPOS DE... —

Les nouvelles priorités de l'aménagement du territoire

Les Bretons remontent aux créneaux

Au cours d'une conférence prononcée le mercredi 14 décembre, à Paris, devant l'association des cadres bretons, M. Jean Rouyer, président de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne, a vivement critiqué la politique d'aménagement du territoire dans cette région au cours des récentes années. « Ayant décidé en 1960 d'apporter [redacted] Bretagne l'aide nécessaire pour remédier [redacted] difficultés spécifiques, il ne faut pas qu'on la [redacted] tomber à mi-chemin sous prétexte que d'autres régions appellent [redacted] leur tour [redacted] l'aide ! », a-t-il notamment déclaré.

L'effort [redacted] 1975, a joué un [redacted] essentiel, [redacted] région a pris [redacted] et de [redacted] gences. En [redacted] la conversion [redacted] main-d'œuvre agricole n'a [redacted] provoqué moins [redacted] la sidérurgie lorraine : dans chaque [redacted] quelque seize mille [redacted] en Armorique, il [redacted] de [redacted] mille emplois chaque année pendant [redacted] ans...

[redacted] cependant [redacted] Brest, [redacted] vingt [redacted] ments [redacted] comptent plus [redacted]

M. Rouyer [redacted] pour [redacted] relance [redacted] équipements énergétiques. Est-il normal que le prix du [redacted] à Lorient, [redacted] supérieur [redacted] à celui [redacted] plus [redacted] « *Bretagne a* [redacted] *forte puissance,* [redacted] *préférence* [redacted] *Or, l'E.D.F. n'a* [redacted] *proposé* [redacted] *ni pris aucune décision (1).* »

La S.N.C.F. [redacted] pas [redacted] été épargnée par M. Rouyer. « *La politique menée* [redacted] *la S.N.C.F.,* [redacted] *Bretagne,* [redacted] *politique « anti-aménagement* [redacted] *terri-* [redacted] », *au plan des* [redacted] *du confort* [redacted] » Résultat : si entre [redacted] 1976 le [redacted] téléphonique a augmenté de 262 %, [redacted] trafic routier [redacted] 132 %, [redacted] trafic [redacted] de marchandises n'a [redacted] de 2,3 %.

Ces [redacted] sévères, mais justes, du [redacted] de la chambre de commerce (qui réclame un développement, à l'avenir, [redacted] centres de recherche, [redacted] industries agricoles et alimentaires et de l'océanologie) contrastent singulièrement avec les termes de la dernière lettre du CELI[redacted], signée [redacted] M. Claude [redacted] paud, *président* [redacted] *orga-* [redacted] *président du* [redacted] économique [redacted] région, qui écrit [redacted] phrases [redacted] : « *Le* [redacted] *des responsables politiques pour* [redacted] *région* [redacted] *d'aujourd'hui. Egarés* [redacted] *leur bipolarisation sommaire, futile* [redacted] *mensongère ;* [redacted] *par le* [redacted] *fiefs ; paralysés* [redacted] *querelles intestines, à droite,* [redacted] *à gauche ;* [redacted] *par* [redacted] *appareils jacobins,* [redacted] *arrivent* [redacted] *oublier* [redacted] *problèmes* [redacted] *espérances.* [redacted] *économiques* [redacted] *l'organi-* [redacted] *politique* [redacted] *ne* [redacted] *durer.* »

[redacted] de l'opposition [redacted] de Lorient, [redacted] Rennes, ou le président du conseil général [redacted] Côtes-du-Nord, par exemple) ont dû bouillir à la lecture de ces propos, et les [redacted] ministres [redacted] encore davantage. Jamais MM. [redacted] Pleven ou Joseph Martray, fondateurs du CELIB, [redacted] des [redacted] aussi [redacted]

Est-ce en cultivant l'invective, [redacted] employant un langage inu[redacted] blessant, qu'on [redacted] l'unité et la solidarité en Bretagne, c. qu'on [redacted] fera, [redacted] germer [redacted]

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) C'est une pierre lancée chez M. Paul Delouvrier, P.-D.G. d'E.D.F. et aussi président de l'association Ouest-Atlantique.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

● [redacted] *Vaugrenier.* — Pour protester [redacted] le projet [redacted] un [redacted] de [redacted] dans le parc départemental [redacted] Vaugrenier, le long de la nationale 7, [redacted] Antibes [redacted] Cagnes, [redacted] a été organisée dimanche 11 décembre par des [redacted] de défense [redacted] voulaient remettre en [redacted] une dé[redacted]on du [redacted]il général des Alpes-Maritimes. — (*Corresp.*)

CIRCULATION

● *Les* [redacted] *Allemagne fédérale.* — En Alle[redacted] de [redacted] que [redacted] nombre [redacted] a diminué de 11 [redacted] et celui des tués et des blessés graves de 22 [redacted] lorsque, sur une même [redacted] d'autoroute, on [redacted] passé [redacted] situation où la vitesse est réglementairement limitée [redacted] 130 kilomètres [redacted] l'heure à une autre où il [redacted] simplement recommandé de [redacted] dépasser [redacted] vitesse.

ENVIRONNEMENT

Les Amis de la Terre déposent au Conseil d'État un recours contre le décret organisant les études d'impact

Le [redacted] rendant obliga[redacted] une [redacted] d'impact préalable sur l'environnement pour tous [redacted] chantiers [redacted] quelque importance [redacted] applicable dès les premiers jours de janvier [redacted] L'association [redacted] Amis de la [redacted] a annoncé, mercredi 14 décembre, qu'elle avait déposé contre [redacted] texte, publié au « Journal [redacted] » du 13 [redacted] tobre, un recours au Consei[redacted] pour illégalité.

Sur la f[redacted] l'association argue que le décret a [redacted] pris sans que [redacted] consulté [redacted] Comité [redacted] de l'eau. [redacted] surtout [redacted] le [redacted] que portent ses critiques. Selon les Amis de la Terre, le texte « [redacted] *les 'intentions exprimées par le Parlement lorsqu'il a voté la loi de protection de la nature en* [illegible] *let 1976* ». Ainsi la liste des travaux et des ouvrages qui sont exemptés de l'étude d'impact devait être établie [redacted] partir d'un critère écologique (c'est-à-dire la faiblesse [redacted] leur répercussion sur l'environnement). Or ils l'ont été en fonction [redacted] leurs caractéristiques administratives.

Autre exemple : [redacted] la loi toute personne peut demander l'avis du ministre de l'environnement sur telle ou telle étude d'impact. Le décret, lui, prévoit que les dossiers d'impact seront connus du public après que la [redacted] réaliser l'ouvrage aura été prise.

[redacted] argument : [redacted] loi rend l'étude d'impact o[redacted] pour tous les ouvrages « *non encore* [redacted] ». Le décret, beau[redacted] plus restrictif, prévoit [redacted] la nouvelle réglementation s'applique seulement aux projets n'ayant fait l'objet d'aucune demande de la part de l'entrepreneur et d'aucune décision [redacted] l'administration. Un simple [redacted] administratif suffit donc [redacted] l'application [redacted] la loi. Commentaire des Amis de la Terre : « *Il y a eu détournement* [redacted] *pouvoir entre la loi et le décret. Le ministère de l'environnement,* [redacted] *de* [redacted] *du décret, a été plus* [redacted] *aux impératifs technologiques et économiques qu'à l'impératif écologique, qu'il était chargé* [redacted] *défendre.* »

L'association [redacted] annoncé qu'elle déposait un [redacted] devant le Conseil d'État, à propos de la centrale nucléaire de Cruas-Meysse, sur le Rhône. L'E.D.F. ayant entrepris [redacted] tra[redacted] sur [redacted] la construction n'a pas encore été déclarée d'utilité publique, [redacted] maire de Meysse (Ardèche) a ordonné [redacted] chantier (*le* [redacted] du 13 décembre). Le préfet a annulé la décision municipale il y a quelques jours à peine. C'est [redacted] arrêté préfectoral que les associations ont décidé d'attaquer devant les juges administratifs.

précipitation heureuse
un accord de faible port

INTERBANCAIRE DES

TAUX DES EURO-MONNAIES

هكذا من الأصل

économie

— LA MENSUALISATION —

Une précipitation heureuse pour un accord de faible portée

… million d'ouvriers qui ne …ficient pas encore des avan… accordés aux mensuels …éficieront-ils l'étonnante pré…ation des partenaires …aux et des pouvoirs publics … entendent généraliser la …ualisation ?

…s représentants des syndicats …aux du C.N.P.F. ont dû se … tôt, mercredi matin 14 dé…bre, pour ratifier l'accord de …ralisation de la mensua…ion des ouvriers : ils étaient …oqués, à 7 h. 30, au siège …C.N.P.F. pour apposer leur …ature, afin de permettre, …ques instants plus tard, au …eil des ministres d'adopter …projet de loi qui, sans tou… en principe au contenu de …ord, imposera celui-ci à … les employeurs adhérents …non au C.N.P.F.

Une fausse généralisation

…idée de supprimer les bar…es entre « cols blancs » et …ls bleus » est, en effet, venue …pouvoir politique lorsque, en …, G. Pompidou a invité les …dicats et le C.N.P.F. à enga… des négociations sur ce …t. Et le C.N.P.F., qui a signé, …1970, avec ses interlocuteurs, … déclaration qui recomman… aux fédérations patronales …corder aux ouvriers des …aranties équivalentes » de …es des mensuels, accepte, …s renâcler, le principe d'une …rvention du législateur …que, après un délai raison…le, une minorité des salariés …neurent exclus des bienfaits … la politique contractuelle. … déjà sept années se sont …ulées depuis la recomman…on syndicats - C.N.P.F., et … d'un million d'ouvriers …eurent des « horaires » …us de certains avantages, … que le paiement des jours fériés, le maintien des salaires en cas de maladie, etc.

Les syndicats qui ont signé l'accord soulignent, certes, l'importance d'un texte qui va améliorer le sort de ces exclus, mais ils ne crient pas victoire. La généralisation de la mensualisation est, en fait, une fausse généralisation. L'accord, qui exclut les saisonniers et les travailleurs à domicile, n'étend pas au million d'« horaires » les avantages des mensuels ; il n'accorde pas non plus les avantages donnés aux ouvriers déjà mensualisés. Il ne prévoit, en effet, que des avantages minimaux ; la création d'indemnités et de primes diverses (jours fériés, congés personnel, licenciement) est assortie de conditions telles que peu d'ouvriers en bénéficieront, puisqu'il faut, par exemple, trois ans d'ancienneté pour recevoir une partie du salaire en cas de maladie, les onze premiers jours n'étant pas garantis, alors que, pour les mensuels, il n'y a pas de délai aussi long et que, pour les ouvriers mensualisés, le salaire est souvent versé au bout de trois jours de maladie. Autre différence significative : aucune prime d'ancienneté n'est prévue, alors que le C.N.P.F., dans une note du 10 novembre, reconnaissait que de telles primes ont été instituées « dans la plupart des branches » où existe un accord.

Accord minimal ? Le C.N.P.F. honnêtement l'admet : « C'est forcément minimal », nous a-t-on déclaré, car il n'est pas question d'alourdir de 5 % les charges des entreprises en difficulté. Encore faut-il appeler un chat un chat, ne pas parler hâtivement de généralisation de la mensualisation, mais plutôt d'un petit pas, certes positif, vers la généralisation. Précipitation heureuse pour un accord de faible portée.

JEAN-PIERRE DUMONT.

…MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
	4,7940	4,7570			+ 220	+ 270	+ 710	+ 785
	4,3720	4,3760	+ 110	+ 150	+ 190	+ 250	+ 620	+ 690
	1,9975	2,0020	+ 90	+ 130	+ 180	+ 235	+ 565	+ 630
	2,2410	2,2450	+ 80	+ 120	+ 220	+ 280	+ 740	+ 810
	2,0650	2,0690	+ 40	+ 80	+ 90	+ 135	+ 140	+ 260
	14,2580	14,2700	— 600	— 250	— 600	— 250	— 700	— 100
	2,3200	2,3240	+ 120	+ 170	+ 280	+ 335	+ 925	+1000
	5,4800	5,5000	— 500	— 400	—1050	— 700	—2150	—1800
	8,8650	8,8750	+ 200	+ 290	+ 390	+ 530	+1280	+1460

TAUX DES EURO-MONNAIES

	3 1/4	3 1/2	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4
	2 1/4	2 3/4	7	7 1/2	7	7 1/2	7 1/4	7 3/4
	5 1/4	6	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4
	15	25	12	15	10	13	10	12
	0 1/8	0 1/2	2 1/4	2 3/4	2 1/4	2 3/4	2 1/4	2 3/4
	18	20	18	20	18	20	17	19
	6 3/4	7 1/4	6 3/4	7 1/4	6 3/4	7	7 1/4	8
	10 1/2	11 1/2	13	14	1 3/4	14 1/2	13 1/4	14 1/2

…us donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire …ises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande … de la place.

Les négociations ayant avorté

La C.G.T. et la C.F.D.T. maintiennent les coupures de courant vendredi, de 9 à 11 heures

Aucun compromis n'a pu être trouvé, mercredi 14 décembre au soir, entre la direction d'E.D.F. et les fédérations des électriciens C.G.T. et C.F.D.T. Ces deux organisations confirment donc leurs consignes de grève lancées pour le vendredi 16 avec abaissement de la production à 70 % et coupures de courant de 9 heures à 11 heures. Des manifestations sont prévues dans tout le pays et à Paris, dans la matinée, de la rue de Vienne à la direction de l'E.D.F., rue Murat. Les dirigeants des deux fédérations sont convenus de se retrouver le 4 janvier pour examiner les modalités de la poursuite de leur action.

Rarement rencontre entre les interlocuteurs sociaux aura-t-elle été aussi stérile. Dès le début de la réunion qui dura une heure, M. Marcel Boiteux, directeur général de l'E.D.F. a *rappela qu'il n'était pas question d'ouvrir de nouvelles négociations, un accord ayant déjà été signé après sept mois de discussions. Dans cet accord des possibilités de mesures catégorielles ont été prévues à l'intérieur de la masse salariale telle qu'elle résulte de la formule retenue* ». M. Boiteux proposa que « *ces possibilités soient utilisées en 1978 pour procéder à quelques aménagements du système de rémunération. Cette procédure implique, bien entendu*, dit-il, *l'accord des syndicats signataires de la convention.* »

Cette offre ne répondait en rien aux suggestions qu'avaient faites les cégétistes deux jours plus tôt, lors de leur rendez-vous avec M. Boiteux, soit : versement d'une *gratification de fin d'année* (le « treizième mois » qu'ils perçoivent étant compris dans la masse salariale, dit M. Pauwels (C.G.T.) ce n'est pas « gratification » qui est inscrite dans le statut). Compensation de la perte de *pouvoir d'achat* subie par les électriciens depuis le début de 1977 (soit, selon les syndicats 140 F pour un agent débutant et 540 F pour un agent de maîtrise). Enfin, révision de l'ensemble des rémunérations sans préalable.

L'échange de vues qui a suivi semble avoir été empreint de la plus grande confusion, et les brèves interruptions de lumières qui se sont produites semblaient illustrer l'obscurité des arguments. Une chose était cependant très claire : le gouvernement n'avait autorisé aucun déblocage de crédit. C'est à M. Barre, et non à la direction *de l'entreprise que les* syndicalistes imputent la totale absence d'ouverture. Dès avant la réunion, M. Tiersen (C.F.D.T.) avait estimé que si l'intervention du gouvernement « *se révélait être un stratagème pour éviter la grève, la déception des gaziers et électriciens serait grande* ». De son côté, M. Pauwels a déclaré avoir « *le sentiment qu'un complot était ourdi contre les électriciens* ».

Enfin, les dirigeants cégétistes et cédétistes ont précisé qu'ils veilleraient à ce que les consignes de grève de vendredi soit strictement appliquées, sans débordement, afin de parer à « toute provocation ». — J. R.

AGRICULTURE

Les betteraviers attaquent violemment la Commission de Bruxelles

Les planteurs français de betteraves fulminent. Une de ces grandes colères dont ils ont ponctué l'histoire agricole des vingt dernières années. Pourquoi ? La *Commission de Bruxelles* a proposé, en même temps que les augmentations de prix pour la prochaine campagne (*le Monde* du 9 décembre), « *de ramener le quota B de 35 à 20 % du quota A* » (1).

« *Inacceptable, les règles de justice internationale sont bafouées* », rétorquent les planteurs de betterave *français (C.G.B.). Pour s'en* prendre à leur vieil ennemi, le raffineur britannique de sucre de canne *Tate and Lyle* :

« *La Commission se fait ainsi implicitement la complice de la puissante raffinerie Tate and Lyle, qui obtient notamment le monopole d'importation des sucres de Lomé* », assure la C.G.B. De fait, sur les 1 453 000 tonnes de sucre de canne importées dans la C.E.E. en provenance des pays tiers, 1 351 000 tonnes le sont par la Grande-Bretagne, dans le cadre des accords de la C.E.E. avec les pays « A.C.P. » (Afrique, Caraïbes, Pacifique).

Rarement attaque contre la Commission a été si violente, mais les planteurs ne s'arrêtent pas là : « *Les pressions qui sont faites sur notre pays, grand exportateur de sucre, et auxquelles succombe la Commission, semblent prouver que la Communauté ne sera jamais capable d'avoir une politique d'exportation de quelque denrée agricole que ce soit.* »

Pour montrer encore que « *la France serait la grande victime de cette mesure* », la C.G.B. souligne qu'une réduction des surfaces betteravières priverait « *la balance commerciale de près d'un milliard de francs de recette en 1979* ». Les planteurs jouent ainsi avec facilité sur une corde désormais sensible. Mais leurs arguments portent d'autant plus qu'ils ajoutent : « *De nombreuses sucreries devraient encore fermer.* » On ne compte plus que soixante-sept usines en France, d'une capacité moyenne de raffinage de 5 070 tonnes par jour, contre 73 en 1970. Cette détérioration de l'outil de transformation, liée à une situation financière précaire, est grave parce qu'elle met en cause à terme l'existence même de plantations importantes : les betteraves sont, en effet, cultivées autour des usines. — A. G.

(1) La France peut produire 2 996 000 tonnes de sucre (quota A) à un prix garanti de 1 897,7 F la tonne et 1 048 000 tonnes (quota B, soit 35 % du quota A) au prix de 1 328,4 F la tonne ; *le surplus, 85 000 tonnes* (quota C), est vendu au cours mondial inférieur à 1 000 F.

● *Un « guichet antidumping »* vient d'être créé par M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, auprès du service des affaires internationales du ministère. Cette nouvelle structure permettra aux industriels d'obtenir une assistance technique dans la présentation de leurs dossiers à la C.E.E., qui est compétente pour prendre des mesures contre d'éventuelles pratiques de dumping. « *L'objectif de cette initiative (...) est de lutter, lorsque cela est justifié, contre les pratiques de certains producteurs étrangers qui, pour liquider leurs excédents ou pour conquérir un nouveau marché, vendent systématiquement en France ou en Europe, à des prix inférieurs à ceux de leur marché interne, ou à leur propre coût de production, en mettant en danger des secteurs entiers de l'industrie française* », indique un communiqué.

ÉNERGIE

L'OPEP A QUELQUE DIFFICULTÉ A S'ACCORDER SUR LES PRIX

Le gouvernement vénézuélien a démenti le 14 décembre les informations publiées dans la presse locale selon laquelle le président Carlos Andres Perez avait demandé l'ajournement de la prochaine réunion de l'OPEP qui doit se tenir du 20 au 23 décembre à Caracas. Deux des principaux quotidiens vénézuéliens croyaient savoir que la situation actuelle au Proche-Orient avait motivé cette volonté de report.

Ces rumeurs traduisent en fait la difficulté que rencontre l'OPEP pour réaliser son unité sur les prix du pétrole à appliquer le 1er janvier 1978. Le mouvement en faveur d'un gel des prix semble avoir gagné de la force puisqu'à l'Arabie Saoudite et à l'Iran qui *le préconisaient se sont ajoutés* Qatar, les Emirats arabes unis et le Koweït (ces cinq pays représentent plus de 60 % des exportations de pétrole).

A Bahrein, où s'est réunie les 13 et 14 décembre l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), l'Irak a fait savoir que son ministre du pétrole, M. Abdel Karim, ne se déplacerait pas à Caracas pour protester contre l'apparente « *collusion* » *de plusieurs pays* qui ont pris une décision et vont chercher à l'imposer aux autres. « *Le niveau des prix devrait être décidé à la réunion et pas avant* », explique la délégation irakienne, qui sera représentée à un niveau inférieur. Le ministre vénézuélien du pétrole, M. Hernandez Acosta, a quitté Caracas le 14 décembre pour le Proche-Orient en mission de conciliation. — (*A.F.P., Reuter.*)

LA GRÈVE DE NAPHTACHIMIE A LAVERA

« Plus dure qu'en 1968... »

De notre correspondant régional

Marseille. — Au quinzième jour de la grève qui paralyse l'usine Naphtachimie à Martigues-Lavera (Bouches-du-Rhône), des discussions *se sont ouvertes*, ce jeudi 15 décembre, entre la direction générale et les représentants du personnel dans le cadre d'une réunion du comité central d'entreprise qui avait lieu à Paris. L'intersyndicale C.F.D.T., C.G.T. et F.O. avait auparavant fait une concession en proposant de remettre en route immédiatement l'un des deux vapocraqueurs du site. Les trois organisations syndicales posaient cependant comme conditions la suppression du *chômage technique affectant, théoriquement*, six à huit cents salariés sur trois mille depuis le 7 décembre, le paiement des heures perdues et le maintien des avantages acquis. Elles devaient soumettre, d'autre part, à la direction une plate-forme revendicative commune portant sur les problèmes de salaires, d'effectifs, de conditions de travail et de droit syndical.

« *Plus dure qu'en 1968...* ». Ainsi que la jugent les syndicats, la grève déclenchée à l'origine par le personnel des vapocraqueurs se caractérise en effet par des initiatives plus déterminées que jamais et une ampleur inconnue jusqu'ici dans l'entreprise. Pour la première fois tout d'abord, les deux vapocraqueurs de l'usine ont été arrêtés par les grévistes, hors du contrôle de la hiérarchie. Un nouvel échelon a été ainsi franchi dans l'action syndicale que freinaient jusqu'ici les problèmes de sécurité et la complexité technique des manœuvres d'arrêt des installations. « *On ne conçoit plus maintenant chez des syndicats de grève sans un arrêt total de l'activité* », constate elle-même la direction. Dès le début du conflit, toutes les expéditions tant par route que par voie ferrée ont été stoppées. Des piquets de grève que la direction qualifie d'« étanches » ont également été mis en place — sans F.O. — sur la route conduisant au site pétrochimique. Pendant plus de vingt-quatre heures les relèves des effectifs de sécurité n'ont plus été assurées.

Mais la détermination des syndicats s'est surtout manifestée dans leur décision de passer outre au vote du 7 décembre par lequel l'ensemble du personnel s'était prononcé à 54 % pour la reprise du travail. Les raisons invoquées par chacune des trois organisations — la C.G.C. ayant décidé pour sa part de respecter le résultat du scrutin — diffèrent quelque peu, *mais toutes soulignent « qu'il ne leur était pas possible de cautionner les mesures de lock-out prises par la direction »*, et elles s'appuient aussi sur le vote du personnel des vapocraqueurs, largement favorable à la poursuite de la grève.

Priorité aux conditions de travail

Pourquoi cette crise partie d'un des *secteurs les moins défavorisés* de l'usine (les salariés des vapocraqueurs sont considérés par la direction comme « *l'aristocratie des postés* ») s'est-elle ainsi prolongée et étendue ? Initialement les grévistes demandaient à la direction de respecter ses engagements d'embaucher cinq agents de maîtrise spécialisés aux vapocraqueurs. « *Deux logiques s'affrontent*, explique à ce sujet l'un des responsables syndicaux de la C.F.D.T., *celle de la direction qui consiste à lier le problème des effectifs à celui de la production ; la nôtre qui est de donner la priorité aux conditions de travail.* »

Pour la direction, les syndicats « *étaient décidés, coûte que coûte, fût-ce au mépris de la liberté du travail, de généraliser leur action pour des raisons de stratégie qui leur sont propres* ». Pour les syndicats, « *la direction s'est montrée intransigeante. Depuis la réorganisation entamée en 1974 par la société-mère de Naphtachimie*, Rhône-Poulenc (1), déclarent-ils, *les atteintes au statut du personnel n'ont pas cessé. Le recours à la sous-traitance pour les tâches d'entretien a été systématisé, le potentiel de recherche de Naphtachimie a été amoindri et, d'une manière générale, tout dialogue a été refusé* ».

Plusieurs grèves sectorielles avaient précédé l'actuel conflit, notamment aux unités de chlorure de vinyle, aux ateliers de polyoléfines et au central à vapeur. Le phénomène de rejet du travail posté, qui s'était traduit à Pâques par une action de l'ensemble des établissements de l'étang de Berre, expliquerait probablement aussi le climat créé *dans l'usine, où mille quatre cents* salariés sur trois mille travaillent par équipes.

Quelle que soit l'issue des discussions ouvertes ce jeudi la grève a *déjà coûté cher à la direction* du groupe puisque la perte de production est évaluée à près de 20 000 tonnes d'éthylène, 10 000 tonnes de propylène et 2 000 à 3 000 *tonnes de butadiène*, leurs dérivés. L'usine I.C.I. de Fos-sur-Mer, reliée par un pipe-line direct à Naphtachimie, est d'autre part totalement privée d'éthylène depuis le début du conflit. Celui-ci aura eu enfin un arrière-plan politique avec l'intervention des élus communistes et socialistes de la région pour favoriser l'ouverture de négociations. Naphtachimie est une des entreprises que le P.C. voudrait nationaliser, *mais que le P.S. s'est refusé à* inclure dans sa propre liste.

(1) Naphtachimie est une filiale commune de Rhône-Poulenc (57 %) et de B.P. (43 %).

● *Chômage économique chez Boussac.* — La direction vosgienne du groupe Boussac a annoncé, mercredi 14 décembre à Sénones, la mise en chômage totale, du 23 décembre au 3 janvier, de l'ensemble des usines textiles de F.T.N.-S.I.S., soit deux mille six cents personnes. Le 3 janvier, les usines redémarreront selon un horaire hebdomadaire de trente-deux heures, à l'exception de celles de Saulcy, Nomexy et Thaon-les-Vosges, qui, dotées de métiers modernes, retrouveront un horaire de quarante heures.

La direction explique cette décision « *par des difficultés d'ordre économique et financier* ». La mévente ayant provoqué un gonflement anormal des stocks, il faut adapter désormais les fabrications aux possibilités de vente.

Selon l'union départementale C.G.T., ces mesures en annoncent d'autres plus graves. Elle parle d'un plan qui se traduisait par mille licenciements dans les Vosges. — (*Corresp.*)

● *Egoutiers toujours en grève.* — Les égoutiers de Paris, adhérents à la C.G.T., sont en grève depuis le 20 *octobre dernier. Les* négociations avec la mairie sont interrompues. L'union syndicale C.G.T. des services publics parisiens a organisé une manifestation de soutien le 14 décembre devant la Bourse du travail.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

SOGENAL

Une assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société générale alsacienne de banque, réunie extraordinairement, s'est tenue le 13 décembre 1977 sous la présidence de M. Frédéric Rauch, en vue d'approuver la réévaluation des actifs non amortissables de la société ainsi que le bilan rectifié au 31 décembre 1976, conformément aux dispositions de l'article 61 de la loi de finances du 29 décembre 1976.

Après avoir entendu le rapport du conseil d'administration sur les méthodes retenues pour la réévaluation des terrains et titres de filiales et participations, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes, les actionnaires ont approuvé l'inscription de F 119 406 288,03 à un nouveau compte de réserve intitulé « écart de réévaluation ».

Le total du bilan au 31 décembre 1976 se trouve ainsi porté à F 18 151 580 955,82 et les fonds propres à F 278 465 499,90 report à nouveau compris, dont F 201 406 288,03 de réserves.

Par ailleurs, il est rappelé, ainsi qu'il en a été fait part à l'assemblée générale ordinaire du 5 avril 1977, que le capital social de la banque sera porté le 31 décembre 1977 de F 75 à F 90 millions par incorporation de réserves et attribution d'une action nouvelle de F 125 nominal, créée jouissance du 1er janvier 1978 pour cinq actions anciennes. Le conseil d'administration, en sa séance du 25 octobre 1977, a décidé, sous la condition suspensive maintenant réalisée de l'approbation de la réévaluation par l'assemblée générale, que cette augmentation de capital sera effectuée par prélèvement de F 15 millions sur le poste de réserve « écart de réévaluation » nouvellement créé.



GROUPE VICTOIRE

COMPAGNIE FINANCIÈRE DU GROUPE VICTOIRE

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire se sont tenues le 14 décembre 1977 sous la présidence de M. Robert Gachet, président du conseil d'administration, assisté en qualité de scrutateurs de la compagnie industrielle de l'Abeille, représentée par M. Jean Marjoulet, président d'honneur, et de la compagnie financière de Suez, représentée par M. Frédéric Ourbak, directeur.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes et le bilan arrêtés au 30 septembre 1977, qui font apparaître un bénéfice net de 45 363 896,43 F, difficilement comparable, par suite des modifications de structure intervenues, avec celui du dernier exercice, qui était de 33 103 406,77 francs.

Il sera distribué le 21 décembre un dividende de 12,80 F (plus impôt déjà payé au Trésor de 6,40 F) représentant une somme globale de 24 millions 985 000 francs. L'an dernier, le dividende était de 12 F (plus impôt déjà payé au Trésor de 6 F) et représentait un total de 18 millions 600 000 francs.

L'assemblée générale extraordinaire qui s'est réunie à l'issue de l'assemblée générale ordinaire a décidé de porter le capital de 195 200 000 F à 214 720 000 F par incorporation de réserves et attribution gratuite de l'action nouvelle de 100 F créée jouissance du 1er octobre 1977 pour dix actions anciennes. Les opérations matérielles d'attribution seront réalisées au début de l'année 1978.

Le conseil a également été autorisé à porter ultérieurement le capital à 275 000 000 de francs par incorporation de réserves.



FINEXTEL

Extraits de la lettre du 9 décembre 1977 de M. Guillaume Guindex président-directeur général aux actionnaires de la société

Alors que les engagements de financement de télécommunications inscrits au protocole de 1976 avaient été limités à 200 millions HT, les négociations engagées avec le ministère des P.T.T. pour l'établissement du protocole définissant le programme de 1977 ont abouti à un montant d'engagements de 500 millions HT dont 125 millions à financer au moyen des ressources propres de la société et 375 millions à l'aide de fonds d'emprunt.

Le total des investissements de télécommunications que FINEXTEL a accepté de financer depuis l'origine est ainsi porté à 4,2 milliards de francs auxquels s'ajoute un montant supplémentaire de 150 millions résultant du jeu des clauses d'indexation.

Au cours de l'exercice 1977, l'activité de SICOMI, entamée à la fin de l'an dernier, s'est développée. Cette diversification du champ d'action de la société est abordé avec prudence et généralement en coopération avec des SICOMI ou des sociétés civiles immobilières de premier rang. Les engagements, dans ce domaine, ont assuré jusqu'ici le remploi de fonds propres disponibles à concurrence de 76 millions.

La situation financière se présente dans de bonnes conditions. Au cours des dix premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires s'est élevé à 474 millions de francs, soit 15 % de plus qu'à la date correspondante de l'exercice précédent. A fin octobre, le résultat dégagé ressortait à 120 millions, contre 102 millions à fin octobre 1976 (soit + 17,6 %). Bien que le résultat de l'exercice complet ne doive pas marquer la même progression, il sera néanmoins en augmentation sensible et devrait permettre d'escompter une majoration du dividende.

L'évolution du marché financier n'a pas permis d'émettre l'important emprunt dont l'émission avait été prévue pour le courant du second semestre. Le conseil espère être autorisé à procéder à cette émission au cours des prochaines semaines.



LABORATOIRES CLIN-COMAR-BYLA
LABORATOIRES MIDY
LABORATOIRES PORCHER-LAVRIL

Les assemblées générales extraordinaires des laboratoires Clin-Comar-Byla, des laboratoires Midy et des laboratoires Porcher-Lavril sont convoquées pour le 29 décembre prochain, à l'effet d'approuver la fusion des trois sociétés en une seule qui prendra la dénomination de « Laboratoires Clin-Midy ».

Le groupe C.M.-Industries rassemble ainsi, dans le cadre de ses activités pharmaceutiques en France, ses capacités de promotion et d'information médicale, après avoir déjà concentré ses moyens de production au sein de Prophac et de distribution au sein de Diphac.

AFFAIRES

Le promoteur ayant fait appel

L'HYPER-PARK-CALIFORNIE D'ANTIBES RESTE OUVERT

A la suite de la publication dans nos colonnes, le 12 novembre dernier, d'un entrefilet sur le jugement de fermeture de l'Hyper-Park-Californie, centre commercial d'Antibes, jugement rendu par le tribunal de commerce de Nice, la S.C.I. l'Home-Park, promoteur du centre, qui a fait appel de ce jugement, nous prie d'apporter à nos lecteurs les précisions suivantes :

« *Il est faux d'affirmer que le parc Californie devra fermer ses portes. En effet, le tribunal de commerce de Nice a condamné les sociétés exploitantes à arrêter les exploitations commerciales exercées en violation des autorisations accordées par la C.D.U.C. Ceci signifierait tout au plus que les commerçants du parc Californie devraient limiter leurs activités aux autorisations données sans pour cela fermer leurs portes.*

» *Le jugement du tribunal de commerce de Nice est maintenant frappé d'appel. Il n'est pas exécutoire et l'appel est suspensif.*

» *La commission départementale d'urbanisme commercial a autorisé le parc Californie à exercer toutes les activités commerciales dans le centre, ainsi qu'en témoigne une lettre du ministère de l'économie et des finances du 24 octobre 1977.*

» *Il est inexact de déclarer que le terrain sur lequel est édifié le parc Californie est situé dans une zone horticole. En effet, il s'agit « d'une zone réservée aux industries légères et notamment artisanales et commerciales à vocation horticole. » Il s'agit bien d'une zone industrielle et qui plus est le terme notamment n'a jamais été considéré comme restrictif et limitatif en droit français. En outre, nous vous informons que le P.O.S. d'Antibes a été publié plus d'un mois après l'obtention du dernier rectificatif à nos permis de construire et quinze jours après l'ouverture de la première tranche du parc Californie.* »

PHILIPS, ERICSSON ET BELL ASSURERONT L'ÉQUIPEMENT TÉLÉPHONIQUE DE L'ARABIE SAOUDITE

C'est finalement le consortium formé par la firme Ericsson (Suède), Philips (Pays-Bas) et Bell (Canada) qui a emporté le contrat d'équipement téléphonique de l'Arabie Saoudite, qui porte sur un montant global de 3 milliards de dollars (15 milliards de francs environ).

Trois candidats avaient répondu à l'appel d'offres de l'Arabie Saoudite : deux firmes américaines I.T.T. et A.T.T., cette dernière étant associée au britannique Plessey, et le consortium cité plus haut. Cet appel d'offres portait non seulement sur l'installation en trois ans d'un réseau téléphonique complet d'une capacité de 470 000 lignes (centraux, transmissions, câbles, bâtiments) utilisant les technologies les plus modernes, mais aussi sur son exploitation pendant cinq ans.

L'offre présentée par le consortium pour la troisième partie du contrat — fonctionnement et entretien du réseau — a fait pencher la balance en sa faveur. Cette offre, il est vrai (480 millions de dollars) était très inférieure à celle d'I.T.T. (2 milliards de dollars) et d'A.T.T. (1,1 milliard de dollars).

Philips et Ericsson fourniront donc les 470 000 lignes du réseau saoudien, Bell apportant son expérience pour l'exploitation du réseau. La firme néerlandaise qui, depuis plusieurs années, s'efforce de conquérir une place significative sur le marché mondial du téléphone avec son système semi-électronique « P.R.X. », remporte là un succès.

ÉTRANGER

LE COMMERCE BRITANNIQUE EXCÉDENTAIRE POUR LE QUATRIÈME MOIS CONSÉCUTIF

Londres. — Le redressement de la balance commerciale britannique se poursuit, malgré le ralentissement du commerce mondial. Elle a non seulement enregistré un excédent en novembre pour le quatrième mois consécutif — fait sans précédent depuis 1971, — mais ce surplus est en progrès par rapport à octobre.

L'excédent a atteint 73 millions de livres le mois dernier, contre 46 millions (chiffre révisé) en octobre. Les exportations ont diminué de 4,3 % à 2 657 millions de livres, tandis que les importations ont baissé de 5,4 % à 2 584 millions.

Compte tenu du surplus des échanges invisibles, la balance des paiements courants a enregistré un excédent de 218 millions de livres, contre 191 millions (— 248 millions en novembre 1976). De janvier à novembre, l'excédent courant atteint 12 millions de livres. — *(A.F.P.)*

LE TAUX D'ESCOMPTE BELGE EST PORTÉ A 9 %

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Pour défendre le franc belge sérieusement touché par les remous monétaires des derniers jours, la banque nationale de Belgique a relevé le taux d'escompte pour la deuxième fois en quinze jours. Il a été porté de 7 à 9 %. La hausse est intervenue trop tard pour influencer le marché des changes le mercredi 14. En renchérissant le loyer de la monnaie, l'institut d'émission espère décourager la spéculation.

Mercredi, l'agitation avait encore été considérable à la Bourse de Bruxelles. Le dollar y a enregistré la cotation la plus basse de son histoire, 33,3775 F.B., tandis que le mark restait à son plafond, 15,7650. Pour aller plus loin, il faudrait soit réévaluer le deutschemark, soit dévaluer le franc belge. Depuis plus de trois semaines, la banque nationale est obligée d'intervenir massivement pour empêcher le mark de percer ce plafond.

En relevant brutalement le taux d'escompte, la Belgique veut réaffirmer sans équivoque sa détermination de défendre le franc. Les observateurs cependant se montrent inquiets et disent que « tout peut arriver ».

● *La production industrielle* aux Etats-Unis a augmenté de 0,5 % en novembre, après avoir progressé de 0,3 % en octobre et de 0,4 % en septembre. En un an, par rapport à novembre 1976, la hausse a été de 6,2 %. — *(Agefi.)*

MONNAIES

Le dollar au plus bas

(Suite de la première page.)

Tout se passe comme si la Bundesbank avait dû absorber une bonne partie de la contrepartie en devises des emprunts que les sociétés multinationales et les holdings financiers installés en Allemagne ont contractés pour des raisons d'opportunité sur le marché des eurodevises. D'après le rapport mensuel de l'institut d'émission ouest-allemand, les emprunts en question se seraient élevés à 3,5 milliards de deutschemarks entre le 1er août et le 31 octobre.

Dans son dernier bulletin trimestriel la Banque d'Angleterre ne mâche pas ses mots. Elle appelle par son nom la politique suivie par le secrétaire au Tr[...] américain qui consiste à es[...] de réduire le déséquilibre e[...] rieur des Etats-Unis et à [...] les exportateurs de ce pays [...] faveur d'une baisse du doll[...] « *Les politiques de déprécia[...] compétitives des taux de cha[...] sont autodestructrices et, da[...] sévère récession actuelle, elles [...] vent coûter cher...* »

Les opérateurs ont été imp[...] sionnés depuis le début de [...] semaine par ce qui a été prés[...] comme l'« échec » des entret[...] de Bâle de dimanche et l[...] derniers. Ils attendaient un c[...] muniqué qui n'est pas venu, [...] des gouverneurs des Banques c[...] trales.

Comment s'imaginer que [...] Américains, au moment mêm[...] ils essaient encore d'obtenir [...] nouvelle revalorisation du [...] abandonnent une politique à [...] quelle ils se tiennent depuis [...] d'un quart de siècle ? Du 1er [...] au 31 octobre, les interventi[...] des Banques centrales sur le m[...] ché des changes se sont glob[...] ment élevées au chiffre fantasti[...] de 30 milliards de dollars. Les [...] terventions du Système de [...] serve fédéral n'ont représe[...] avec 400 millions, que 1,4 % de [...] total.

Ces chiffres parlent d'eu[...] mêmes. Ce n'est pas parce que [...] FED devait récemment empru[...] ter, dans le cadre des accords [...] « swap », 1 milliard de D.M. q[...] cela changera quoi que ce soit.

PAUL FABRA.

EN TROIS MOIS LE FRANC A PERDU 11 % SUR LE FRANC SUISS[E]

CAS OU LE FRANC A BAISSÉ

Valeur des monnaies (en francs)	Mi-septembre	Mi-décembre	Variation de la devise étrang.	Variat[...] du fra[...]
Franc suisse	2,0656	2,325	+ 12,5 %	— 11,1
Livre sterling	8,5876	8,85	+ 3,1 %	— 3,1
Deutschemark	2,1184	2,259	+ 6,6 %	— 6,2
Florin néerlandais .	2,0018	2,080	+ 3,9 %	— 3,8
Franc belge	0,1376	0,143	+ 3,9 %	— 3,8

CAS OU LE FRANC A MONTÉ

Dollar	4,9275	4,78	— 3 %	+ 3,1
Lire italienne	0,0558	0,0547	— 2 %	+ 2

(Avis financier des sociétés)



CM INDUSTRIES

Société anonyme au capital de 82.791.500 francs

Siège social : 20, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris
R.C. Paris B 542 106 943.

EMPRUNT 10,25 % CONVERTIBLE

EN ACTIONS DE F. 84.000.000

Prix d'émission : le pair, soit 240 F par obligation.

Intérêt annuel : 10,25 %, soit 24,60 F par titre, payable le 1er janvier de chaque année.

Pour la période du 5 décembre 1977 au 31 décembre 1978, il sera mis en paiement le 1er janvier 1979 un coupon de 26.42 F par obligation.

Taux de rendement actuariel brut à l'émission : (en cas de non-conversion). **11,21 %**

Jouissance : 5 décembre 1977.

Durée : 12 ans et 27 jours à compter du 5 décembre 1977.

Amortissement : en 9 tranches annuelles sensiblement égales, à partir du 1er janvier 1981, à des prix progressant suivant l'échéance de 247 F à 300 F.

Amortissement anticipé :

— soit par rachat en Bourse ;

— soit par remboursement de tous les titres restant en circulation, à partir du 1er janvier 1982, si leur nombre est inférieur à 10 % du nombre total des titres émis.

Délai de conversion : à tout moment au gré des porteurs, à partir du 1er janvier 1979.

Rapport de conversion : une action de 50 F nominal pour une obligation de 240 F nominal.

Une note d'information, portant le visa de la Commission des opérations de Bourse n° 77-166, en date du 29 novembre 1977, est tenue à la disposition du public :

— soit au siège de la société : 20, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris ;

— soit dans les établissements chargés du placement.

B.A.L.O. du 5 décembre 1977.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
14 DÉCEMBRE

Fin du conflit
Baisse des cours

Le conflit social, qui perturbait [illegible] cotations depuis le 5 décembre, [illegible] pratiquement pris fin ce mer[cr]edi à la Bourse de Paris. Au [co]urs d'une assemblée générale du [pe]rsonnel, qui s'est tenue au pa[la]is Brongniart de 13 h. 30 à [..] heures, l'intersyndicale s'est [fé]licitée des résultats obtenus et [a] indiqué que toutes les proposi[tio]ns patronales feront l'objet [d']un vote avant la fin de cette se[ma]ine. Aucune assemblée géné[ra]le n'est envisagée pour les jours [su]ivants.

Les cotations ont donc repris [no]rmalement, mais la séance a été [am]putée de trois quarts d'heure. [La] faiblesse des volumes de tran[sa]ctions a néanmoins facilité son [dér]oulement.

En trente minutes, l'essentiel des [af]faires était expédié, et l'indica[te]ur instantané reculait de 0,6 % [en]viron. Les valeurs les plus tou[ch]ées par un mouvement de baisse [qu]i a cependant épargné un grand [no]mbre de titres ont été U.T.A., [Lo]cafrance, Vallourec (— 3 % à [..],6 %), et Chiers, dont la cotation [a] été retardée en raison du man[qu]e d'achats.

Dans un marché un peu trau[ma]tisé par le conflit social, et [to]ujours sensible aux sondages [d'o]pinion — dont le dernier n'est [gu]ère favorable à la majorité en [pla]ce, — la baisse du chômage [an]noncée la veille, est passée ina[pe]rçue. En revanche, le recul [co]ntinu du dollar, qui entraîne le [fra]nc, a fait l'objet de commen[tai]res inquiets.

Aux valeurs étrangères, améri[ca]ines et mines d'or ont été soute[nu]es.

Sur le marché de l'or, le lingot [es]t redressé à 25 350 F contre [25] 100 F. Le napoléon s'est inscrit [de] son côté à 247,80 F contre [24]7,40 F. Le volume des transac[tio]ns a été plus étroit à 5,78 mil[lio]ns de francs, contre 8,81 mil[lio]ns de francs.

LONDRES

Faible

En dépit du nouvel excédent de la balance commerciale en novembre, les valeurs industrielles perdent du terrain et les pétroles effacent des gains initiaux.

OR (ouverture) (dollars) 158 65 contre 157 60

VALEURS	CLOTURE 14/12	COURS 15/12
Beecham	657	665 ...
British Petroleum	854	864 ...
Courtaulds	111	112 ...
De Beers	310	309 ...
Imperial Chemical	354	354 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	183	183 ...
Shell	526	526 ...
Vickers	187	187 ...
War Loan 3 1/2 %	35 1/2	35 3/4
*West Driefontein	25 1/4	25 3/8
*Western Holdings	18 5/8	18 7/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	13 déc.	14 déc.
Valeurs françaises	90,5	89,7
Valeurs étrangères	98,6	99,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	—	60,5

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

USINOR. — L'aggravation de la crise dans la sidérurgie va entraîner en 1977 un déficit encore plus accentué qu'en 1976 et en 1975 (1,25 milliard de francs).

DENAIN - NORD - EST. — La nécessité de constituer d'importantes provisions pour dépréciation des titres des filiales, notamment Usinor, conduit à supprimer le dividende pour l'exercice 1977.

VALLOUREC. — Il ne faut pas s'attendre pour l'exercice à un redressement par rapport au premier semestre, où les résultats s'étaient traduits par une perte de 35 millions de francs. Une amélioration devrait être enregistrée en 1978.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/4 %

NEW-YORK

Vive reprise

Une vive reprise s'est produite en fin de séance à Wall Street, où l'indice Dow Jones, après avoir fléchi initialement, a finalement gagné 7,45 points à 822,68. Aucun élément nouveau de nature à provoquer un tel mouvement n'est cependant intervenu mardi. Les opérateurs restent préoccupés par la faiblesse persistante du dollar et l'incertitude qui continue à régner sur le sort de la loi sur l'énergie en discussion au Congrès.

Peut-être ont-ils été favorablement impressionnés par la réduction de tarifs douaniers décidée par le Japon et par la modération de la progression de la masse monétaire, ou plutôt certains d'entre eux ont-ils procédé à des achats sur des cours considérés comme bas.

Le volume des échanges a légèrement augmenté avec 22 millions de titres traités contre 19 millions.

VALEURS	COURS 13 12	COURS 14 12
Alcoa	43 5/8	43 7/8
A.T.T.	59 7/8	60 1/4
Boeing	28 3/8	28 ...
Chase Manhattan Bank	28 7/8	28 ...
Du Pont de Nemours	115 3/4	118 ...
Eastman Kodak	50 3/8	51 1/4
Exxon	46 7/8	47 ...
Ford	44 1/8	44 1/4
General Electric	48 1/2	48 3/4
General Foods	32 1/8	32 1/8
General Motors	63 7/8	64 1/4
Goodyear	17 1/8	17 1/8
I.B.M.	263 3/4	266 1/4
I.T.T.	31 5/8	31 7/8
Kennecott	20 1/2	20 3/8
Mobil Oil	63 ..	62 7/8
Pfizer	26 3/8	27 ...
Schlumberger	70 1/4	70 5/8
Texaco	27 ...	28 7/8
U.A.L. Inc.	20 1/8	20 1/8
Union Carbide	40 3/4	41 5/8
U.S. Steel	30 ...	30 ...
Westinghouse	17 5/8	17 7/8
Xerox	46 7/8	46 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/12	15 12
1 dollar (en yens)	240 325	240 225

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Arbel, c. 72	1 p. 4	1 ..
Sade, c. 27	2 p. 3	7 80
Sodéro, c. 26	1 p. 1	.. ..
Ralince, dr ou c. 18	1 p. 20	.. ..

BOURSE DE PARIS - 14 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	34 90	0 818	France I.A.R.D.	173	173	Locabail Immob.	183 20	[illegible]
[illegible]	58 75	4 342	France (La)	340	340	Loca-Expansion	...	[illegible]
[illegible] 1920-1960	.....	4 342	GAN (Sté) Centr.	625	624	Locafinancière	123 80	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

15/12	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
18 50	Usinor	17	16 70	16 70	16 70
105	— (obl.)	104 10	104 10	104 10	103 10
72	Vallourec	78 80	73 .	73	73 80
480	V. Clicquot-P	448	445 50	445 50	439
360	Vinipris	314	313	312	307
177	Alcan	172 40	172	172 50	173 30
300	Amer-Tel	293 .	294 30	295 ..	292
18	Ang. Am. C.	17 75	18	18 ..	17 80
94	Angelo	99 .	101	101 ..	99
345	B. Ottomane	344	342 50	347 50	338 .
315	BASF (Akt.)	307 80	312	312 .	318 ..
295	Bayer	298 50	300 ..	300	300 ..
66	Buffelsfont.	59 40	59 50	59 50	58 60
11	Charter	11 80	11 75	11 75	11 60
145	Chase Manh.	139 10	139 50	140 ..	139 50
83	Cie Pétr. Imp	86 55	88 .	88 ..	86 20
335	C.F. Fr.-Can	323	323	323	320
18 50	De Beers (S.)	19 75	19 85	19 90	19 75
650	Deuts. Bank	667	667	668	672
265	Dome Mines	293 60	298	300 50	295 ..
585	Du Pont Nem.	567	562	562	552
260	East Kodak	244	243 50	244 50	246 10
25	East Rand	24 30	24 ..	24 10	24
107	Ericsson	122 80	134 ..	135 ..	133 60
235	Exxon Corp.	223 50	222 50	233 ..	222 60
216	Ford Motor	216	212 50	212 50	214
73	Free State	76 50	76 80	76 90	78 10
250	Gen. Electric	235 50	236	236 10	236 .

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
275	Merck	266 20	263	263 20	264 70
235	Minnesota M.	223 30	222 90	222 30	222 50
310	Mobil Corp.	303 50	299	301	298 ..
7940	Nestlé	8500	8730	8730	8200 .
193	Norsk Hydro	187 80	187 40	188	184 .
500	Petrofina	517	521	521	517
305	Philip Morris	292 ..	293	293 .	293 30
56	Philips	54 40	55 30	55 40	55 80
56	Pres. Brand.	52 .	52 50	52 40	53
250	Quilmes	251	251 .	251 20	246 .
177	Randfontein	197 .	202 50	202 .	200 .
285	Royal Dutch	271 80	271 50	272 20	271 90
16	RioTinto Zinc	16 45	16 80	16 50	16 20
59	St-Helena Co	56	55 50	55 40	56
335	Schlumberg.	337	340	339 .	335 80
48	Shell Tr. (S.)	46 80	45 30	45 60	45 20
635	Siemens A.G.	656	656	658	657
37	Sony	33 60	34 05	33 95	34 20
12 50	Tanganyika	12	11 90	11 90	11 90
250	Unilever	259 80	261	261 .	260
17	Union Corp.	16 80	16 80	16 80	16 80
104	U. Min. 1/10	101 10	101 80	101 80	101 10
116	West Driet	120 50	123 30	123 30	122
44	West Deep	42 50	43 50	43 50	42 65
86	West Hold.	86 ..	89	90 10	88 .
240	Xerox Corp.	223 50	223 90	223 90	224
0 86	Zambia Cop.	0 86	0 84	0 84	0 84

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsque le « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/12	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 809	4 784	4 81
Allemagne (100 DM)	223 330	225 890	222
Belgique (100 F.)	14 165	14 340	14 025
Pays-Bas (100 fl.)	208 080	208 100	204
Danemark (100 krd)	80 610	81 280	80 000
Suède (100 krs)	101 820	101 170	101
Norvège (100 k.)	91 540	92 480	90 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 848	8 856	8 850
Italie (1 000 lires)	5 486	5 477	5 550
Suisse (100 fr.)	228 060	232 510	228
Autriche (100 sch.)	31 180	31 460	31 150
Espagne (100 pes.)	5 871	5 878	5 780
Portugal (100 esc.)	11 010	11 975	11 500
Canada ($ can. 1)	4 383	4 359	4 365

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14 12
Or fin (kilo en barre)	25020	25200
Or fin (kilo en lingot)	25100	25350
Pièce française (20 fr.)	247 40	247 80
Pièce française (10 fr.)	223	224 80
Pièce suisse (20 fr.)	225	224 10
Union latine (20 fr.)	218 50	222
Souverain	233	238 20
Pièce de 20 dollars	1116	1126
Pièce de 10 dollars	648	648
Pièce de 5 dollars	341	...
Pièce de 50 pesos	1040	1042
Pièce de 10 florins	233 50	236 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 15 décembre 1977 a été tiré à 539 960 exemplaires.

A B C D ' F G H

M. Boulin au Conseil économique et social

Une première étape vers le retour à la liberté des prix industriels pourrait être franchie au milieu de 1978

« *Tant que l'adaptation de notre économie n'est pas plus avancée, toute relance globale ne peut que déboucher sur une inflation et un déficit extérieur accrus. Notre situation n'exclut pas un soutien modéré destiné à éviter la chute dans une récession, mais notre première tâche doit être d'accélérer la transformation de notre économie* », a déclaré M. Robert Boulin, mercredi 14 décembre, lors du débat de conjoncture au Conseil économique et social.

« *L'objectif du gouvernement*, a ajouté le ministre délégué à l'économie et aux finances, *est de préparer un retour à la liberté* [des prix] *qui ne soit pas l'occasion de nouveaux dérapages. C'est pour cela qu'il met en place aujourd'hui les instruments qui permettront demain de remplacer les contraintes de la réglementation des prix par celles de la concurrence. C'est pour cela également qu'il organisera le retour à la liberté en fonction des résultats obtenus ; un premier examen aura lieu au milieu de 1978 pour déterminer les branches susceptibles de retrouver le régime de la liberté. Parmi les critères qui seront pris en compte, et il y aura évidemment l'évolution des prix au cours du premier semestre, l'existence d'une concurrence réelle, et la mise en place de procédures de négociations des rémunérations qui respecteront les contraintes économiques.* »

Les deux rapports semestriels présentés par MM. Lougovoy et Deleau (*le Monde* du 13 décembre) ont recueilli 127 voix sur 159 votants. Il y a eu 23 voix contre (C.G.T., C.F.D.T., MM. Cheramy, du groupe des activités diverses, professions libérales et classes moyennes, et Cyrille, territoires et départements d'outre-mer) et 9 abstentions (MM. Borveau, activités sociales, Figeac, Vittori, Mazet, Carrière, Fléchet, Couveinhes, Clément, Uri, tous inscrits au groupe des personnalités outre-mer et zone franc).

Le vote est intervenu après un morne débat. Plusieurs orateurs ont d'ailleurs souligné le peu d'intérêt de ces cessions, au cours desquelles sont inlassablement répétées les mêmes choses. Ces mêmes intervenants ont demandé que les prochains débats soient profondément transformés.

Les conditions de renouvellement de l'accord «multifibre» prêtent à équivoque

De notre correspondante

Genève. — Les longues et pénibles négociations menées par le comité du textile du GATT (accord général sur le commerce et les droits de douane) ont abouti, mercredi 14 décembre, à un consensus sur un protocole d'accord renouvelant l'A.M.F. (accord multifibre) de 1973 pour une nouvelle période de quatre ans (et non de quatre mois comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions datées 15 décembre). Ce protocole d'accord a été déposé auprès de M. Olivier Long, directeur du GATT ; il entrera en vigueur dès le 1er janvier prochain pour les pays qui l'auront signé à cette date. Une cinquantaine d'États sont invités à procéder à cette signature.

Ce texte constitue une sorte de mode d'emploi pour le nouvel A.M.F.. Il est assorti de considérations qui ouvrent la voie à toutes les interprétations. Les pays ayant de graves problèmes d'importations pourront espérer certaines dérogations temporaires.

Se référant à un « *pays participant grand importateur* » dont les problèmes doivent être résolus par des consultations bilatérales, le protocole prévoit que, « *dans le cadre de l'A.M.F., toutes ces consultations et négociations devraient se dérouler dans un esprit d'équité et de flexibilité en vue d'arriver à une solution mutuelle acceptable (...), ce qui inclut la possibilité de s'écarter raisonnablement et d'un commun accord d'éléments particuliers dans des cas particuliers* ».

Cette rédaction pourrait permettre à la C.E.E. de se soustraire par des accords bilatéraux à la clause imposant une croissance annuelle de 6 % des importations textiles. D'autres pays, telle la Suisse, pensent pouvoir en bénéficier aussi. Toutefois les pays exportateurs sont opposés à une interprétation large du texte. Sa formulation sibylline risque donc de réduire la portée de l'accord d'autant que l'article sur le rôle de la Commission de surveillance des textiles (C.S.T.) prête également à équivoque.

Enfin le problème de la ratification de l'accord reste posé. Si la délégation américaine a marqué sa satisfaction, les négociateurs de la C.E.E. doivent encore soumettre le 19 décembre au conseil des ministres des Neuf, à Bruxelles, les résultats des négociations bilatérales qu'elle a menées avec les pays producteurs afin d'assurer une sécurité du commerce dans ce domaine. Toutefois, on pense dans les milieux du G.A.T.T. que les Neuf entérineront des résolutions destinées à éviter l'anarchie dans le domaine du commerce des textiles.

LE JAPON ABAISSERA EN AVRIL SES DROITS DE DOUANE SUR 318 PRODUITS

Le Japon a annoncé mercredi 14 décembre qu'il abaisserait ses tarifs douaniers en avril prochain de 23 % en moyenne (soit deux à cinq points selon les produits), pour réduire son très important excédent commercial. La baisse s'étend à une liste de trois cent dix-huit produits dont les ordinateurs et les films en couleurs. Les importations d'automobiles seront complètement exemptées de droits.

Le gouvernement japonais a également annoncé que les quotas d'importation de viande de bœuf pour la consommation hôtelière, d'oranges, de jus d'orange et de pamplemousses seront immédiatement relevés. La libéralisation des importations d'anthracite et de quelques produits fermiers et de pêche tels que saumon fumé, seiche, jambon et bacon en boîte sera appliquée le mois prochain, a également annoncé le gouvernement japonais.

A Tokyo, on précise officiellement que ces mesures ont déjà été notifiées aux Etats-Unis par M. Nobuhiko Ushiba, ministre d'Etat japonais chargé des affaires économiques extérieures.







Le Crédit commercial de France et l'IDI deviennent majoritaires au sein du groupe Nobel-Bozel

Au terme de négociations longues et difficiles, le Crédit commercial de France et l'Institut de développement industriel (IDI) vont détenir respectivement 37 % et 18 % du capital de la société Nobel-Bozel, qui va être augmenté de 75 % par une émission d'actions à titre onéreux, garantie par les deux établissements. En conséquence, la participation de la famille Roussel, qui n'a pas voulu, ou pas pu, suivre l'augmentation de capital, revient de 42 % à 24 %, et celle du puissant groupe chimique allemand Hoechst de 20 % à 11 %.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que le Crédit Commercial de France, principal banquier de Nobel Bozel, a dû porter sa participation de 8 % à 37 %, et devenir majoritaire avec le concours de l'IDI. Comme on le sait, la situation financière du groupe Nobel Bozel s'est aggravée depuis deux ans en raison des difficultés rencontrées par sa filiale Isorel (*le Monde* du 28 septembre). Cette dernière, déjà lourdement déficitaire en raison de la crise affectant les panneaux de particule, avait repris, au début de 1976, le contrôle de Celogil, filiale de Rhône-Poulenc, également déficitaire. La conjoncture ne s'étant pas améliorée, les pertes cumulées atteignent plus de 100 millions de francs et l'endettement du groupe est devenu inquiétant malgré les résultats plus satisfaisants des activités « électro-métallurgie », « explosifs » et « peintures ».

Depuis quelques mois, les banques s'inquiétaient et demandaient un « effort » à la famille Roussel, pratiquement propriétaire de l'affaire avec 42 % depuis 1974 et qui en assurait la direction.

Les rumeurs les plus diverses avaient alors couru : on parlait du dénombrement du groupe Hoechst, s'intéressant, disait-on, aux peintures... Fin septembre, les banques, essentiellement le Crédit commercial de France, accentuèrent leur pression en faisant nommer directeur général M. Claude-Alain Sarre, qui venait de quitter la présidence de la Lainière de Roubaix, et qui était chargé de redresser l'affaire. Le renflouement financier fut plus ardu, car la famille Roussel se refusait à fournir l' « effort » demandé. Finalement elle a été forcée d'abandonner et la direction et le contrôle de l'affaire en laissant le C.C.F. et l'IDI prendre les choses en main à sa place : c'était la condition qui était mise à l'apport d'argent frais et à la consolidation de 200 millions de francs de crédits bancaires à moyen terme.

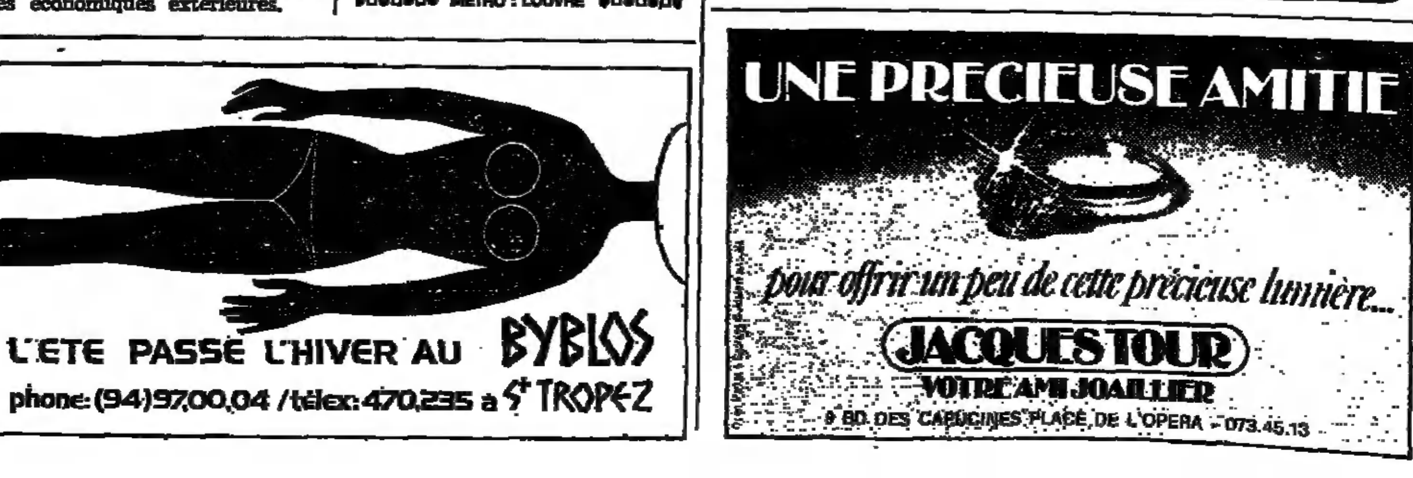
Le Crédit commercial, essentiellement banque de dépôts et non d'affaires, n'avait pas le choix. La participation de l'IDI s'explique par le souci des pouvoirs publics de voir le groupe se rétablir. Quant à la famille Roussel, de toute façon, l'ampleur du problème la dépasse tant au niveau des hommes qu'au niveau des moyens.

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE FRANÇAISE A BAISSÉ DE 1,6 % EN OCTOBRE

L'indice mensuel de la production industrielle française calculé par l'I.N.S.E.E. a baissé de 1,6 % en octobre par rapport à septembre, revenant de 125 à 123 sur la base 100 en 1970. Par rapport à octobre 1976, la stagnation est totale. L'indice mensuel ayant atteint 129 en janvier, la baisse est donc de 4,7 % par rapport à ce point haut. L'indice avait atteint la cote 128 en juillet et août 1974, c'est-à-dire avant la récession de juin 1974-1975.

Le ministère de l'économie et des finances estime que « cette évolution est due au tassement de la production de biens de consommation — notamment de l'automobile — et à la baisse du secteur de l'énergie sans doute liée aux températures clémentes du mois d'octobre. Ces mouvements ne paraissent guère correspondre à ceux de la consommation. La véritable raison de la baisse apparaît si on regarde à l'étranger. En moyenne, la production industrielle de nos partenaires se réduit depuis le début de l'année. Notre économie se ressent d'un contexte international déprimé ».

● *M. Yves Saint-Martin*, jockey, a été remis en liberté, ce jeudi 15 décembre, par une ordonnance que lui a signifiée, à 10 h. 30, M. Emmanuel Binoche, juge d'instruction à Pontoise. M. Saint-Martin, qui avait été incarcéré, le 7 décembre, après un accident mortel de la circulation, a été placé sous contrôle judiciaire.



A Chypre

LE FILS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A ÉTÉ ENLEVÉ

Nicosie (*A.F.P., Reuter*). — Le conseil des ministres de la République de Chypre s'est réuni, jeudi 15 décembre, à la suite de l'enlèvement de M. Achille Kyprianou, vingt et un ans, fils du président de la République. Effectuant son service militaire, il avait été enlevé, mercredi soir, alors qu'il se trouvait en permission.

Les autorités chypriotes ont reçu une communication téléphonique anonyme, réclamant une amnistie générale en échange de la libération de M. Achille Kyprianou.

[En l'absence d'autres précisions on peut présumer simplement que cette « amnistie » vise les personnes encore poursuivies pour avoir participé au coup d'État de juillet 1974 contre Mgr Makarios. *L'épuration n'est guère restée qu'une affirmation de principe depuis trois ans*. Mais les partis de gauche (socialistes et communistes) l'ont remise à l'ordre du jour en en faisant l'une des conditions de leur soutien à M. Spyros Kyprianou à l'élection présidentielle de février prochain. Les auteurs de l'enlèvement seraient en ce cas à rechercher parmi certains éléments d'extrême droite, partisans du rattachement à la Grèce de la fraction de Chypre qui resterait grecque chypriote après un partage de l'île. Il ne s'agit encore que d'une hypothèse.]

En Iran

UN GÉNÉRAL CONDAMNÉ A MORT POUR ESPIONNAGE

Téhéran (*A.F.P., A.P.*). — Le général iranien Ahmed Moqarebi, le directeur adjoint de la section du plan à l'état-major des forces terrestres, a été condamné à mort par un tribunal militaire pour espionnage. Il sera passé par les armes si la cour d'appel, qui doit se réunir le 18 décembre, confirme la sentence.

Selon des informations circulant depuis plusieurs semaines à Téhéran, le général Moqarebi a été arrêté en septembre pour espionnage au profit d'un pays communiste, que certaines sources désignent comme étant l'U.R.S.S.

Connue en novembre dans les milieux diplomatiques l'affaire avait donné lieu à de nombreuses rumeurs qui n'ont pu être confirmées de source iranienne jusqu'aujourd'hui. Selon ces rumeurs, la sécurité militaire iranienne avait étouffé dans l'œuf, en septembre, un complot fomenté par un petit groupe d'officiers supérieurs dirigés par le général Moqarebi. Selon certaines sources, il s'agissait d'officiers ralliés à l'idéologie de l'ancien premier ministre Mossadegh. Selon d'autres sources, l'espionnage au profit du bloc communiste était au centre de leurs activités.

